LE MONDE ÉCONOMIE



■ Le chaos économique en Serbie et au Monténégro

Le Monde

55e ANNÉE – N° 16856 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 6 AVRIL 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



SIPA

■ Ambroise Roux est mort

Ancienne éminence grise de Georges Pompidou, le « parrain » des patrons français est décédé, dimanche 4 avril à Montfort-l'Amaury (Yvelines). p. 24

■ Transparence du patrimoine des élus

Le rapport de la Commission pour la transparence financière de la vie politique montre que l'évolution du patrimoine des dirigeants d'entreprise publique reste mal contrôlée. p. 24 et notre éditorial p. 11

■ Mont-Blanc : l'heure des questions

Pourquoi a-t-on mal évalué l'ampleur de la catastrophe ? Qui a donné l'alerte ? Comment sont intervenus les secours ? La justice devra éclaircir de nombreux points. p. 9

■ Au Cambodge, des ossements sous la pioche

Creusant une tranchée destinée à un câble reliant Phnom Penh à Ho Chi Minh-Ville, des ouvriers rencontrent des âmes errantes. Reportage. p. 7



PATRICK BARD/EDITING

■ Franco-fête en Louisiane

Pour marquer le tricentenaire de l'installation de colons de Louis XIV à l'embouchure du Mississippi, la fête durera toute l'année et réunira des centaines de milliers d'Acadiens autour de notre langue et de nos cultures. p. 20

■ Le doute des Bourses européennes

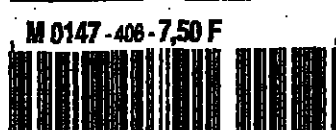
Les places boursières européennes affichent des performances inférieures à celles de la Bourse de New York et s'interrogent sur la conjoncture en Europe dans les prochains mois. p. 15

■ Les retraites en débats

Pour Alain Lipietz, plus d'activité féminine et d'immigration seraient deux moyens de trouver des actifs pour financer les retraites ; selon Jean-Luc Cazettes, il faut se pencher sur la proposition d'une cotisation sociale sur la consommation. p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 406 - 7,50 F



L'OTAN désemparée face à l'exil forcé des Kosovars

● Selon le HCR, plus de 350 000 habitants du Kosovo ont été contraints à l'exode ● Le dilemme des Alliés : entériner l'épuration ethnique ou risquer de déstabiliser les pays d'accueil ? ● M. Jospin refuse « le fait accompli des déportations perpétrées par les Serbes »

QUE FAIRE des réfugiés ? Alors que le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estimait, *dimanche 4 avril*, à plus de 350 000 le nombre de Kosovars forcés à l'exil dans les pays limitrophes depuis le début de l'offensive de l'OTAN, le 24 mars, les Alliés paraissent divisés *sur le sort à leur réserver*. Accepter de les recevoir massivement en Europe de l'ouest et aux Etats-Unis serait entériner l'épuration ethnique de la province par les forces de la République fédérale de Yougoslavie (RFY). *Les installer* pour une longue période en Albanie, en Macédoine et au Monténégro, c'est prendre le risque de déstabiliser, démographiquement, économiquement et politiquement, les trois pays qui, pour l'heure, accueillent les réfugiés.

Le porte-parole de l'OTAN à Bruxelles, Jamie Shea, a déclaré que les pays de l'Alliance étaient disposés à héberger *« à titre temporaire »* au moins 100 000 réfugiés. La France et l'Italie, se refusant à mentionner le moindre chiffre, ont manifesté des réserves sur l'accueil des réfugiés et insisté sur le caractère *« provisoire »* d'une telle mesure. Lionel Jospin a ainsi déclaré dimanche soir : *« L'objectif, c'est que ces hommes et ces femmes retournent chez eux. Nous n'acceptons pas le fait accompli des déportations perpétrées par les Serbes. »*

Illustrées par la question des réfugiés, les carences de l'opération « Force alliée » font l'objet d'un large débat à l'OTAN. Pour se donner plus d'options, les Etats-Unis, sans évoquer la possibilité d'intervention au sol, ont décidé l'envoi en Albanie de 24 hélicoptères d'attaque Apache et de 2 000 hommes, prélevés sur les forces américaines en Allemagne. A Washington, Bonn et Londres, le ton s'est durci à l'encontre de M. Milosevic, comme s'il devenait de plus en plus difficile d'envisager de négocier à nouveau avec lui. Dans la nuit de dimanche à lundi, les appareils de l'OTAN ont mené des raids sur la RFY, notamment sur le commandement de l'armée de l'air, dans un faubourg de Belgrade.





REUTERS

Besnik raconte l'enfer de Pristina

AU POSTE-FRONTIÈRE de Jazhince, entre la Macédoine et le Kosovo, Besnik, un juriste de trente-cinq ans, raconte son calvaire et celui des siens. Sous la pression de la police serbe, comme des milliers d'autres kosovars, il a quitté sa maison de Pristina et fait, lui, dans un camion bâché, le douloureux voyage de l'exode. Craignant pour sa vie – *« je me demandais si j'allais à l'abattoir »* –, il n'a cependant pas obéi à l'ordre de jeter ses papiers. Il garde un fol espoir en tête : rentrer chez lui, tôt ou tard.

Lire page 10

A Sarajevo, dix jours de guerre contre cinq ans d'une autre

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

Dans les ruelles de Sarajevo, on court à la tombée de la nuit. Embouteillages, échafaudages, musiques de bar, nouveaux cafés. Un homme se presse dans la foule en portant sous le bras des fleurs coupées. Le Metropolis, dernier établissement branché, est surpeuplé. Deux femmes demandent à des inconnus la permission de partager leur table. Au-dessus d'une cascade d'eau, inondant un *mur de lierre, des portraits de Mao, de stars* hollywoodiennes.

Azra, vingt-huit ans, économiste, mange une salade de fruits avec cette gourmandise de l'insouciance retrouvée. *« On est tellement épuisé par la guerre*, s'excuse-t-elle. *C'est vrai qu'on pense à tous ces gens bombardés de l'autre côté. On s'en est inquiété. »* Assise à côté, Sandra, une étudiante, âgée de vingt-cinq ans, ose à peine confier la pensée qui lui est venue à l'esprit lors des premières frappes de l'OTAN. *« Je me disais : " Enfin ! C'est bien que ça leur tombe dessus". Tout de suite après j'ai rectifié. Je pensais seulement à Milosevic »*, dit celle qui est sans nouvelles de ses amis à Belgrade.

« On ne peut pas parler comme une personne normale. On est modifié, précise Sandra. *Nous, quand on voulait éteindre les incendies provoqués par les bombardements, les snipers nous tiraient dessus. Cinq ans sans électricité, ni gaz, ni téléphone, ni sirènes d'alarme, avec des attaques irrégulières et des massacres programmés... Pendant ces cinq années, c'était normal ! »*, s'emporte-t-elle.

Attablé au Café de la Ville, Faruk, trente-trois ans, ancien pilote militaire, reste plus circonspect : *« Les Serbes vivent totalement isolés depuis dix ans. A cause de la propagande de la télévision, ils ne savent même pas ce qui s'est réellement passé en Bosnie. Quand on touche à l'essence d'une nation, toutes les différences, toutes les oppositions à l'intérieur de cette nation disparaissent. C'est l'erreur de l'OTAN. Aujourd'hui, les Serbes sont devenus fous. Prêts à mourir jusqu'au dernier pour défendre leur patrie. Milosevic a voulu cette situation. C'est le chaos qui le maintient. La Macédoine, le Monténégro, l'Albanie vont-ils survivre à ce flot de réfugiés ? Même ici, en Bosnie, l'équilibre est artificiel. »*

Faruk aussi aimerait oublier la guerre. Son cousin Elvir, vingt-trois ans, plaisante en racontant comment de nombreux habitants de Sarajevo se sont *« esmeraldisés »*, du nom de la série télévisée mexicaine *Esmeralda* dont ils s'abreuvent chaque jour pour oublier. *« C'est cheap et nul »*, précise-t-il. Faruk a fait *une découverte depuis le début des frappes* de l'OTAN sur la Serbie : *« J'ai mieux compris comment les gens ont pu regarder la guerre de Sarajevo à la télé et rester indifférents. En ce moment, je reçois les images de Belgrade sur CNN et je n'y pense plus le reste de la journée. C'est peut-être parce que j'ai vécu trop longtemps sous les bombardements. Je me suis blindé. »*

Un silence, puis il ajoute : *« Sinon, je serais fou maintenant. »*

Dominique Le Guilledoux

Salariés « protégés » : l'offensive syndicale

DEPUIS plusieurs mois, les recours de militants ou de responsables syndicaux s'estimant victimes de discrimination dans leur entreprise se multiplient. Dans plusieurs sociétés, des négociations s'engagent sur ce sujet. La jurisprudence elle-même a évolué. *En septembre 1998, le groupe Peu*geot, en acceptant d'indemniser cent soixante-neuf salariés, a créé un précédent que les différents syndicats s'efforcent d'exploiter. Ces pratiques de mise à l'écart, voire à l'index dans les entreprises, des salariés *« protégés »* restent cependant très fréquentes et peuvent prendre des formes diverses.

Lire page 8

Les Serbes, victimes de l'Histoire ?

« LA GUERRE, déclarait, en 1955, Selwyn Lloyd, secrétaire au Foreign Office, *est devenue un moyen démodé de régler les conflits. »* On ne compte pas les guerres qui ont eu lieu depuis lors, faisant des millions de victimes, mais il est vrai que la plupart n'ont rien réglé du tout : songeons à l'Afghanistan ou au continent noir. On aimerait être sûr que les opérations déclenchées contre Slobodan Milosevic seront plus efficaces que celles qui le sont de temps à autre contre son alter ego Saddam Hussein.

L'hypothèse de départ selon laquelle le dictateur de Belgrade s'inclinerait devant la force, comme il y a quatre ans en Bosnie, n'a pas reçu, pour le moment, l'ombre d'une confirmation. Bien au contraire, les frappes de l'OTAN ont soudé le peuple serbe autour de lui. Vuk Draskovic, auteur d'un roman, *Le Couteau*, d'une incroyable violence sur la vengeance ethnique, était il y a deux ans l'un des principaux opposants à M. Milosevic. Il l'accusait d'avoir cherché à le faire assassiner par ses *« SS »* et de *« jouer sa dernière carte en préparant la guerre au Kosovo »*. Il est depuis deux mois son vice-premier ministre. Le prétendant au trône lui-même accuse les alliés de *« barbarie génocidaire »*.

Ce mot n'a pas été choisi au hasard. Les Serbes sont, à leurs propres yeux, des victimes de l'Histoire. Ils sont confortés dans cette opinion par les raids actuels, contrastant par trop avec l'inaction du monde développé face aux drames kurde, tibétain, soudanais ou rwandais, pour ne pas parler de son total silence, durant un quart de siècle, sur l'agression indonésienne contre le Timor-Oriental. Les Albanais ont eu beau se battre aux côtés de leurs ancêtres pendant la fameuse bataille du Champ des merles qui a sonné, en 1389, le glas de l'empire du tsar Lazare, ils sont devenus depuis longtemps à leurs yeux des ennemis héréditaires.

Au XVe siècle, l'Albanais Skanderbeg, qui avait été élevé chez les Turcs, profita certes de leur défaite, à Nich, devant l'armée hongroise, pour leur fausser compagnie et déclencher la guérilla contre eux.

André Fontaine

Lire la suite page 11

Guy Forget, retour gagnant

GUY FORGET

GRÂCE à Cédric Pioline, vainqueur de ses deux simples et, avec Guillaume Raoux, du double, l'équipe de France de tennis a battu les Pays-Bas (4-1), dimanche 4 avril, à Nîmes, lors du premier tour de la Coupe Davis. L'ancien champion Guy Forget, successeur de Yannick Noah, inaugure avec brio ses nouvelles fonctions de capitaine.

Lire page 18

KOSOVO Plus de 350 000 Kosovars ont quitté la province depuis le début de la guerre. *« A ce rythme-là, le Kosovo sera entièrement vidé d'ici 10 à 20 jours »*, a commenté, samedi, le porte-parole de l'OTAN, James Shea. ● DES DISSONNANCES sur la répartition des réfugiés du Kosovo entre les pays alliés se manifestent parmi les partenaires de l'OTAN. L'Allemagne et les Etats-Unis ont accepté de chiffrer le nombre de réfugiés qu'ils s'apprêtent à accueillir. Invoquant le risque d'entériner la stratégie de nettoyage ethnique de Belgrade en éloignant les Kosovars de la région, Paris et Rome sont, à l'inverse, réticentes à accueillir des réfugiés. ● CONSTATANT la difficulté d'atteindre les buts de guerre au moyen des seules attaques aériennes, l'OTAN, qui intensifie et diversifie ses frappes, cherche une méthode pour sortir de la crise : guerre totale ou recherche d'une solution diplomatique ?

Les Alliés divisés et désemparés devant la « marée humaine » des réfugiés

L'épuration ethnique atteint des proportions insoupçonnées : selon le HCR, plus de 350 000 Kosovars ont franchi la frontière des pays limitrophes. Des témoignages semblent montrer que leur expulsion s'accompagne de massacres. L'OTAN accentue ses frappes contre des objectifs stratégiques

AU DOUZIÈME jour de l'opération *« Force alliée »* de l'OTAN contre les forces serbes, l'assistance humanitaire internationale aux centaines de milliers d'Albanais du Kosovo qui ont pris le chemin de l'exode s'organise difficilement. Certains Etats membres de l'OTAN ont décidé d'accueillir, à titre provisoire, une centaine de milliers d'exilés forcés. Les opérations militaires de l'OTAN se sont intensifiées.

● La catastrophe humanitaire

Pour alléger le fardeau de l'Albanie et de la Macédoine, certains pays membres de l'Alliance ont décidé d'accorder un asile temporaire à quelques milliers d'entre eux. Les chiffres annoncés ne sont apparemment pas définitifs. D'après le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, l'Allemagne a proposé de recevoir 40 000 personnes, la Grèce 5 000, la Norvège 6 000, la Turquie 20 000, le Canada 5 000 et les Etats-Unis 20 000. Selon la radio autrichienne, l'Allemagne et l'Autriche se proposent d'accueillir au total 15 000 réfugiés. Et selon un porte-parole de Downing Street, la Grande-Bretagne serait disposée à accueillir un certain nombre d'entre eux. La France est rétive à un tel accueil car il risque d'entériner *« le fait accompli »* de l'évacuation forcée du Kosovo, mais Lionel Jospin, n'a pas exclu qu'un nombre limité de réfugiés puissent être reçus dans l'Hexagone. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères italien, Umberto Ranieri, a déclaré que les Kosovars devaient rester proches de leur province, pour qu'ils *« puissent rentrer chez eux dès que possible »*.

Un pont aerien a été mis en place, dimanche, pour acheminer l'aide internationale à Tirana (Albanie) et Skopje (Macédoine). Selon les estimations du Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), plus de 350 000 personnes ont quitté le Kosovo depuis le déclenchement de l'opération de l'OTAN, le 24 mars. Ils sont 204 000 à avoir trouvé refuge en Albanie, 115 000 en Macédoine, 33 000 au Monténégro, 6 000 en Bosnie, plus de 5 300 en Turquie et plus de 2 300 en Bulgarie. Le HCR a commencé, dimanche, le transfert de réfugiés bloqués à la frontière macédonienne vers un nouveau centre créé à Stenkovec, à quelques kilomètres du poste-frontière de Blace. Pour faire face à ce flot humain, que le premier ministre albanais, Pandeli Maiko, a qualifié de *« déluge biblique »*. L'OTAN, L'UE, la Commission européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le HCR, l'Union de l'Europe occidentale et le Conseil de l'Europe se sont réunis, dimanche, au siège de l'OTAN à Bruxelles.

Des récits concordants sur des massacres et exactions diverses perpétrés par l'armée serbe au Kosovo se multiplient. Ils ont été recueillis, auprès des réfugiés arrivés en Albanie et en Macédoine, par les observateurs de l'OSCE, les envoyés spéciaux des organisations humanitaires et des journalistes. La BBC a diffusé, dimanche, un film vidéo tourné en cachette par un réfugié kosovar, sur un charnier à Krusa-Emahde.

● Les bombardements

Bill Clinton a décidé de déployer en Albanie 24 hélicoptères AH-64 *« Apache »*, appelés *« tueurs de chars »*. Les appareils, qui partiront d'Allemagne et qui seront opérationnels dans un délai de huit à dix jours, doivent permettre *« d'élargir la campagne aérienne »* contre les Serbes du Kosovo, a précisé le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon.

Ce n'est pas un prélude à une intervention terrestre, a affirmé Sandy Berger, conseiller du président des Etats-Unis pour la sécurité nationale. Ces hélicoptères, qui ont été réclamés par le général Wesley Clark, commandant en chef de l'OTAN, seront accompagnés d'un bataillon d'artillerie lance-roquettes, d'un autre d'infanterie mécanisée, de compagnies de police militaire, de transmissions, de renseignement et d'autres éléments, soit au total 2 000 hommes. *« Cela va nous donner la capacité anti-char dont une météo contraire nous a privés jusqu'à maintenant »*, a déclaré M. Bacon.

L'aviation de l'OTAN a intensifié ses bombardements au cours du week-end. Plusieurs cibles ont été visées en Serbie dans la nuit de dimanche à lundi, faisant au moins onze blessés, selon des sources yougoslaves. Le bâtiment du commandement de l'armée de l'air et de la défense anti-aérienne yougoslave et une caserne de l'armée ont notamment été touchés. L'aéroport Surcin, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest du centre de Belgrade, ainsi que le quartier de Rakovica au sud-ouest de la ville, ont également été pris pour cibles, selon l'agence Tanjug. Dimanche, l'Académie de police, une centrale servant à chauffer une partie de Belgrade et une raffinerie de pétrole au nord-est de la capitale avaient été bombardés.

● L'évolution politique

Plusieurs dirigeants de pays membres de l'OTAN ont réaffirmé au cours du week-end leur détermination à continuer les opérations militaires. Lors d'un entretien téléphonique, M. Clinton et son homologue français, Jacques Chirac, sont convenus qu'il fallait continuer *« avec détermination »* l'opération *« Force alliée »*. La même détermination a été exprimée lors d'entretiens du même genre entre M. Chirac, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le premier ministre britannique Tony Blair. Le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, a suggéré un *« blocus total de la Serbie »*, si la stratégie de l'OTAN ne réussissait pas *« rapidement »*.

L'Allemagne a annoncé, dimanche, qu'elle soutenait la proposition de Boris Eltsine de tenir rapidement une réunion des ministres des affaires étrangères du G 8 – Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie plus la Russie – sur le Kosovo. Le chef de la diplomatie allemande s'en est entretenu par téléphone avec ses homologues américain, britannique, français et italien. Les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des « Huit » ont été chargés d'en discuter.

M. Védrine : M. Milosevic « n'a aucun allié »

Le régime du président Slobodan Milosevic *« n'a aucun allié »*, *« pas même la Russie »*, a affirmé Hubert Védrine, dimanche 4 avril sur TF1. *« Il peut y avoir des perturbations périphériques autour de la Yougoslavie, malheureusement, mais pas de généralisation »*, a ajouté le ministre des affaires étrangères. Selon M. Védrine, il ne faut pas présenter *« de façon apocalyptique le fait que la Russie se soit raidie »*, l'opinion publique russe n'ayant *« pas envie de se laisser entrainer dans je ne sais quelle aventure »*. La solution des frappes de l'OTAN *« reste la bonne »*, a déclaré le ministre, rappelant que les pays de l'OTAN se sont *« résolus »* à cette mesure de *« salubrité »* après avoir épuisé tous les moyens politiques. M. Védrine a cependant reconnu que les opérations se sont avérées *« plus compliquées, plus lentes »* que prévu, l'OTAN ayant pu se *« tromper »* dans ses prévisions.

Les récits de massacres concordent et se font plus nombreux

DES RÉCITS encore épars, mais concordants, de massacres et d'exactions diverses perpétrés par les forces serbes à l'encontre des habitants du Kosovo se multiplient à mesure qu'enfle le flot des réfugiés aux frontières de l'Albanie, de la Macédoine et du Kosovo.

Recueillis par la presse, par les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et par les envoyés spéciaux des organisations humanitaires, ces témoignages paraissent crédibles à plus d'un titre : ils se ressemblent, qu'ils aient été entendus dans l'un ou l'autre des trois pays d'accueil ; ils sont le fait de Kosovars qui, dans la province, vivaient à des distances très éloignées ; ils sont souvent précis, appuyés sur des noms de localités et des noms de personnes – toujours dès hommes –, séparées des familles arrivant aux frontières.

Ces témoignages dessinent une histoire-type de la façon dont s'opère la campagne d'épuration ethnique. Le 25 mars au matin, la troupe arrive dans la cour de la ferme de la famille Feraj, dans le village de Goden, près de la ville de Djakovica. Un des chiens de garde est tué d'une balle. La porte est enfoncée. La mère de la famille, Rokmane – interrogée par le *Washington Post* en Albanie, à Kruma – et ses six enfants sont forcés d'aller retrouver la cohorte des autres villageois que les soldats poussent sur la route de l'exil. Les papiers d'identité des vingt familles du village sont confisqués. Les fermes sont brûlées. A l'arrivée en Albanie, 20 hommes manquent sur les 194 personnes que le village comptait, assure Rokmane. *« La dernière fois qu'ils furent aperçus par leurs familles, ils étaient à genoux, mains derrière la nuque, le long d'un mur d'une ferme en feu, propriété d'Hamez Osmanaj »*, écrit le *Washington Post*, qui cite encore Rokmane Feraj : *« Nous ne savons pas s'ils sont vivants ou s'ils ont été massacrés. »*

IMAGES TROUBLANTES DE LA BBC

Les envoyés spéciaux de l'AFP et de l'agence américaine Associated Press ont relaté des histoires similaires – presque point par point – recueillies auprès de réfugiés venant des villages de Negrovsk, de Suva Reka ou des alentours de la ville de Pec, c'est-à-dire du sud au nord-ouest du Kosovo. Elles semblent indiquer que la campagne d'épuration ethnique, menée dès le 24 mars en plusieurs points de la province, comme si tout était prêt, est très largement le fait de l'armée régulière et de la police serbes – et non pas seulement de miliciens ou de paramilitaires.

La localité de Krusa Emahde est située au sud de la province. C'est d'elle que sont venues, samedi 3 avril, les images les plus troublantes. Selon la BBC, un homme de la localité a réussi à se cacher au moment de l'arrivée des soldats. Une fois le village « nettoyé » et après le départ de l'armée, il est revenu et a tourné en vidéo, à l'aide d'un Caméscope, des images d'un charnier. Le film montre des dizaines d'hommes gisant dans la boue et le sang, tous visiblement tués d'une balle dans la tête (trous apparents et crânes emportés). Le film, dont la BBC dit ne montrer que les images les moins horribles, présente 17 cadavres. Son auteur, qui assure qu'il y a une centaine d'hommes assassinés dans ce charnier, dispose d'une liste de 26 noms parmi les morts.

Cité par l'AFP, un homme du village de Suva Reka, Mehmet Elshani, rapporte de son côté : *« J'ai vu, le 26 mars, huit membres de la famille de Hoxne Berisha, professeur à l'université de Tirana, enfermés dans leur maison dans le centre de Suva Reka et brûlés vifs. J'ai vu son cousin Shaban Berisha et dix membres de sa famille fusillés contre un mur. Les Serbes leur reprochaient d'avoir loué leur maison à l'OSCE. »* Ce dernier témoignage paraît confirmer d'autres récits recueillis depuis plusieurs jours déjà : les Serbes auraient systématiquement visé et martyrisé les Kosovars ayant, à un titre ou à un autre, travaillé avec les observateurs civils de l'OSCE dépêchés dans la province à la suite des accords conclus en octobre 1998 entre l'envoyé spécial américain Richard Holbrooke et le président Slobodan Milosevic.

Les raids visent désormais toute sorte d'objectifs stratégiques censés contribuer à l'effort de guerre

LES RAIDS de l'OTAN se sont encore intensifiés, durant tout le week-end, visant des objectifs qualifiés de strategiques, aussi bien civils que militaires, en Yougoslavie et, notamment, à Belgrade et dans ses environs. Des renforts américains sont arrivés, dimanche 4 avril en début d'après-midi, en Allemagne, avec le déploiement, sur la base de Spangdalhem, des douze avions « furtifs » F-117 A, venus depuis Holloman, au Nouveau-Mexique, que Bill Clinton avait, la semaine dernière, promis d'aligner aux côtés d'une douzaine d'autres déjà engagés.

D'autre part, le président des Etats-Unis a annoncé la mise à la disposition de l'OTAN, dans une dizaine de jours, de vingt-quatre hélicoptères d'attaque Apache qui peuvent prendre à partie des défenses serbes, aux frontières avec le Kosovo, prêtes à tirer contre des hélicoptères d'aide humanitaire, ou qui pourraient être amenés à détruire des chars serbes au Kosovo même *(lire ci-dessous)*. Dans le même temps, le porte-avions *Theodore-Roosevelt*, avec son escorte de frégates lance-missiles, a été dérouté de sa destination initiale – le Golfe – pour être déployé, lundi 5 avril, en mer Adriatique.

Après les premiers tirs de missiles de croisière contre, notamment, le siège, au cœur même de Belgrade, des administrations yougoslave et serbe chargées de mettre en œuvre les forces spéciales de sécurite au Kosovo, l'OTAN a indiqué, samedi 3 avril, qu'elle continuera de frapper les centres organisant la *« planification »* de la campagne de *« nettoyage ethnique »* au Kosovo. Deux autres cibles, un QG à Nis (sud-est de la Serbie) et un dépôt de munitions à Pristina, avaient été bombardées. Durant le week-end, la gamme des objectifs attribués aux frappes aériennes a encore été étendue par l'OTAN, des objectifs à la fois civils et militaires censés contribuer à l'effort de guerre yougoslave et à la logistique des actions de répression conduites par Slobodan Milosevic.

Dans la nuit de samedi à dimanche – la nuit de Pâques –, l'Organisation alliée a frappé l'Académie de police, à Belgrade, c'est-à-dire l'école de formation des cadres de la police yougoslave. Mais elle a aussi bombardé, dans la capitale, deux centrales de chauffage urbain. A Novi Sad, dans le nord de la Yougoslavie, des avions ont endommagé un acqueduc et un pont sur le Danube. C'est le second pont bombardé à Novi Sad, ce qui a pour effet de paralyser le trafic sur le Danube et les liaisons fluviales et routières entre cette ville et Belgrade. Cependant, les raids de l'OTAN n'ont pas dissuadé des milliers de Belgradois de se rassembler, dimanche, pour la huitième fois, lors d'un concert pour dénoncer les frappes.

FORCES AÉRIENNES ACCRUES

A Pancevo, à une quinzaine de kilomètres au nord de la capitale, les bombardements étaient destinés à endommager une raffinerie de pétrole, la plus grande de Serbie. En début de soirée, de fortes explosions ont été entendues, de nouveau, à Novi Sad et à Pristina, la capitale du Kosovo.

Dans la nuit de dimanche à lundi, de nouvelles explosions ont retenti à Pristina au passage d'avions. L'hôtel Grand, qui abrite les services d'information serbes, a été atteint en plein centre de la ville. L'agence Tanjug a, d'autre part, indiqué que des explosions seraient survenues dans la région de Gnjilane, dans le sud-est du Kosovo ; à proximité de Raska, à environ 200 kilomètres au sud-ouest de Belgrade ; à Nis, où la télévision a montré des images d'un important incendie dans la zone industrielle ; à Cacak, à 150 kilomètres au sud-ouest de Belgrade, où une usine chimique était en feu ; à Sari Trg, dans le nord du Kosovo ; et encore à Novi Sad. Un pont sur la rivière Ibar a été touché et un émetteur de la télévision serbe sur le mont Kopaonik atteint, selon Tanjug. C'est à Belgrade que les bombardements, précédés du passage à basse altitude des avions de l'opération « Force alliée », ont probablement été, une nouvelle fois, les plus sévères. Le bâtiment du commandement de l'armée de l'air et de la défense anti-aérienne yougoslave, dans les faubourgs nord-ouest de Belgrade, a été touché, de même que des casernes de l'armée serbe dans trois autres quartiers, dans le sud-est et le sud-ouest de la capitale. D'autre part, l'aviation alliée s'en est prise à l'aéroport Surcin, situé à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Belgrade. Toujours selon l'agence Tanjug, qui ne donne aucune autre précision, un missile est tombé à quelque 800 mètres du bâtiment central de l'aéroport.

Lundi, en fin de matinée, l'OTAN, où l'on s'affaire à préparer une aide logistique, en matériels et en hommes, et à l'action humanitaire entreprise par les pays membres, n'avait pas encore donné de détails sur ses raids. L'armada aérienne compte désormais 500 avions de tous types, fournis par treize des dix-neuf pays qui composent l'Alliance. Mais le fait que les Etats participants accroissent les forces disponibles peut signifier que les moyens aériens prévus à l'origine ont été jugés insuffisants.

Jacques Isnard

Une voie ferrée minée par la SFOR en Bosnie

La force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie (SFOR), qui réunit 30 000 soldats, a coupé, en posant des explosifs, un tronçon de dix kilomètres de la ligne de chemin de fer qui relie la Serbie au Monténégro et qui passe près de Rijeka, à environ 80 kilomètres à l'est de Sarajevo. C'est le général américain Montgomery Meigs, commandant la force, qui l'a annoncé, samedi 3 avril, précisant que, durant l'opération de minage, *« des individus avaient ouvert le feu avec des fusils d'assaut sans faire de blessés dans les rangs de l'OTAN »*.

Cette initiative, qui s'applique à un territoire de la Bosnie contrôlé par la division internationale sous commandement français, a été prise par mesure de prudence *« pour empêcher l'entrée de forces serbes ou leur transit par la Bosnie »*, selon le commandement de la SFOR. Les Etats-Unis, à la différence de la France, n'ont pas signé le traité d'interdiction des mines antipersonnel. – *(AFP.)*

Les Américains envoient 2 000 hommes et des hélicoptères d'attaque en Albanie

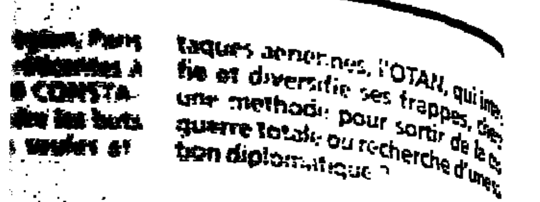
LE PRÉSIDENT Bill Clinton a décidé, dimanche soir 4 avril, de déployer en Albanie vingt-quatre hélicoptères d'attaque Apache, qui devraient permettre, selon le porte-parole du Pentagone, *« d'élargir la campagne aérienne »* contre les Serbes au Kosovo. Ces hélicoptères sont en service dans l'armée de terre américaine, et ils seront accompagnés par quelque 2 000 hommes au sein, notamment, d'un bataillon d'artillerie, d'un bataillon d'infanterie mécanisée et d'autres éléments pour assurer les transmissions, le renseignement et des activités de logistique.

Ce déploiement était réclamé depuis quelque temps par l'OTAN et il a été accepté par l'Albanie. Les hélicoptères devront gagner Tirana, en passant par l'Allemagne, et être opérationnels dans une dizaine de jours.

Le conseiller de M. Clinton pour les questions de sécurité, Samuel Berger, a indiqué qu'il ne s'agissait pas, pour autant, d'un prélude à des actions terrestres, qui restent *« contraires aux intérêts nationaux américains »*. L'Apache, déjà utilisé pendant la guerre du Golfe en 1991 contre des concentrations de véhicules et les fortins où s'était enterrée l'armée de Saddam Hussein, est le principal hélicoptère d'attaque de l'armée de terre américaine. Il est armé d'un canon de 30 mm et, sous le fuselage et une courte voilure, il emporte des roquettes et des missiles antichars. Il peut frapper de jour, de nuit et par tout temps.

Très agile, capable de se dissimuler dans le relief et d'évoluer au milieu des arbres, l'Apache est relativement lent, ce qui peut en faire une cible vulnérable de la défense adverse dans certaines configurations de vol. Il peut se mettre au service d'une opération terrestre mais, en la circonstance, il servira en priorité à la protection des hélicoptères, chargés de la logistique humanitaire, qui seraient amenés à « frôler » les frontières du Kosovo. C'est, en effet, la théorie classique de l'armée de terre américaine.

[هكذا من الأصل]



naine » des réfugié

se font plus nombreux

tribuer à l'effort de guer



Alors que la France et l'Italie ont refusé d'avancer des chiffres, l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis, la Grèce et la Turquie ont chacun proposé d'accueillir des milliers de réfugiés (voir page 4).

Les Serbes sont indignés par l'attaque de cibles économiques civiles

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Les bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie dans la nuit du samedi 3 et la matinée du dimanche 4 avril ont surtout été concentrés sur des objectifs d'importance économique dont la destruction entraîne de graves dégâts matériels qui gênent la population civile.

A 20 heures, samedi, les missiles de l'OTAN ont détruit un second pont sur le Danube, à Novi Sad, la troisième ville de Yougoslavie. Dans la matinée de dimanche, vers 4 h 30, ils ont détruit en partie la centrale thermique à Belgrade. La population a été indignée par ces nouvelles frappes qu'elle considère hors des objectifs militaires. Les missiles ont aussi atteint l'académie militaire de la police dans Belgrade, une raffinerie de pétrole à Pancevo et, à nouveau, l'usine de produits électroménagers Sloboda (Liberté) à Cacak. Ces attaques ont fait quatre morts et plusieurs blessés.

Dimanche, un petit groupe de techniciens tentaient de rétablir les communications téléphoniques qui passaient par des câbles à l'intérieur du pont détruit à Novi Sad. Ce pont permettait de communiquer avec la Croatie. Sur la partie centrale, la seule encore debout, on voit encore trois véhicules qui traversaient au moment où les missiles touchaient le pont. Les passagers se sont jetés dans le Danube et ont été repêché par des pêcheurs. Selon la télévision serbe, sept personnes ont été blessées.

Zoran, cinquante-deux ans, chauffeur de l'entreprise qui transportait dimanche les techniciens, commentait face aux ruines du pont : *« C'est du fascisme, c'est le pire qu'on ait vu jusqu'ici ! Clinton et sa bande n'ont ni visage ni âme, on ne peut les comparer à aucun animal. Ce pont signifiait la vie pour nous. »* A ses côtés, Zivota, quarante-six ans, fonctionnaire, déclare : *« Ce ne sont que les civils qui souffrent. Ce bombardement laisse femmes, enfants et personnes âgées sans hôpital. Les Américains vivent de la misère des autres. »* La destruction du pont a coupé la route qui menait à un complexe hospitalier et à un important centre de maladies-cardiovasculaires.

CENTRALE THERMIQUE EN FLAMMES

A 4 h 35 du matin dimanche, un vrombissement suivi d'explosions a réveillé les habitants de la ville nouvelle de Belgrade. La pleine lune éclairait magnifiquement la cité quand une énorme fumée noire est montée au ciel. Des flammes provenaient de la station thermique qui chauffe et approvisionne en eau chaude des dizaines de milliers de foyers. Dimanche midi, Predrag Vasic, cinquante-six ans, directeur de la centrale thermique, expliquait que les frappes ont rendu l'usine inutilisable et tué le gardien. *« Personne ne comprend,* commentait le directeur, *brûler quelque chose qui ne sert qu'aux habitants de Belgrade. Cette centrale donne le chauffage aux hôpitaux, aux écoles, aux jardins d'enfants qui maintenant n'ont même plus d'eau chaude. »*

Pour montrer que l'OTAN bombarde des objectifs civils, les attachés de presse de l'état-major de l'armée yougoslave ont organisé, il y a quelques jours, une visite à l'usine Sloboda (Liberté) de Cacak, à 150 kilomètres au sud de Belgrade, complètement détruite par les bombes. Après un long voyage vers le sud par l'autoroute désertée de Nis, la route dévie vers le Kosovo. A 30 kilomètres seulement de Podujevo – qui était, quelques jours avant les bombardements, une zone de combat entre l'armée yougoslave et l'Armée de libération du Kosovo (UCK) –, et à 65 kilomètres de Pristina, se trouve la petite ville serbe de Kursumlija. Une route étroite, dont les deux derniers kilomètres doivent être parcourus à pied, mène en haut d'une colline où se trouve une maison complètement détruite.

Vendredi matin quatre détonations ont été entendues dans cette colline où vivaient les frères Stepanovic, agriculteur et peintre en bâtiment. Les bombes ont tué Vucina, quarante-quatre ans, et blessé gravement Veroljub. Dragan Lukic, quarante-sept ans, leur voisin explique qu'il a entendu l'explosion et s'est précipité sur la colline. Le frère blessé criait : *« J'étouffe, enlevez-moi cela des pieds. »* Avec ses mains, M. Lukic essaya de libérer le blessé mais n'y réussit pas et dut descendre chercher de l'aide au village. Quand les journalistes sont arrivés au village, on veillait le corps déchiqueté de Vucina. M. Lukic, très exalté, appelait la presse à témoin et demandait qu'on arrête les tueries.

Le malheur est parvenu jusqu'à ces malheureux. Mais ce tour de 350 kilomètres dans un autobus avec cinquante journalistes à bord a montré la difficulté manifeste de Belgrade à prouver que les bombes de l'OTAN sont dirigées contre des civils.

José Comas (El Pais)
(Traduit de l'espagnol par Anne Proenza)

Aux Etats-Unis, la stratégie uniquement aérienne est de plus en plus critiquée

WASHINGTON
de notre correspondant

Alors que les Etats-Unis continuent d'affirmer qu'il n'est pas question d'envoyer des troupes au Kosovo, la situation semble, discrètement, commencer à bouger. L'absence de résultats tangibles sur le terrain, jointe à l'afflux massif de réfugiés et à l'évolution d'une partie de l'opinion américaine, y sont sans doute pour quelque chose. Ainsi Washington a-t-il décidé ce week-end de renforcer sa présence militaire autour du Kosovo, avec l'annonce de l'envoi du porte-avions *Theodore-Roosevelt* en Méditerrannée et de nouveaux appareils F 117 en Allemagne, ainsi que le déploiement en Albanie de deux douzaines d'hélicoptères d'assaut Apache accompagnés sur place d'un soutien logistique de 2 000 hommes.

Dimanche soir, le porte-parole du Pentagone a affirmé : *« En réponse à la question que vous vous posez tous, s'agit-il d'un pas vers un déploiement de troupes au sol au Kosovo ? La réponse est : absolument non. Il s'agit purement et simplement d'une extension des opérations aériennes. »* Mais, pour sa part, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a laissé entrevoir dimanche, sur la chaîne CBS, une évolution de la stratégie américaine, qui consiste jusqu'ici à n'envoyer de soldats sur le sol du Kosovo que dans un *« environnement permissif »*, issu de la signature par le président Milosevic de l'accord de Rambouillet. Elle a ainsi déclaré dimanche qu'il existait *« d'autres moyens de créer cet environnement »*, induisant l'idée que l'OTAN pourrait déployer des soldats dans la province sans accord de paix avec Belgrade, après *« une diminution et une dégradation systématique de la capacité* [du président Milosevic] *de maintenir son contrôle »* sur le Kosovo. On s'éloignerait dans ce cas des missions de « maintien de la paix » originellement prévues.

LA FIN D'UNE CERTITUDE

Quant au président Clinton, qui a consacré son allocution radiophonique de samedi au Kosovo, il a déclaré à la fin de la semaine qu'il continuait *« de penser que* [l'OTAN a] *une bonne possibilité de réussir* [sa] *mission avec les moyens* [qu'elle a] *déployés »*. Ce n'est donc plus une certitude ; ce que confirme l'envoi subséquent de renforts. Il faut dire que les critiques contre la stratégie présidentielle se développent aux Etats-Unis. Elles portent, surtout, sur sa décision, annoncée à l'avance, de renoncer à l'envoi de l'infanterie. Des sources au Pentagone – pourtant, à l'origine, opposé à tout engagement au sol –, et relayées par des officiers supérieurs à la retraite, qui s'expriment comme consultants militaires dans les médias, laissent désormais entendre qu'elles avaient prévenu la Maison Blanche de l'inanité d'une stratégie uniquement aérienne.

C'est d'abord dans les médias et chez nombre de politiciens républicains – ceux qui ne sont pas tentés par les sirènes de l'isolationnisme – que se manifeste le désir d'aller « jusqu'au bout », y compris en envoyant des GI pour gagner une guerre considérée par eux comme mal partie. Leur porte-parole, le sénateur républicain John McCain – qui, en tant qu'ancien prisonnier de guerre au Vietnam, fait autorité –, a déclaré dimanche : *« Je me serais préparé depuis longtemps pour le cas où j'aurais à recourir à cette option* [utiliser l'infanterie]. *Dans une guerre, il est absolument nécessaire d'être prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour remporter la victoire. Nous devons le faire. J'espère que cette option ne se révèlera pas nécessaire mais ne pas s'y être préparé est une terrible erreur.* (...) *A Pyongyang, Bagdad et Tripoli, on est très attentif à ce qui se passe. Et le coût d'un échec est infiniment plus lourd que le prix de la victoire. »*

Le président Clinton se trouve désormais dans une position délicate, alors que son leadership moral est contesté, quelques semaines après l'échec de son procès en destitution au Sénat. Commençant à payer le prix du « Monicagate », il risque d'avoir à choisir entre envoyer les *boys* au Kosovo, avec la perspective de pertes inévitables, et sortir très diminué politiquement d'un conflit qu'il n'aurait pas su remporter. Pour le moment, il continue à s'efforcer de convaincre les Américains du bien-fondé de l'intervention alliée dans les Balkans et de leur stratégie de frappes aériennes sur le long terme.

Selon un sondage publié lundi par l'hebdomadaire *Newsweek*, ses efforts, combinés à ceux des « faucons » républicains, pourraient commencer à porter leurs fruits au sein d'une opinion jusqu'alors divisée et largement indifférente à un conflit peu compréhensible dans une région inconnue : 58 % des personnes interrogées approuvent les bombardements, et le soutien à une intervention américaine au sol est passé de 47 % à 54 %. En attendant, les Etats-Unis s'installent dans une guerre que Bill Clinton s'efforce de gérer au jour le jour. Pourra-t-il encore longtemps éviter de poser le problème d'une intervention directe ?

Patrice de Beer

Guerre totale ou sortie diplomatique ? L'OTAN à la recherche d'un difficile consensus

BRUXELLES
de notre correspondant

Aux interrogations, aux doutes formulés sur la pertinence de la stratégie visant à faire plier Slobodan Milosevic par les seuls moyens de la guerre aérienne, les responsables de l'OTAN répondent, au treizième jour de l'opération « Force alliée » par la métaphore du ballon de baudruche : *« Lorsque vous soufflez dans un ballon de caoutchouc, vous ne savez jamais quand il va éclater. Et puis tout d'un coup, boum ! »*, explique-t-on pour persuader les sceptiques, et surtout pour se persuader que la résistance du dirigeant serbe aura une fin aussi brusque qu'inattendue.

En attendant, les points de presse des porte-parole de l'organisation, Jamie Shea et le général David Wilby, se suivent et se ressemblent : beaucoup d'informations sur la situation catastrophique des réfugiés, les exactions rapportées par ces derniers sur les atrocités commises par les forces de répression serbes dans la province, peu de détails sur les opérations militaires et surtout sur leurs effets sur le terrain. Les journalistes présents à Bruxelles qui avaient couvert la guerre du Golfe comparent l'information *a minima* fournie à l'opinion par l'état-major du général Wesley Clark avec le luxe d'informations fournie à l'époque par le général Norman Schwartzkopf.

Un incident qui s'est produit samedi soir 3 avril dans la salle de presse du QG de l'OTAN est révélateur de la nervosité qui règne dans les hautes instances de l'Alliance. A l'issue d'un « conseil informel » des ambassadeurs de l'Alliance, Jamie Shea est venu lire une brève déclaration indiquant que l'OTAN *« demandait au pouvoir serbe de retirer ses troupes de la province et d'accepter le retour des réfugiés sous la protection des forces alliées »*. Cette déclaration était aussitôt reprise par de nombreux représentants des médias, qui lançaient sur les fils d'agence et les chaînes de télévision la nouvelle qu'il s'agissait là d'un *« tournant majeur dans la définition des buts de guerre de l'Alliance »*. Certains en tiraient même la conclusion que l'on allait, par ce biais, entrer dans une phase de guerre au sol.

Jusqu'à ce qu'un diplomate français fasse une descente en trombe dans la salle de presse en martelant devant les journalistes médusés : *« C'est une con-ne-rie ! It is bullshit ! »* Quelques minutes plus tard, Jamie Shea venait faire une mise au point indiquant que demeuraient, vis-à-vis du président Milosevic, les exigences formulées au début de l'opération : la réduction de ses troupes au Kosovo au niveau de celle du mois d'octobre 1998, et la signature des accords de Rambouillet.

Mis le lendemain sur le compte d'une *« grande fatigue »* de Javier Solana, cet incident reflétait cependant bien les aléas de la navigation à vue à laquelle est contrainte l'Alliance du fait de la résistance de Belgrade et des nouveaux problèmes posés par l'exode des Kosovars albanais. La réunion informelle du Conseil Atlantique de samedi a été l'occasion d'un remue-méninges général où, selon un diplomate, *« toutes les questions évoquées dans la presse ont fait l'objet d'un échange de vues : l'option terrestre, la question de savoir si Slobodan Milosevic demeurait un interlocuteur, si Rambouillet restait valable, etc. »*

PROPOSITION ITALIENNE

En langage « otanien », remue méninges et conseil informel signifient que l'on est à la recherche difficile d'un consensus. Et que tout le monde, ayant constaté la difficulté d'atteindre les buts de guerre avec les moyens des attaques aériennes, cherche une méthode de sortie de crise. Guerre totale au dictateur serbe ou retour à la phase diplomatique ? Dans l'attente d'un bien improbable écroulement de l'appareil politique et militaire de Belgrade, on pare au plus pressé.

L'Italie propose un *« blocus total de la Yougoslavie »* pour remplacer les frappes. L'Allemagne, qui prend très à cœur son rôle de président en exercice de l'Union européenne et dont les nouveaux dirigeants ont rapidement endossé le nouveau statut de puissance militaire majeure, se montre particulièrement active au sein du Conseil. C'est ce pays qui a impulsé l'idée de proposer un accueil massif des réfugiés dans les pays de l'Alliance, initiative qui a été plutôt accueillie fraîchement à Paris. La proposition américaine d'accueillir quelques milliers de réfugiés albanais sur la base de Guantanamo, enclave militaire américaine à Cuba, n'a pas été du goût des représentants français.

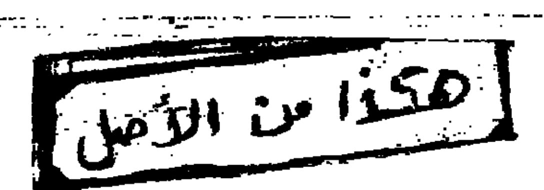
Mais l'urgence, en la matière, est d'éviter la déstabilisation démographique et politique de la Macédoine qui pourrait résulter de la présence permanente des réfugiés. L'envoi de vingt-quatre hélicoptères Apache, spécialisés dans la lutte antichars, a été avalisée par le Conseil de l'OTAN, mais l'on précise que cette initiative, qui implique l'installation en Albanie d'une force de soutien de deux millehommes et des élements d'artillerie ne signifie en aucune manière le passage à la guerre terrestre. De plus, on indique que la mise en service de ces appareils venus d'Allemagne prendra *« au moins six à sept jours »* en raison des faibles possibilités de l'aéroport de Tirana, déjà encombré d'avions transportant de l'aide humanitaire.

Luc Rosenzweig

Critiques au Pentagone sur la lourdeur de l'Alliance

Le *New York Times* du 4 avril fait porter la responsabilité des cafouillages de l'OTAN dans l'élaboration de sa stratégie aux alliés des Etats-Unis. Critiquant la *« guerre par consensus »* et *« par comités »*, le quotidien, se faisant l'écho de conversations au Pentagone, estime que les divergences stratégiques entre Européens et avec eux pèsent sur le temps nécessaire aux prises de décisions. Certes, ironise-t-il, ces décisions ne nécessitent plus que dix-huit heures au lieu de trois jours, mais la procédure est très lourde. *« Les plans ont besoin d'être approuvés par le bras politique de l'OTAN, puis son bras militaire, et ensuite par Washington. Avec tous ces goulets d'étranglement, les chances de succès sont réduites »*, juge le général Buster Glosson, qui dirigea l'attaque aérienne contre l'Irak en 1991.

A l'inverse, Bill Clinton insiste quotidiennement sur le rôle joué par les alliés dans la guerre. Une insistance d'autant plus importante qu'une des conditions mises par l'opinion à l'intervention de leur pays est celle du partage du fardeau avec les Européens afin que les Etats-Unis ne soient pas seuls en première ligne dans les Balkans.



Les Occidentaux sont divisés sur un transfert des réfugiés kosovars hors des Balkans

La France et l'Italie refusent d'entériner le « nettoyage ethnique »

Alors que, selon le HCR, le nombre des personnes expulsées du Kosovo approche de 400 000, les pays occidentaux se mobilisent pour leur porter secours. Des divergences se sont toutefois fait jour, au cours du week-end, sur l'opportunité de transférer massivement ces réfugiés dans des pays d'accueil hors de la région des Balkans. La France et l'Italie soulignent le risque d'entériner ainsi le « nettoyage ethnique ».

DES DISSONNANCES sur le sort des réfugiés du Kosovo entre les pays alliés se sont exprimées, tout au long du week-end pascal, dans le camp de l'OTAN. Les membres de l'Alliance se sont certes accordés pour accueillir hors des Balkans, *« à titre temporaire »* et dans la perspective de leur retour au Kosovo, une partie du flot ininterrompu de réfugiés qui sont arrivés dans les pays limitrophes. Plusieurs États-membres, dont l'Allemagne et les Etats-Unis, ont accepté de chiffrer le nombre de réfugiés qu'ils s'apprêtent à accueillir. Mettant en avant le risque d'entériner la stratégie de « nettoyage ethnique » engagée par Belgrade, en éloignant les Kosovars de la région, la France et l'Italie se sont, à l'inverse, montrées réticentes à accueillir des réfugiés en masse.

Alors que plus de 350 000 Kosovars ont quitté la province depuis le début de la guerre, les alliés veulent à la fois enrayer la catastrophe humanitaire en cours et éviter, en Macédoine notamment, la déstabilisation des nations voisines. Selon le bilan diffusé dimanche 4 avril par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de personnes ayant fui le Kosovo depuis le 24 mars s'est élevé à 204 000 réfugiés en Albanie, 155 000 en Macédoine, et 33 000 au Monténégro. *« A ce rythme-là, le Kosovo sera entièrement vidé d'ici dix à vingt jours »*, a commenté le porte-parole de l'OTAN. Les pays de l'Allance ont décidé dimanche de mettre en place un pont aérien pour acheminer l'aide vers ces centaines de milliers d'exilés, regroupés dans des conditions alarmantes en Albanie et en Macédoine, tout en évacuant plusieurs dizaines de milliers d'entre eux. Mais des divergences sont apparues concernant le nombre de réfugiés que chaque pays-membre serait prêt à recevoir.

Les pays de l'OTAN sont prêts à accueillir *« à titre temporaire »* au moins 100 000 réfugiés du Kosovo, a déclaré dimanche soir le porte-parole de l'Organisation, Jamie Shea. *« Au cours des dernières vingt-quatre heures, l'Allemagne a proposé de recevoir 40 000 personnes, la Grèce 5 000, la Norvège 6 000, la Turquie 20 000, le Canada 5 000 et les Etats-Unis 20 000 »*, a-t-il ajouté. De son côté, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright, a déclaré que *« les Etats-Unis entendent prendre leur part afin de partager le fardeau »*, en évoquant un volume de *« plusieurs milliers »* de réfugiés. Les Européens *« se sont engagés à accueillir 100 000 réfugiés »*, a encore dit Mme Albright.

L'Allemagne s'est engagée à ce que l'Union européenne accueille 100 000 réfugiés du Kosovo, avait indiqué, dimanche matin, un communiqué du gouvernement macédonien, faisant état d'une conversation entre le président de Macédoine, Kiro Gligorov, et le chancelier Gerhard Schröder, dont le pays préside actuellement l'Union européenne. Un conseiller du chancelier a ensuite démenti un tel engagement de M. Schröder, arguant du fait que la présidence allemande de l'Union européenne ne peut prendre un tel engagement sans consulter préalablement ses partenaires. Cette impression de valse-hésitation s'est renforcée quand la radio autrichienne a annoncé que l'Allemagne et l'Autriche se proposent d'accueillir respectivement 15 000 et 5 000 réfugiés. Demandant *« une répartition équitable »* des réfugiés, Ankara et Athènes se sont, elles, dites disposées à héberger 20 OOO (Turquie) et 5 000 (Grèce) réfugiés kosovars. Le Portugal s'est dit prêt à recevoir des réfugiés kosovars *« dans la limite de [ses] possibilités »*, le premier ministre évoquant l'accueil de 1 500 d'entre eux dès lundi.

« Nous ne devrions pas disperser les personnes partout, a déclaré dimanche après-midi la commissaire européenne en charge de l'aide humanitaire, Emma Bonino. *Nous ne devrions coopérer en aucune manière avec le nettoyage ethnique »*, a-t-elle précisé, en distinguant les situations en Albanie, où domine *« un énorme problème logistique »*, et en Macédoine, où les difficultés sont *« essentiellement politiques avec la présence dans ce pays d'une forte minorité serbe qui peut rendre la situation explosive »*. En écho, la France a déclaré ne pas vouloir accueillir *« massivement »* de réfugiés. Pour sa part, le secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères, Umberto Ranieri, a estimé que les réfugiés devaient rester proches de leur région afin qu'ils *« puissent rentrer chez eux dès que c'est possible »*. L'Italie vit dans la hantise de voir se reproduire une arrivée massive de réfugiés dans la péninsule.

Une réunion de coordination de l'aide humanitaire s'est tenue dimanche au siège de l'OTAN à Bruxelles. Outre l'OTAN, l'Union européenne, la Commission européenne, l'OSCE, le HCR, l'Union de l'Europe Occidentale, et le Conseil de l'Europe étaient représentés à cette rencontre. C'est la première fois de l'histoire de l'OTAN qu'une réunion associant l'Union européenne et la Commission européenne se tient au siège de l'Organisation. A Genève, Sadako Ogata, Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, a prié les pays n'appartenant pas aux Balkans d'accueillir une partie des réfugiés. Pour porter secours aux réfugiés dans l'immédiat, le HCR a décidé de travailler en étroite coopération avec l'OTAN, nous signale notre correspondant en Suisse, Jean-Claude Buhrer : *« Seules des armées comme celles des Etats-Unis, du Canada et d'Europe disposent de l'expérience et des capacités logistiques nécessaires à un programme d'assistance de cette envergure »*, a expliqué le HCR. – *(AFP, Reuters)*

L'aide humanitaire russe

Moscou a annoncé l'envoi en Yougoslavie d'une aide humanitaire russe de 1 600 tonnes de médicaments, de vêtements et de produits alimentaires, a indiqué, samedi 3 avril, le ministre des situations d'urgence russe, Serguei Choiguou. Il a précisé que le parcours des 80 camions transportant l'aide avait été discuté avec les pays voisins de la Yougoslavie, sans donner plus de détails. Le ministère des affaires étrangères russe a pour sa part précisé que la Russie avait prévenu l'ONU de cette aide, et en particulier son secrétaire général Kofi Annan.

« La Russie, comme n'importe quel pays souverain, a le droit d'aider un pays dans le malheur »*, a estimé le vice-premier ministre russe, Guennadi Koulik. Le gouvernement yougoslave a, pour sa part, appelé dimanche les Albanais du Kosovo à *« ne pas quitter »* la province et à *« élever leur voix »* contre les bombardements de l'OTAN. – *(Tass.)

M. Jospin : « L'objectif, c'est que ces hommes et ces femmes retournent chez eux »

LA QUESTION des réfugiés du Kosovo a occupé l'essentiel de l'ordre du jour de la réunion qui s'est tenue, dimanche 4 avril à Matignon, en présence de Lionel Jospin, de quatre ministres du gouvernement, Hubert Védrine (affaires étrangères), Alain Richard (défense), Charles Josselin et Bernard Kouchner (santé) et de plusieurs conseillers, notamment Charles Barbeau, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

Le premier ministre a souligné que cette réunion était destinée à rechercher des solutions *« afin d'accueillir et de protéger dans de bonnes conditions tous ces réfugiés qui doivent être assurés de pouvoir rentrer chez eux »*. *« L'objectif, c'est que ces hommes et ces femmes retournent chez eux. Nous n'acceptons pas le fait accompli des déportations perpétrées par les Serbes »*, a déclaré M. Jospin. Cet objectif, *« absolument fondamental »*, *« est au cœur de la question posée aujourd'hui, y compris de la confrontation sur le plan militaire »*, a ajouté le premier ministre.

UN « COMITÉ BALKANS »

De retour d'Albanie et de Macédoine, M. Josselin a souligné que *« l'essentiel, c'est que les réfugiés restent au plus près car leur volonté n'est pas de venir chez nous, c'est de rentrer chez eux »*. Le ministre de la coopération a annoncé que la France allait proposer la création d'un *« comité Balkans »* lors de la prochaine réunion du FMI à Washington afin d'aider les pays d'accueil *« sur le plan économique et budgétaire »*. Invité de l'émission *Public* sur TF 1, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait également affirmé que la France privilégie l'aide aux réfugiés du Kosovo dans leur région d'origine. *« Nous n'allons pas donner cette satisfaction aux autorités yougoslaves »*, a-t-il indiqué. M. Jospin a fait savoir qu'il s'était entretenu, durant le week-end, avec ses homologues européens, pour *« préparer »* son *« prochain contact avec le président Chirac »*. Comme il s'y était engagé lors de sa dernière allocution télévisée, le chef de l'Etat devrait s'exprimer publiquement dans les tout prochains jours.

Le gouvernement allemand dénonce les « déportations planifiées »

BONN
de notre correspondant

Le gouvernement allemand a poursuivi pendant le week-end pascal sa surenchère verbale à l'encontre du président serbe Slobodan Milosevic. Alors que le centre de Belgrade était bombardé, le ministre de la défense Rudolf Scharping (Parti social-démocrate, SPD) a déclaré, dimanche 4 avril, à l'hebdomadaire *Bild am Sonntag* que *« Milosevic ne doit plus avoir le sentiment qu'il peut assassiner les gens au Kosovo et rester lui-même épargné »*. Dans le courant de la semaine, M. Scharping avait déjà eu des mots très durs, parlant de *« camps de concentration »* et de *« génocide »*. Mercredi 31 mars, il avait estimé à titre personnel que *« la place de Milosevic n'est pas à la table des négociations, mais devant un tribunal pour criminels de guerre à La Haye »*.

Samedi, au cours d'une conférence de presse avec M. Scharping et le ministre (Vert) des affaires étrangères, Joschka Fischer, le chancelier Gerhard Schröder a lui aussi monté le ton : *« Milosevic a pour objectif de déstabiliser toute la région »*, a accusé M. Schröder, réaffirmant les objectifs de l'Alliance atlantique : *« Mettre fin aux combats et aux assassinats »*, obtenir un *« retrait vérifié »* des forces serbes du Kosovo où elles organisent des *« déportations planifiées »* contre la communauté albanaise et où *« des groupes paramilitaires et des milices sont engagés dans un génocide »*.

« Nous n'avons pas affaire à des réfugiés, nous avons affaire à la déportation de tout un peuple », a affirmé pour la première fois M. Fischer, répétant qu'il s'agissait d'une guerre ethnique *« du type des années 30 et 40 »* et que *« cette politique a commencé avant que ne tombe la première bombe de l'OTAN »*. *« Milosevic est celui qui porte seul et exclusivement la responsabilité des meurtres »*, a précisé M. Scharping.

Douze avions américains F-117 furtifs sont arrivés dimanche en début d'après-midi à la base aérienne de Spangdahlem (ouest de l'Allemagne), sans que cela fasse problème, tandis que des avions britanniques doivent utiliser la base de Brueggen. Début 1998, la presse avait sorti les gros titres lorsque Helmut Kohl avait indiqué que les Américains pourraient utiliser des bases en Allemagne en cas de bombardement de l'Irak.

TERRAIN DÉLICAT

M. Scharping, naguère jugé falot par ses détracteurs, fait preuve de plus en plus d'assurance : il a réclamé, dans le quotidien berlinois *Tagesspiegel*, une accélération de la réforme de la Bundeswehr. Insistant sur la nécessité de l'*« adapter »* à ses nouvelles missions, M. Scharping a estimé que la *« force de réaction »*, actuellement de 50 000 hommes, devait être augmentée, sans toutefois donner de chiffre précis. Rejetant toute idée de baisse du budget de la défense, le ministre a rappelé que son pays était, parmi les 19 Etats membres de l'OTAN, le quatorzième pour la contribution financière à la défense par habitant, *« à égalité avec la Belgique et l'Espagne, juste devant le Luxembourg et l'Islande »*.

Même si le gouvernement fait mine d'avoir une détermination sans faille, la nervosité monte à Bonn, où l'on craint un basculement de l'opinion : les Verts se réuniront en congrès exceptionnel le 13 mai. Si, ce jour-là, les délégués ordonnent aux députés Verts, par une motion, de ne plus soutenir l'intervention en Yougoslavie, *« ce serait la fin de la coalition rouge-verte »*, a concédé, dimanche, au *Welt am Sonntag*, le secrétaire général des Verts, Reinhard Bütikofer. Mais ce dernier juge plus probable que les délégués laisseront les députés libres de leur choix ou que la direction du parti saura les convaincre du bien-fondé de l'intervention de l'OTAN.

Au Parti social-démocrate (SPD), des voix, pour l'instant minoritaires, s'élèvent. Pour l'ancien chancelier Helmut Schmidt, *« tenus en laisse par les Américains, nous avons violé le droit international et la Charte des Nations unies »*, ce à quoi M. Schröder a répliqué que même un homme d'Etat important comme Helmut Schmidt pouvait se tromper une fois. Le vice-président du groupe parlementaire SPD, Michael Müller, a estimé : *« Si nous détruisons tout en Yougoslavie, nous ne pourrons plus obtenir de paix. »*

Le chancelier Schröder, qui doit être élu président du parti lundi 12 avril, lors d'un congrès censé renforcer son pouvoir, pourrait se voir contraint d'engager le débat sur ce terrain délicat. Selon un sondage de l'institut Forsa, paru dans le *Bild am Sonntag* du 4 avril, 63 % des Allemands jugent justifiées les frappes de l'OTAN, mais 61 % ne pensent pas qu'elles feront bouger Milosevic.

Selon un sondage du *Spiegel*, 45 % des Allemands craignent que la guerre ne s'élargisse, éventuellement, à une grande guerre européenne, 54 % étant d'avis contraire. Surtout, les Allemands ne veulent pas entendre parler d'une intervention au sol de leurs soldats : 61 % sont contre selon Emnid (76 % selon Dimap pour *Bild Zeitung* du 3 avril). M. Schröder a réaffirmé que cette hypothèse n'était pas envisagée, même si le sujet occupe tous les esprits. Cependant, une telle intervention nécessiterait impérativement l'approbation préalable du Bundestag, aujourd'hui loin d'être acquise.

Arnaud Leparmentier

L'afflux des réfugiés déstabilise la fragile société albanaise

Le ministre de la santé de Tirana évoque « un bombardement silencieux »

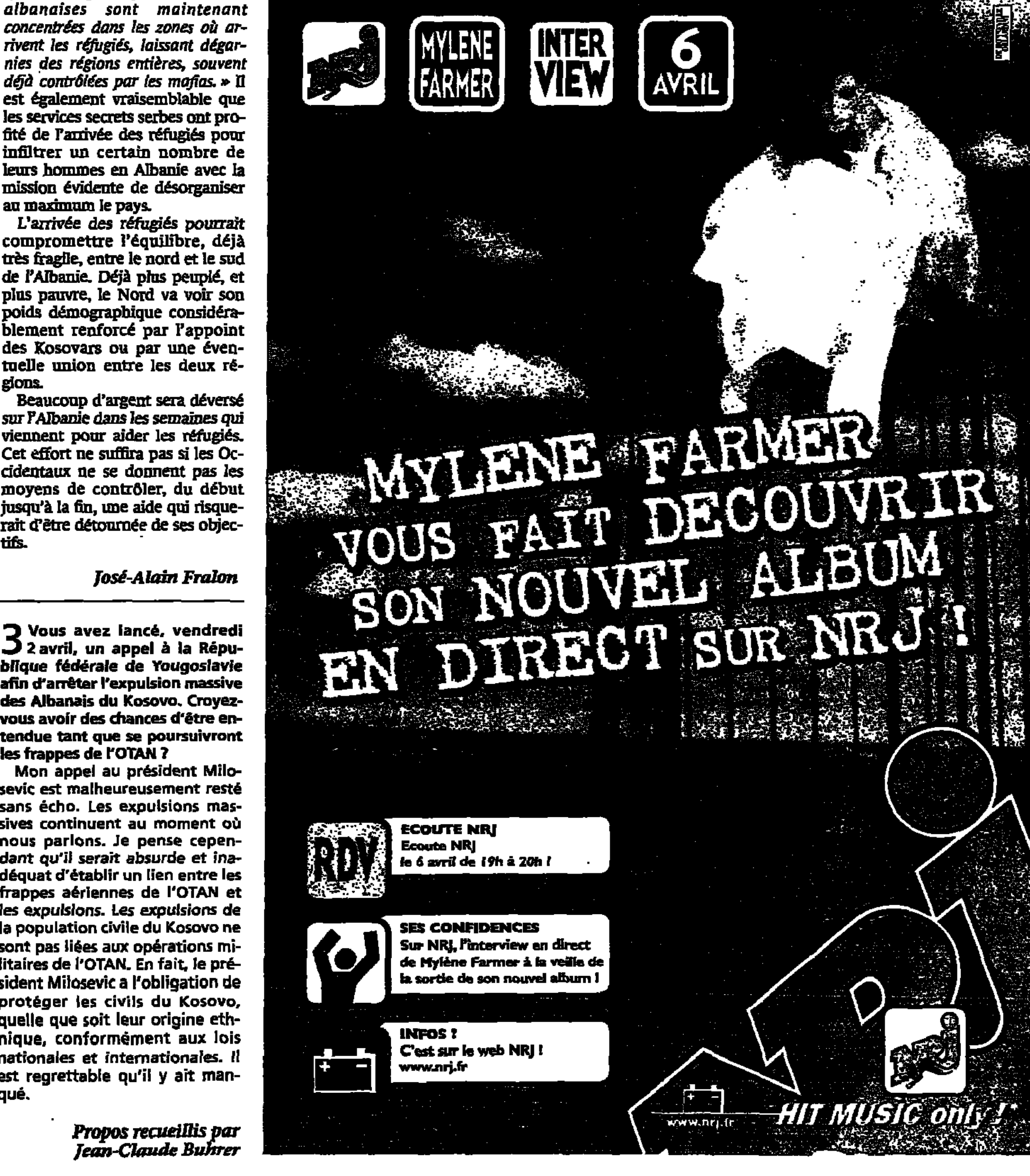
La société albanaise, déjà démunie, est fragilisée par l'afflux brutal de plus de 200 000 réfugiés du Kosovo. Si les « *frères du Nord* » demeurent l'objet de compassion, de premières lézardes apparaissent dans un pays qui doit également s'adapter aux énormes moyens qui se mettent en place pour assister les réfugiés.

TIRANA
de notre envoyé spécial

« Le flot des réfugiés, c'est un bombardement silencieux ». Léonard Solis, ministre albanais de la santé, a eu cette expression pour illustrer les inquiétudes qui se font jour sur les conséquences de l'arrivée en Albanie de dizaines de milliers de Kosovars. Certes, pour le moment, le ton est encore à la solidarité avec les *« frères du Nord »*.

REPORTAGE
L'arrivée massive de l'aide internationale pourrait exacerber d'anciennes jalousies

De même, si aucun dirigeant ne parle officiellement de la « Grande Albanie », pour respecter ce qui peut encore l'être des accords de Rambouillet, les allusions sont monnaie courante. Le président de la République, dans son dernier message à la nation, ne s'est-il pas adressé à ses *« chers compatriotes, d'Albanie, du Kosovo et d'ailleurs »* ? *« L'OTAN au Kosovo »* proclame une immense affiche sur la grand-place de Tirana, non loin de la statue de Skanderbeg, héros de l'indépendance nationale, et de l'ancien musée consacré au culte d'Enver Hodja, le père de l'Albanie socialiste.



« MAUVAIS SOUVENIRS »

Les Albanais ont répondu nombreux aux appels à l'aide aux réfugiés, diffusés en boucle à la radio et à la télévision. Certains sont montés avec leur propre voiture à la frontière pour aller chercher des Kosovars. Des municipalités ont affrété des cars. Beaucoup ont accueilli des réfugiés chez eux.

Pourtant, des signes encore ténus, mais de plus en plus nombreux, montrent que, déjà, ces retrouvailles sont souvent difficiles. Pour preuve, cette bête histoire de shampooing qui circule dans Tirana. Des réfugiés auraient quitté, méprisants, leur famille d'accueil sous prétexte qu'il n'y avait pas de shampooing dans la salle de bains. On a quelque mal à imaginer ces milliers de pauvres gens, chassés de chez eux sans même une valise, recrus de fatigue, manifestant un quelconque mépris pour ceux qui acceptent de leur offrir un toit ! Sauf à ignorer le sérieux contentieux existant entre les deux familles albanaises.

« Lorsque nous avons ouvert nos frontières, après la chute du régime communiste, des Kosovars sont venus chez nous et n'ont laissé que de mauvais souvenirs », disent de nombreux Albanais. Oubliant leurs propres turpitudes, ceux-ci accusent les Kosovars de *« donner une mauvaise image des Albanais à l'étranger, celle de bandits sans foi ni loi ! »*. Les Kosovars, dit-on aussi à Tirana, étaient beaucoup plus riches que leurs « frères » d'Albanie et ne les ont pas beaucoup aidés dans les périodes difficiles !

Autre différence, et de taille : les Albanais, surtout les jeunes qui sont nés dans un pays où toutes les religions ont été totalement éradiquées par le régime d'Enver Hodja, sont beaucoup moins religieux que les Kosovars.

« Je suis allée un jour chez des amis à Pristina. Des intellectuels, pas des paysans. J'ai été frappée par leur respect des traditions, notamment en ce qui concerne les femmes, qui restent derrière leurs maris quand ceux-ci sont à table ! Ils ne sont pas islamistes, c'est évident, mais ils n'ont pas du tout le même rapport que nous avec la religion », raconte une journaliste de Tirana. Un autre ajoute : *« Je souhaite évidemment de tout mon cœur que les Kosovars ne soient plus serbes et que Milosevic soit tué, mais je ne veux pas pour autant faire un même pays avec eux »*.

LOYERS EXORBITANTS

L'afflux de réfugiés risque fort d'exacerber ces ressentiments. Les Kosovars, de leur côté, ont déjà de quoi en vouloir aux Albanais. Pour le comprendre, il fallait voir, à Kukës, ce jeune trafiquant de devises se promener, des liasses de billets à la main, au milieu de réfugiés déboussolés, pour tenter de leur voler une part de leurs pauvres économies. Certains chauffeurs de taxi albanais demandaient 200 marks (plus de 100 euros) aux Kosovars pour les emmener de la frontière à Kukës, une course de 12 kilomètres facturée généralement moins de 5 marks (2,5 euros). On parle déjà de loyers exorbitants exigés, après trois journées d'accueil, par des logeurs albanais à « leurs » réfugiés. Et l'on peut craindre des exactions plus graves. Selon un diplomate en poste à Tirana, sept jeunes filles, arrivant du Kosovo, auraient déjà été enlevées par des proxénètes.

« Les habitants des régions les plus pauvres d'Albanie – et Dieu sait si elles sont pauvres – vont très vite jalouser ces Kosovars, qu'ils considèrent comme plus riches qu'eux et qui vont bénéficier de toute l'attention internationale alors qu'ils croupissent dans la misère », explique un observateur étranger qui craint, avant tout, que l'arrivée des réfugiés ne vienne encore renforcer l'insécurité régnant en Albanie.

ÉQUILIBRE COMPROMIS

« Ces gosses qui sont dans les camps ne vont pas rester éternellement parqués. Ils vont vouloir des armes, soit pour se battre au Kosovo, soit pour prêter main-forte aux bandits albanais », prévoit un autre observateur. *« D'autant*, ajoute-t-il, *que les forces de l'ordre albanaises sont maintenant concentrées dans les zones où arrivent les réfugiés, laissant dégarnies des régions entières, souvent déjà contrôlées par les mafias. »* Il est également vraisemblable que les services secrets serbes ont profité de l'arrivée des réfugiés pour infiltrer un certain nombre de leurs hommes en Albanie avec la mission évidente de désorganiser au maximum le pays.

L'arrivée des réfugiés pourrait compromettre l'équilibre, déjà très fragile, entre le nord et le sud de l'Albanie. Déjà plus peuplé, et plus pauvre, le Nord va voir son poids démographique considérablement renforcé par l'appoint des Kosovars ou par une éventuelle union entre les deux régions.

Beaucoup d'argent sera déversé sur l'Albanie dans les semaines qui viennent pour aider les réfugiés. Cet effort ne suffira pas si les Occidentaux ne se donnent pas les moyens de contrôler, du début jusqu'à la fin, une aide qui risquerait d'être détournée de ses objectifs.

José-Alain Fralon

TROIS QUESTIONS À...

SADAKO OGATA

1 Madame le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), depuis votre condamnation du massacre de Raçak à la mi-janvier, vous n'avez cessé de tirer la sonnette d'alarme. Maintenant que les événements se sont emballés, que pouvez-vous faire et que proposez-vous pour venir en aide aux réfugiés du Kosovo ?

Effectivement, nombre de nos pires craintes se sont matérialisées. Un tiers de la population du Kosovo a été chassée de ses foyers – près de 400 000 personnes au cours des douze derniers jours uniquement. Des centaines de milliers d'autres peuvent encore être poussés hors du Kosovo dans les jours et les semaines à venir, puisque les expulsions de la population à majorité albanaise du Kosovo se poursuivent. Les pays voisins du Kosovo sont submergés de réfugiés. Nous faisons un gros effort pour porter secours aux réfugiés, y compris en établissant un pont aérien d'approvisionnement vers Tirana et Skopje. Mais si la réponse humanitaire s'amplifie, il en va de même pour l'exode des Albanais du Kosovo...

2 Qu'attendez-vous de la communauté internationale pour soulager le fardeau des pays voisins, en attendant que les réfugiés puissent retourner chez eux ?

Nous avons appelé, dimanche 4 avril, tous les pays à offrir un sanctuaire provisoire aux réfugiés du Kosovo, afin d'aider ainsi ses voisins, qui n'en peuvent plus, jusqu'à ce qu'une certaine stabilité revienne dans la province et que les réfugiés puissent rentrer. Nous avons déjà reçu des signes positifs des Etats-Unis, de la Norvège, de la Turquie, de l'Allemagne et d'autres pays de l'Union européenne. Les voisins immédiats du Kosovo sont confrontés à un énorme défi.

3 Vous avez lancé, vendredi 2 avril, un appel à la République fédérale de Yougoslavie afin d'arrêter l'expulsion massive des Albanais du Kosovo. Croyez-vous avoir des chances d'être entendue tant que se poursuivront les frappes de l'OTAN ?

Mon appel au président Milosevic est malheureusement resté sans écho. Les expulsions massives continuent au moment où nous parlons. Je pense cependant qu'il serait absurde et inadéquat d'établir un lien entre les frappes aériennes de l'OTAN et les expulsions. Les expulsions de la population civile du Kosovo ne sont pas liées aux opérations militaires de l'OTAN. En fait, le président Milosevic a l'obligation de protéger les civils du Kosovo, quelle que soit leur origine ethnique, conformément aux lois nationales et internationales. Il est regrettable qu'il y ait manqué.

Propos recueillis par Jean-Claude Buhrer

Dans le port italien de Bari une étrange atmosphère s'est installée

La ville, qui a déjà fait face, dans le passé, à l'arrivée de plusieurs vagues de réfugiés, est à nouveau en première ligne pour l'organisation des secours et la distribution de l'aide en direction de l'Albanie

BARI
de notre envoyé spécial

Bari vit dans une atmosphère étrange. Cette frontière extrême de l'Europe, à quelques encablures de l'Albanie, a déjà connu plusieurs déferlements d'immigrés clandestins. Les annonces faites aux haut-parleurs de l'aéroport, vide, avec ses guichets de location de voitures ouverts et désœuvrés, semblent irréelles : *« Les voyageurs au départ pour l'aéroport de Tarente sont priés de se rendre aux cars. »* Les voies aériennes de l'Adriatique sont interdites aux vols civils. Pour voyager en avion, ici, il faut se déplacer vers l'intérieur.

REPORTAGE
Sur les quais, encore une fois, on croise cette Italie qui réagit unie aux catastrophes

Bari n'a pas reçu la vague de réfugiés redoutée, mais la ville, qui abrite l'un des camps rapidement installés dans les Pouilles au lendemain des premières frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie, est de nouveau en première ligne. Les colonnes de secours traversent ses rues, direction le port. C'est en effet d'ici que partent les navires de la marine italienne qui font les aller-retour avec l'Albanie, chargés de tout ce qui est nécessaire pour installer là-bas des camps d'accueil pour les réfugiés du Kosovo. *« Les garder près de leur terre pour qu'ils ne deviennent pas des réfugiés à vie »* : tel est l'objectif déclaré de l'opération humanitaire « Arc-en-ciel » lancée par l'Italie dès l'annonce des premières arrivées de Kosovars en fuite vers la frontière albanaise. Déjà, on affiche les premiers résultats, sans cacher l'orgueil des autorités politiques pour avoir montré la direction à suivre : trois camps en quelques jours ; vingt-cinq mille personnes auront bientôt un abri.

Mais, en regardant partir les bateaux chargés de nourriture, de tentes, d'équipements sanitaires, nombreux sont ceux qui s'attendaient à les voir revenir remplis de femmes, d'hommes et d'enfants. Ce ne seront finalement pas les bateaux mais des avions, a-t-on appris dimanche.

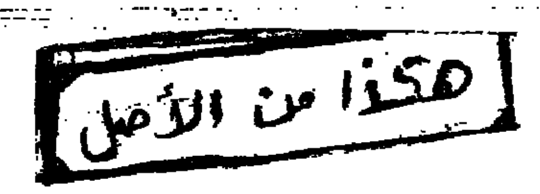
ENVIE D'AGIR

La dimension qu'est en train de prendre l'exode de tout un peuple ne semble pas décourager les volontaires que l'on rencontre ici. Encore une fois, voici cette Italie qui réagit unie aux catastrophes. Sur les quais, on rencontre la Croix-Rouge de Vérone et la Protection civile de Rome, les ambulanciers de Lecco et les pompiers de Sesto Fiorentino. Ils partent, ensemble, pour Kükes, dans le nord de l'Albanie, comme ils étaient déjà partis secourir les populations frappées par le tremblement de terre en Ombrie ou par les éboulements de terrain à Sarno.

En cette veille de Pâques, ils retrouvent, à bord du *San Giusto*, le président du conseil Massimo D'Alema. Après avoir surmonté la menace de crise provoquée par l'opposition des communistes à la guerre, il est parti pour l'Albanie afin de témoigner sa solidarité à ceux qui souffrent et aussi aux Italiens engagés dans l'opération humanitaire. Ils remercient, tout en soulignant les conditions particulières de leur mission. *« C'est la première fois depuis la guerre de Corée »*, constate le coordinateur du groupe de la Croix-Rouge lombarde, Paolo Lanzani, *« que nous participons à une opération qui comporte ce genre de risques »*. Problèmes de sécurité, mais aussi de ravitaillement : ils ont une autonomie de quatre jours à peine.

Rien n'arrête l'envie d'agir. Ce soir, au port, un autre petit groupe s'apprête à partir. Le docteur Girolamo Cangiani est président d'une petite association de volontaires de Caserte. Lui et ses amis ont fait le voyage jusqu'ici mais, apparemment, ils n'ont pas satisfait à toutes les exigences d'une certaine bureaucratie italienne. Les voici donc contraints d'acheter les billets de leur traversée, comme des passagers ordinaires, parce qu'ils n'ont pas trouvé de place à bord du navire transportant les aides humanitaires. Ils iront quand même en Albanie en prenant le ferry : *« Nous n'avons fait que suivre notre instinct et ce que l'on nous disait : "Soyez solidaires." Nous avons recueilli de l'argent, acheté des vivres et des biens de première nécessité. Nous voici ici avec notre camionnette qui devra maintenant passer même la douane »*, raconte ce médecin qui a déjà l'expérience de la Bosnie. Compromis : pour le poids des vivres qu'ils transportent, et qui dépasse la limite autorisée, ils ne récolteront pas d'amende. La Garde des finances a promis de fermer l'œil. Huit heures de navigation séparent Bari et Dürres. A minuit, le *San Giusto* prend le large, malgré la mer agitée. L'Albanie et le Kosovo n'ont jamais paru si proches.

Salvatore Aloïse



Le Monténégro vit dans la rumeur d'un coup d'Etat

Un concert de rock organisé en signe de protestation contre les bombardements de l'Alliance atlantique a rassemblé plusieurs milliers de personnes sur une place de Podgorica, la capitale de la petite république

Plusieurs milliers de personnes ont assisté dimanche 4 avril à un concert de rock en plein air sur une place du centre de la capitale monténégrine, Podgorica, pour protester contre les bombardements de la Yougoslavie par l'OTAN. Le concert a duré deux heures. Chanteurs et orateurs ont manifesté leur colère contre l'Alliance atlantique. Le président monténégrin, Milo Djukanovic, et son gouvernement libéral et pro-occidental ont pris leurs distances avec le président yougoslave Slobodan Milosevic et refusé de reconnaître la déclaration d'état de guerre faite par Belgrade. Cette décision de la part de la plus petite composante de la Fédération de Yougoslavie a indigné le principal parti de l'opposition monténégrine, le Parti socialiste populaire, lié à Slobodan Milosevic. Les autorités affichent malgré tout leur sérénité.

PODGORICA
de notre envoyé spécial

Podgorica, où la rumeur annonce chaque jour l'imminence d'un coup d'Etat de l'armée de Slobodan Milosevic, s'est abandonnée avec joie aux slogans nationalistes et aux airs de rock'n'roll, dimanche 4 avril, sur la place Ivan-Milutinovic. *L'OTAN était l'unique cible de* la fête, le gouvernement monténégrin ayant habilement transformé la manifestation pro-Milosevic prévue en un rassemblement « pacifiste ».

Certes, les participants brandissaient des portraits de Slobodan Milosevic, le président yougoslave, et d'Arkan, le chef de guerre dont les « Tigres » sèment la terreur au Kosovo. Mais ils n'ont pas insulté le gouvernement de Podgorica qui, s'il est hostile à la campagne aérienne de l'OTAN, a clairement pris position contre M. Milosevic et entretient des contacts politiques étroits avec les pays occidentaux.

Seule une pancarte dénonçant *« le traître »* attaquait Milo Djukanovic, le président monténégrin élu en 1997 contre le candidat de Belgrade. Les autres affiches évoquaient l'OTAN, *« Organisation Terroriste Américaine Nazie »*, l'avion américain abattu, *« F-117, désolé, c'était volontaire »*, et l'Histoire, *« Guernica 1937, Dresdé 1944, Belgrade 1941 et 1999... »*

Comme toujours, les nationalistes serbes tentent de se présenter comme les héros d'un combat contre le fascisme, incarné à leurs yeux par la Croatie, l'Allemagne et les Etats-Unis. Ainsi, les Américains furent tour à tour conspués aux cris de *« Assassins ! »* et de *« Oustachis ! »*, les Croates alliés d'Hitler durant la seconde guerre mondiale. Afin de compléter le portrait d'une Serbie victime de bombardements injustes, les enfants portaient une cible agrafée à leurs pullovers.

TROIS DOIGTS POINTÉS

« La Yougoslavie est attaquée par la première puissance militaire du monde, l'OTAN, qui tue nos nouveaux-nés et détruit nos églises », a martelé Milos Bulatovic, le président de l'Association des écrivains monténégrins, organisatrice officielle de la manifestation. Une fillette a ensuite chanté : *« Je t'aime, mon pays chéri/J'aime tes oiseaux, tes montagnes/Monténégro, ta nature est réjouissante. »*

Puis les rockers sont montés sur scène pour accompagner, jusqu'à la tombée de la nuit, la foule aux bras levés, trois doigts pointés vers le ciel, qui appelait autant à la paix en Yougoslavie qu'à la poursuite de la lutte serbe. A aucun moment, le Kosovo n'a été évoqué à la tribune.

Contrairement aux prévisions des nombreux habitants de Podgorica qui colportent les informations sur un coup d'Etat inévitable, la police gouvernementale paraissait sereine. Des hommes des forces spéciales, habillés et équipés comme des soldats, entouraient le square et se tenaient sur les toits des immeubles. Aucun groupuscule d'activistes n'a perturbé le concert.

« Nous ne voulons pas renverser Djukanovic. Nous voulons qu'il quitte le pouvoir car il trahit la Serbie, la Yougoslavie et son peuple, mais nous n'allons pas provoquer en ce moment un conflit interne. Nous devons concentrer nos forces contre l'OTAN et les terroristes albanais », disait un homme portant une veste militaire en signe de soutien à l'armée yougoslave engagée sur ces deux « fronts ».

S'il balaie d'un revers de la main l'hypothèse d'un coup d'Etat militaire, Dusko Jovanovic, un responsable du Parti socialiste du peuple (SNP) pro-Milosevic, estime que *« la politique à double tranchant de Djukanovic est très négative pour le Monténégro »*.

Les fidèles de Belgrade tentent de pointer l'incohérence qu'il y aurait à critiquer à la fois l'OTAN et M. Milosevic quand on est le second membre, avec la Serbie, de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). *« Les gens raisonnables doivent être derrière Slobodan Milosevic et nos frères serbes du Kosovo*, poursuit-il. *D'ailleurs, ce n'est pas parce que le président du Monténégro ne soutient pas Belgrade que les Monténégrins ne soutiennent pas Belgrade. »*

UN « HOMME RAISONNABLE »

Pour Dusko Jovanovic, pour le Parti socialiste, deux démons menacent la Yougoslavie : l'OTAN et les Albanais. Le responsable politique, qui est évidemment favorable aux déportations du Kosovo, cache à peine qu'il faudrait également expulser les Monténégrins d'origine albanaise. *« Les Monténégrins sont perturbés. Il y a des Albanais qui sont tolérés ici, qui vivent ici, alors qu'ils ont un pays où ils peuvent retourner : l'Albanie. Nous, les Serbes, n'avons pas d'autre pays que la Yougoslavie »*, dit-il.

Un retour au pouvoir des partisans de Slobodan Milosevic à Podgorica pourrait donc se traduire par une aggravation de l'épuration ethnique. Au Monténégro, Albanais et musulmans yougoslaves représentent respectivement 7 % et 13 % de la population. Le putsch ne semble toutefois pas à l'ordre du jour. L'armée est planquée hors des casernes à cause des raids aériens. Même la nomination par l'état-major de Belgrade d'un nouveau commandant de l'armée yougoslave au Monténégro, le général Milorad Obradovic, ne semble pas trop inquiéter le gouvernement, qui l'a décrit comme un *« homme raisonnable »*.

Et les partis pro-Milosevic ont accepté de participer vendredi dernier à une réunion politique lors de laquelle ont été évoqués les risques de troubles et la manière de calmer les ardeurs partisanes.

Le seul signe véritable de tension est finalement venu d'une bataille médiatique. L'armée yougoslave a demandé à Podgorica d'arrêter de diffuser CNN sur le canal de la première chaîne locale et de programmer plutôt la télévision de Belgrade. Après un refus initial, Podgorica a accepté de couper CNN sans toutefois diffuser les émissions serbes. Des menaces auraient été émises à propos du batiment de la télévision, où la sécurité a été renforcée. Des snipers sont postés sur les toits. Des policiers et deux canons veillent autour de l'immeuble.

Rémy Ourdan

Chronologie de l'opération de l'OTAN en Yougoslavie

● **24 mars** : 19 heures GMT, premières frappes de l'OTAN contre des cibles militaires serbes en Yougoslavie. La Russie gèle sa coopération avec l'OTAN.
● **25 mars** : Bill Clinton déclare ne pas avoir l'intention d'*« envoyer des troupes »*. Belgrade rompt ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France.
● **26 mars** : l'OTAN attaque *« des positions »* de l'armée serbe au Kosovo. L'OSCE retire ses 1 400 vérificateurs de Macédoine.
● **27 mars** : *« un nombre croissant d'informations laisse à penser qu'une opération de nettoyage ethnique est en cours »* au Kosovo, selon l'OTAN.
● **28 mars** : l'OTAN annonce avoir perdu son premier avion et avoir *récupéré* son pilote. *Une « catastrophe humanitaire »* a débuté avec l'exode de milliers de réfugiés du Kosovo, selon l'OTAN. Début de la *« phase 2 »* de l'opération *« Force alliée »*, prenant pour cible les forces armées yougoslaves.
● **29 mars** : l'OTAN bombarde plusieurs cibles en Serbie, au Monténégro et au Kosovo. Des avions A-10 « tueurs de chars » entrent en action.
● **30 mars** : Slobodan Milosevic se dit prêt à *« commencer à réduire »* ses forces au Kosovo une fois qu'auront cessé les raids, après une rencontre avec le premier ministre russe Evgueni Primakov ; rejet de l'OTAN. Tirs contre le quartier général des forces spéciales serbes à Belgrade.
● **31 mars** : l'OTAN décide d'étendre *« la portée et le rythme »* des bombardements. Moscou annonce l'envoi de navires en Méditerranée.
● **1er avril** : confirmation de la capture de trois soldats américains. La télévision serbe montre une rencontre entre Slobodan Milosevic et le leader kosovar Ibrahim Rugova. Quarante mille réfugiés fuyent le Kosovo.
● **2 avril** : Bill Clinton *affirme que* les Etats-Unis *« ne laisseront pas vider le Kosovo impunément »*. L'OTAN met en place une aide humanitaire aux réfugiés. L'idée d'une *« zone sécurisée »* au Kosovo est évoquée à Washington et en Europe.
● **3 avril** : huit missiles de croisière s'abattent sur deux immeubles des ministères de l'intérieur au centre de Belgrade.

Les images de la rencontre Rugova-Milosevic ont-elles été manipulées ?

LA RENCONTRE du 1er avril entre Ibrahim Rugova, le leader (modéré) des Albanais, et Slobodan Milosevic, le président serbe, a-t-elle fait l'objet d'une manipulation ? Le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, a affirmé dimanche 4 avril au cours de son point de presse quotidien que le film diffusé par la télévision yougoslave montrant le leader kosovar souriant en compagnie de M. Milosevic avait *« probablement été tourné il y a deux ans »*. Les autorités américaines sont persuadées que les images télévisées de la *« rencontre »* de jeudi ont été *« manipulées »*.

Selon Jamie Shea, la maison de M. Rugova est *« occupée en permanence par des forces spéciales serbes »* et il doit rendre compte plusieurs fois par jour à la police de ses activités. Des sources diplomatiques américaines et européennes, *« Rugova est complètement sous la coupe »* des Serbes, *« ne peut sortir librement »* de chez lui, et est *« soumis à une pression psychologique permanente »*.

MM. Rugova et Milosevic se sont déjà rencontrés à l'automne 1996, lorsqu'ils ont paraphé un accord sur l'éducation. Ils avaient alors été filmés et photographiés. Ils se sont à nouveau officiellement rencontrés, sous l'œil des *médias, le 15 mai 1998, toujours à Belgrade. Le* reportage comportait deux plans – une poignée de mains entre les deux hommes et un entretien assis – et les observateurs s'interrogent sur la différence entre le rictus crispé affiché par le leader kosovar dans le premier et son sourire dans le second. Surtout, les images diffusées par la télévision serbe la semaine passée ressemblent à celles de 1998. Face à ces soupçons de manipulation, l'Agence France-Presse (AFP), qui avait vendu à la presse et notamment à *L'Express* des photographies de la rencontre des deux hommes, le 15 mai 1998, a comparé ses archives – dont une photo parue cette semaine dans *L'Express* – avec les photographies réalisées le 1er avril 1999 par son confrère Reuters, qui travaillait en « pool » avec d'autres médias pour couvrir cet événement.

CRAVATES DIFFÉRENTES

Ibrahim Rugova et Slobodan Milosevic sont habillés, à près d'un an d'intervalle, de la même façon. Costume sombre, chemise blanche, cravate rayée pour le président et costume sombre, pull rouge, cravate et foulard à motifs pour Rugova. Mais, sur les deux photos, leur tenue n'est pourtant pas absolument identique si l'on y regarde à deux fois : les cravates des deux hommes ne sont pas les mêmes.

Sombre et rayée à trois bandes claires pour Milosevic en mai 1998, sur l'image de l'AFP, *elle n'a plus que deux bandes sur la photo de* Reuters le 1er avril. Les motifs géométriques de la cravate d'Ibrahim Rugova, ainsi que son écharpe sont également différents entre les deux prises de vue. Les photos, selon l'AFP, sont prises au même endroit à Belgrade, mais proviennent de deux rencontres différentes. Cette première conclusion porte sur la rencontre de 1998. Il faudrait aussi comparer avec les photos de celle de 1996, mais l'AFP ne les a pas dans ses archives. Il se peut aussi que les images diffusées par les Serbes aient été manipulées en employant un logiciel de retouche d'images comme Photoshop. Mais cela semble difficile. Ce type de changement est possible sur image fixe, mais difficile en télévision. Il faudrait numériser et retoucher chaque image du film, soit 25 images par seconde en vidéo, pour un résultat médiocre à l'écran.

Par ailleurs, d'autres soupçons pèsent sur l'authenticité des reportages de bombardements diffusés sur la télévision yougoslave. Le correspondant dans les Balkans du quotidien américain *Christian Science Monitor* affirmait la semaine dernière que ces images, diffusées avant l'attaque sur le ministère de l'intérieur à Belgrade, provenaient d'archives des bombardements en Croatie.

La vérité ne viendra que de M. Rugova luimême. Joschka Fischer, ministre allemand des affaires étrangères, a déclaré samedi : *« Nous voulons entendre* (M. Rugova) *parler librement. Nous ne voulons pas qu'il parle sous le contrôle des Serbes. Il est important que sa famille aussi soit invitée, car nous ne voulons pas que celle-ci reste dans les mains des Serbes. »*

Nicole Vulser

Le pape demande l'ouverture d'un « couloir humanitaire »

DANS SON MESSAGE de Pâques, le pape Jean Paul II s'est adressé directement, dimanche 4 avril, aux autorités yougoslaves pour demander l'ouverture d'un *« couloir humanitaire »*, afin d'apporter une aide aux réfugiés massés sur la frontière du Kosovo. Cet appel aux dirigeants d'un pays nommément désigné est exceptionnel dans le discours du pape, qui précède traditionnellement la bénédiction *« urbi et orbi »* (à Rome et au monde).

Depuis le début des bombardements de l'OTAN, les voix des différentes Eglises s'élèvent à travers le monde en faveur de la paix. Mais cette unanimité apparente cache en réalité de nombreuses divergences sur les moyens pour parvenir à un règlement du conflit. Si les Eglises universelles ou les fédérations d'Eglises s'en tiennent aux grands principes pacifistes, les Eglises locales – particulièrement celles dont les pays sont impliqués dans la guerre – ont adopté des positions plus tranchées.

Au Vatican, Mgr Jean-Louis Tauran, chargé des relations avec les Etats, avait résumé le 30 mars la position de l'Eglise catholique sur le conflit : nécessité d'un arrêt des opérations militaires, envoi urgent d'une aide humanitaire aux réfugiés et participation de l'ONU au processus de paix. De son côté, le Conseil œcuménique des Eglises, qui fédère 338 Eglises protestantes et orthodoxes, a pris clairement position pour *« la cessation immédiate de l'intervention militaire de l'OTAN, afin de permettre la relance du processus politique sous les auspices des Nations unies »* dans une lettre adressée au secrétaire général Kofi Annan le 29 mars. Le patriarche œcuménique de Constantinople Bartholomeos Ier, qui bénéficie d'une primauté sans pouvoir au sein de l'orthodoxie, a lancé le même jour un *« fervent appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et définitif »*. Le ton des Eglises orthodoxes locales, qui fêteront Pâques le 11 avril, est beaucoup plus incisif à l'encontre des alliés. Les évêques serbes, sous la présidence du patriarche Paul Ier, ont dénoncé le 23 mars *« le bombardement d'un peuple d'Europe, petit mais honorable »*. Tout en reconnaissant au conflit *« un caractère interethnique »*, ils ont réaffirmé que le Kosovo était le *« berceau du peuple serbe »*. Mais le patriarche serbe s'est aussi adressé directement au président Milosevic, en appelant *« les autorités civiles et militaires de Serbie et de Yougoslavie à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la paix soit rétablie »*. Quant au patriarche Alexis II, chef de l'Eglise orthodoxe russe, il s'en est pris violemment aux frappes de l'OTAN en déclarant le 25 mars : *« Ce qui a été fait constitue un péché devant Dieu et un crime aux yeux du droit international. »*

Dans le monde catholique, d'ordinaire plus uniforme, plusieurs Eglises locales ont été amenées à prendre des positions sensiblement différentes. En Allemagne, le président de la conférence épiscopale, Mgr Karl Lehmann, a défendu les raids de l'OTAN, destinés selon lui à *« empêcher une catastrophe humanitaire et à écarter une menace pour la paix dans le monde »*. En France, la commission Justice et Paix de l'épiscopat, présidée par Mgr Jacques Delaporte, vient de prendre position en faveur d'une *« interposition »* sur le territoire du Kosovo, en vue d'y établir un *« protectorat temporaire » (Le Monde* daté 4-5 avril). Plus modérée est la lettre envoyée le 31 mars par les huit cardinaux américains aux présidents Clinton et Milosevic pour les appeler à la négociation et à un règlement pacifique du conflit : *« Il n'est jamais trop tard pour se rencontrer et pour négocier. »*

Xavier Ternisien

« Les couloirs de l'espérance sont un devoir »

Devant 30 000 fidèles massés sur la place Saint-Pierre à Rome, et au cours d'une cérémonie diffusée dans cinquante pays, le pape a consacré l'essentiel de son message de Pâques au Kosovo : *« Comment parler de paix quand les populations sont contraintes à fuir, quand on fait la chasse aux hommes et que l'on incendie leurs habitations ? (…) Je pense à ceux qui sont tués, à ceux qui restent sans toit, à ceux qui sont arrachés à leurs familles, à ceux qui sont contraints de fuir au loin. Comment rester insensible devant le flot douloureux d'hommes et de femmes du Kosovo qui frappent à nos portes, implorant notre aide ? En ce jour saint, je me sens le devoir d'adresser un appel chargé de tristesse aux autorités de la République fédérale de Yougoslavie, afin qu'elles autorisent l'ouverture d'un couloir humanitaire qui permettra d'apporter une aide aux populations massées sur la frontière du Kosovo. Pour des actions de solidarité, il ne peut exister de frontières : les couloirs de l'espérance sont toujours un devoir. »*

DÉPÊCHES

DÉCÈS DE RÉFUGIÉS
■ Selon la Croix-Rouge et des officiels américains qui ont visité les zones de regroupements de réfugiés albanais à la frontière entre le Kosovo et la Macédoine, onze personnes (personnes âgées et nouveaux-nés) sont décédées ces derniers jours du fait de manque d'eau, de nourriture, de soins. – *(AP.)*

HUMANITAIRE
■ Le personnel humanitaire présent à la frontière macédonienne est empêché par les autorités locales de venir en aide aux milliers de réfugiés confinés dans la zone de transit entre le Kosovo et le poste frontière de Blace (vers lequel convergent les Albanais de Pristina) selon de nombreux témoignages retransmis par la chaîne de télévision BBC. *« Les ONG ne sont pas autorisées à distribuer de l'aide »* a déploré sur place une employée de l'organisation caritative Christian Aid. Le correspondant de la chaîne LCI sur place a précisé que le personnel humanitaire devait *« se faufiler clandestinement parmi les réfugiés pour leur porter secours »*. – *(BBC, LCI, AP.)*

DANUBE
■ La destruction de deux ponts à Novi Sad (à 70 km au nord de Belgrade, province de Voïvodine) a paralysé le trafic sur le Danube et affecté les liaisons fluviales et routières entre cette ville et Belgrade. Le pont Sloboda (Liberté) y est en ruines et la navigation est impossible sur cette voie. A 2 km en aval, un autre pont avait été détruit jeudi. Et à Backa Palanka (50 km à l'ouest de Novi Sad), un troisième pont a été endommagé lors d'un raid, samedi. – *(AFP.)*

MILOSEVIC/CIA
■ L'Agence centrale de renseignement (CIA) américaine s'est refusée à soutenir un complot visant à renverser Slobodan Milosevic au début des années 90, rapporte la dernière édition du magazine américain *Newsweek*. Un conseiller politique de Milosevic avait informé des agents de la CIA d'un complot, ourdi par des proches du chef serbe qui comptaient aussi sur le soutien de l'armée yougoslave. Toujours selon le magazine, ce conseiller avait même fait le voyage aux Etats-Unis mais l'agence a refusé. – *(AFP.)*

BOSNIE/SFOR
■ La Yougoslavie demande une réunion extraordinaire urgente du Conseil de sécurité des Nations unies *« face aux actions illégales »* des militaires de la force multinationale de stabilisation (SFOR) en Bosnie-Herzégovine. La SFOR a détruit, samedi 3 avril, le tronçon de la voie ferrée passant par le territoire de la Republika Srpska et reliant Belgrade à la ville de Bar, sur la côte Adriatique. – *(ITAR-TASS.)*
■ A Moscou, un responsable du ministère russe de la défense, le général Léonid Ivachov, a indiqué, samedi 3 avril, qu'un retrait du contingent russe de Bosnie était à l'étude en liaison avec l'escalade de l'*« agression »* contre la Yougoslavie. 1 400 Russes sont déployés dans le nord-est de la Bosnie, en territoire serbe, dans la division à commandement américain de la SFOR. – *(AFP.)*

VOLONTAIRES RUSSES
■ Un premier groupe de *« volontaire russes »* est arrivé dimanche 4 avril à Novi Sad (nord de la Serbie) pour participer à la *« défense de la Yougoslavie »*, a annoncé l'agence officielle Tanjug, sans préciser leur nombre. *« Les volontaires attendent leur affectation pour aller défendre la Yougoslavie contre les attaques éhontées des agresseurs sanguinaires de l'OTAN »*, a déclaré Vlado Micunovic, président du centre yougoslave du Fonds russo-yougoslave *« Fraternité »*. – *(AFP.)*

CHINE
■ *« L'OTAN apprendra sous peu qu'il n'est pas facile de descendre du tigre après l'avoir monté et elle risque d'accumuler erreur sur erreur avant de se résoudre à dépêcher des hommes et d'entamer une campagne terrestre »* commentait, lundi 5 avril, le quotidien de l'armée chinoise. Pékin est hostile aux frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie et la presse chinoise, contrôlée par les autorités communistes, mène une campagne anti-atlantique depuis le début des frappes de l'OTAN, le 24 mars. – *(Reuters.)*



[هكذا من الأمل]

Au Cambodge, l
rencontre

Au Cambodge, les ouvriers d'une tranchée rencontrent des âmes errantes

Sous la pioche, des ossements. Le pays a eu tant de morts depuis trente ans

Les ouvriers creusent mètre par mètre une tranchée destinée à un câble en fibre optique qui doit relier Phnom Penh à Hô Chi Minh-Ville, le long de la route nationale 1. Pour un salaire de 1 400 riels le mètre, soit un peu plus de 2 francs, les ouvriers – hommes, femmes et enfants – avancent dans des conditions très difficiles. Ils rencontrent des obus de la guerre non explosés et des ossements.

PREY VENG
de notre envoyé spécial

« En creusant son bout de tranchée, une ouvrière d'une trentaine d'années a déterré un os. Un mauvais signe ? La nuit suivante, elle a fait un cauchemar. Un grand militaire tout noir la tirait par le pied. "Viens m'épouser", lui disait-il avec insistance. Comme elle venait d'avoir un enfant, elle en a été d'autant plus troublée. Elle en a parlé aux paysans du coin, qui lui ont dit que, pendant les guerres, il y avait eu beaucoup de bombardements américains, beaucoup de batailles, beaucoup de morts enterrés à la sauvette. L'os pourrait appartenir au grand militaire », raconte Rithy Panh, cinéaste cambodgien en tournage sur un chantier dans la province orientale de Prey Veng.

REPORTAGE
Même s'il permet juste de survivre, le chantier est une aubaine

La femme est donc allée trouver dans une pagode du voisinage l'*achar*, maître des cérémonies, celui qui *« connaît les formules »*. Il lui a fait réciter des prières, l'a couverte d'eau « bénite ». Depuis, l'ouvrière va mieux, ses troubles régressent. Il ne fait, toutefois, pas bon fouiller la terre au Cambodge où tant de gens sont morts brutalement depuis trente ans, où tant de sépultures ont été bâclées, où des pyramides de crânes ou de squelettes humains demeurent encore les témoins de massacres. Encore plus que le Vietnam voisin, le Cambodge est la terre des âmes errantes qui n'ont pas trouvé la paix et menacent les vivants.

A Prey Veng, en pleine saison sèche, le soleil est écrasant, l'ombre rare et les champs desséchés à en être crevassés. Juchée sur une digue, la RN 1, qui relie Phnom Penh et Hô Chi Minh-Ville, n'est plus qu'une suite de nids de poule. Le goudron s'étiole et certaines portions de la route repassent déjà à l'état de piste. Les paysans espèrent que de bonnes pluies, l'*été* prochain, effaceront trois années de sécheresse et de disette.

La femme n'est pas seule à avoir peur sur cette tranchée qui longe la route. Deux ouvriers viennent de heurter trois roquettes de B-40. Elles n'ont pas explosé. *« A la quatrième, j'arrête »*, dit le plus jeune, un adolescent, en ajoutant que, désormais, il *« tremble à chaque coup de pioche »*. Des démineurs militaires, dont les services sont loués par l'entrepreneur du chantier, descendent de leurs hamacs disposés à l'ombre de cocotiers. Ils prennent les roquettes et les posent provisoirement de l'autre côté de la route. Les ouvriers, recrutés dans les villages de la province, n'ont pas le choix. Ils continuent de creuser.

Ce chantier est leur « aubaine ». Ils sont à la tâche, à 1 400 riels le mètre de tranchée, soit un peu plus de 2 francs, quelles que soient les difficultés rencontrées, cailloux, rochers, racines, obus, ossements. La tranchée est profonde d'un mètre et large de vingt centimètres. La terre est parfois si dure qu'il faut l'arroser. Les paysans disposent de pioches, de bêches et de barres de fer. En milieu de journée, il est pratiquement impossible de travailler, l'atmosphère est trop torride. L'entreprise qui les emploie leur envoie chaque jour un camion citerne d'eau.

Mais, en gagnant entre 5 et 10 francs entre l'aube et le crépuscule, on peut s'alimenter deux fois par jour, en milieu de matinée et en fin d'après-midi. Du riz blanc accompagné de piment et de rares légumes. De nuit, les ouvriers et leurs familles, qui les suivent, améliorent l'ordinaire en chassant des grenouilles et en pêchant de petits poissons dans les mares à lotus du voisinage. *« Sur le chantier de la province de Battambang, ils se nourrissent de rats. Il y en a des milliers »*, rapporte Rithy Panh. A Prey Veng, la nuit, ils vont camper aux abords du village le plus proche du chantier, histoire de ne pas se trouver sur le chemin de voleurs de bétail, qui bénéficient, dit-on, de complicités des autorités locales. D'économies, il n'est pas question.

MAIGRES REPAS

« Et le câble passera sur la terre des âmes errantes », sera le titre du documentaire que tourne Rithy Panh depuis plus de deux mois à travers le Cambodge. Le petit câble noir déroulé au fond de la tranchée contient des fibres optiques qui permettront plusieurs dizaines de milliers de communications simultanées. Au Cambodge, il doit aller de la frontière thaïlandaise à la vietnamienne. Les ouvriers pensent qu'il s'agit d'une ligne téléphonique comme une autre, dont l'installation leur permet deux maigres repas quotidiens pendant plusieurs semaines. Ni fruits, ni viande, ni cigarettes, ni alcool de riz et peu de vêtements. Leurs bambins traînent nus autour du chantier.

Chœuy, paysanne âgée de dix-sept ans, mais qui n'en paraît que quinze tant elle est menue, et Than, son frère cadet, creusent leurs mètres de tranchée. Ils sont trop jeunes, et les gens de leur village, à trois heures de route, les cachent, moyennant quelques petits services, quand un inspecteur se profile sur le chantier, où d'autres enfants travaillent également. Chœuy et Than n'ont pas le choix. Voilà deux ans, comme beaucoup de paysans de Prey Veng, leurs père et mère sont partis en Thaïlande, abandonnant leurs propres parents et trois enfants. Ils ont alors placé leur terre en gage.

Comme ils ne sont pas revenus, la terre est perdue. Chœuy et Than doivent se débrouiller seuls pour se nourrir, le dernier enfant restant au village avec ses grands-parents. Un oncle leur propose avec insistance de les faire passer en Thaïlande. Chœuy y apprendra l'anglais et Than sera apprenti-mécanicien, leur a-t-il fait miroiter. Mais les villageois leur disent de se méfier. Trop souvent, des enfants terminent ainsi dans des réseaux de prostitution ou de travaux forcés auxquels ils ont été vendus par un parent. Quand leurs employeurs thaïlandais n'ont plus besoin d'eux, ils dénoncent leur présence à la police avant de leur remettre la paie promise. Les services rendus sont donc gratuits car l'expulsion vers le Cambodge est immédiate.

Survivre n'est déjà pas une mince affaire au Cambodge. Mais il faut aussi, dans un environnement bouddhiste très prenant, s'y préserver contre la vengeance des âmes errantes. Il en traîne tellement à l'issue d'un quart de siècle de guerres et de massacres. *« Les victimes de mort brutale deviennent aussi des âmes errantes »*, dit Rithy Panh. Les Cambodgiens ne sont jamais sûrs. Le problème de la réincarnation domine. Que la prochaine existence soit meilleure n'est jamais qu'un espoir. Quoi qu'il en soit, demain, le mince câble noir et invisible, déroulé un mètre sous terre, fera franchir les frontières du royaume à des dizaines de milliers de voix insondables.

Jean-Claude Pomonti

La radio des Khmers rouges émet encore

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

On croirait rêver. La radio des Khmers rouges se porte bien. Elle est gérée par un vétéran, Kong Doung, quarante-deux ans, recruté par Pol Pot en 1975 à Phnom Penh, lequel lui avait alors confié *« le contrôle des dépêches officielles lues au micro »*, a-t-il récemment confié à *Cambodge-Soir*, le quotidien francophone de la capitale cambodgienne. Ces informations *« étaient la plupart du temps écrites de la main même de Pol Pot »*, a-t-il ajouté. L'antenne et les bureaux se trouvent aujourd'hui sur une colline surplombant Païlin, chef-lieu d'une zone semi-autonome frontalière de la Thaïlande et gérée par d'anciens Khmers rouges.

En 1979, quand les troupes vietnamiennes prennent Phnom Penh, Kong Doung suit ses chefs dans leur retraite. *« Nous n'avions pas le droit de nous arrêter d'émettre, même lorsque les obus tombaient à 200 mètres du camion. »* Jusqu'en 1993, la radio aurait émis de Koh Kong, sur la frontière thaïlandaise, avant de se déplacer un an à Païlin et, en raison des offensives de l'armée royale, de se replier à Anlong Veng, dans l'extrême nord, où se trouvaient alors Pol Pot et Ta Mok.

Elle est revenue à Païlin, où les Khmers rouges ont fait la paix avec Phnom Penh en 1996. Elle y émet depuis février 1997. Dix heures quotidiennes d'informations locales et nationales entrecoupées de chansons khmères. Ni slogans vengeurs ni appels à la révolte. La radio est financée par Y Chhien, maire de Païlin et homme le plus influent de la zone semi-autonome. Cet ancien général khmer rouge, âgé de moins de quarante ans, s'est enrichi : il est propriétaire de quatre maisons et d'un petit hôtel à Païlin. Kong Doung, marié et père de quatre enfants, dispose, quant à lui, d'une belle villa et s'appuie sur une douzaine de collaborateurs. Radio-Païlin, qui émet en FM, est captée également à Battambang, la grande ville de l'Ouest cambodgien.

UNE RHÉTORIQUE ULTRANATIONALISTE

L'ancienne radio des Khmers rouges était épiée et décryptée par tous ceux qui s'intéressaient au Cambodge refermé sur lui-même de 1975 à 1979. Un simple changement de ton pouvait alors être le reflet d'une crise de la direction khmère rouge. Par la suite, quand elle est devenue clandestine, les écoutes se sont multipliées. Elle donnait la position du *« Kampuchea démocratique »* de Pol Pot. Son dernier intitulé avait été la « Voix de l'armée du salut national », qui avait annoncé l'assassinat de l'*« espion »* Son Sen, un ancien ministre de la défense de Pol Pot, et la *« trahison »* de Pol Pot avant de confirmer la mort du vieux leader en avril 1998. Elle s'était tue deux semaines plus tard à Anlong Veng, quand les Khmers rouges du cru avaient fait défection, ses installations sur camions ayant été détruites par les forces royales.

Cette radio recourait à une rhétorique ultranationaliste, raciste, hystériquement anti-vietnamienne. Kong Doung n'en parle guère. *« Dans ma famille,* a-t-il résumé, *je suis le seul à être devenu khmer rouge. Je me suis trouvé au mauvais endroit au mauvais moment. Mon père et mes frères et sœurs ont été tués sous Pol Pot, tandis que j'ai contribué à propager son idéologie. J'ai revu ma mère en 1996, qui vit depuis longtemps aux Etats-Unis. »* Il garde un *« goût amer »* de cette époque et *« tente de se refaire une vie en oubliant le passé »*. C'est même devenu, ces derniers mois, le leitmotiv des Khmers rouges ralliés ou rendus : que les Cambodgiens s'entendent pour ne plus parler du passé.

J.-C. P.

Transfert à l'ONU des suspects de l'attentat de Lockerbie

TUNIS. Le transfert aux Nations unies des deux Libyens soupçonnés dans l'attentat de Lockerbie était en cours lundi 5 avril à Tripoli, ont annoncé des diplomates joints au téléphone de Tunis. Deux procureurs écossais, Jim Brisbane et Norman McFadyen, étaient arrivés la veille aux Pays-Bas, où doit se dérouler le proces des deux Libyens dans l'attentat qui a visé un avion de la Pan Am – faisant 270 morts – en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Les deux suspects, Al-Amine Khalifa Fhimah et Abdel Basset Ali El Megrahi, devraient, dès leur arrivée aux Pays-Bas, être soumis à une procédure d'extradition formelle vers la Grande-Bretagne, qui durera entre quelques jours et cinq mois, selon le ministère néerlandais de la justice. Ils devraient passer au moins leur première nuit dans un centre de détention néerlandais, pour ensuite se rendre au camp Zeist, où des cellules provisoires ont déja été aménagées pour eux. Une centaine de policiers écossais se trouvent déjà aux Pays-Bas pour assurer la garde du camp.– *(AFP, Reuters.)*

Nouveaux raids aériens en Irak

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont indiqué, dimanche 4 avril, que des avions américains et britanniques avaient bombardé quelques heures plus tôt une batterie de missiles, située dans la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak, dans laquelle trois appareils irakiens avaient pénétré. Bagdad avait auparavant annoncé que ces raids avaient fait un blessé. Vendredi, Bagdad avait rapporté que des avions américains ou britanniques avaient bombardé et détruit un centre de contrôle de la principale station de pompage utilisée par l'Irak pour exporter son pétrole via son terminal méridional, Mina al Bakr. Le flot de pétrole via ce terminal a repris pleinement après l'installation d'un mécanisme de contrôle alternatif. – *(Reuters.)*

De nouvelles violences ont fait cinquante-cinq morts aux Moluques

AMBOINE. De nouveaux affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait cinquante-cinq morts et de nombreux blessés, ces derniers jours, dans l'archipel des Moluques, en Indonésie, a rapporté, lundi 5 avril, l'agence officielle Antara. Les violences ont commencé le 31 mars à Tual, principale ville du district, avant de gagner les îles de Larat et de Kei Besar. Au moins 100 habitations, une école, une clinique et une mosquée ont été incendiées. 400 personnes et un nombre important de blessés ont été évacués de Tual par un navire de la marine indonésienne.

L'île de Tual, dont la population est d'environ 65 000 personnes, se trouve à plus de 500 kilomètres à l'est d'Amboine, la principale île des Moluques, où des affrontements entre chrétiens et musulmans ont déjà fait, depuis la fin janvier, plus de 200 morts. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

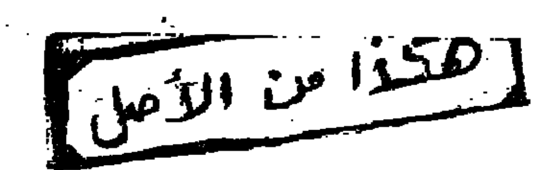
■ **IRAN/FRANCE : une délégation de six députés français,** conduite par le socialiste Jean-Michel Boucheron, est arrivée, dimanche 4 avril à Téhéran, pour une visite *« d'amitié »* de six jours à l'invitation du Parlement iranien. La délégation française sera reçue par le président du Parlement iranien, Ali Akbar Nategh-Nouri, et par le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Morteza Sarmadi. Elle rencontrera également des députés, des universitaires et des personnalités du monde économique et politique. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : des heurts entre Arabes chrétiens et musulmans** ont fait 27 blessés légers, dimanche 4 avril, jour des Pâques catholiques, à Nazareth, dans le nord d'Israël, a annoncé la police qui est intervenue pour séparer les manifestants. Les échauffourées ont commencé après la messe de minuit, les musulmans accusant un groupe de chrétiens de les avoir attaqués. – *(AFP.)*

■ **FRANCE/ALLEMAGNE : Paris et Bonn sont convenus d'autoriser** à nouveau les transports ferroviaires de combustibles nucléaires entre les centrales allemandes et l'usine de retraitement Cogema de La Hague (Manche), a-t-on confirmé vendredi 2 avril, des deux côtés du Rhin. Ces transports avaient éte suspendus en mai 1998 après la découverte de niveaux de radioactivité supérieurs aux normes en surface de certains conteneurs. – *(Reuters.)*

■ **CHILI : Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain**, a demandé l'abandon de la procédure d'extradition lancée contre Augusto Pinochet, dans un entretien paru, dimanche 4 avril, dans un journal britannique. *« Je serais très heureux si on permettait à Pinochet de rentrer au Chili »*, a expliqué M. Kissinger au *Sunday Telegraph*. *« Cet épisode a duré assez longtemps et le général a toute ma sympathie »*, a-t-il ajouté. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat de 1973 à 1976 sous la présidence de Richard Nixon puis de Gerald Ford, était en fonctions lors du coup d'Etat du général Pinochet au Chili. – *(AFP.)*

■ **PARAGUAY : un juge a lancé un mandat d'arrêt international contre l'ex-général Lino Oviedo,** qui a trouvé asile en Argentine, pour sa responsabilité dans la mort de six manifestants, la semaine dernière à Asuncion, a annoncé, samedi 3 avril, le ministère des affaires étrangères. Lino Oviedo a fui le Paraguay après la démission du président Raul Cubas, qui l'avait libéré en août 1998 après sa condamnation à dix ans de prison pour une tentative de coup d'Etat en 1996. – *(Reuters.)*



SYNDICALISME Depuis plusieurs mois, les recours de militants ou responsables syndicaux s'estimant victimes de discrimination dans leur entreprise se multiplient. *Dans plusieurs sociétés, des négociations s'engagent sur ce sujet.* ● LE GROUPE PEUGEOT, en acceptant, *en septembre 1998, d'indemniser* et de rétablir dans leurs qualifi*cations cent soixante-neuf salariés,* a créé un précédent que les organisations syndicales cherchent à exploiter. *La mise à l'écart de salariés* « protégés » peut prendre des formes diverses, entraînant souvent des recours en justice. ● LA JURISPRUDENCE sur le sujet tend à évoluer. *Jusqu'à une époque récente,* c'était au salarié concerné d'apporter la preuve que son salaire ou son avancement était freiné du fait de son engagement. Un arrêt de la Cour de cassation, le 15 décembre 1998, a toutefois modifié la donne.

Les syndicats s'attaquent aux discriminations visant leurs militants

En septembre 1998, le groupe Peugeot acceptait d'indemniser cent soixante-neuf salariés s'estimant victimes de ségrégation. Depuis l'ouverture de cette brèche, les procédures se multiplient pour tenter de contrecarrer des pratiques qui restent monnaie courante

EN ACCEPTANT, le 11 septembre 1998, d'indemniser et de rétablir dans leurs qualifications cent soixante-neuf salariés victimes de discrimination syndicale, la direction du groupe Peugeot n'a pas seulement signé un *« accord historique »* salué par la CGT ; elle a aussi regonflé le moral de centaines de militants, en leur fournissant une référence inespérée pour la défense des libertés syndicales. *« L'affaire Peugeot a été un détonateur »*, observe Pascal Moussy, du secteur « droit et libertés » de la CGT. *« Une vague de procédures se prépare aujourd'hui dans d'autres entreprises pour obtenir réparation des préjudices subis par des salariés en raison de leur activité syndicale »*, annonce-t-il.

Inspirés par la réussite de leurs collègues de Sochaux, quatre syndicalistes CGT de la RATP poursuivent, à leur tour, leur direction pour discrimination syndicale. Le 17 février, le conseil des prud'hommes de Créteil leur donne raison, en condamnant la régie parisienne à payer 250 000 francs à l'un d'entre eux. Le 12 janvier, la direction du groupe Dassault Aviation signe un accord d'entreprise sur *« le rôle, les moyens et la carrière des représentants du personnel »*, après avoir indemnisé cent soixante syndicalistes « discriminés ». Des négociations sur le sujet sont aujourd'hui en cours dans les entreprises Aerospatiale, Michelin, Citroën, Renault, Rhône-Poulenc, Shell, Alstom, Cogema, Eurocopter ou Framatome. Depuis six mois, la CGT coordonne les actions entreprises par ses militants, en les invitant à la négociation… mais aussi à la prudence. *« Ce n'est pas parce qu'un accord est signé que les choses changent immédiatement*, explique M. Moussy. *Plusieurs entreprises, qui négocient par opportunité ou à la veille d'être citées au tribunal, s'empressent de ne pas appliquer les accords sur le droit syndical. »*

A l'heure des relations sociales « modernes », « apaisées », la guérilla antisyndicale semble appartenir à un passé révolu. Et pourtant la presse des confédérations pointe chaque semaine le cas de militants harcelés ou limogés. Dans *Syndicalisme-Hebdo* daté du 11 mars, la CFDT consacrait ainsi une page entière à l'une de ses adhérentes, salariée d'une entreprise de confection, qui, sitôt désignée déléguée syndicale, a enduré brimades, menaces et tentatives de corruption.

Alors que le Mouvement des entreprises de France (Medef) ne rate aucune occasion de déplorer *« la division et la minceur des effectifs syndicaux »*, en s'attardant sur les *« déserts dans le privé »*, les inspecteurs du travail sont formels : la situation des délégués du personnel ou des représentants syndicaux ne s'améliore guère dans les entreprises. *« La discrimination syndicale reste fréquente et les faits relativement nombreux »*, observe Bernard Grassi, président de l'association Villermé, qui se bat pour la défense et la promotion du droit du travail. *« Avec une charrette moyenne de douze mille à quinze mille licenciements par an, les salariés protégés continuent à faire l'objet d'une répression massive, directe ou déguisée »*, déplore, de son côté, Pascal Rennes, juriste à la CGT, qui ajoute : *« Si 80 % des licenciements de salariés protégés sont prononcés dans le cadre de plans sociaux, les syndicalistes arrivent toujours en premier sur les listes. »*



Les autres font souvent l'objet d'attaques personnelles ou de contrôles tatillons qui se poursuivent jusqu'à l'obtention d'une autorisation de licenciement. *« Ils sont accusés de faute grave à la moindre occasion,* témoigne une inspectrice du travail. *Et, quand cela ne suffit pas, on fabrique même des preuves contre eux pour pouvoir les licencier »*, ajoute-t-elle, citant le cas d'une entreprise de métaux parisienne où le délégué syndical a fait l'objet de dix-sept demandes consécutives d'autorisation de licenciement.

ARME DE DISSUASION

Dans la plupart des cas, l'action antisyndicale se manifeste encore par le blocage des salaires et de l'évolution de carrière des représentants du personnel. *« La discrimination, ce n'est pas pour punir, c'est pour dissuader,* explique M. Rennes. *En "saquant" un délégué, on dégoûte les autres salariés de prendre part à l'activité syndicale, de signer des pétitions, de faire la grève ou de participer à des élections. »*

Dans les petites entreprises sans représentants syndicaux, l'organisation d'élections professionnelles relève souvent de la *« guérilla »* ou de la *« clandestinité »*, explique la déléguée du personnel d'une PME parisienne de cosmétiques, employant quatre-vingts salariés. *« La première fois, le patron s'est débrouillé pour qu'il n'y ait pas de candidats. Pour la seconde, il a composé lui-même la liste de ceux qui se présentaient contre nous »*, témoigne celle que son employeur appelle désormais *« le monstre »*. Après les élections, toutes les techniques sont bonnes pour décourager le mandaté ou entraver son action, en rognant, par exemple, sur ses heures de délégation, en l'éloignant de ses collègues ou en lui confiant les tâches les plus ingrates. *« Certains se sont retrouvés dans des placards d'un mètre carré à remplir des rouleaux de Scotch ou à faire des additions toute la journée »*, se souvient l'avocat Michel Henri, spécialisé en droit du travail. Dernier artifice pour neutraliser un syndicaliste : lui octroyer des droits ou des promotions, en faire un salarié privilégié. *« On les soigne, on les considère, ils participent à des cellules de veille ou de stratégie économique »*, observe M. Rennes.

Ces difficultés sont décuplées pour certaines organisations, telles que SUD, l'UNSA ou la CNT, dont les délégués sont d'autant plus fragilisés qu'ils ne bénéficient pas de la représentativité nationale accordée à cinq confédérations (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC) et qu'ils doivent en faire la preuve devant les tribunaux. Souvent, d'ailleurs, les procès en représentativité sont intentés non seulement par l'employeur, mais aussi par… les autres organisations syndicales. Résultat : dans le cas où le jugement lui est défavorable, le salarié désigné perd sa qualité de délégué syndical et la protection qui lui est théoriquement attachée. *« On se rend compte à cette occasion que beaucoup d'entreprises n'acceptent pas le fait syndical »*, souligne Jean Grosset, dirigeant de l'UNSA, qui rejoint le constat de Thierry Renard, responsable juridique de SUD : *« En France, les patrons continuent à s'opposer à ce qu'ils considèrent comme une insupportable remise en cause de leur pouvoir. »*

C'est ainsi que l'UNSA bataille depuis dix-huit mois contre le Gymnase Club. Cette filiale du groupe Vivendi (ex-Générale des eaux) a été obligée de réintégrer, après intervention de l'inspection du travail et décision de justice favorable sur la représentativité, un de ses cadres licencié sitôt après avoir été désigné représentant au comité d'entreprise. Parallèlement, elle a dû rétablir les droits d'une autre déléguée dont les primes avaient mystérieusement sauté.

Alexandre Garcia et Caroline Monnot

Des syndicats trop faibles, selon le Medef

Le Medef (ex-CNPF) n'a pas souhaité prendre position sur la question des discriminations syndicales. Un porte-parole de l'organisation patronale a cependant estimé que *« la discrimination syndicale n'est heureusement pas un phénomène de grande ampleur, en raison du taux de syndicalisation extrêmement faible dans notre pays »*. *« Il y a toujours eu des frictions entre employeurs et salariés syndiqués »*, a-t-il ajouté, avant de rappeler que le Medef souhaitait *« des interlocuteurs représentatifs forts, alors qu'aujourd'hui ils sont faibles et divisés »*. Ernest-Antoine Seillière, avait déclaré, le 16 mars, que *« le syndicalisme est une nécessité pour le fonctionnement d'une société de production efficace »*. Le président du Medef avait estimé que si les syndicats *« veulent pénétrer à nouveau dans l'entreprise de terrain, il y a grand intérêt à créer les conditions d'un dialogue »* entre délégués des salariés et entrepreneurs.

La jurisprudence tend à évoluer en faveur de l'égalité de traitement

Les condamnations pénales des cas de répression dans les petites entreprises restent toutefois rares

FRÉQUEMMENT constaté par les inspecteurs du travail, le délit de discrimination syndicale reste extrêmement difficile à établir devant les tribunaux. *« La discrimination syndicale est un processus insidieux que les employeurs dissimulent généralement derrière le bastion de l'autorité patronale,* observe l'avocat Michel Henri, spécialiste de droit du travail. *Ils justifient les différences de traitement qui pénalisent les syndicalistes par la liberté de fixer les salaires ou l'organisation du travail au cas par cas. Certains utilisent aussi l'argument imparable des compétences professionnelles, même pour des salariés qui ont vingt ans de carrière et dont personne ne s'est jamais plaint avant qu'ils ne deviennent délégués du personnel. »*

Pour obtenir réparation, le salarié discriminé doit mettre en évidence la différence de traitement et prouver ensuite que celle-ci est liée à son activité syndicale. Il lui faut alors rassembler un faisceau d'indices et de présomptions, en comparant sa situation avec les qualifications, les feuilles de paie, les déroulements de carrière ou les situations familiales de ses collègues : une enquête méticuleuse qui se révèle pratiquement impossible à mener dans les petites entreprises, où la faiblesse des effectifs et la disparité des situations empêchent d'établir des comparaisons significatives. Dans de telles circonstances, très peu de procédures aboutissent à des procès-verbaux, pratiquement aucune à des condamnations pénales. *« L'impunité est totale »*, résume Mᵉ Henri.

RENVERSEMENT DE LA CHARGE DE LA PREUVE

En 1957, l'inscription dans le traité de Rome du principe de l'égalité des salaires, pour un même travail, entre les travailleurs masculins et féminins a permis une évolution sensible de la législation européenne en matière de discrimination. La mise en œuvre de ce principe a entraîné des jurisprudences de la Cour européenne de justice et des directives communautaires sur la preuve de la discrimination.

L'égalité de traitement est peu à peu devenue la norme, au détriment de la liberté patronale de fixer individuellement les salaires. Quand un salarié fait état d'un ensemble d'éléments permettant de constater une différence de traitement, il y a immédiatement un renversement de la charge de la preuve, l'employeur devant justifier que cette situation n'est pas liée au sexe, à la religion ou à l'appartenance syndicale du salarié. *« Il n'y a pas eu en France de progrès équivalent pour les discriminations syndicales. La charge de la preuve continue de peser sur les délégués syndicaux comme un poison. Car il faut du temps pour établir la flagrance »*, observe Mᵉ Henri.

Un arrêt de la Cour de cassation du 15 décembre 1998 a cependant ouvert la voie à une nouvelle approche du régime de la preuve. La Cour a rapproché sa position avec la jurisprudence européenne, en posant pour norme l'égalité de traitement et non la liberté de faire une différence. Le procédé probatoire s'en trouve complètement retourné. *« Si, aujourd'hui, l'égalité des salaires devient la norme, le potentiel des contentieux va devenir très important »*, prévoit Mᵉ Henri.

La CGT n'a pas attendu cet arrêt pour entreprendre une mobilisation nationale sur le sujet après la *« victoire »* obtenue à Sochaux par les syndicalistes de Peugeot. Mais, pour Mᵉ Henri, l'évolution des mentalités dans les grandes entreprises privées *« ne résoudra pas le problème des petites entreprises, où la chasse au gibier syndical reste le sport favori des patrons »*.

A. Ga.

Mille et une manières de mettre un salarié « protégé » au ban de la collectivité de travail

● **L'« affaire » Peugeot.** En 1996, six militants CGT de l'usine Peugeot de Sochaux obtiennent des prud'hommes la condamnation du groupe, dirigé à l'époque par Jacques Calvet, pour ségrégation syndicale. *« La direction a pris en compte leur appartenance syndicale pour bloquer leur carrière et leur rémunération »*, admet le tribunal, en s'appuyant sur les dossiers solidement argumentés des syndicalistes. Appliquant la *« méthode »* statistique inventée par ces précurseurs, dix-huit militants du groupe industriel récidivent quelques semaines plus tard, obtenant à leur tour des indemnités provisionnelles de 30 000 à 80 000 francs. La direction de Peugeot, condamnée à deux reprises en appel, voit son pourvoi rejeté en cassation.

Soutenus par la CGT, les syndicalistes de Sochaux décident alors de frapper un grand coup en poursuivant Peugeot devant un tribunal correctionnel. La direction cède avant l'ouverture du procès, et négocie, en septembre 1998, un accord prévoyant la remise à niveau de cent soixante-neuf salariés ayant fait l'objet d'une discrimination syndicale et le versement de dommages et intérêts.

● **Transports routiers.** Jérôme est délégué syndical CFDT dans une grosse entreprise toulousaine de déménagement, spécialisée également dans le stockage de produits pharmaceutiques. En février 1996, des élections professionnelles sont organisées pour la première fois. La CFDT, obtient 86 % des voix. *« Immédiatement, je suis mis au placard. On m'interdit de rouler et on me rétrograde à un poste de manutentionnaire à quai en m'attribuant les travaux plus pénibles. Résultat : sur ma fiche de paie, je perds plus de 1 500 francs par mois, qui correspondaient aux frais de déplacement. Les salariés sont menacés de licenciement quand ils s'affichent avec moi, ou un des représentants du personnel »*, raconte-t-il.

Après les grèves de 1997, l'employeur, qui tente de le licencier, se heurte au refus virulent de l'inspection du travail. Depuis, indique-t-il, *« je suis mis à pied tous les deux mois sous les motifs les plus divers »*. Parmi les raisons invoquées : *« A traversé le dépôt avec une cigarette »*, *« N'a pas justifié toutes ses heures de délégation syndicale auprès de la direction »*.

● **Transports routiers (*bis*).** Le groupe Norbert Dentressangle a été condamné, début mars, par le tribunal d'instance de Grenoble pour délit d'entrave syndicale à l'encontre d'Augustin Serrano, délégué de SUD à Domène (Isère), près de Chambéry. Le délégué était systématiquement empêché de se rendre aux réunions de représentants du personnel. L'entreprise a fait appel.

Dans le même groupe, Nordine Raouak, délégué central CGT, est agressé, lors d'une grève, en décembre 1995, par un cadre qui lui met un couteau sous la gorge. Le cadre est condamné par la justice à deux mois de prison avec sursis. En mai 1996, lors d'un conflit, la voiture de M. Raouak essuie des coups de feu. Quelques mois plus tard, il est privé de camion, puis licencié en 1997. Depuis, M. Raouak est au chômage.

● **Euro Disney.** L'UNSA s'implante en 1998. La direction attaque le syndicat en représentativité. *« En attente du jugement, elle déduit des salaires les heures de délégation, ce qui est parfaitement illégal, quand elle ne prononce pas des mises à pied conservatoire sans rémunération »*, souligne Jean Grosset. Le tribunal déboute l'entreprise. *« Lors du conflit de juillet 1998, les voitures de nos militants étaient systématiquement fouillées. Après la grève, tous les délégués ont reçu un avertissement. »*

● **CGEA, filiale transports urbains de voyageurs du groupe Vivendi.** Ancien syndiqué à FO, conducteur de bus, Mustapha Zamoum décide de monter une section SUD, à l'été 1998. Pour *« pouvoir apporter la preuve de l'activité de sa section »* – un des critères à l'aune desquels un tribunal juge de la représentativité –, il diffuse un premier tract avant d'avoir été désigné délégué syndical. Le 27 novembre, à la suite d'un échange verbal avec une passagère, il est mis à pied *« pour motif réel et sérieux »*. Trois jours plus tard, la procédure de licenciement à son encontre est engagée. La direction, qui a saisi le tribunal d'instance pour contester la représentativité du syndicat, obtient gain de cause. M. Zamoun perd sa qualité de salarié protégé. Les plaintes de la CGT, de la CFDT et de FO, qui, elles aussi, avaient contesté en justice la représentativité, n'ont pas été jugées recevables.

● **Eurest, entreprise de restauration collective.** Bernard Livémont, délégué central d'entreprise CGT, est licencié en 1995 pour faute lourde : la direction d'Eurest le considère responsable d'une perte de 40 000 francs de marchandises pour avoir organisé une grève dans un restaurant de Saclay (Essonne). L'inspection du travail refuse le licenciement. Brouillé avec la CGT, il décide de créer un syndicat SUD en 1996, suivi par quatre-vingts salariés. La direction d'Eurest et la CGT contestent la représentativité du nouveau syndicat. La justice leur donne raison, le 24 novembre 1997. Le 4 décembre, M. Livémont reçoit sa lettre de licenciement pour absence de son poste de travail. Il se retrouve au chômage après vingt-cinq ans d'ancienneté.

● **Pizza Pino.** Le 5 novembre 1998, la cour d'appel de Paris a ordonné la réintégration de trente-sept salariés de l'entreprise Pizza Pino, licenciés après avoir demandé des élections de délégués du personnel.

● **Musée du Louvre.** En décembre 1998, le marché du gardiennage-sécurité du Musée du Louvre est remporté en sous-traitance par la société Goron, qui remplace l'entreprise Safety. Appliquant un accord de branche signé, le 18 octobre 1995, par trois syndicats patronaux et Force ouvrière, et qui permet désormais à l'entreprise « entrante » de ne reprendre que 75 % du personnel occupé sur le chantier précédemment affecté à l'entreprise « sortante », le nouvel employeur écarte dix-neuf salariés sur quatre-vingts. Tous sont des syndicalistes CGT ou CFDT, titulaires ou anciens titulaires de mandat de représentation du personnel. Les animateurs des conflits de 1998 font partie de la liste des salariés non repris.

« La mise à l'écart de ces salariés a été faite par l'entreprise Goron à la demande de la direction du Louvre », affirme Christophe Fauchart, de la CGT-commerce et services. Les syndicats ont déposé plainte au pénal pour entrave au droit syndical.

A. Ga et C. M.

La justice enquête sur les multiples zones d'ombre de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc

La prévention des incendies et l'organisation des secours sont au centre du dossier

Une cérémonie œcuménique a rassemblé, dimanche 4 avril à Chamonix (Haute-Savoie), environ trois cents personnes pour un dernier hommage aux victimes de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, dont le bilan provisoire s'élève à quarante morts. L'enquête, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte le 25 mars, s'efforce de déterminer les responsabilités qui pourraient être mises en cause dans la catastrophe.

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

L'identification des victimes de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc qui a fait au moins quarante morts, mercredi 24 mars, devait reprendre, mardi 6 avril, après la sécurisation du site. Le travail des spécialistes s'annonce difficile : dans les tôles des véhicules pris dans le brasier, il ne reste que des cendres. Parallèlement, Franck Guesdon, le juge de Bonneville chargé d'instruire l'information judiciaire ouverte, jeudi 25 mars, pour *« homicides involontaires »*, poursuit ses investigations. D'éventuelles mises en examen ne devraient pas intervenir avant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. *« Il faut d'abord recueillir le maximum d'éléments avant d'envisager la mise en cause de tel ou tel responsable »*, nous a indiqué, vendredi 2 avril, le procureur de la République de Bonneville, Bruno Charve.

Les jours qui ont suivi la catastrophe ont été marqués par de vives polémiques sur les systèmes de sécurité du tunnel, l'organisation des secours et la vétusté des installations. Polémiques dont la société des Autoroutes et tunnels du Mont-Blanc (ATMB), concessionnaire français de l'ouvrage, et le préfet de Haute-Savoie, Pierre Breuil, ont été les premières cibles. La justice devra éclaircir de nombreuses questions encore sans réponse à propos de ce qui constitue la catastrophe la plus meurtrière jamais survenue dans un tunnel.

● **Pourquoi a-t-on tardé à mesurer l'ampleur de la catastrophe ?** Pendant les cinquante-cinq heures qu'a duré l'incendie, l'ATMB a été incapable de livrer un comptage, même approximatif, des véhicules qui pouvaient se trouver dans le brasier. Les premiers pompiers de Chamonix envoyés sur les lieux pensaient se rendre sur un banal accident impliquant seulement un poids lourd et une voiture. Une fois sur place, ils ont compris qu'ils étaient prisonniers d'un *« trou à rats »*. Pourtant, grâce au péage situé à l'entrée du tunnel, l'ATMB avait le moyen d'évaluer le nombre de véhicules potentiellement impliqués. A-t-elle voulu cacher le plus longtemps possible l'ampleur de la tragédie ou a-t-elle été totalement dépassée par les événements ? L'enquête devra le déterminer.

● **Qui a donné l'alerte ?** A en croire la version livrée, vendredi 2 avril, par l'ATMB, l'alerte aurait été donnée par l'un de ses employés (*Le Monde* daté 4-5 avril). S'appuyant sur une main courante informatique, remise aux enquêteurs, les responsables de l'ATMB affirment que le régulateur chargé dans le poste de commandement (PC) français de surveiller les écrans vidéo a, le premier, mis au rouge les feux d'accès au tunnel et fait fermer le péage. Or, les responsables de la société concessionnaire italienne assurent que l'alerte a été donnée par un usager italien du tunnel.

Si cette version est la bonne, elle a de quoi inquiéter sur l'état de vigilance de l'employé italien chargé, comme son homologue français, de surveiller les six écrans vidéo qui retransmettent en boucle les images des quarante caméras installées sur les 11,6 kilomètres du tunnel. Les opacimètres qui relèvent le taux d'enfumage réagissent dès que celui-ci atteint un niveau anormal et alertent simultanément les deux PC. Pourquoi, dès lors, avoir attendu l'alerte donnée par un usager ? La version française n'est pas plus satisfaisante et l'on peut se demander s'il n'y a pas eu du retard dans la décision de fermer l'accès au tunnel. En effet, vingt-six des trente-quatre véhicules pris dans le brasier circulaient vers l'Italie, contre huit seulement dans l'autre sens.

● **Y a-t-il eu des dysfonctionnements dans l'organisation des secours ?** Le sauvetage de plusieurs usagers semble devoir plus au courage des employés du tunnel qu'à la mise en œuvre réfléchie et structurée des secours. Quand il a sauvé une dizaine de personnes, Patrick Devouassoux, patrouilleur de l'ATMB, se rendait en Italie pour convoyer des fonds. C'est de là qu'il est reparti dans le tunnel, après un appel de sa société, pour *« un camion en feu »*. Pierlucio Tinazzi, son homologue italien, a, lui aussi, sauvé plusieurs personnes avec sa moto avant de succomber dans l'un des dix-huit refuges du tunnel.

Ces refuges construits en 1991 jalonnent l'ouvrage, tous les six cents mètres. Certains sont pressurisés et permettent de s'abriter pendant deux heures maximum. Dans le cas présent, cela n'a pas changé grand-chose : la chaleur dégagée par l'incendie ne laissait aucun espoir de survie. Un seul pompier professionnel, employé par l'ATMB, est en permanence sur le site. En cas d'incident, il doit être aidé par les autres employés du tunnel qui, d'après la direction de la société, ont *« tous reçu une formation de secouriste »*. Insuffisante, semble-t-il, pour affronter un incendie de cette ampleur.

Comme le prévoit l'organisation des secours, ce sont ensuite les pompiers de Chamonix qui sont intervenus. En l'absence d'une galerie de service, ils ont eu du mal à approcher de l'incendie, au kilomètre 6, soit en plein milieu du tunnel. Etaient-ils équipés pour affronter un tel sinistre ? L'un d'entre eux, l'adjudant-chef Georges Tosello, est en tout cas mort d'un arrêt cardiaque après avoir donné son appareil respiratoire à un collègue qui en était dépourvu. Les équipes d'intervention ne possèdent pas non plus de véhicules utilisables dans des conditions extrêmes d'enfumage : dans le tunnel, l'absence d'oxygène, consumé par l'incendie, a provoqué l'arrêt instantané des voitures de secours équipées de classiques moteurs atmosphériques.

● **Qui a pris connaissance des rapports alarmants des services de secours ?** Une note rédigée par Christian Comte, chef de corps des pompiers de Chamonix et datée du 12 janvier 1998, évoquait l'absence de concertation entre l'Italie et la France, l'incompatibilité des plans de secours, l'absence d'exercice. La direction de l'ATMB dément avoir eu connaissance de ce texte, contrairement à ce qu'affirment les sapeurs-pompiers. Elle récuse toute responsabilité dans la non-organisation d'exercices, soutenant qu'une telle décision revient au préfet qui a seul les pouvoirs de police permettant d'interrompre le trafic. L'ATMB ne semble pas avoir une seule fois suggéré l'organisation d'un tel exercice.

Au printemps 1998, un second rapport, établi par le Service départemental incendie et secours (SDIS) de Haute-Savoie, pointait notamment les difficultés d'intervention en cas de sinistre et l'insuffisance des systèmes d'extraction de fumées. Le tunnel du Mont-Blanc ne compte en effet que deux systèmes de ventilation, à chacune de ses extrémités, qui distribuent de l'air frais et aspirent l'air vicié. Une installation à l'évidence inefficace lors d'un incendie de cette importance. Ce rapport a été remis au préfet. Il a servi de base à la signature, le 19 février, d'une convention entre la préfecture de Haute-Savoie, le gouvernement valdôtain et le SDIS. Pourtant concernées au premier chef, aucune des deux sociétés concessionnaires du tunnel n'a participé à l'élaboration de cette convention.

● **Le souci de rentabilité a-t-il joué un rôle ?** A l'ouverture de l'ouvrage, une réglementation imposait une distance de 100 mètres entre chaque véhicule. Rentabilité oblige, cette disposition est vite tombée en désuétude. Le bilan aurait pu être moins lourd si cette distance de sécurité de bon sens avait été maintenue.

Acacio Pereira

La colère des familles de victimes

Dimanche 4 avril, près de trois cents personnes, habitants de la vallée de Chamonix et familles de victimes, ont rendu un dernier hommage aux morts de l'incendie devant l'entrée française du tunnel. Après avoir déposé une rose devant la stèle qui commémore l'inauguration du tunnel, elles ont assisté à une courte cérémonie religieuse œcuménique. A cette occasion, certaines familles n'ont pas caché leur colère, dénonçant le silence de la société française du tunnel.

« J'ai appris que l'ATMB avait décidé de prendre en charge les frais d'obsèques, mais à aucun moment je n'ai reçu un coup de fil de ses responsables », **a indiqué Monique Lebras, dont le mari est mort dans le tunnel. La plupart des représentants des familles des victimes ont déploré avoir appris l'existence de cette cérémonie par la presse, sans que l'ATMB, dont le président Rémy Chardon était présent, se soit directement adressée à elles.**

L'ATMB en chiffres

● **Actionnaires** : la société ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc), qui exploite la partie française de la concession du tunnel du Mont-Blanc, est détenue à 54,2 % par l'Etat français. Les autres actionnaires sont notamment le département de la Haute-Savoie (15,18 %), la Caisse des dépôts et consignations (5,59 %) et la ville de Genève (3,87 %).

● **Bénéfices** : l'ATMB a réalisé en 1997 un bénéfice net de 45,5 millions de francs, en baisse de 20 % par rapport à 1996, sur un chiffre d'affaires en progression de 5,6 % à 723,2 millions de francs. Pour 1998, l'ATMB prévoit un chiffre d'affaires de l'ordre de 800 millions. Ce chiffre comprend la moitié des péages du tunnel et les revenus de l'autoroute blanche A40, dont l'ATMB gère une portion de 106 km.

● **Recettes** : en 1997, les recettes de péage au tunnel, pour les deux entrées italienne et française, se sont élevées à 626,9 millions de francs, soit une progression de 2,39 % par rapport à 1996. L'ATMB reçoit la moitié, soit 313 millions, l'autre moitié revenant à la société-sœur italienne, STMB, qui gère l'autre partie du tunnel.

● **Fréquentation** : près de 1,9 million de véhicules, dont 734 306 poids lourds, ont emprunté le tunnel en 1998. Depuis son inauguration le 16 juillet 1965, le tunnel a vu passer quelque 47 millions de véhicules. Le coût du passage pour un aller simple est de 100 francs pour un véhicule léger (126 F aller-retour) et 976 F pour un poids lourd équipé d'une remorque (1 580 F A-R).

Une sinécure qui récompense les bons et loyaux services

D'HABITUDE, son poste est considéré comme l'un des plus beaux « fromages » de la République. Le genre de fonction qui récompense les amis politiques fidèles. Un « job » très convenablement rémunéré : plus de 50 000 francs par mois, 300 000 francs annuels de frais de représentation, un très bel appartement de fonctions et une voiture avec chauffeur. Rémy Chardon, cinquante-deux ans, aurait dû vivre quelques années tranquilles à la tête de la société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB). Tous ses prédécesseurs, en tout cas, y avaient connu une sinécure.

PORTRAIT
Rémy Chardon aurait dû vivre quelques années tranquilles à la tête de l' ATMB

Ancien préfet et, surtout, ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris – il connaît le président de la République depuis qu'il s'était retrouvé secrétaire général de la Corrèze, en 1976 –, M. Chardon a hérité du poste en remerciement de ses bons et loyaux services passés. La chose peut paraître choquante ; elle n'est, en tout cas, pas nouvelle : aucun président de l'ATMB n'est arrivé là en raison de compétences particulières, mais seulement en récompense de sa fidélité politique au pouvoir alors en place. Il n'y a aucune exception.

L'ATMB est une société d'économie mixte, dont le capital est constitué à environ 85 % par des capitaux publics. L'Etat a donc la haute main sur la nomination de son président. Le premier d'entre eux fut ainsi Edmond Giscard d'Estaing, père de l'ancien président de la République. Puis arrivèrent les gaullistes : Marc Jacquet, Alexandre Sanguinetti et Edouard Balladur. Ce dernier, installé là en 1968, y resta treize ans. Maurice Herzog, grand alpiniste et maire (RPR) de Chamonix, lui succéda de 1981 à 1984, avant d'être remplacé par Michel Girand (1984-1987), un notable de la Nièvre, proche de François Mitterrand.

« ULTRA-FIDÈLE » DE M. CHIRAC

La droite étant revenue au pouvoir en 1986, M. Balladur, ministre de l'économie, resté très soucieux de l'ATMB, fit nommer un ami politique, Marc Potier. M. Potier fut écarté très vite après que la gauche eut repris la majorité, au profit d'un très fervent admirateur du président Mitterrand, longtemps conseiller technique à l'Elysée, Charles Salzmann (1989-1992). La première ministre Edith Cresson, à son tour, elle aussi, casera son ex-conseiller à la sécurité, Ivan Barbot (1992-1994), avant que François Mitterrand ne reclasse un autre de ses conseillers techniques, Michel Jau (1994-1996).

M. Chardon, nommé en février 1996, a donc l'exact profil de ses prédécesseurs. Enarque, classé parmi les « ultra-fidèles » du président de la République, selon un membre de la chiraquie, il a passé plus de vingt ans à servir l'ancien président du RPR. Conseiller technique de M. Chirac lorsque celui-ci devint premier ministre, de 1986 à 1988, chargé de l'outre-mer, il fut ensuite patron de l'inspection générale des services de la Ville de Paris. C'est lui que M. Chirac choisit pour succéder à Michel Roussin, en mars 1993, lorsque l'ancien directeur du cabinet du maire entra au gouvernement Balladur. Il a donc connu les splendeurs et les misères de la politique, tenant la mairie lorsque M. Chirac, au plus bas des sondages, tentait désespérément de rattraper son ancien « ami de trente ans », M. Balladur. Comment n'aurait-il pas été remercié une fois le maire de Paris devenu président ?

M. Chardon est resté depuis très étroitement en relations avec ses amis du RPR ou de l'Hôtel de Ville, qu'il continue de voir à Paris, où il a gardé un domicile. En même temps que l'ATMB, il préside aussi l'ERAP, société à travers laquelle l'Etat est majoritaire dans la société métallurgique Eramet, qui exploite, notamment, le nickel calédonien. Il n'est donc pas, de fait, à plein temps au siège de l'ATMB. Il est vrai que ses prédécesseurs n'y étaient pas davantage. M. Balladur – dont *Le Canard enchaîné* avait révélé que, plusieurs années après avoir quitté ses fonctions, il occupait encore gratuitement, lors de week-ends et de petites vacances, trois appartements dans l'ancien palace du Majestic de Chamonix, dont la société est propriétaire – n'avait pas, non plus, laissé le souvenir d'une présidence très active.

Raphaëlle Bacqué

La police découvre un important stock d'armes à Bayonne

Les enquêteurs l'attribuent à l'ETA

BAYONNE
de notre correspondant

La police a mis la main, dimanche 4 avril dans la soirée, sur un stock d'armes et d'explosifs à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) dans un garage donnant sur une rue tranquille du quartier Saint-Esprit. Décrit par un gendarme comme *« une découverte impressionnante »*, l'ensemble comprendrait des centaines d'armes, des munitions et des explosifs, le tout soigneusement emballé dans des caisses. Spécialement venus de Paris, les experts de la Division nationale antiterroriste (DNAT) devaient en faire l'inventaire, lundi 5 avril. Ce stock est attribué par les enquêteurs à l'organisation séparatiste basque ETA, qui aurait acheté il y a quelques mois, selon le quotidien conservateur madrilène *ABC* du dimanche 4 avril, pour 500 000 dollars d'armes au marché noir.

La saisie est la plus importante opérée au Pays basque français depuis plusieurs années. Le 14 septembre 1994, la police découvrait à Mouguerre, près de Bayonne, une cache sous une maison servant également de planque. Et, le 14 février 1993, elle avait trouvé une autre cache-atelier, cette fois-ci à Bidart. Dans les deux cas, il s'agissait d'un local soigneusement dissimulé avec un système complexe d'ouverture où pouvaient séjourner des militants clandestins. Ces opérations policières étaient survenues peu de temps après l'arrestation, le 29 mars 1992, des principaux dirigeants de l'ETA, également à Bidart. Depuis, on disait l'organisation et son infrastructure repliées en Bretagne et à Paris.

TRÊVE DÉMENTIE

C'est d'ailleurs dans la capitale qu'était interpellé, le 9 mars, en compagnie de cinq militants, Javier Arizkuren, dit « Kantauri », présenté comme le chef des commandos de l'organisation par le gouvernement espagnol (*Le Monde* du 11 mars). L'opération de Bayonne intervient quelques jours après une prise de position publique d'ETA, qui observe un cessez-le-feu depuis le 18 septembre 1998. Dans un entretien diffusé par la télévision basque ETB, le 29 mars, deux responsables masqués démentaient la rumeur en cours à Madrid selon laquelle le mouvement séparatiste armé allait rapidement annoncer une trêve définitive.

Dans leur déclaration, les deux hommes liaient tout dépôt des armes à la reconnaissance aux Basques du droit à l'autodétermination. Ils soulignaient n'avoir eu aucun contact avec les autorités madrilènes depuis septembre. L'opération de Bayonne a eu lieu le jour même de la célébration par les nationalistes basques de l'Aberri Eguna, le jour de la patrie, à Saint-Jean-Pied-de-Port et dans les autres capitales basques au sud des Pyrénées.

Michel Garicoix

Le FLNKS suspend sa participation aux élections du 9 mai

LES INDÉPENDANTISTES du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) ont décidé, samedi 3 avril à Nouméa, de suspendre leur participation aux élections des trois assemblées de province, prévues le 9 mai, *« tant que l'Etat n'aura pas garanti le rétablissement de l'accord de Nouméa dans son esprit et dans sa lettre »*. Le FLNKS s'oppose à la décision du Conseil constitutionnel du 15 mars, selon laquelle tout Français justifiant de dix ans de résidence sur le Caillou, quelle que soit sa date d'arrivée, pourrait voter lors des futures élections provinciales, et accéder par là même à la *« citoyenneté »* de Nouvelle-Calédonie prévue par l'accord de Nouméa.

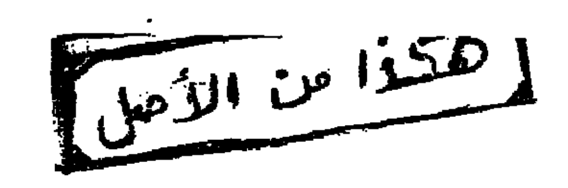
Pour les indépendantistes, qui ont toujours craint que de nouveaux arrivants ne les rendent encore plus minoritaires, ne doivent pouvoir voter lors des prochains scrutins provinciaux de 2005, 2009 et 2014 que les personnes justifiant de dix ans de résidence en Calédonie en 1998. – *(Corresp.)*

La fromagerie Lesire et Roger conteste la présence de listeria dans ses produits

FRAPPÉE deux fois en neuf jours par des mesures de retrait de la vente de certains de ses maroilles pour cause de listeria, la fromagerie Lesire et Roger de Mondrepuis (Aisne) a contesté la validité des dernières analyses, publiées samedi 3 avril par les services préfectoraux de l'Aisne, qui font état de traces de bactéries listeria monocytogènes dans un échantillon de fromage de type maroilles provenant d'un lot numéroté 018. *« Nous sommes en possession d'analyses contradictoires, faites par un laboratoire accrédité nous donnant des résultats favorables »*, a affirmé Philippe Roger, PDG de la société Lesire et Roger. M. Roger a déploré que la décision de retirer ses fromages de la vente soit *« basée sur le résultat d'une analyse faite dans un laboratoire d'Etat, sans contre-analyse officielle possible, suivant un protocole analytique très particulier dont nous ne connaissons pas la valeur scientifique »*. Depuis le début de l'année, quatre lots de fromages au lait cru ont été retirés de la vente après que la bactérie responsable de la listériose y eut été détectée : des fromages de type époisses, un camembert Lepetit et un précédent maroilles de la fromagerie Lesire et Petit. En janvier, deux cas de listériose provoqués par des époisses se sont révélés mortels.

DÉPÊCHE

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : plusieurs milliers de motards ont manifesté, samedi 3 avril,** à Paris et dans une quinzaine de villes à travers la France, contre le projet de loi Gayssot sur la sécurité routière, adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 17 mars, qu'ils jugent répressif et inadapté. La Fédération française des motards en colère dénonce notamment le principe du *« propriétaire-payeur »*, qui prévoit de sanctionner le propriétaire d'un véhicule à l'origine d'un accident même s'il n'était pas lui-même aux commandes au moment des faits.




ZIVKO JANEVSKI/REUTERS

Blace, Macédoine, le 3 avril 1999 : une dame âgée serre contre elle une couverture fournie par la Croix-Rouge.

« Je me demandais si j'allais à l'abattoir »

Besnik a vécu l'enfer de Pristina. En trente-six heures, il a tout perdu. Chassé par les Serbes, il est devenu un réfugié à la recherche des siens. Ce juriste kosovar raconte, incrédule, l'exode forcé de son peuple

UNE jeune femme est en pleurs. Elle serre fébrilement entre ses bras un enfant de quelques semaines qui lutte entre la vie et la mort. Elle est livide. Elle titube pour s'extraire de la foule compacte de plusieurs milliers de réfugiés albanais du Kosovo qui sont bloqués, certains depuis quatre jours, par un cordon de policiers macédoniens à l'entrée du pays.

« Depuis hier, seuls les vieux et les malades passent », dit un médecin volontaire albanais. Hagarde, la jeune femme franchit enfin la frontière soutenue par une infirmière de la Croix-Rouge macédonienne, seule autorisée à entrer en zone neutre. La jeune femme s'effondre sur une chaise, saisie de spasmes incontrôlables, à l'entrée de la tente où des médecins auscultent son enfant.

Non loin de là, accroupi derrière une voiture, prostré, Besnik replonge dans un cauchemar. Il réalise que ses vieux parents sont perdus quelque part au milieu de cette foule qu'il ne peut approcher. Des rumeurs entretiennent l'angoisse. *« Quatorze personnes sont mortes depuis hier »*, affirme un professeur de français. *« Les policiers serbes rançonnent les gens »*, renchérit une nouvelle arrivante. La masse de gens enfle d'heure en heure. Ils seraient dix mille à pieds ou dans la file de voitures qui s'étendrait sur vingt kilomètres. Une semaine auparavant, on n'en comptait que quelques dizaines. *« C'est une histoire de fous, les Serbes nous chassent et les Macédoniens ne veulent pas nous laisser entrer. Mon père est asthmatique, il ne résistera pas. »* Besnik se renferme dans son mutisme.

Diplômé en droit de trente-cinq ans, Besnik a partiellement échappé à cet enfer. Il est arrivé deux jours plus tôt, à une dizaine de kilomètres d'ici à vol d'oiseau, au poste-frontière de Blace, celui vers lequel convergent la plupart des Albanais de Pristina (chef-lieu du Kosovo) déportés massivement par les Serbes depuis le 30 mars. Ce jour-là, un premier train entrait en Macédoine. Les quatre wagons – trois de passagers, un de marchandises bourrés de réfugiés éreintés – avaient dû rebrousser chemin face à des dizaines de policiers antiémeutes macédoniens.

Depuis ce jour, les Serbes déportent les Kosovars à échelle industrielle. Les trains s'arrêtent dorénavant à quelques centaines de mètres à l'intérieur du Kosovo, à côté d'une sinistre cimenterie désaffectée. Chaque convoi compte une dizaine de wagons. Ils se succèdent tout au long de la journée et une bonne partie de la nuit. Kosovska-Mitrovica, Pristina, Urosevac... Autant de villes, d'où des dizaines, des centaines de milliers de Kosovars sont poussés hors de chez eux par le bulldozer serbe pour un aller au retour incertain.

TOUS les moyens sont bons. C'est dans un camion bâché que Besnik a été brinquebalé hors de sa Yougoslavie natale. *« Les ridelles sur le côté étaient mal fixées, je devais me tenir aux arceaux en métal pour ne pas tomber sur la route. A l'arrière, on était gelé par un vent glacial. Vers la cabine du chauffeur, les gens taillaient des fentes dans la bâche pour pouvoir respirer. Qu'avons nous donc fait pour être traités moins bien que des animaux ? »* Besnik est incrédule.

Les sept années passées en Grande-Bretagne, à partir de 1990, l'avaient convaincu qu'il n'était pas si différent des autres Européens de sa génération. Certes, la société parallèle que les Albanais s'échinaient à construire à l'intérieur de la Serbie depuis la suppression de leur autonomie, en 1989, n'était qu'un pis-aller. Mais il n'avait pas encore perdu tout espoir de pouvoir exercer son métier d'avocat.

Progressivement pourtant, sans même s'en rendre compte, Besnik a voûté sa grande carcasse filiforme comme pour éviter les coups de matraques que les policiers serbes faisaient pleuvoir de plus en plus souvent sur le dos des Albanais. Son regard clair s'est noyé derrière ses grandes lunettes d'intellectuel pour ne plus voir les droits les plus élémentaires foulés aux pieds. *« Milosevic n'est pas mon président mais la Yougoslavie est mon pays. Je lui ai toujours été fidèle et la plupart de mes amis étaient serbes. Même aujourd'hui, je n'arrive pas à les détester. Mais je hais leur Etat policier qui essaie de nous voler notre dignité, de faire de nous des paysans soumis en décapitant le Kosovo de son intelligentsia. »*

La silhouette de Besnik s'est pliée encore un peu plus, ces derniers jours. Son chemin de croix a commencé jeudi matin. Auparavant, lui, son frère et leurs deux parents avaient trouvé refuge chez leur tante, dans une grande maison neuve comme la leur, mais située un peu plus haut sur la colline de Taslixhe qui domine Pristina. *« De là nous pouvions voir venir les policiers. »* Dès le premier soir du bombardement de l'OTAN, le 24 mars, la police avait bouclé le quartier. Chacun redoutait le pire de la part des centaines de policiers, de militaires et de civils armés serbes qui avaient pris possession des rues.

Et puis, progressivement, les forces serbes ont commencé la sale besogne, alternance de violence et d'intimidation. *« Une voiture piégée a explosé un soir à une dizaine de mètres de chez moi. Le lendemain, sur les images d'une maison en flammes, la télévision de Belgrade expliquait comment les obus de l'OTAN tuaient des civils. En fait, mes voisins avaient quitté le Kosovo depuis plusieurs jours. Et puis, on entendait des coups de feu. On ne savait pas d'où ça venait. On disait que des dizaines d'intellectuels avaient été assassinés. Plus personne ne sortait de peur de tomber sur la police. »*

De bouche à oreille – *« Nous passions nos journées pendus au téléphone »* – les habitants de Pristina ont vite su que les Serbes n'attendaient qu'une chose : qu'ils fichent le camp. *« Ils nous auraient annoncé à la radio que nous devions partir, nous l'aurions fait tant nous étions terrorisés. »* La famille de Besnik a pris la route le mercredi. Lui a décidé d'attendre encore, accroché à l'espoir qu'un miracle pouvait intervenir qui arrêterait les Serbes de vider Pristina de ses habitants, quartier par quartier, rue par rue, maison par maison. Le rêve ne durera que le temps d'une nouvelle nuit d'angoisse à guetter le moindre bruit. Une nuit de trop.

« Au matin, avec un ami, on a décidé de partir par le haut de la colline. On voyait les policiers approcher par les rues du bas, à 150 mètres d'où on était. Ils se sont dirigés vers nous lorsqu'ils nous ont vu en train de charger la voiture. "Sortez ! laissez les clés sur le contact et rejoignez les autres", nous ont-ils hurlé. Ils m'ont arraché mon portefeuille pour prendre l'argent. Ils ont trouvé 350 deutschemarks, ça leur a suffi. »

Déjà, les voisins sortaient de leurs maisons. Par haut-parleurs, les Serbes ordonnaient de quitter les maisons, de prendre la direction de la gare. Besnik est entré dans le flot de cette rivière humaine qui dévalait de la colline dans un silence de mort. *« Les policiers nous disaient de jeter nos papiers, que nous n'en avions plus besoin puisque nous partions tous en Albanie et que nous ne reviendrions jamais ici. La rue était jonchée de cartes d'identité, de permis de conduire que nous foulions. C'était surréaliste. Et partout, des policiers qui, sans violence particulière, guidaient notre troupeau. Je me demandais si j'allais à l'abattoir. »*

Le quai et les rails de l'ancienne gare de Pristina étaient noirs de monde d'où s'échappaient des pleurs d'enfants, des cris de femmes, les gémissements de tous. *« Des gens suffoquaient. Nous avons attendu des heures, puis les premiers camions bâchés sont arrivés. Les gens se battaient pour monter dedans. J'ai dû laisser passer plusieurs départs puis j'ai joué des coudes et le camion a démarré pour rouler sans arrêt jusqu'à la frontière où on nous a dit de descendre. »*

Le jour se levait, gris, bruineux. Lentement, Besnik a remonté les 5 ou 6 kilomètres de file scrutant, en vain, l'intérieur de chaque voiture à la recherche de ses parents. *« Une fois au poste-frontière, les Serbes nous ont laissé passer, trop contents de nous voir partir. Ce sont les Macédoniens qui nous ont alors bloqués. Lorsque j'ai vu la Croix-Rouge macédonienne nous distribuer du lait et du pain, j'ai compris que nous étions là pour rester longtemps. J'ai alors décidé de tenter ma chance. »* Sous prétexte d'aller chercher de l'eau, il a faussé compagnie aux policiers pour se fondre dans la masse des milliers de réfugiés arrivés par train et regroupés dans le champ en contrebas du poste de douane, le long de la voie ferrée. Slalomant entre les tentes de fortune, les corps recroquevillés sous des couvertures, il a ensuite profité de l'inattention de deux appelés de l'armé macédonienne pour quitter ce camp improvisé et regagner la route. de l'autre côté de la frontière.

« Les policiers nous disaient de jeter nos papiers, que nous n'en avions plus besoin puisque nous partions tous en Albanie et que nous ne reviendrions jamais ici. La rue était jonchée de cartes d'identité, de permis de conduire que nous foulions. Des policiers guidaient sans violence notre troupeau.

Dans la foule des Albanais de Macédoine venus porter secours spontanément à leurs « frères » du Kosovo, il a retrouvé un vague cousin par alliance qui travaille pour le procureur de la Répulique. Direction Skopje. Ils ont franchi sans encombre les barrages de police.

Comme beaucoup d'Albanais de Pristina, cette ville de commerce ne lui est pas tout à fait inconnue. Au temps de la Yougoslavie de Tito, il a traîné ses guêtres dans la vieille ville, ce bazar turc aux maisons basses et aux rues pavées qui grimpent jusqu'à l'ancienne citadelle dominant les flots boueux du Vardar. Un taxi albanais l'a déposé au *Moulin des Balkans*, un hôtel borgne, tenu par un Macédonien taciturne, à la mesure des 250 deutschemarks dissimulés dans ses chaussures.

En trente-six heures, Besnik était devenu un réfugié.

Son bien se résume à ce qu'il a sur le dos, plus un sac en plastique regroupant quelques affaires personnelles. A la différence de dizaines de milliers de gens qui croupissent aux portes de la Macédoine, ou sous des abris de fortune à Blace, Besnik s'en est plutôt bien tiré. *« L'essentiel c'est ça ! »* : il extrait alors un passeport yougoslave du fond d'une poche intérieure de son anorak. *« Ils ne me l'ont pas déchiré. C'est la preuve que je suis yougoslave. Je pourrai rentrer chez moi ou aller à l'étranger. »*

MAIS avant, il doit retrouver sa famille dont il est sans nouvelle. Sa seule piste, en ce samedi matin, est un simple nom griffonné par sa mère sur un bout de papier au moment du départ. Celui d'une vieille femme, autre cousine éloignée, vivant à Gostivar, à 80 kilomètres de Skopje, dans cet ouest macédonien contigü au Kosovo où vivent la plupart des quelque cinq cent mille Albanais de Macédoine. Peut-être ses parents l'ont-ils contactée. La ville compte quarante mille habitants.

« Il paraît que tout le monde connaît cette femme », essaie-t-il de se rassurer. Pas le propriétaire d'un bar enfumé en tout cas, ni les vieux croisés dans la rue. *« Adressez-vous à l'association humanitaire El Hillal »*, suggère l'un. *« Allez-voir le Parti démocratique albanais »*, propose un autre devant la mine déconfite du Kosovar.

Le vieil épicier de La Mecque et Médine sait au moins où vit l'un des fils : au troisième étage d'une maison de briques, sans crépi, dans le centre de Gostivar. Du fils à l'appartement de la mère dans un immeuble de béton, il n'y a que quelques kilomètres. Il apprend alors que son frère et la famille de sa tante ont été accueillis par une famille albanaise à leur descente d'un bus « réquisitionné » par El Hillal. Il les a ramassés la veille à la frontière avant de les déposer, sans leur demander leur avis, au pied de la mosquée du village de Forina, à une quarantaine de kilomètres de Jazhincë. Une voiture de police les a escortés pour être sûr de ne perdre personne en route...

Ils sont douze Kosovars a être logés dans deux pièces de la ferme d'Ismail, un solide transporteur routier de cinquante ans. *« Quand les réfugiés ont commencé à affluer, tous les gens du village ont ouvert leur porte »*, explique Emshi Ejupi, le maire de la commune. En quelques jours, mille six cents réfugiés ont été débarqués dans ce village de six mille habitants.

La Croix-Rouge macédonienne a récompensé ce sens de l'hospitalité en livrant vinq-cinq couvertures et quinze matelas... *« On est arrivé à saturation. Il n'y a plus de place »*, se désole M. Ejupi. Même constat à Skopje, Tetovo, Gostivar... Un camp supplémentaire, le quatrième du pays, devrait ouvrir prochainement vers Forina pour accueillir les nouveaux arrivants.

Les parents de Besnik en feront partie lorsqu'ils auront passé la frontière de Jazhnicë. Leur âge ne leur a pas permis de remonter la queue à pied et d'entrer discrètement en Macédoine en contournant le poste-frontière. Pour le moment, ils attendent probablement dans leur voiture que les autorités de Skopje aient résolu leur dilemme : répondre à l'urgence humanitaire, maintenir un minimum de cohésion dans la coalition gouvernementale associant nationalistes albanais et macédoniens, et ne pas froisser une opinion publique macédonienne chatouilleuse sur la question albanaise.

Dans les rues désertes du bazar de Skopje, de retour de Jazhincë, Besnik n'a que faire de ce jeu de funambule. Les mains enfoncées dans les poches, il lutte contre l'abattement qui le gagne. Il dit qu'il va contacter une ONG américaine qui l'a brièvement employé à Pristina, quelques jours avant les frappes de l'Otan. *« Grâce à eux, j'obtiendrai plus facilement mes papiers de réfugié. »* Et après ? Partir quelque temps en Turquie, peut-être, ou ailleurs. Une chose est claire dans sa tête : tôt ou tard, il retournera vivre au Kosovo. *« Nous aurons notre Etat, mais nous aurons reculé d'un siècle. »*

Christophe Châtelot

هكذا من الأصل

Le livre en France : une valeur en baisse

ALORS que le 19e Salon du livre de Paris fermait ses portes, il y a deux semaines, l'habituel feu d'artifice de données chiffrées pouvait donner l'illusion que tout va pour le mieux dans l'univers éditorial. Affluence des visiteurs, nombre de stands record, présence inégalée des auteurs, bourdonnements littéraires, festival de débats, champagne, petits fours : le livre se porte bien, croirait-on presque... Aussi bien qu'un malade soucieux des apparences, et qui s'appliquerait dignement à donner le change.

Car les maux endémiques de l'édition ne sont un mystère pour personne. Si l'on en juge par les achats d'ouvrages par habitant et par an, un Français lit une fois et demie à deux fois moins qu'un Norvégien, qu'un Allemand ou qu'un Autrichien. Et son appétit s'amenuise au fil du temps. En quinze ans, la part des réfractaires à la lecture n'a pas fléchi – ils sont toujours un quart de la population à n'avoir pas ouvert un volume dans les douze derniers mois –, mais le bataillon des grands lecteurs, lui, s'est éclairci. Conséquence : le chiffre d'affaires de la profession s'érode doucement – environ 14 milliards de francs (2,13 milliards d'euros) –, le tirage moyen dégringole, mais... le nombre de titres publiés ne cesse d'augmenter. On chercherait en vain d'autres secteurs économiques où moins on vend et plus on produit. Une surproduction irresponsable, susceptible d'entrainer la pire des conséquences, selon un petit éditeur : *« La baisse de la valeur intrinseque du livre, comme la perte de valeur d'une monnaie en période d'inflation. »*

Bon an, mal an, l'édition française aurait sans doute pu continuer ainsi si les profondes transformations du paysage éditorial – commerce électronique, droit d'auteur, mise en cause du prix fixe, débat sur la publicité pour le livre à la télévision, etc. – n'imposaient aujourd'hui aux éditeurs, mais aussi aux pouvoirs publics, une imagination et une réactivité accrues. Or que constate-t-on depuis deux ans ? *« Aucun dossier n'a avancé, ni dans un sens ni dans un autre »*, lâche un éditeur. Une revendication aussi ancienne que celle du plafonnement des remises aux collectivités – qui ont comme effet de transférer vers les grossistes le marché important des écoles et des bibliothèques, et d'affaiblir d'autant les librairies traditionnelles – est restée lettre morte.

UNE IMPASSE ABSURDE

De même, la question du droit de prêt en bibliothèque piétine. Certes, la remise du rapport Borzeix à la ministre de la culture, Catherine Trautmann, en septembre 1998, a permis d'en clarifier les enjeux, mais la situation, depuis lors, semble s'être enlisée. Envenimée même. A trop vouloir ménager la chèvre et le chou, sans trancher sur le fond, le ministère n'a pas su éviter les conflits. Bibliothécaires et éditeurs, pourtant mus par un même idéal, en sont arrivés à s'invectiver par voie de presse. Les uns stigmatisant l'*« appât du gain »*, les autres envisageant que leurs auteurs, pour obtenir *« un droit légitime »*, en viennent à interdire leurs livres en bibliothèque ! Une impasse absurde dont l'issue paraît lointaine. La définition d'un système opérationnel de droit de prêt passe par des compléments législatifs au code de la propriété intellectuelle, lesquels pourraient figurer dans la fameuse loi sur les bibliothèques initialement promise pour 1998. Or, pour des raisons de calendrier parlementaire, l'examen de ce texte vient d'être reporté à 2000.

En ce qui concerne le prix unique, le coup de semonce de la Commission européenne, au printemps 1998, a été entendu. Mme Trautmann a engagé des discussions avec ses homologues européens, mais sans militer, du moins visiblement, pour que ce sujet soit porté sur le devant de la scène politique. L'arrivée du nouveau ministre de la culture allemand, l'ancien éditeur Michael Naumann, aurait pu être l'occasion de constituer un axe moteur, franco-allemand, autour du prix fixe – lequel aurait lui-même pu préluder à cette « loi Lang européenne » évoquée par la profession. Il n'en a rien été. Or la montee en puissance du commerce en ligne montre à quel point l'application du prix fixe est fragile. Actuellement, Proxis.com, une librairie virtuelle basée à Bruxelles, propose, sur certains ouvrages, des rabais pouvant aller jusqu'à 19 %.

MANQUE DE CLARTÉ

Qu'en est-il de la numérisation ? Les conclusions de la mission dirigée par Alain Cordier, président de Bayard Presse, sur les effets du développement d'Internet et de la numérisation en matière de livre, ne seront connues que fin avril. En attendant, et sur un autre plan, le travail effectué par la Bibliothèque nationale de France (BNF) n'est pas exempt de critiques. Choix techniques contestés, numérisation sans autorisation de textes protégés, absence de définition de standards communs à la profession... : *« Tous ces problèmes ne sont pas imputables à Catherine Trautmann*, souligne-t-on. *Mais, depuis deux ans, on aurait pu espérer que la BNF, dont elle a la tutelle, noue un vrai dialogue avec les éditeurs et les auteurs, afin d'éclairer au moins les choix qui la guident. Cela n'a pas été le cas. »*

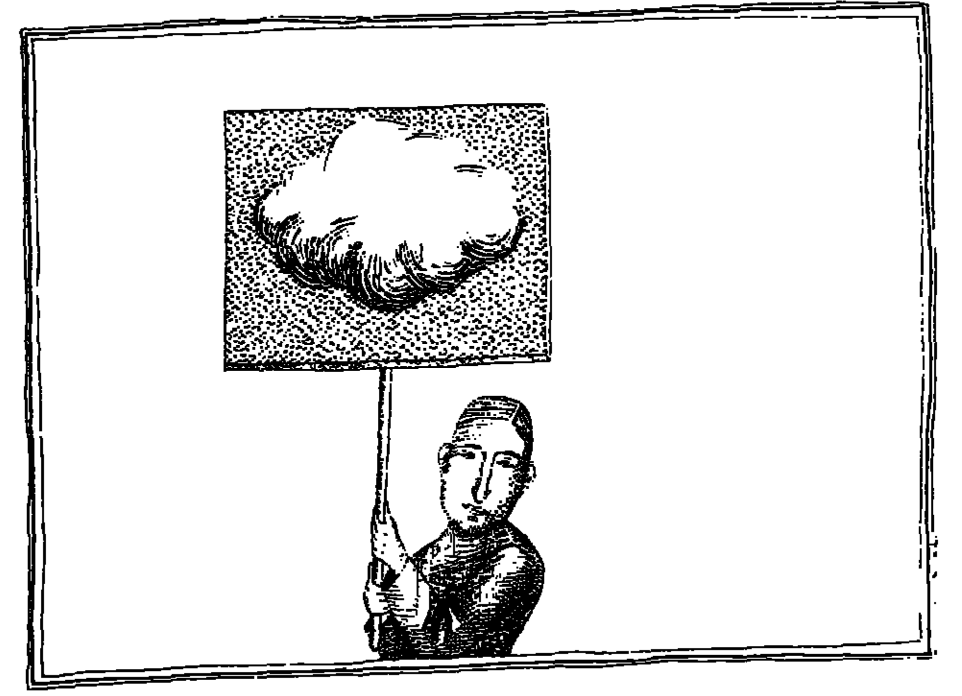
Même flou quant à l'épineuse question de la publicité pour le livre à la télévision qui vient d'être relancée par Havas. Par l'intermédiaire de Pocket, le groupe a engagé une campagne sur la chaine RTL9, laquelle émet depuis le Luxembourg et n'est pas concernée par l'interdiction française. Cette brèche dans le dispositif en appellera-t-elle d'autres ? Quelle est exactement la position du ministère de la culture face à la publicité de marques à la télévision ? Comment envisage-t-il le pouvoir prescripteur des grandes chaines publiques en matière de lecture ? Sur ce sujet-clé pour la profession, une nouvelle mission serait en passe d'être confiée à Olivier Bourgois, frère de l'éditeur. Parviendra-t-on à inscrire, dans le cahier des charges des chaines, des séquences spécifiques réservées au livre ? Et ce d'ici au mois de juin, date à laquelle la réforme de la loi sur l'audiovisuel, plusieurs fois menacée d'abandon, devrait finalement être discutée au Parlement ?

Absence de positions lisiblement affichées, carence d'imagination et de *« grand dessein »* pour le livre, telles sont les doléances récurrentes d'une profession qui salue, cependant, le *« relais essentiel »*, bien qu'insuffisant, offert par la direction du livre et de la lecture. Il ne s'agit pas de gommer ce qui a été fait – les contrats ville-lecture, la récente mission « lecture jeunesse », visant notamment à lutter contre l'illettrisme, de multiples actions ponctuelles –, mais plutôt de constater que, sur nombre de grands dossiers, la déception aidant, l'heure est au scepticisme.

Manque de budget ? De soutien en haut lieu ? D'acuité dans la perception des problèmes du livre ? Alors que, de toutes parts, au sein de cette industrie fragile, les mutations s'accélerent, alors que l'écrit reste un élément essentiel à la préservation du lien social, beaucoup cherchent en vain, au terme de ces deux ans, une véritable réalisation saillante.

Florence Noiville

Dépressif exalté *par Degé*



Les Serbes, victimes de l'histoire ?

Suite de la première page

Mais, s'il mourut invaincu, ses compatriotes se convertirent massivement après lui à l'islam, faisant à l'occasion de belles carrières au service du sultan. Mehmet Ali, fondateur de la dynastie qui allait, de 1805 à 1952, régner sur l'Egypte, était un Albanais.

Il y eut aussi des Serbes pour adopter la religion du Prophète, afin, surtout, d'éviter de payer les lourds impôts infligés aux chrétiens et aux juifs : leurs descendants constituent le gros de cette « nationalité musulmane » dont l'existence a été au cœur de la guerre de Bosnie. Mais les Serbes en veulent plus encore aux Albanais, qu'ils accusent, dans une *« lettre ouverte à l'opinion française »* datant de 1989, d'avoir provoqué, au XVIIIe siècle, un exode *« prenant des dimensions de génocide »* en vue de *« séparer les territoires serbes pour la sécurité des Ottomans »*.

Beaucoup de chrétiens étaient restés sur place en optant pour le statut de *dhimmis*, qui leur permettait, au prix de lourds impôts, de s'administrer eux-mêmes dans des enclaves, les *millet*, sous l'autorité du clergé, dont le chef suprême était le patriarche de Pec, la « Jérusalem serbe », en plein cœur du Kosovo. Ils commencèrent à se révolter au début du XIXe siècle, sous l'effet de la contagion de la Révolution française. Voulant parvenir par étapes à la constitution d'un Etat, ils cherchèrent, à partir de ces enclaves, à constituer des espaces aussi vastes, aussi homogènes que possible : aussi bien est-ce dès 1804 qu'apparait la sinistre notion de « nettoyage ethnique ».

Vient le temps de l'unité italienne. Les Serbes, autonomes en 1830, indépendants en 1878, se veulent le « Piémont » de tous les Slaves du Sud, ces « Yougoslaves » dont les divers rameaux n'ont guère en commun, et encore, que la langue. Ils y sont encouragés par Paris, à la recherche, selon l'heureuse formule d'André Glucksmann, de *« collectivités triées »* pour *« construire ici et consolider là les jeunes nations héritières des empires décomposés »*. Et c'est ainsi que, lorsqu'en 1913, à la fin de la deuxième guerre balkanique, la Turquie doit prendre son parti de l'indépendance de l'Albanie, la Serbie obtient que le Kosovo, berceau de son histoire, lui soit, bien que majoritairement peuplé d'Albanais, rattaché. Ce partage est confirmé en 1920. Mais lorsque Hitler, en 1941, dépèce la Yougoslavie, le Kosovo est réuni à l'Albanie, annexée deux ans plus tôt par Mussolini. Une partie de la population prend le maquis, une autre applaudit à la naissance de la « Grande Albanie ». Les violences et les expulsions qu'elle entraine ajoutent encore au ressentiment des Serbes.

Ce n'est pas Tito qui va le dissiper. Croate de mère slovène, il redoute l'hégémonisme serbe. S'inspirant du système soviétique, il élève le Kosovo au rang de République autonome au sein de la République fédérée de Serbie. Parallèlement, il essaye de rattacher Bulgarie et Albanie à la Fédération yougoslave. Staline y met son veto, ce qui explique qu'après l'exclusion du maréchal du Kominform, en 1948, Enver Hodja, le dictateur communiste de l'Albanie, se range derrière Moscou. De même ira-t-il s'appuyer sur Mao lorsque Khrouchtchev se rapprochera de Belgrade. Tirana demeurera longtemps la dernière capitale d'Europe à avoir une statue du génial Petit Père des peuples. Mais celle de Skanderbeg, le héros de la révolte du XVe siècle, finira par avoir le pas sur elle. Dans les Balkans, le nationalisme est plus fort que le communisme...

LA CARTE NATIONALISTE

Les Serbes avaient un puissant allié auprès de Tito en la personne de Rankovic, le chef de la police. Ce dernier est limogé, en 1966, pour complot, et la Constitution yougoslave de 1974 donne au Kosovo, comme à la République autonome de Voïvodine, à fort peuplement hongrois, des droits presque égaux à ceux des autres Républiques fédérées, notamment en ce qui concerne la présidence de l'Etat et du parti. Ce n'est pas assez pour les Kosovars, qui réclament, dans des manifestations qui tournent parfois à l'émeute, le statut de *« nation constituante »* au sein d'une *« République yougoslave du Kosovo »*, et poussent des dizaines de milliers de Serbes à l'exil. En 1986, l'Académie des sciences et des arts de Belgrade rédige un mémorandum qui circule sous le manteau, les accusant de pratiquer le trop fameux « nettoyage ethnique ».

L'année suivante, M. Milosevic, chef du Parti communiste pour la Serbie, se rend à Pristina, où il entend les doléances des Serbes, craignant d'être noyés au milieu des Albanais. Mesurant la popularité qu'il peut s'attirer à jouer la carte nationaliste, il révoque unilatéralement le statut d'autonomie de la République, en même temps que celui de la Voïvodine, et nomme des Serbes aux deux sièges qu'elles détenaient à la direction fédérale. La Yougoslavie aura d'autant moins de chances de survivre à ce coup de force que la chute du mur de Berlin va bientôt entraîner dans toute l'Europe communiste une irrésistible vague de fond démocratique. Or les élections qui vont se dérouler dans les six Républiques fédérées donneront presque partout le pouvoir à des nationalistes. L'éclatement est inévitable. La Yougoslavie n'aura existé qu'aussi longtemps qu'elle aura été soumise, qu'elle fût royale ou communiste, à la dictature.

Mis à part la Slovénie et la Croatie, qui ont tiré leur épingle du jeu, elle n'est plus, comme en 1918, comme en 1945, qu'un champ de ruines, où prospèrent mafias et trafiquants d'armes. Ses peuples finiront-ils par comprendre qu'il n'est pas de salut pour eux hors de l'acceptation mutuelle ? Il faudrait d'abord que chacun, s'arrachant au manichéisme ambiant, prête un peu l'oreille aux griefs de l'autre. On peut craindre que ce ne soit pas demain la veille...

André Fontaine

RECTIFICATIF

Kosovo

Dans l'article qui rapporte le témoignage de la femme de Bairam Kelmendi, l'avocat kosovar assassiné avec ses deux fils par la police serbe (*Le Monde* du 30 mars), une erreur de traduction nous a fait écrire que les grenades étaient *« dégoupillées »*. Elles étaient en fait tenues en main, encore goupillées, par les policiers.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Une loi contournée

VOTÉES à contrecœur par les parlementaires à l'automne 1994, les dispositions destinées à renforcer le contrôle du patrimoine des élus et des dirigeants d'entreprises publiques sont respectées de bien mauvaise grâce. Tel est l'enseignement que l'on peut tirer de la publication, au *Journal officiel*, du huitième rapport de la commission pour la transparence financière de la vie politique.

L'extension du champ de compétences de cette commission faisait partie des recommandations du groupe de travail sur « la politique et l'argent » créé en octobre 1994 par Philippe Séguin, alors président de l'Assemblée nationale. En pleine tempête sur les affaires politico-financières, qui allaient conduire à l'incarcération d'Alain Carignon et à la démission de deux autres ministres du gouvernement Edouard Balladur, Gérard Longuet et Michel Roussin, le rapport de ce groupe de travail avait servi de base à l'élaboration d'une nouvelle législation en matière de financement de la vie politique.

Aux personnalités déjà soumises à une déclaration de patrimoine par la loi de 1988 – président de la République, membres du gouvernement, parlementaires, présidents d'exécutifs locaux –, les lois de 1995 ont ajouté une longue liste d'élus – notamment les députés européens et les conseillers généraux et régionaux titulaires d'une délégation de signatures – ainsi que les dirigeants des entreprises nationales, des établissements publics industriels et commerciaux et, sous certains critères, des organismes publics d'HLM ou des sociétés d'économie mixte.

Or le rapport de la commission sur la transparence de la vie financière montre que, si la plupart des élus se soumettent à l'obligation de déclaration de leur patrimoine – au prix toutefois de nombreux rappels tant sur le respect des délais que sur la précision des données transmises –, il n'en va pas de même pour les dirigeants des entreprises nationales ou des organismes publics.

Est-ce un hasard ? La commission note que le non-respect de la législation concerne en particulier les dirigeants de sociétés d'économie mixte locales (SEM), d'OPAC et d'offices HLM. Or, selon une enquête sur les revenus des hommes politiques, publiée dans son numéro de mars, le magazine *Capital* souligne l'accroissement considérable du nombre de SEM ces dernières années, et la part non négligeable de revenus que les élus locaux tirent des présidences de ces sociétés, justement peu ou mal contrôlées par la commission.

***« Il ne peut y avoir de République vivante lorsque tous les actes des autorités publiques ayant une implication financière donnent lieu à une suspicion généralisée »*, soulignait en 1994 le groupe de travail présidé par M. Séguin. Une fois le principe reconnu, encore faudrait-il se donner les moyens de le faire respecter. Et, en l'espèce, d'éviter que les nouvelles règles de moralisation de la vie publique soient sournoisement contournées et rendues rapidement obsolètes par l'attitude de certains élus.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*), Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*), Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*), Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 965 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Un menu conte signé André Billy

ILS ONT été jeunes ; ils ont eu du talent, ils en ont encore. Ayant vécu, ils ont ajouté à la maîtrise du métier l'expérience de la vie. Mais ils n'intéressent plus les jeunes, qui ont décidé de ne plus jamais parler d'eux dans leurs revues, dans leurs articles. Il n'y a aucune raison de partager cet ostracisme et ce népotisme à l'envers ; et le public a le droit d'être renseigné sur ce que font nos chevronnés, qui gardent toujours son oreille quand ce qu'ils font reste valable.

Voici M. André Billy, par exemple, qui entre deux volumes de souvenirs et le grand essai sur Sainte-Beuve qu'il prépare publie un recueil de nouvelles : *Banlieue sentimentale*. C'est jouer la difficulté, vu le discrédit rencontré par ce genre chez les éditeurs et, disent-ils, dans le public. Discrédit absurde. La nouvelle est le genre français par excellence.

Les six nouvelles de *Banlieue sentimentale*, d'inégale valeur, portent sur des sujets très divers. *Ombres de Bréda-Street* est un petit chef-d'œuvre d'invention et d'émotion. Bréda-Street est le nom qu'on donnait autrefois, au temps des lorettes, au quartier Bréda. La broderie est charmante, l'anecdote pleine de tiroirs, de rebondissements : l'imagination fertile a joué autour d'un décor subsistant à peu près intact. Et ce sont les mœurs d'une époque ancienne évoquée, de vieilles amours rappelées, des personnages qui se remettent à vivre un instant, pathétiquement, sous nos yeux. La réussite de ce menu conte est parfaite. Je n'ai pas besoin de parler du style de Billy, solide, sans traînaillerie et vivant.

Emile Henriot
(6 avril 1949.)

La barbarie n'a pas de domicile fixe

par Didier Motchane

AU Kosovo, plus qu'ailleurs, Madeleine Albright et Slobodan Milosevic savent ce qu'ils font (et qu'ils ne pourraient pas faire l'une sans l'autre) ; Jacques Chirac et Lionel Jospin préfèrent ne pas le savoir. Les premiers se sont fixé des objectifs qu'ils taisent ; les seconds se laissent guider par des adjectifs qu'ils clament ; les uns se sont formé une idée de la suite, les autres ferment les yeux sur le passé et se contentent de suivre.

L'Amérique entend se servir du conflit du Kosovo pour séparer durablement par un fleuve de ressentiments, et de sang s'il le faut, les Russes des autres Européens ; pour se dédouaner, aux yeux des pays musulmans – de la Turquie aux monarchies pétrolières du Golfe –, de ses liens indéfectibles avec l'Etat d'Israël ; pour imposer, enfin, aux Européens la pérennité de cet instrument d'hégémonie *politique et militaire* qu'est l'OTAN et aux Français en particulier la réintégration de fait de leur pays dans son dispositif militaire.

Milosevic, qui a échoué jusqu'à *présent dans toutes les guerres* qu'il a entreprises, sait que celle du Kosovo peut lui permettre de conserver ce qui reste pour lui l'essentiel : son pouvoir, et peut-être même la partie « la plus utile » du Kosovo. *L'issue de la* guerre ne viendra pas du ciel ; l'engagement terrestre des forces américaines de l'OTAN est plus qu'improbable ; celui de ses forces européennes problématiques.

Les bombardements ressoudent son peuple autour de Milosevic plus qu'il n'avait jamais pu l'espérer. Ils lui donnent en même temps l'occasion de mettre en œuvre une déportation massive des Albanais du Kosovo qui peut ouvrir la voie, de bombes lasses, à la partition du pays.

Les raisons de Madeleine Albright ne sont pas celles de la France. Elles leur sont même toutes contraires. Ce n'est pourtant pas la première fois que, dans les crises et les guerres de l'ex-Yougoslavie, les gouvernements de la France emboîtent le pas à leurs partenaires contre leur meilleur sentiment. François Mitterrand avait cédé – il ne cessait, après coup, de le regretter ouvertement – aux pressions de l'Allemagne pour faire reconnaître par l'Union européenne les Etats successeurs de l'ancienne Yougoslavie dans leurs frontières antérieures (Slovénie, Croatie et Bosnie), sans avoir obtenu d'eux le moindre accord sur le respect de ces frontières et sur celui des droits de leurs minorités.

Pas plus que l'embargo qu'on lui impose depuis des années, le bombardement de la Serbie ne l'obligera à se débarrasser de Milosevic

De Juppé à Jospin, nos premiers ministres successifs ont acquiescé à l'engagement de l'OTAN en Bosnie comme force d'interposition, puis au Kosovo comme force de frappe. Ainsi, la France, qui conteste à juste titre, par ailleurs, la légitimité des frappes aériennes de l'Amérique sur l'Irak décidées sans l'aval des Nations unies, accepte désormais de s'y associer au Kosovo par OTAN interposé.

On sait les trois raisons que l'on nous en donne : forcer Milosevic à résipiscence ; affaiblir suffisamment ses forces militaires et policières pour desserrer l'étau de la répression, et diminuer les exactions dont les Kosovars sont victimes ; manifester, enfin, l'unité de l'Europe dans cette fraternité d'armes et ouvrir la voie d'une future organisation de la défense européenne.

La capitulation de Milosevic est hors d'atteinte ; justifier le bombardement de la Serbie par le souci d'arrêter ou de diminuer l'atrocité du traitement subi par la population albanaise du Kosovo est trop absurde pour ne pas en être indécent puisque ce bombardement ne fait que précipiter, en particulier grâce au départ des observateurs de l'OSCE (Organisation de sécurité et de coopération en Europe), l'opération dite d'« *épuration ethnique* » actuellement mise en œuvre. Qu'elle ait été préméditée, depuis quelque temps au moins, est probable ; mais lui laisser, dans les faits, le champ libre, n'est-ce pas une manière de lui prêter la main ?

Que penser, enfin, de cette manière de faire l'Europe dans la *démonstration d'une* imbrication aussi complète des forces d'intervention de l'Union européenne dans le dispositif et sous le commandement de l'Amérique que l'OTAN constitue plus que *jamais* ?

Les sondages n'ont cessé d'associer en France la popularité du président de la République à celle du premier ministre. Faute d'en trouver d'autres, ce fait constitue-t-il une raison suffisante pour que le second persiste, dans cette crise, ou justement parce que c'en est une, à ne pas se dissocier du premier ?

Les responsabilités de Milosevic sont aussi indiscutables que l'horreur que peut inspirer les moyens qu'il emploie. Mais l'usage de cette industrie de la compassion qui prétend justifier par le refus de la barbarie un redoublement des catastrophes humaines (on les appelle dans ce cas, par une sorte de clin d'œil juridique qui n'est pas toujours de bon aloi, « humanitaires ») est difficile à supporter, quelle que soit la sincérité de beaucoup de ses dupes. Comme le remarquait très justement, il y a peu de temps, dans votre page « Débats », Jean-Christophe Rufin, *« l'évidence est là : la gâchette de l'OTAN, aujourd'hui, est humanitaire. Il faut du sang, un massacre, quelque chose qui provoque le haut-le-cœur des opinions publiques et leur fasse accepter une riposte violente »* (*Le Monde* du 20 mars).

Reconnaître que, pas plus que l'embargo qu'on lui impose depuis des années, le bombardement de la Serbie ne l'obligera à se débarrasser de Milosevic n'aurait évidemment pas dû conduire à renoncer à l'usage de la force ; sous la condition qu'elle reste assujettie au droit, c'est-à-dire aux Nations unies, c'est-à-dire au Conseil de sécurité dont la Russie est un membre permanent. A condition, aussi, que l'usage de cette force ne soit pas laissé à la discrétion d'une puissance qui a oublié depuis la fin de la guerre froide que, en politique comme *aux échecs, la menace est plus* forte que l'exécution.

***Didier Motchane** est magistrat, vice-président du Mouvement des citoyens.*

Le choc des mots, le sens des images

par Antoine Sanguinetti

UNE *semaine* après le début de l'intervention de l'OTAN en Serbie, on a commencé, en France, à parler d'échec, et de nécessité d'arrêter l'action en cours. Au-delà de l'irresponsabilité de certains de ces contestataires, il convient de relever l'inadéquation du vocabulaire employé, qu'il résulte de quelque tendance idéologique ou de l'ignorance, au moins partielle, de certaines réalités.

Première allégation contestable, celle d'une « *guerre* » où la France serait engagée. En fait, elle ne fait que participer à une intervention internationale aux côtés de dix-sept nations dont douze européennes, comme l'indique la modicité de ses moyens engagés : une poignée d'aviateurs et de marins, très loin des quelque 850 avions de combat et 400 000 militaires d'active de nos forces armées.

Second mot contestable, pas plus neutre que l'autre, celui de « *bombardement* » de la Serbie. Dans la mémoire collective des Européens, il évoque les tapis de bombes largués sur l'Allemagne par des milliers de bombardiers lourds, les ruines apocalyptiques de Dresde, Hambourg ou Berlin, les centaines de milliers de civils tués inutilement. Il est parfaitement vrai que ces tapis de bombes, livrés en chute libre depuis la haute altitude à tous les caprices *du vent et trop imprécis pour* peser sur les opérations militaires, n'ont jamais déstabilisé politiquement les pays qui les subissaient.

On comprend donc que le public, peu au fait des changements qui ont révolutionné, depuis, les armements, s'en émeuve. Il aurait fallu expliquer à l'opinion que, aujourd'hui, il n'y a plus guère de bombardement classique depuis qu'on a inventé les radars, l'électronique et l'informatique. Les B-52 américains que nous voyons décoller à la télévision emportent chacun 20 missiles de croisière Tomahawk, dotés d'un système de navigation leur donnant une précision de quelques mètres à l'arrivée. Les avions de combat plus légers pratiquent eux l'« *attaque au sol* » d'objectifs militaires parfaitement ciblés. Guidés *sur leurs objectifs* par des *stations* radar volantes, les Awacs, ils tirent des engins supersoniques peu sensibles aux déplacements d'air et parfaitement au point, qui atteignent leur but avec une telle précision qu'on a pu les qualifier d'« *intelligents* ».

La destruction par l'aviation d'attaque du potentiel de combat d'une armée, comme c'est le but proclamé pour celle de Milosevic, demande un certain temps : vulnérables à la DCA dans la finale de leur attaque, les avions, si l'on veut minimiser les pertes, ne peuvent frapper les troupes en campagne qu'après traitement de la défense antiaérienne rapprochée.

Il est aberrant d'entendre des hommes politiques, supposés informés, s'étonner que ce n'ait pas été acquis en Serbie en une semaine. *Six jours*, c'est le temps qu'a duré la guerre-surprise la plus courte que le monde ait connue, déclenchée par Israël en juin 1967 sur un terrain facile contre une armée égyptienne mal préparée. Dans le Golfe, là aussi en terrain facile, et après plusieurs mois de *préparation*, George Bush a ordonné le 16 janvier 1991 le début des frappes aériennes, et les médias ont parlé aussitôt d'« *offensive foudroyante* ». Six jours plus tard, cependant, ils *admettaient qu'il* fandrait plus de temps que prévu : les frappes durèrent en fait cinq semaines, jusqu'au 24 février où s'est déclenchée l'attaque terrestre ; mais il n'a plus fallu que quatre jours pour que l'Irak *capitule, sans combat ni* conditions.

On peut s'étonner que les nombreux experts militaires qui encombraient les médias pendant la guerre du Golfe n'aient pas cru utile aujourd'hui de donner à l'opinion publique de telles précisions. Non plus du reste que le Sirpa, le service d'information et de relations publiques des armées, dont c'est la raison d'être. Il est aussi curieux que tant de gens prompts à s'alarmer ne se posent aucune question sur les reportages de la télévision yougoslave, seules images dont nous disposons depuis l'expulsion des journalistes étrangers : le concert rock annoncé comme quotidien et donné sur une place du centre de Belgrade tout comme l'absence de photos de victimes civiles prouvent pourtant *qu'il ne s'agit* pas d'une population réellement « *bombardée* », en dépit des frappes « chirurgicales » sur Belgrade.

La destruction par l'aviation d'attaque du potentiel de combat d'une armée, comme c'est le but proclamé pour celle de Milosevic, demande un certain temps

Les vues de l'ignoble Arkan paradant dans un hôtel de luxe font croire que le danger au Kosovo est trop fort pour qu'il ose y rejoindre ses miliciens. L'insistance enfin de Milosevic à réclamer à cor et à cri l'arrêt des frappes aériennes, au lieu d'ironiser sur leur inefficacité, semble indiquer au contraire qu'il s'inquiète du futur de son armée. Il le peut, car la récupération de nuit, sans coup férir pendant six heures, d'un pilote « *crashé* », non loin de la capitale de la Serbie, illustre l'impuissance de son appareil militaire et l'abîme existant entre les *capacités opérationnelles* des deux camps.

Les liens traditionnels d'estime noués entre la France et la Serbie à la suite de la « Grande Guerre » sont une réalité. Mais l'Europe a *adopté depuis, et le monde* avec elle, au-delà des fraternités d'armes ou des affrontements passés, un code universel de droits de l'homme et du citoyen. Dans ce cadre, il ne s'agit nullement de remettre en cause *l'amitié des* deux peuples français *et* serbe.

Le seul problème est l'existence à Belgrade d'un dictateur sanguinaire qui, en bafouant les valeurs de civilisation de notre continent et en étendant à tout ce qui n'est pas sa tribu et sa religion la pratique abominable du nettoyage ethnique qui caractérisa le nazisme, a fait éclater, au prix de centaines de milliers de morts et de réfugiés, la Yougoslavie que nous aimions.

***Antoine Sanguinetti** est vice-amiral d'escadre (C. R.), ancien commandant du groupe français des porte-avions et de l'aviation embarquée.*

Trois objectifs raisonnables

par François Léotard

LE développement de la guerre au Kosovo, et peut-être demain dans les Balkans, impose à chacun de *ceux qui agissent* ou s'expriment une attitude de responsabilité dans les propositions et d'humilité devant l'ampleur de la tâche.

Nous savons que toute proposition faite dans le climat d'anxiété qui s'est installé se heurte mécaniquement à l'assurance superbe des « va-t-en-guerre » comme à la patiente lâcheté des fatalistes de tout poil. Il faut néanmoins les formuler, car ce serait affaiblir la démocrâtie que de ne pas la faire vivre pendant ces moments difficiles.

Aujourd'hui, l'opinion désorientée devine ou constate que la gestion de la crise est mise en cause par ceux-là mêmes qui en ont suivi les développements avec le maximum d'informations : les diplomates, les militaires, les décideurs *politiques. C'est évidemment un* grand risque pour la cohésion nationale de chacune des démocraties concernées.

Je pense qu'il faut sortir maintenant de la prison diplomatique *dans laquelle* nous nous sommes enfermés en quelques semaines : soit l'accord de Rambouillet, soit les frappes aériennes. Le premier étant inacceptable, et les secondes insuffisantes.

Dire qu'entre les deux hypothèses ou qu'au-delà des deux solutions, il n'y a rien, c'est fermer encore un peu plus les portes de la prison.

Il me semble que trois objectifs de bon sens pourraient être pris en charge par la France, au sein de l'Union européenne : réintroduire le Conseil de sécurité de l'ONU dans la gestion de la crise ; protéger les populations civiles aujourd'hui et demain ; amorcer une solution durable du conflit.

Ma conviction est que ces objectifs, malgré le sentiment d'échec dans lequel nous sommes plongés, ne sont pas inaccessibles. C'est le constat d'une impuissance face à la crise qui favorisera encore un peu plus – si besoin était ! – le discrédit qui entoure trop souvent la décision politique elle-même.

Pour parvenir à la réalisation de ces trois objectifs, le chemin que pourrait prendre la communauté internationale – et au premier rang de celle-ci, la France – devrait être d'assurer la conjonction désormais nécessaire voire inéluctable de l'humanitaire et du militaire.

Dans cet esprit, la création d'une zone de sécurité recouvrant la totalité du territoire du Kosovo pourrait être une proposition formulée par le gouvernement français et susceptible de recueillir un assentiment assez large.

Cette proposition, qui peut être exprimée immédiatement, mais mise en œuvre dans un délai raisonnable de deux à trois mois, répondrait à chacun des objectifs précédemment évoqués :

– Par définition, cette décision ne peut être prise que par le Conseil de sécurité, que l'on a toujours tort, dès que la violence est en action, de mettre de côté. Si le curseur de l'action internationale est déplacé du militaire vers l'humanitaire, il est imaginable d'attendre de la Chine et de la Russie un soutien au moins tacite à cette proposition. C'est en tout cas vers ces deux pays, disposant du droit de veto, que devraient porter les efforts de notre diplomatie. Nous n'avons rien à gagner, sur le long terme, à écarter notamment la *Fédération de Russie* du vaste débat à venir sur la sécurité européenne. Faut-il rappeler que l'administration Bush avait fait cet effort pendant les longs mois qui avaient précédé la guerre du Golfe et avait obtenu l'aval de ces deux pays ?

– Cette zone de sécurité, avalisée par l'ONU, comme nous l'avions fait au Rwanda, devrait avoir comme traduction indispensable le retour du *maximum de réfugiés* dans leur foyer. Ce retour ne peut être assuré qu'à deux conditions : tout d'abord, sur cette zone même, les frappes aériennes n'ont plus lieu d'être ; en deuxième lieu, une protection militaire au sol doit être assurée aux populations civiles. Mon sentiment est que cette deuxième condition ne nécessite pas le déploiement de forces terrestres dans des proportions aussi considérables que celles qui sont évoquées ici ou là, et généralement par ceux qui en récusent la perspective ou la nécessité. Je rappelle qu'en Bosnie, sur un territoire plus vaste, ce sont à l'heure qu'il est, trente mille hommes qui assurent l'application des accords de Dayton et la coexistence des différentes communautés si longtemps en guerre ouverte. Je rappelle aussi *que les quinze pays de l'UE qui ont* déjà pris la décision politique et militaire que l'on sait, ont sous les drapeaux actuellement de l'ordre d'un million et demi de soldats !

– La zone de sécurité une fois établie, un processus nouveau peut s'amorcer. Il passe par une série d'étapes dont l'échelonnement garantirait le succès : retour des réfugiés, aide internationale à la reconstruction des infrastructures *et des villages détruits, organisation* d'une consultation démocratique des habitants sur l'avenir juridique du territoire.

L'ensemble de ces mesures peuvent se dérouler sous l'autorité de l'ONU, qui est parfaitement en mesure d'exercer un mandat sur le territoire en préparant sa libre autodétermination.

Mais répétons-le : parmi les moyens qu'il faut réunir pour réussir une telle démarche figure à l'évidence le soutien explicite ou implicite de la Fédération de Russie.

Je suis convaincu que, devant les risques d'une guerre plus vaste encore qu'elle ne l'est aujourd'hui, il est envisageable d'obtenir maintenant ce qui était impossible lorsque les frappes furent décidées.

***François Léotard,** ancien ministre, est député (UDF) du Var.*

La morale et l'Europe

par Abraham Serfaty

JE ne participerai pas ici au débat actuel sur la guerre dans les Balkans – bien que je sois d'accord avec l'analyse d'Alain Joxe dans *Le Monde* du 3 avril. Mais je voudrais intervenir à propos du texte de Hans Magnus Enzensberger distribué par Jean-Pierre Chevènement lors de la réunion des ministres *français du 1er avril à Matignon*

Lorsqu'il fut écrit, ce texte pouvait correspondre à une certaine vérité. Nous avons, dans les pays du Sud, hier colonies de l'Europe, assez longtemps vécu cette hypocrisie qui fut particulièrement développée en France sous le nom de « *mission civilisatrice de la France* ». Malheureusement, aussi, en ces années où le texte d'Enzensberger fut publié en France, cette même hypocrisie couvrait ceux qui allaient commettre le génocide au Rwanda.

Une telle vérité n'est pas effacée quelques années plus tard. Mais des gestations importantes, majeures pour le devenir de l'humanité, sont en cours. Le changement qualitatif en cours est marqué particulièrement par l'affaire Pinochet. La justice des principaux pays d'Europe occidentale fait du crime contre l'humanité un crime extraterritorial. Le Tribunal pénal international se *met en place à La Haye*.

Il est difficile d'évaluer, pour un citoyen de ces pays aujourd'hui paisibles de l'Union européenne, ce qu'est la possibilité, désormais ouverte, pour les familles des victimes des tyrannies du Sud, d'obtenir justice, en vos pays d'Europe, contre les tortionnaires qui ont ravagé leurs vies et leurs peuples : par là, nos morts restent jeunes, nos morts vivent, tel ce « Z » qui redonna vie à la Grèce !

Ce n'est pas un hasard. La morale, l'éthique qui marquent le monde moderne, cette morale et cette éthique inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, filles des Lumières, *filles de Spinoza, impliquent en* effet pour chacun de « devenir semblable à Dieu », non le Dieu de la toute-puissance, mais ce Dieu de justice qui est l'aspiration transcendantale inhérente à l'être humain (*cf.* Spinoza). C'est en Europe occidentale, en ces siècles chargés de tant de tourmentes, que cette morale, que cette éthique, dans le prolongement des grandes religions, ont atteint ces sommets que l'on pouvait vivre voici juste dix ans partout en ce continent en cette année du bicentenaire de la Révolution française.

Ce combat se poursuit, dans vos pays de l'Union européenne, dans le combat pour l'Europe sociale et, à l'échelle continentale, dans les Balkans contre cette monstruosité de la « *purification ethnique* ». Il faut encore à l'Union européenne conquérir cette indépendance militaire qui lèverait l'ambiguïté de la *dépendance à l'OTAN. Il lui faudra* aussi se libérer définitivement de ces ambiguïtés impériales qui ont la vie dure.

Il faut aussi que nos peuples du Sud développent leur combat autonome pour un monde meilleur, contre la mondialisation néolibérale et pour un développement endogène et durable à l'échelle de regroupements régionaux, mais dans le cadre de l'universalité de la morale et des droits de l'homme.

L'Europe se doit d'être, dans cette universalité, le meilleur garant.

***Abraham Serfaty** est un opposant marocain réfugié en France.*

Les timidités du rapport Charpin

par Alain Lipietz

LE rapport Charpin sur les retraites a deux immenses mérites : il souligne la gravité objective des menaces pesant sur les retraites par répartition ; il élimine la fausse fenêtre de la capitalisation. Les retraites, toujours plus lourdes, seront toujours payées sur une part du produit national d'une année donnée, en fonction de droits acquis vingt, trente ou quarante ans auparavant.

Quelle est alors la plus sûre garantie que ces droits seront respectés ? Un accord intergénérationnel qui ajuste périodiquement et explicitement cotisations et retraites ? C'est la méthode de la répartition : elle demande du courage politique, et, si l'on ose dire, rien de plus. Ou bien la confiance dans la valorisation de l'épargne investie, sur une quarantaine d'années ? C'est le principe de la capitalisation.

Supposons ce dernier pari tenu : la part des profits financiers (plus-values et dividendes), au bout de ces dizaines d'années, obtient ce qu'aurait exigé la répartition, puis est reversée aux retraités. De toute façon, c'est une part des salaires futurs qui devra donc baisser. Si au contraire survient un accident financier (krach, dégonflement des bulles spéculatives), les retraités seront ruinés. Bref, la roulette russe.

Le rapport Charpin choisit donc la voie du courage politique : la répartition. En a-t-il la force ? Hélas non. D'abord, il commet sans doute l'erreur de confondre deux phénomènes. Un phénomène de long terme, à l'horizon 2040 : l'allongement de la vie humaine. Et un autre, tout différent : le choc, entre 2005 et 2015, du « papy boom » des retraités nés entre 1945 et 1955, alors que la natalité a ralenti depuis quarante ans.

Le problème transitoire semble se résumer à la question « Il n'y aura plus assez d'actifs ». Mais comment le rapport Charpin connaît-il le nombre futur d'actifs ? Eh bien, il admet que le chômage sera toujours de 6 à 9 %, que les femmes seront toujours à 60 % actives, que le flux de migrants restera de 40 000 par an ! Or rien n'est moins sûr. Il est paradoxal d'imaginer qu'avec un déficit d'actifs le chômage restera à un haut niveau. Ce n'est pas absurde, mais bien des pays ont aujourd'hui un taux de chômage inférieur, et rien n'assure que la politique économique persévérera dans ses erreurs. Nous ne serons pas non plus limités du côté des actifs potentiels. L'activité des femmes pourrait monter à 80 %, pourvu qu'on leur garantisse les moyens matériels de combiner vie de famille et vie professionnelle et que l'on élimine les formes de travail-repoussoir comme le temps partiel contraint.

Enfin, la France a toujours régulé ses irrégularités démographiques par l'immigration : des millions de femmes et d'hommes, de toutes qualifications, ne demandent qu'à venir chez nous payer nos retraites. Commençons par rétablir la confiance, régularisons nos 60 000 sans-papiers, et nous n'avons plus de problème transitoire. Sur ces deux points, activité féminine et immigration, le rapport Charpin est en recul par rapport au courage potentiel de l'opinion, qui reconnaît largement la légitimité de la première et recommence à admettre la seconde.

Reste le problème de fond : l'allongement de la vie humaine. Il représente une forme automatique d'accroissement du temps libre dans la vie humaine, donc une hausse du prix de l'heure travaillée. Selon l'OFCE, cet allongement plus la charge du « papy boom » ne demandent qu'une hausse de 0,5 point par an des cotisations de retraite (ce que confirme le rapport Charpin, qui précise que, si le régime général garde le même taux de cotisation, son déficit ne se creusera que de 11 % en quarante ans). Un demi-point, alors que la croissance de la productivité sera au moins de 2 % par an, quatre fois plus !

Bref, il suffirait de consacrer à la retraite un quart des gains de productivité annuels pour régler le problème. C'est là que le rapport manque une nouvelle fois de force politique : il recule devant cette exigence et propose, au contraire, de retarder l'âge du départ en retraite, ce qui, selon la logique du sapeur Camember, ne ferait que creuser le trou du chômage ! Là encore, il est en retrait de l'opinion, qui se montre largement prête à cotiser davantage, à la répartition de préférence, et même à la capitalisation faute de mieux.

Pour assurer la régularité de ces 0,5 %, le plus simple est de les prélever à la source primaire, c'est-à-dire comme cotisation des employeurs. Mais halte-là ! Ce serait pénaliser les entreprises qui embauchent. Ce qui pose l'inusable problème de l'assiette des cotisations. Il est absurde, désincitatif à l'embauche, de les asseoir sur la seule masse salariale. Elles devraient être assises sur l'ensemble de la valeur ajoutée (y compris profits et amortissements). Plus une nouvelle assiette : la fameuse taxe anti-effet de serre qui se prépare, et qui devrait à elle seule assurer, en plein régime, un sixième des cotisations de retraite.

On objectera enfin que l'idéal, en matière de temps libre, n'est pas la retraite-couperet. Certes. Il conviendrait donc d'offrir la possibilité, à partir de cinquante ans par exemple, de prendre sa retraite à temps partiel, tout en continuant à égrener ses 160 trimestres « pleins » sur une vie active allongée. Cela, bien sûr, à moduler selon la pénibilité du travail.

Alain Lipietz *est membre du conseil d'analyse économique et de la commission économie des Verts.*

Apocalypse des retraites ? Non !

par Jean-Luc Cazettes

EST-IL possible de ne pas sombrer dans le catastrophisme ambiant en matière de retraites sans déclencher les foudres des Cassandre de tous bords ? A bien examiner ce dossier explosif, on s'aperçoit vite qu'il existe plusieurs façons de présenter les choses. En valeur absolue, les dizaines de milliards de déficit qui fleurissent au gré des rapports et documents divers ont de quoi effrayer les plus optimistes. Et pourtant...

Est-ce que le passage, d'ici à 2040, de 12 % à 16 % du prélèvement sur le PIB, nécessaire au financement de nos retraites, est intolérable, inacceptable ou dramatique ? Ce pourcentage de 12 % qui ne devrait pas être dépassé résulte-t-il d'une loi physique ? Est-il inscrit dans les tables de la loi de la République ? Il y a vingt-cinq ans, ce prélèvement était inférieur à 7 %. Entre-temps, nous sommes progressivement passés à 12 % sans que le ciel nous tombe sur la tête. A-t-on le droit de faire remarquer que pour atteindre 16 % en 2040, il suffit d'un prélèvement supplémentaire de 0,08 % sur les richesses produites chaque année ?

La difficulté essentielle ne réside pas dans l'augmentation du coût des retraites, qui est incontournable compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie. La meilleure preuve en est d'ailleurs l'insistance avec laquelle tous les responsables politiques et économiques soulignent l'urgence à mettre en place des produits nouveaux de capitalisation qui, sauf erreur, représentent bien une charge financière supplémentaire !

Ce qui est en jeu est la façon d'adapter le financement aux nouveaux besoins de la collectivité. Si les hypothèses émises par le commissariat du Plan se vérifient, le coût des retraites augmentera une fois et demie plus vite que les salaires. Dans ces conditions, il n'y a pas de solutions viables dans le cadre de l'architecture actuelle des régimes de retraite alimentés uniquement par les salaires. Cela supposerait en effet une majoration des cotisations insupportable pour les salariés actifs comme pour les entreprises.

Il faut donc rapidement étudier et mettre en place des modifications du mode de financement. Pour les cotisations salariales, il s'agira de prendre en compte l'ensemble de la rémunération, y compris les éléments annexes aux salaires, car les retraites futures devront toujours rester liées à l'effort contributif de chacun et donc aux rémunérations.

Il convient de se pencher très sérieusement sur la proposition d'une cotisation sociale sur la consommation

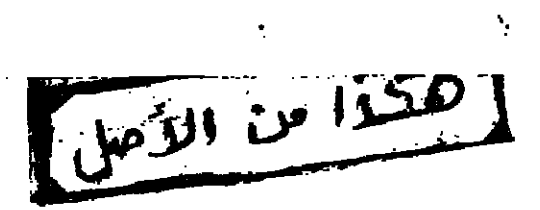
Pour les contributions, un changement d'assiette de cotisations semble la voie la plus appropriée. Certains modes de prélèvements alternatifs ont déjà été évoqués (sur la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation ou le chiffre d'affaires). Pour la CFE-CGC, il convient de se pencher très sérieusement sur la proposition d'une CSC, une cotisation sociale sur la consommation. En effet, les cotisations dites patronales rentrent bien dans les charges des entreprises. A ce titre, elles sont répercutées dans les prix de revient, puis dans le prix de vente des biens et services produits. Au final, ce sont bien les consommateurs qui les paient.

Si l'on supprime ces charges patronales de retraite, les prix des produits baissent à due concurrence, la différence étant alors compensée par une cotisation sociale sur la consommation : il n'y a rien de changé pour le consommateur. A cela près qu'un arbitrage se produit naturellement entre les entreprises de main-d'œuvre et les entreprises à forte valeur ajoutée au profit des premières, ce qui favorise la création d'emplois. Cette formule facilite une baisse globale des prélèvements qui pèsent sur les entreprises, et donc accroît leur compétitivité ; de plus, elle fait participer l'ensemble des biens et services vendus sur notre territoire au financement des retraites, y compris ceux qui bénéficient actuellement des effets du « dumping » social, écologique ou monétaire des pays émergents, améliorant ainsi les conditions de la concurrence.

Toutes les autres options ne peuvent conduire qu'à la diminution du niveau des retraites à venir. Que ce soit la révision à la baisse des rendements, ou l'allongement de la durée de cotisations (en continuant à faire partir les salariés à moins de 60 ans, on les obligera à liquider leurs retraites avec des coefficients d'abattement) ou encore la mise en place de fonds de pension qui n'auraient pour objet que de compenser la baisse des retraites, que l'on aurait organisée par ailleurs.

C'est pourquoi la CFE-CGC continuera à poser en préalable à toute réforme des régimes de retraite la modification de leur financement. Certes ce dossier des retraites est difficile, mais il n'est pas apocalyptique. Si la volonté de maintenir, pour ceux qui ont contribué par leur travail au bien-être de tous, un revenu de remplacement acceptable l'emporte sur les positions idéologiques, nous pourrons alors redonner confiance à nos concitoyens. Il y a même là une ardente obligation pour tous ceux qui nous gouvernent.

Jean-Luc Cazettes *est secrétaire national de la CFE-CGC et président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV).*



DISPARITION

■ **CYRILLE DE KLEMM**, expert international de la protection de la nature, est mort à Paris le jeudi 1er avril. Né à Lausanne le 17 juillet 1927, d'un père russe et d'une mère grecque d'Egypte, Cyrille de Klemm fut toute sa vie un homme planétaire. Après des études de droit à l'université d'Aix-en-Provence, il devient interprète de conférences et, à ce titre, suit les négociations internationales sur la protection de la nature. Dépassant son rôle d'interprète, il se passionne pour les sujets abordés et devient très vite un expert reconnu auprès de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), du Conseil de l'Europe et de l'Unesco. Esprit libre et totalement indépendant, il est consulté chaque fois que la communauté mondiale s'interroge sur la protection de la nature et le droit international. C'est ainsi qu'il participe à la création des réserves de la biosphère (1970) et aux conventions qui jalonnent la protection de la nature à l'échelle planétaire, comme Ramsar (1971), le patrimoine mondial (1972), Berne (1979) et la biodiversité (1992). On le trouve sur tous les fronts de la protection internationale de la nature, qu'il s'agisse des espaces ou des espèces. Connaissant à la fois les arcanes du droit international et le nom latin des plantes, il était l'un des rares experts capables de faire la synthèse entre les sciences naturelles et juridiques, avec une érudition et un humour que chacun lui reconnaissait.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 1er avril sont publiés :

● **Nouvelle-Calédonie :** un décret relatif aux élections au Congrès et aux assemblées de province prévues à l'article 232 de la loi organique du 19 mars relative à la Nouvelle-Calédonie ; un décret convoquant les électeurs, en vue de procéder à l'élection des membres du Congrès et des assemblées de province, le 9 mai ; un arrêté fixant la liste des pièces d'identité exigées des électeurs en Nouvelle-Calédonie au moment du vote dans les communes de plus de 5 000 habitants ;

une recommandation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à la Société nationale de radiodiffusion et de télévision française pour l'outre-mer (RFO) et aux services de communication audiovisuelle autorisés en Nouvelle-Calédonie en vue de l'élection du Congrès et des assemblées de province.

● **Comptes :** Roger Combel, président de la chambre régionale des comptes de Bretagne, est nommé président de la chambre régionale des comptes du Languedoc-Roussillon.

Au *Journal officiel* du vendredi 2 avril sont publiés :

● **Adoption :** une circulaire du ministre de la justice relative à l'adoption internationale.

● **Thomson Multimédia :** un arrêté fixant les modalités de réduction des demandes d'actions de la société Thomson Multimédia présentées par les salariés et anciens salariés.

● **Cinéma :** plusieurs arrêtés concernant le soutien financier de l'industrie cinématographique (soutien automatique ou sélectif à la production et à la préparation des œuvres de longue ou de courte durée, soutien sélectif ou automatique à la distribution, soutien automatique à la promotion à l'étranger).

Au *Journal officiel* du samedi 3 avril sont publiés :

● **Secteur public :** un décret relatif au Haut Conseil du secteur public : les cinq membres sont le commissaire au Plan, le directeur du Trésor, le directeur du budget, le directeur général de l'industrie, des technologies de l'information et des postes et le directeur des relations du travail.

● **Restauration :** un décret relatif à la durée du travail dans les hôtels, cafés, restaurants.

● **Bourses :** un décret portant majoration des plafonds de ressources (1,1 %) ouvrant droit à l'attribution d'une bourse nationale d'études du second degré de lycée pour l'année scolaire 1999-2000.

● **Catastrophe naturelle :** un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

LÉGION D'HONNEUR

LES NOMINATIONS et promotions de Pâques dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* du dimanche 4 avril.

Sont promus *commandeurs :* Georget Darmon, inspecteur général des postes et télécommunications ; Charles Parent, inspecteur général honoraire des monuments historiques ; Pierre Fugain, président d'honneur de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes ; Jacques Ribs, avocat ; Francis Blanchard, ancien directeur général du Bureau international du travail ; Jean Wertheimer, médecin ophtalmologiste ; Paulette Laubie, née Croses, présidente du Conseil européen Femmes et entreprises ; Paul Chardon, ancien président du Conseil supérieur du notariat ; Françoise Dulery, conseiller d'Etat honoraire ; Nicole Pradain, avocat général honoraire à la Cour de cassation ; Pierre Chaunu, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; Etienne Trocmé, professeur des universités ; Jean Farge, administrateur de banque, ancien ministre ; Bernard Esambert, vice-président des groupes Lagardère et Bolloré ; Jacques Grandcoin, déporté résistant ; Jacques Trorial, ancien ministre, ancien président du conseil d'administration du Port autonome de Paris ; Georges Halphen, donateur des Musées nationaux ; Pierre Viot, président du Festival de Cannes ; Raymond Neeser, ancien président de l'Union financière pour le développement de l'économie céréalière ; Serge Antoine, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes ; Jean-Louis Quermonne, directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.

Parmi les personnalités promues *officiers*, on relève les noms de Hervé Serieyx, ancien délégué interministériel à l'insertion des jeunes ; Mireille Delmas-Marty, professeur de droit à l'université Paris-I ; Jean Cluzel, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien sénateur ; Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai ; Gabriel Kaspereit, ancien ministre ; Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, ancien ministre ; Henry Chapier, journaliste ; Ménie Grégoire, journaliste ; Arnaud d'Hauterives, artiste-peintre ; Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture ; Pierre Mazeaud, ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel.

Enfin, dans les nominations comme *chevaliers* figurent notamment Boris Cyrulnik, médecin neuro-psychiatre ; Françoise Nyssen, présidente du directoire d'une société d'édition ; Françoise Xenakis, chroniqueuse littéraire ; Claude Maffioli, président du Centre national des professions de santé, président de la Confédération des syndicats médicaux français ; Yves Corneloup, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Nicole Maestracci, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie ; le pasteur André Gounelle ; René Gutman, grand rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin ; Jean-Jacques Aillagon, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ; Hubert Astier, président de l'établissement public du Musée et domaine de Versailles ; Armand Gatti, auteur dramatique, metteur en scène ; Jean-Luc Hees, directeur de France-Inter ; Alain Rey, directeur de collection, chroniqueur, écrivain ; Henri Texier, musicien de jazz, compositeur ; Ambroise Guellec, ancien secrétaire d'Etat ; Christine Ockrent, journaliste.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Louise Avon a été nommée ambassadrice en Lettonie, en remplacement de Bernard Poncet, par décret publié au *Journal officiel* du 2 avril.

[Née le 8 mars 1947 à Carpentras (Vaucluse), Louise Avon est licenciée ès lettres, diplômée de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (1978-1980). Administratrice civile à sa sortie de l'ENA, elle est affectée successivement au ministère de l'économie, puis au ministère de la coopération, où elle est directrice adjointe du développement, de novembre 1990 à mars 1993. Depuis cette date, Louise Avon était conseillère de coopération et d'action culturelle à Dakar.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Nancy, le 6 avril 1981.

Briey. Nancy. Auch. Toulouse.

De la part de
Munch. Soudimenpé, Papa.

Pour tes dix-huit ans,

Léa.

Prunelle de nos yeux : que la vie te soit belle !

– Bon anniversaire.

Danou !

Chaque jour je remercie
la Providence du merveilleux
cadeau que tu es dans ma vie.

André.

– Un demi-siècle pour toi,
presque la moitié de **Papy Jean**,
dont un quart avec **Maman**.
Cela fait un bon mélange.

Joyeux anniversaire,

Papounet !

Rachel, Eliot, Agathe.

Décès

– Marie-Laurence Castelli,
sa fille,
Cyril et Mathieu Castelli,
ses petits-enfants,
Jean-Pascal Billaud,
son fils,

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 2 avril 1999, de

Claude BILLAUD.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Vincent du Mesnil-le-Roi (Yvelines), le mercredi 7 avril, à 14 heures.

14, rue Cognacq-Jay,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 27 mars 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Marguerite BESREDKA,
conservateur honoraire
des bibliothèques de l'université de Paris,
diplômée
de l'Ecole des sciences politiques
et de l'Ecole des langues orientales.

La défunte ayant fait don de son corps à la recherche médicale, il n'y a pas eu d'obsèques.

– Le général Dominique Chavanat,
Nathalie,
Bruno et Claire, Benoît et Alexandra,
Guillaume et Jordane, et leurs enfants,
Mme Christian Darricau,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Sophie CHAVANAT,
née MALATIER,

ce Vendredi Saint 2 avril 1999.

La messe de funérailles sera célébrée le mardi 6 avril, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

L'inhumation aura lieu le lendemain à 10 h 30 à Végennes (Corrèze).

– Brest. Paris.

Hervé et Marie-Françoise Geoffard,
Olivier et Claudie Geoffard,
Pierre-Yves Geoffard;
ses enfants, et leur famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Josiane
GEOFFARD-GOURMELON,

le 2 avril 1999, à l'âge de soixante-sept ans.

Une cérémonie religieuse sera donnée le mardi 6 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Louis, à Brest.

14, rue Beauregard,
75002 Paris.

– Lyon. Grenoble. Belfort.

Mme Ginette Julerot,
Mme Paulette Julerot,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme William Jullerot,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis Henri JULEROT,
ancien directeur régional
des enquêtes économiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de l'ordre
du Mérite économique.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 3 avril 1999, dans l'intimité familiale.

– Le conseil d'administration,
Et ses amis de la Société française pour le droit de l'environnement
ont la douleur de faire part du décès de

Cyrille de KLEMM,
vice-président de la SFDE,
expert en droit international
de l'environnement,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 1er avril 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 avril, à 13 h 30, en l'église orthodoxe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

(Lire ci-dessus.)

– Mme Ha Thi Bang Tam,
née Dang,
son épouse,
Bich Van, Trung, Hoai Linh, Van,
ses enfants,
M. et Mme Dang Quoc Quan,
ses beaux-parents,
Les familles Ha et Pham,
ses frères et sœurs, ses neveux et nièces,
Tous les parents,
Et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. HA Minh Hieu, Antoine,
professeur
à l'Institut national
polytechnique de Toulouse,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 avril 1999, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean, place Marnac, à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne).

26, chemin de Flou-de-Rious,
31400 Toulouse.

– Mme Jean Pinatel,
Les généraux (c.r.) Jean-Bernard et Georges Pinatel, leurs épouses et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Lauvray et leurs enfants,
Mme Jacques Clos et ses enfants,
M. et Mme Pierre Lauvray et leurs enfants,
Mme Jean Lauvray et ses enfants,
Mme Jacques Laxalt et ses enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PINATEL,
inspecteur général honoraire
de l'administration et président honoraire
de la Société internationale
de criminologie,

survenu le samedi 3 avril 1999, à Biarritz, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques seront célébrées mardi 6 avril, à 16 heures, en l'église d'Urcuit (Pyrénées-Atlantiques).

– Françoise Quélin,
Edith Quélin-Bourdarie,
ses filles,
Ariane Bourdarie,
sa petite-fille,
Jacques Lambottin,
Jean-Michel et Marc Lasplanchas,
ses neveux,
Les familles Couderc et Quélin,
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite QUÉLIN,
née LASPLANCHAS,
veuve d'André QUÉLIN

survenu le 2 avril 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, suivie de l'inhumation au cimetière de Sèvres (Hauts-de-Seine).

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 8 avril, à 15 heures, en l'église de Saint-Robert (Corrèze).

Messes-souvenir

– *Treize ans déjà...*

Une messe sera célébrée le mardi 6 avril 1999, à 18 h 30, en la chapelle Notre-Dame-du-Liban (Marseille),

Une messe sera célébrée le mardi 6 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Secours (Baalbek, Liban), à la mémoire de

Edmond DONATO,
consul général du Liban
(1951-1981).

Une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Anniversaires de décès

– Il y a cent ans, le 6 avril 1899, naissait

Yves BEQUIGNON,

disparu le 1er avril 1990.

Recordamur.

– *Pour le* cinquième anniversaire du décès accidentel, survenu le 6 avril 1994, de

Marie-Claude
OURY-GATELMAND,
recteur de l'académie d'Orléans-Tours,
chancelier des Universités.

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux et celles qui sont restés fidèles à son souvenir.

Commémorations

– Commémoration du Yom Hashoa, à la mémoire des six millions de juifs exterminés dans d'horribles souffrances, victimes de la barbarie nazie, le
mardi 13 avril 1999, à 19 heures,
à la synagogue des Tournelles, 21 *bis*, rue des Tournelles, Paris-4e, en présence des autorités religieuses, civiles et militaires.

Le Consistoire de Paris.

Colloques

– Colloque international, 9-10 avril.
Thème : ***L'Elargissement de l'UE.***
Institutions/Démocratie/Marché, à Paris-X-Nanterre avec O. Duhamel, J. Lang, G. Carcassonne, UE, PECO...
Rens. : Asso du DEJA 01-40-97-76-14.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Samedi autour de Natacha Michel**
Le roman essentiel, Giraudoux
avec Danielle Cohen-Levinas, Florence Delay, Guy Lardreau, Pierre Lartigue et Natacha Michel.
10 avril, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

– « **Taxes et participations d'urbanisme : vers un rééquilibrage ?** »

14 avril 1999 – Salle « Le Pont » – *Paris-14e, métro Alésia.*

Ce séminaire sera structuré en quatre parties dont une table ronde (MM. Lordonnois, Gelu, Pautigny). Pour plus de renseignements, contacter Rodrigo Acosta au 01-45-41-44-04 (ou fax : 01-45-41-44-08 ou www.urbanisme.com).

Soutenances de thèse

– Mlle **Nathalie Ragot** a soutenu avec succès, le samedi 27 mars 1999, une thèse de doctorat intitulée : « **Les au-delà aztèques. Approches des conceptions *sur la mort et le devenir des* morts (Mexique)** ».

Devant un jury composé de MM. *Michel Graulich, directeur* d'études à l'EPHE, section des sciences religieuses, directeur de thèse ; Claude Baudez, directeur de recherches au CNRS, retraité ; Patrick Menget, directeur d'études à l'EPHE, section des sciences religieuses ; Eric Taladoire, professeur à l'UFR d'histoire et archéologie de l'université Paris-I.

Elle a été déclarée digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention Très Honorable avec félicitations.

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 6 AVRIL 1999

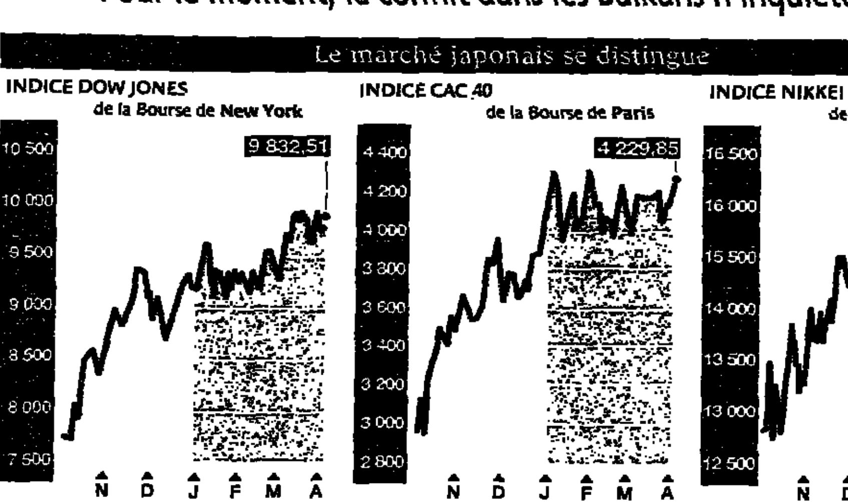
FINANCE Contrairement aux années précédentes, les Bourses européennes n'ont pas commencé 1999 sur les chapeaux de roue. ● L'INDICE CAC 40, lors des trois derniers mois, affiche une hausse de 7,3 % (contre 12,5 % au cours du premier trimestre 1998), l'indice DAX, le baromètre de la Bourse de Francfort, a reculé de plus de 2 %. ● L'EUPHORIE des jours qui avaient suivi l'arrivée de l'euro en janvier a disparu. ● SI WALL STREET a encore battu des records, les boursiers européens font preuve de prudence. Ils ne craignent pas une nouvelle crise dans un pays émergent, mais s'interrogent sur la conjoncture en Europe dans les prochains mois. ● LA GUERRE dans les Balkans ne semble pas, pour le moment, avoir des effets importants sur le moral des investisseurs. Une situation qui pourrait changer si le conflit s'installe dans la durée et prend une dimension terrestre.

Le ralentissement de la croissance pèse sur les places européennes

Ces Bourses affichent des performances inférieures à celle de New York, qui a battu de nouveaux records. Pour le moment, le conflit dans les Balkans n'inquiète pas trop les marchés financiers

CHANGEMENT de tempo. Contrairement aux années précédentes, les Bourses européennes n'ont pas commencé l'année sur les chapeaux de roue. Depuis janvier, l'indice CAC 40 n'a affiché qu'une hausse de 7,3 % contre 12,5 % au cours du premier trimestre 1998 tandis que l'indice DAX, le baromètre de la Bourse de Francfort, a reculé de plus de 2 %. On est loin de l'euphorie des jours qui avaient suivi l'arrivée de l'euro. Pis, l'hésitation dont font preuve les boursiers ne trouve pas sa source dans une quelconque crise apparue dans un pays émergent. Certes, la dévaluation mi-janvier du real a fait naître quelques craintes, mais les difficultés du Brésil n'ont eu qu'un effet limité. C'est du cœur même de l'Europe que viennent les inquiétudes. *« Il n'y a pas à proprement parler de risque européen mais une absence de perspectives de croissance pour les trimestres à venir »*, note Jean Borjeix, directeur de la recherche à la Société de Bourse Pinatton.

A l'instar de plusieurs bureaux d'analyse économique, les services du ministère de l'économie en France ont dû se résoudre à abaisser leur prévision de croissance cette année pour la ramener entre 2,2 % et 2,5 %. Outre-Rhin, les estimations de croissance s'établissent entre 1,5 % et 2 %. Ce ralentissement économique, anticipé depuis plusieurs mois, s'est finalement répercuté sur les marchés d'actions, la baisse des taux d'intérêt sur laquelle comptaient les investisseurs pour doper la croissance n'étant pas intervenue.



Les analystes envisagent désormais une reprise de la croissance à la fin de l'année qui devrait avoir rapidement des effets positifs sur les places européennes. Déjà, outre-Manche, les boursiers montrent des signes d'optimisme alors que l'économie britannique se trouve dans une plus mauvaise posture que ses homologues du Vieux Continent. L'indice Footsie de la Bourse de Londres a touché à plusieurs reprises de nouveaux sommets historiques en cours de séance. Il a bénéficié de rumeurs ou de l'annonce de fusions dont la dernière en date est le mariage du pétrolier BP Amoco avec l'américain Arco. Il est également tiré par un climat économique plus favorable, avec notamment des bonnes nouvelles sur le front de l'industrie manufacturière et des ventes de détail et par la perspective de nouvelles baisses de taux de la Banque d'Angleterre. Sur le Vieux Continent, *« les incertitudes sur la croissance économique en Europe ne disparaîtront pas spontanément. Mais, du côté des nouvelles positives, les entreprises continuent d'alimenter le marché avec des bénéfices solides et de larges restructurations »*, note Christophe Donay, stratégiste chez BNP Equities. Seule une sévère baisse à Wall Street pourrait entamer la confiance que semble retrouver les boursiers.

VALEURS VEDETTES

Pour le moment, la première place mondiale continue de surprendre par sa vigueur. Les valeurs de l'Internet ont été sans conteste les vedettes du premier trimestre. L'indice Nasdaq, où se traitent bon nombre de ces actions, a bondi de près de 14 %. Les valorisations hors normes de certains titres ont suscité de violentes polémiques. Mais le sentiment le plus partagé par les professionnels de la finance est que le comportement de ces sociétés en Bourse ne peut pas être examiné avec des critères traditionnels. *« L'Internet transforme profondément notre environnement. Si l'on cherche dans l'histoire des précédents d'une telle révolution technologique, on peut penser au développement du rail au siècle dernier ; or le prix des compagnies ferroviaires a lui aussi beaucoup varié, en étant multiplié par 20, 30 ou 40 et en se distinguant fortement des autres sociétés cotées à cette époque »*, remarque Douglas R. Cliggott, de la Banque JP Morgan. Le dynamisme de la Bourse américaine ne se limite pas toutefois aux valeurs de l'Internet. Le traditionnel indice Dow Jones a franchi la barre mythique des 10 000 points et certains observateurs prédisent une nouvelle progression.

En dépit de la crise asiatique, la croissance a été aussi forte aux Etats-Unis en 1998 qu'en 1997. Le taux de chômage s'est stabilisé à des niveaux historiquement faibles, la consommation est soutenue, la hausse de la Bourse augmentant le pouvoir d'achat des soixante-dix millions d'Américains actionnaires. Cependant, des risques menacent l'économie américaine. Même Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, s'est dit préoccupé des évolutions « contradictoires » possibles dans les prochains mois.

Une extension de la crise brésilienne à l'ensemble du continent sud américain aurait des répercussions, les exportations vers cette région pesant pour plus d'un cinquième dans le commerce extérieur des Etats-Unis. Mais c'est surtout la perspective d'une hausse des taux d'intérêt qui donne des soucis aux boursiers. La Réserve fédérale américaine a laissé inchangés ses taux directeurs au cours du trimestre mais certains observateurs estiment qu'elle pourrait les relever si des signes d'inflation venaient à se manifester. La récente remontée des prix du pétrole pourrait notamment à terme avoir des conséquenses sur l'indice des prix.

Autre inconnue : l'évolution du conflit dans les Balkans. S'il n'affecte pas les marchés pour le moment, cela pourrait finir par changer si la guerre s'installait dans la durée et devenait terrestre. *« Il faudrait craindre que la confiance des ménages, européens notamment, finisse par en être affectée »*, estiment les analystes de Fimagest. *« Contrairement à la crise du Golfe où, à partir du mois d'août 1990, la chute des marchés fut immédiate et durable pour être suivie par une remontée spectaculaire dès le début des frappes aériennes en 1991, ce conflit pourrait ne faire sentir ses effets que graduellement »*, remarquent-ils.

Joël Morio

Le marché obligataire de l'euro se pose en rival de celui du dollar

DEPUIS l'introduction de la monnaie unique sur les marchés financiers le 4 janvier, la situation a bien changé. L'existence d'une nouvelle devise européenne a poussé les entreprises à se restructurer, à se rapprocher. Elle a favorisé une diversification des investissements sur les places financières européennes, mais elle a aussi donné une nouvelle dimension aux marchés des émissions des obligations non gouvernementales. Regroupant les emprunts obligataires des secteurs public, semi-public et privé, le marché primaire des obligations en euros résulte de la réunion pure et simple des différents marchés qui existaient auparavant dans la zone euro. L'arrivée de la monnaie unique avait nourri l'an dernier les plus vifs espoirs sur la position du marché européen en tant que futur rival possible du marché obligataire américain. Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

Au terme du premier trimestre d'existence du marché obligataire des émissions en euros, le bilan est plutôt positif. *« Entre le 1er janvier, date de démarrage du marché, et le 31 mars, les émissions obligataires libellées en euros s'élevaient à 189 milliards d'euros, tandis que sur le marché des émissions internationales libellées en dollars on comptabilise un total de 180,7 milliards de dollars* (169 milliards d'euros), indique Karen Kharmandarian, responsable de l'analyse de crédit chez Aurel. *Sur le total des émissions internationales, toutes devises confondues, les nouveaux emprunts en euros représentent 44 % du marché. »*

Si le volume d'activité du marché primaire obligataire de l'euro est supérieur à celui des émissions internationales en dollars, il est cependant encore loin de faire jeu égal, dans sa structure, avec l'ensemble du marché obligataire américain. D'une part, les investisseurs en Europe étant moins habitués à prendre des risques, ils limitent encore le développement des emprunts à haut rendement, réalisés par des émetteurs de faible sécurité. D'autre part, la devise européenne n'a pas encore atteint la position du dollar, qui est toujours considéré comme devise internationale de référence et utilisé partout dans le monde. En conséquence, *« les émetteurs non américains alimentent les deux tiers du marché obligataire du dollar tandis que seulement un quart des opérations en euros sont réalisées par des sociétés étrangères à la zone euro »*, constate Benoît Hubaud, responsable de l'analyse de crédit à la Société générale.

Toutefois, le marché des emprunts en euros présente des caractéristiques encourageantes qui pourraient lui permettre à terme de faire face avantageusement au compartiment du dollar. Les volumes de chaque opération se sont ainsi considérablement accrus. Alors que jusqu'en 1998 et sur chacun des différents marchés domestiques de la zone euro le montant standard d'un emprunt s'élevait à 1 milliard de francs, aujourd'hui la majeure partie des émissions en euros font chacune 1 milliard d'euros (6,5 milliards de francs). Le gonflement des volumes d'émission en euros est en fait provoqué par le niveau des taux d'intérêt en Europe, actuellement très faible, qui encourage les sociétés à privilégier un financement sur le marché obligataire plutôt que de recourir à un prêt de leurs banquiers.

PLUS DIVERSIFIÉ QU'EN 1998

En outre, le marché obligataire de l'euro est plus diversifié qu'en 1998 et il accueille de plus en plus d'entreprises privées souhaitant lever des fonds à bon compte. Elles ont réalisé 15 % des opérations contre 5 % en 1998. Ce mouvement devrait se poursuivre, soutenu par un besoin de capitaux accru des entreprises privées pour financer leur développement ou leurs opérations de croissance externe. Le marché obligataire de l'euro devrait donc continuer son expansion, également porté par un intérêt croissant de la part des investisseurs qui développent des fonds spécialisés, et recherchent une rentabilité supérieure à celle offerte par les emprunts d'Etat.

Les analystes de l'équipe de recherche de Lehman Brothers remarquent ainsi que, *« dans la zone euro, la demande pour les obligations offrant bien plus de rendement que celles de l'Etat est aujourd'hui supérieure à l'offre. Une situation qui devrait se maintenir à moyen terme, cela malgré une augmentation des émissions d'entreprises que nous chiffrons à 40 % en 1999 »*. Cet accroissement progressif de la demande sur le marché de l'euro s'était d'ailleurs déjà matérialisé en 1998 par une augmentation du nombre de notations délivrées par les agences de notations. En 1998, Standard & Poor's a attribué soixante-quatre nouvelles notes, contre vingt-sept en 1997. *« Environ deux sociétés européennes bénéficient aujourd'hui d'une notation dite d'investissement (supérieure à Baa) par opposition à une note spéculative, contre huit cents aux Etats-Unis, et leur nombre pourrait atteindre quatre cents d'ici à 2001 »*, estime David Munves, stratège sur les marchés de crédit chez Lehman Brothers.

Cécile Prudhomme

La mutation du capitalisme japonais dope la Bourse de Tokyo

CE N'EST PAS encore l'euphorie, mais ce n'est déjà plus la morosité. Au cours du premier trimestre de l'année, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo s'est apprécié de 17,96 %. Sa performance est plus de deux fois supérieure à celle observée à Wall Street et en Europe. Un tel palmarès peut sembler déconcertant au critère des seules performances économiques de ces pays.

Alors que les Etats-Unis continuent à afficher un taux de croissance exceptionnellement élevé et que l'Europe, en dépit du ralentissement actuel, semble avoir retrouvé le chemin d'une expansion durable, le Japon est plongé dans la plus grave récession de l'après-guerre. Le produit intérieur brut (PIB) nippon a reculé de 0,8 % au quatrième trimestre de l'année 1998, victime tout à la fois du repli de la demande interne et de la baisse de la contribution extérieure. Il s'agit du cinquième trimestre consécutif de contraction pour le PIB japonais, portant sa baisse à 2,9 % en moyenne sur 1998.

Comment expliquer, dans ce contexte, le rebond de la Bourse japonaise ? Les analystes tiennent d'abord à remarquer que celle-ci était tombée très bas, ce qui lui offrait un potentiel de progression plus important. Au cours des dernières années, la place boursière nippone a accumulé un retard de performance considérable sur ses rivales américaine ou européenne : en cinq ans, l'indice Nikkei a reculé de 20 %, tandis qu'au cours de la même période l'indice Dow Jones a gagné 185 % et le CAC 40 123 %.

DEUX PLANS DE RELANCE

Les experts soulignent aussi l'effet stimulant que représente la politique monétaire extraordinairement souple menée au Japon. Au cours des dernières semaines, le taux de l'argent au jour le jour a été ramené à un niveau proche de 0 %. Au-delà de ce dopant monétaire, certains analystes interprètent l'actuel rebond de la Bourse de Tokyo comme un signe avant-coureur de la reprise économique dans l'archipel. Anticipant d'ores et déjà ce redressement, les boursiers recommenceraient à miser sur les actions et à délaisser les obligations sur lesquelles ils s'étaient réfugiés en masse au cours des dernières années. Cette explication se trouverait d'ailleurs confirmée par la remontée des rendements obligataires observée depuis l'automne 1998 – le taux de l'emprunt de référence étant passé de 0,8 % à 1,7 %.

Les économistes sont nombreux à considérer que le pire de la crise est passé. *« Le Japon ne devrait plus connaître de trimestre de contraction de son PIB en 1999, la conjoncture s'améliorant progressivement avec la sortie de la crise de l'Asie et le redémarrage de la demande intérieure*, estiment ainsi les analystes de la Caisse centrale des banques populaires. *Les mesures prises par les autorités japonaises favorisent une amélioration de la situation économique. »*

Les deux plans de relance gouvernementaux pour soutenir la consommation et la reprise de l'investissement privé devraient commencer à porter leurs fruits, de même que la mise en place du plan de sauvetage des banques rassure les opérateurs. Lundi 15 mars, Tokyo a annoncé le versement de 7 460 milliards de yens (57 milliards d'euros) à quinze grandes banques japonaises. Le spectre d'une défaillance bancaire généralisée s'éloigne, d'autant que, selon un enchaînement vertueux, le rebond de la Bourse a pour première conséquence de renforcer la solidité des établissements financiers. Par rapport à leurs comptes semestriels clôturés fin septembre, le portefeuille de titres des dix-sept premières banques japonaises se serait ainsi valorisé de 7 000 milliards de yens (54,4 milliards d'euros). Surtout, les opérateurs ont l'impression qu'un virage décisif est en train d'être pris dans le capitalisme japonais.

Les dirigeants des groupes nippons semblent de plus en plus attentifs à la défense des intérêts des actionnaires, selon le modèle appliqué en Occident. L'heure est à la réduction des coûts.

RÉDUCTION DES EFFECTIFS

En contrepartie des fonds publics reçus, les quinze institutions financières ont promis d'importantes réductions d'effectifs (13 % sur quatre ans) et une diminution des salaires. Plus emblématique encore, la société Sony a annoncé, le 9 mars, un plan de réduction de 10 % de ses effectifs mondiaux et la fermeture de quinze de ses sites de production sur soixante-dix. La réaction en Bourse a été très favorable, le titre gagnant plus de 8 % au cours de la séance. Mercredi 31 mars, c'est au tour de Mitsubishi Electric d'avoir annoncé la suppression de 14 500 emplois sur trois ans, soit 10 % de ses effectifs actuels, décision qui s'est traduite par un bond de 10,3 % de son titre en Bourse. Le lendemain, Hitachi a rendu public un plan de redressement prévoyant 6 500 suppressions de postes en 1999. Les experts s'attendent à la multiplication de ce type de mesure de la part des grandes entreprises nippones au cours des prochaines semaines.

Ce changement de cap dans la gestion financière des grands groupes nippons pourrait inciter les investisseurs étrangers à s'intéresser à nouveau à la Bourse de Tokyo. *« Les sociétés japonaises ont entrepris de sérieux efforts de restructuration »*, estime ainsi Shigeo Mori, responsable du département actions d'Universal Securities, interrogé par l'AFP. D'où son optimisme : il prévoit que l'indice Nikkei s'établira à 19 500 points en septembre et même à 23 000 en mars 2000, soit respectivement 20 % et 40 % de hausse par rapport au niveau actuel.

Mais d'autres analystes se montrent nettement moins enthousiastes. Ils estiment qu'un rebond durable de la Bourse n'est pas envisageable tant que la situation économique ne s'améliore pas nettement dans l'archipel. Stanley Fischer, directeur général adjoint du FMI, a indiqué mercredi 31 mars que l'économie japonaise resterait en croissance négative en 1999. De surcroît, la Bourse de Tokyo est toujours exposée à l'instabilité du yen : une hausse de la monnaie japonaise pénaliserait les sociétés exportatrices nippones ; à l'inverse, un plongeon du yen dissuaderait les gestionnaires étrangers d'investir dans l'archipel.

Enfin, une dévaluation du yuan, que les économistes sont de plus en plus nombreux à anticiper compte tenu de la dégradation de la situation économique en Chine, risquerait de déstabiliser à nouveau toute la région et de provoquer une sévère rechute de la place boursière nippone.

Pierre-Antoine Delhommais

INTERNATIONAL : BULL A COPENHAGUE

Ce n'est pas par hasard que Bourdais a été choisi par des grands groupes français pour les conseiller dans leurs décisions immobilières à l'étranger en 1998 : Bull à Copenhague, Vivendi à Venise, Hermès à Manchester, Legrand à Varsovie ont profité de la présence de Bourdais, membre d'ONCOR International, dans les principales villes d'Europe, mais aussi des Etats-Unis et d'Asie pour lui confier leur recherche de locaux.

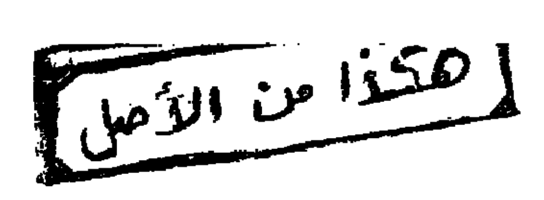


TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 6 AVRIL

■ **FRANCE :** *enquête de conjoncture* auprès des ménages de l'INSEE (mars), conseils d'administration ou de surveillance de SG et de Paribas, *qui doivent se prononcer* sur les offres publiques d'échange (OPE) de la BNP.
■ **ROYAUME-UNI :** enquête trimestrielle *CBI sur les services.*
■ **ÉTATS-UNIS :** indice composite des principaux indicateurs du Conference Board pour février.

MERCREDI 7 AVRIL

■ **ROYAUME-UNI :** production industrielle (février), début de la réunion du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre.
■ **ÉTATS-UNIS :** crédits à la consommation.

JEUDI 8 AVRIL

■ **JAPON :** prix de gros (mars).
■ **BCE :** réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, suivie d'une conférence de presse.
■ **ALLEMAGNE :** chiffres du chômage (mars).
■ **ROYAUME-UNI :** fin de la réunion du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre.
■ **ÉTATS-UNIS :** demandes hebdomadaires d'allocations chômage (troisième et quatrième semaines de mars), ventes de la grande distribution.

VENDREDI 9 AVRIL

■ **JAPON :** commandes de biens d'équipement (février), réunion du Comité de politique monétaire de la Banque du Japon.
■ **ALLEMAGNE :** indice définitif des prix à la consommation (mars).
■ **ÉTATS-UNIS :** prix à la production (mars).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ELF : les compagnies pétrolières** française Elf Aquitaine et canadienne Bow Valley ont signé dimanche 4 avril, à Téhéran, un contrat de 300 millions de dollars (280,4 millions d'euros) portant sur le développement et la mise en exploitation d'un site offshore à Balal, dans le Golfe persique. La première production de pétrole est prévue courant 2001.

● **NOVARTIS : le budget de recherche du groupe chimique et pharmaceutique helvétique** Novartis en Suisse va *« probablement »* diminuer, faute de soutien du public et des autorités, a indiqué son PDG, Daniel Vasella, dans une interview *publiée dimanche dans le* quotidien romand *Le Matin*. Selon M. Vasella, la politique du gouvernement helvétique *« n'est pas favorable à la recherche et à l'industrie »*. Le groupe Novartis a été particulièrement critiqué pour ses travaux sur la production de *semences de maïs transgénique.*

● **AIRBUS : le PDG de la compagnie scandinave SAS, Jan Stenberg,** *a indiqué dans une* interview au *Financial Times* du 5 avril qu'il envisageait de remplacer sa flotte de Boeing 767 par des Airbus 330 et 340. Le contrat se situerait entre 13 et 15 milliards de couronnes suédoises (1,34 à 1,75 euros).

● **TOYOTA : le constructeur automobile japonais a signé** avec le conseil général d'Ardèche un compromis de vente d'un terrain sur le site industriel Rhône Vallée au Pouzin destiné à l'implantation d'un centre de logistique de pièces détachées, a indiqué samedi 3 avril le conseil général.

● **HÔTELLERIE-RESTAURATION : une durée maximale du travail, quotidienne et hebdomadaire,** a été instaurée pour les cuisiniers, les veilleurs de nuit et les autres salariés des hôtels, cafés et restaurants, par un décret promulgué le 31 mars et paru au *Journal officiel* le 3 avril. Elle est fixée à 11 heures pour les cuisiniers, 12 heures pour les veilleurs de nuit et à 11 h 30 pour les autres salariés, la durée hebdomadaire maximale étant fixée, pour une même semaine, entre 52 et 57 heures.

● **DISTRIBUTION : l'un des plus importants distributeurs japonais de chaussures, Americaya Shoe,** a été mis en liquidation judiciaire, lundi 5 avril, par un tribunal de Tokyo, après 74 années d'existence.

FINANCE

● **FUSIONS ET ACQUISITIONS : les transactions annoncées durant le premier trimestre** ont atteint un montant de 835 milliards de dollars (789,4 milliards d'euros), à comparer aux 2 500 milliards de l'ensemble de l'année 1998.

● **BARINGS ; Nick Leeson, l'ex-trader de la banque Barings,** condamné à six ans et demi de prison en 1995 par un tribunal de Singapour, sera libéré le 3 juillet pour bonne conduite.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 4838,80 — LONDRES FT 100 : 6332,70 — PARIS CAC 40 : 4198,29

Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 01/04	Var.% 31/03	Var.% 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3682,46	−0,21	8,29
EUROPE	STOXX 50	3572,66	0,17	7,60
EUROPE	EURO STOXX 324	307,62	−0,32	3,07
EUROPE	STOXX 653	287,67	0,14	6,58
PARIS	CAC 40	4198,29	0,01	6,48
PARIS	MIDCAC	1613,09	0,22	−2,10
PARIS	SBF 120	2822,38	−0,04	6,27
PARIS	SBF 250	2636,54	−0,27	5,48
PARIS	SECOND MARCHÉ	1849,69	−0,64	−7,57
AMSTERDAM	AEX	536,68	−0,61	−0,87
BRUXELLES	BEL 20	3259,38	0,24	−7,26
FRANCFORT	DAX 30	4838,80	−0,98	−3,27
LONDRES	FTSE 100	6332,70	0,59	7,66
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	—	—
MILAN	MIBTEL 30	36638,00	−0,91	4,23
ZURICH	SPI	7134,30	0,06	−0,87

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones : 9786,16 — NEW YORK Nasdaq : 2461,40 — EURO / DOLLAR : 1,07

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 31/03	Var.% veille	Var.% 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9786,16	−1,28	6,58
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1286,37	−1,11	4,65
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2461,40	−0,76	12,25
TORONTO	TSE INDEX	6597,79	0,33	1,72
SAO PAULO	BOVESPA	10696,00	3	57,67
MEXICO	BOLSA	285,50	1,26	22,81
BUENOS AIRES	MERVAL	419,78	0,18	−2,38
SANTIAGO	IPSA GENERAL	118,43	1,37	53,81
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4133,89	1,51	−13,67

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 16327,56 — HONGKONG Hang Seng : 11072,98 — EURO / YEN : 128,63

Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 01/04	Var.% 31/03	Var.% 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16327,56	3,10	17,96
HONGKONG	HANG SENG	11072,98	1,20	10,18
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	10,88
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,10	3,16	14,11
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2973,40	0,21	5,89
BANGKOK	SET	28,32	2,13	2,49
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3703,38	−0,98	21,21
WELLINGTON	NZSE-40	2147,78	0,21	3,39

ÉCONOMIE

Légère amélioration du climat des affaires au Japon

LE SENTIMENT des milieux d'affaires japonais s'est légèrement *éclairci en mars, même si les in*dustriels nippons sont encore une forte majorité à porter un jugement négatif sur l'économie, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture Tankan de la Banque du Japon. L'indice de confiance dans la grande industrie est revenu de – 49 points à – 47 points, selon un communiqué diffusé lundi 5 avril par la banque centrale. Une bonne surprise de l'enquête est le redressement constaté chez les petites entreprises, avec un indice revenu de – 56 points à – 53 points, alors que la banque centrale tablait il y a trois mois sur une nouvelle dégradation. L'amélioration est aussi à peu près en ligne avec les prévisions en ce qui concerne les entreprises non manufacturières, avec un indice à – 34 points.

Les grandes entreprises continuent à se juger majoritairement en sureffectifs et prévoient de réduire leurs investissements cette année. Elle notent simultatément un peu plus de flexibilité de la part de leur banquier et se montrent plus optimistes sur l'évolution de leurs ventes et de leurs profits pour l'année fiscale tout juste débutée. La banque centrale table donc sur une amélioration plus nette de leur moral pour sa prochaine enquête de juin, avec un indice de confiance autour de – 38 points.

■ **Les dépenses des ménages japonais** ont reculé de 3,8 % en février, par rapport à leur niveau du même mois de 1998, alors qu'elles avaient progressé de 1,4 % en janvier, a annoncé lundi l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.

■ **ÉTATS-UNIS : le taux de chômage américain a baissé de 0,2 point, à 4,2 %, en mars et l'économie a créé 46 000 nouveaux emplois au cours du même mois, a annoncé vendredi le département du travail. Il s'agit de la plus faible augmentation du nombre des créations nettes d'emplois depuis janvier 1996 et du taux de chômage le plus bas depuis février 1970.** Le salaire horaire moyen a progressé de 0,2 % en mars sur février et de 3,6 % sur les douze derniers mois.

■ **BRÉSIL : le Brésil a enregistré en mars un excédent de 15 millions de dollars** (14 millions d'euros) de sa balance commerciale après 219 millions de dollars en février, a annoncé vendredi le ministère du développement, de l'industrie et du commerce. Mais le Brésil aurait besoin d'excédents mensuels de plus de 1 milliard de dollars d'ici à la fin de l'année pour respecter ses engagements internationaux, selon des analystes. Le gouvernement brésilien s'est engagé à totaliser un excédent de 11 milliards de dollars de sa balance commerciale en 1999, lors de la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) en février.

■ **MADAGASCAR : le procès-verbal de fin de négociations** entre Madagascar et la Banque mondiale, portant sur un nouveau crédit d'ajustement structurel de 100 millions de dollars, a été signé jeudi 1er avril à Tananarive, selon un communiqué conjoint publié vendredi.

■ **FRANCE : une PME française sur quatre,** parmi celles qui avaient annoncé leur intention de passer à l'euro dès 1999, a reculé devant l'obstacle et retardé ce passage à la fin de la période transitoire en 2002, selon une enquête menée en mars par Cap Euro, l'observatoire de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). Le basculement a été reporté à 2002 par une entreprise sur trois et à 2000 par une entreprise sur quatre, selon la même enquête.

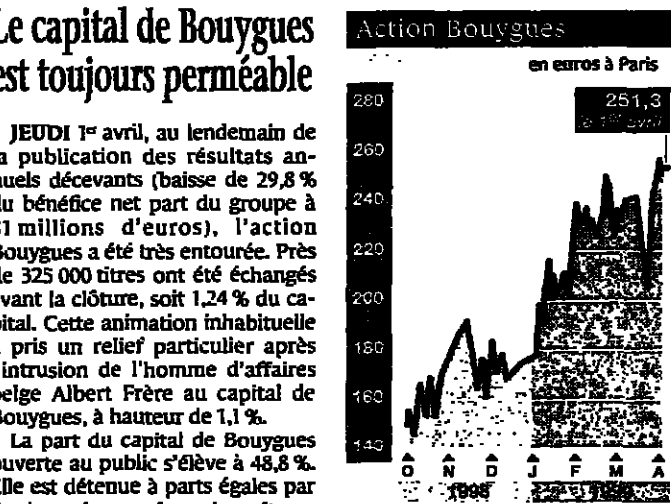
■ **L'opinion sur les ventes de l'ensemble des détaillants** progresse encore en janvier-février, selon l'enquête mensuelle de secteur rendue publique vendredi 2 avril par l'Insee. Pour l'Institut national de la statistique, cette évolution est due au commerce non spécialisé, où les ventes apparaissent maintenant favorables. Dans le commerce spécialisé en revanche, l'opinion sur les ventes fléchit un peu et revient à un niveau à peine supérieur à sa moyenne sur longue période.

■ **L'activité dans le bâtiment « a regagné en dynamisme »** en mars après un ralentissement constaté en février et cette tendance soutenue devrait se poursuivre sur les prochains mois, estiment les chefs d'entreprise du secteur, interrogés dans le cadre de l'enquête mensuelle de l'Insee.

■ **PAYS-BAS : les importations néerlandaises ont baissé de 8 %** en valeur en janvier 1999 par rapport au même mois de 1998, les exportations s'étant contractées dans le même temps de 3 %, selon des chiffres publiés vendredi à La Haye par l'Office national des statistiques (CBS).

VALEUR DU JOUR

Le capital de Bouygues est toujours perméable



JEUDI 1er avril, au lendemain de la publication des résultats annuels décevants (baisse de 29,8 % du bénéfice net part du groupe à 81 millions d'euros), l'action Bouygues a été très entourée. Près de 325 000 titres ont été échangés avant la clôture, soit 1,24 % du capital. Cette animation inhabituelle a pris un relief particulier après l'intrusion de l'homme d'affaires belge Albert Frère au capital de Bouygues, à hauteur de 1,1 %.

La part du capital de Bouygues ouverte au public s'élève à 48,8 %. Elle est détenue à parts égales par des investisseurs français et étrangers. Le capital du groupe n'est donc toujours pas entièrement contrôlé. En 1998, une première bataille boursière a opposé Vincent Bolloré à la famille Bouygues. François Pinault avait arbitré ce conflit en reprenant la participation de M. Bolloré, en décembre 1998 pour détenir 15,2 % du capital et 13,8 % des droits de vote. Il s'était aussitôt empressé de signer un pacte d'actionnaire avec la SCDM, holding regroupant les participations de Martin et d'Olivier Bouygues qui contrôle 16,2 % du capital, mais 18,3 % des droits de vote.

L'affaire semblait entendue : François Pinault apportait une stabilité au groupe et une puissance financière permettant de poursuivre sa stratégie ambitieuse dans le téléphone mobile. Mais Bernard Arnault a rallumé l'incendie, en mars, en ramassant 4 % du capital (ce qui lui donne droit à 3,6 % des droits de vote). Son arrivée a prouvé que le capital n'était pas verrouillé. Son partenaire occasionnel – ils détiennent ensemble le Château Cheval Blanc, un premier cru bordelais –, Albert Frère, s'y est également invité. Le financier belge contrôle le groupe de communication CLT-UFA et est le premier actionnaire du groupe de services aux collectivités Suez-Lyonnaise (avec 10,7 % du capital). *Autant de métiers en commun* avec Bouygues.

Les intentions de M. Frère sont-elles industrielles ou simplement financières ? En septembre 1996, il avait pris une participation dans le capital de Canal Plus (groupe Vivendi) à hauteur de 1,33 %, avant *de s'en défaire progressivement.*

Enguérand Renault

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était fermée, lundi 5 avril, en raison des fêtes pascales, tout comme les autres places européennes. Les Bourses de Sao Paulo, Mexico et Buenos Aires étaient également fermées, lundi, tandis que Wall Street était ouverte.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du lundi 5 avril en hausse de 0,27 %. L'indice Nikkei des principales valeurs nippones a gagné 44,59 points, pour finir à 16 334,78 points. Des prises de bénéfice en fin de journée ont gommé la plus grosse partie de la progression enregistrée après la publication de l'enquête trimestrielle de conjoncture « Tankan » de la Banque du Japon. L'indice Nikkei avait alors bondi de près de 2 %, les opérateurs saluant la légère amélioration du climat des affaires dans l'archipel. *« Même si les résultats de l'enquête n'ont pas été aussi bons qu'espéré, ils ont une bonne influence sur les marchés »*, a estimé Naoki Takahashi, opérateur chez Marusan Securities, interrogé par l'agence Bloomberg.

Les valeurs des secteurs électronique, comme Fujitsu, et automobile, comme Honda, ont *été les plus recherchées. « Les fonds de pension considèrent que ces titres offrent les meilleures perspectives en ce début d'année fiscale »*, a estimé Susumu Inada, directeur au Tokyo Marine MC Asset Management.

MONNAIES

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, lundi matin 5 avril, à Tokyo, face aux devises japonaise et européenne. Il cotait 121,45 yens, son cours le plus élevé depuis un mois. Les cambistes ont réagi à l'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée par la Banque du Japon, qui, en dépit d'une légère amélioration, a reflété le pessimisme persistant des milieux d'affaires nippons. Selon les opérateurs, cette fragilité économique obligera l'institut d'émission à maintenir durablement des taux d'intérêt extrêmement bas dans l'Archipel, ce qui pénalisera la monnaie japonaise. L'euro, de son côté, cédait du terrain face au billet vert, à 1,0755 dollar. Dans un entretien accordé dimanche 4 avril au journal allemand *Welt am Sonntag*, l'économiste en chef de la Banque centrale européenne (BCE), Otmar Issing, a estimé qu'il ne croyait pas que l'euro s'affaiblirait au point de se retrouver à parité avec le dollar. *« La crise du Kosovo a affaibli l'euro »*, a noté M. Issing, en ajoutant qu'on ne pouvait passer sous silence l'*« impression défavorable »* créée sur les marchés *financiers par les incertitudes* politiques dans l'Euroland.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire japonais a terminé la séance du lundi 5 avril sur une note stable, le rendement de l'emprunt d'État de référence à dix ans s'inscrivant à 1,73 %.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre ▶	31/03
COURONNE DANOISE	7,4317
COUR. NORVÉGIENNE	8,3475
COUR. SUÉDOISE	8,8870
COURONNE TCHÈQUE	38,393
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7080
DOLLAR CANADIEN	1,6211
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0249
DRACHME GRECQUE	323,90
FLORINT HONGROIS	254,82
ZLOTY POLONAIS	4,2947

Cours de change croisés

01/04 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	—	0,83758	1,07675	0,16415	1,60850	0,67454
YEN	119,39500	—	128,63500	19,59500	192,04000	80,54500
EURO	0,92872	0,77739	—	0,15245	1,49285	0,62660
FRANC	6,09205	5,10330	6,55957	—	9,80030	4,11000
LIVRE	0,62170	0,52075	0,67000	0,10205	—	0,41950
FRANC SUISSE	1,48250	1,24170	1,59675	0,24380	2,38455	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 31/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,97	2,83	4,10	5
ALLEMAGNE	2,94	3,12	3,98	4,97
GDE-BRETAG.	6,19	4,99	4,58	4,47
ITALIE	—	2,90	4,24	5,21
JAPON	0,19	0,11	1,66	—
ÉTATS-UNIS	5,09	4,48	5,19	5,59
SUISSE	1	1,07	2,48	3,85
PAYS-BAS	2,97	3,25	4,11	5

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 01/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	8991	95,08	95,10
Euribor 3 mois			
JUIN 99	2404	97,20	97,19

Matières premières

En dollars ▶	Cours 31/03	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1403	0,57
ALUMINIUM 3 MOIS	1240	0,40
PLOMB 3 MOIS	510,5	0,10
ETAIN 3 MOIS	5270	0,19
ZINC 3 MOIS	1006,5	0,15
NICKEL 3 MOIS	4675	0,86
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,08	—
PLATINE A TERME	80650,62	−0,28
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	280	−0,09
MAÏS (CHICAGO)	228,25	0,33
SOJA TOURTEAU (CHG.)	138,3	0,44
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1192	0,85
CAFÉ (LONDRES)	1590	—
SUCRE BLANC (PARIS)	203	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 31/03	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	15,24	—
WTI (NEW YORK)	16,5	−1,36
LIGHT SWEET CRUDE	16,66	—

Or

En Euros ▶	Cours 31/03	Var % 30/03
OR FIN KILO BARRE	8390	—
OR FIN LINGOT	8400	+0,60
ONCE D'OR (LO) $	279,60	—
PIÈCE FRANCE 20 F	54,30	+2,78
PIÈCE SUISSE 20 F	51,60	+0,98
PIÈCE UNION LAT. 20 F	52,30	+0,58
PIÈCE 10 DOLLARS US	287	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	492	+0,82
PIÈCE 50 PESOS MEX	313,50	−0,16

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 6 AVRIL 1999

SPORTS Depuis le début des frappes aériennes de l'OTAN, les sportifs yougoslaves qui exercent leur métier dans des championnats d'Europe occidentale multiplient les déclarations et les actions de protestation. ● PLUSIEURS FOOTBALLEURS, samedi 3 et dimanche 4 avril, ont refusé d'évoluer avec leurs clubs, mettant en avant des difficultés à se concentrer. Ceux qui ont joué ont porté des brassards et des tee-shirts sur lesquels figuraient des messages de paix. ● CETTE SITUATION embarrasse les autorités sportives, un certains nombre de manifestations internationales auxquelles devaient participer des équipes yougoslaves ou ex-yougoslaves ayant été reportées. ● LE HANDBALLEUR de Montpellier Andrej Golic, Serbe de Bosnie ayant pris la nationalité française à l'été 1998, témoigne de la difficulté de s'engager dans un conflit yougoslave qui n'en finit plus de durer.

Les sportifs yougoslaves s'engagent contre l'OTAN en ordre dispersé

Annoncé dans un premier temps, le boycottage des championnats européens par les footballeurs serbes évoluant à l'étranger n'a pas eu lieu. Si certains n'ont pas joué, évoquant des raisons psychologiques, d'autres ont exhibé des brassards noirs et des slogans pacifistes

CE SONT les citoyens yougoslaves les plus connus hors des frontières de leurs pays. Footballeurs professionnels, ils jouent dans les meilleurs championnats européens. On en dénombre huit en première division française, douze en Allemagne, dix-sept en Espagne, quatre en Angleterre. Depuis le début des frappes aériennes de l'OTAN, tous ou presque ont protesté publiquement contre ce qu'ils considèrent comme une agression, ajoutant parfois le geste à la parole. Samedi 3 et dimanche 4 avril, les différents championnats ayant repris leur cours après une période de dix jours consacrée au calendrier international, la plupart de ces footballeurs yougoslaves évoluant à l'étranger se sont une nouvelle fois manifestés.

Des brassards noirs mais aussi des tee-shirts à slogans portés en dessous des maillots ont été exhibés. En déplacement à Lyon, l'attaquant du FC Metz Nenad Jestrovic a distribué à ses coéquipiers un tricot sur lequel était écrit *« Silence... La paix ! »* Le défenseur des Girondins de Bordeaux, Nisa Saveljic, portait à la poitrine la même devise lors du derby de la Garonne contre Toulouse. Avant d'affronter le Milan AC, les joueurs de la Lazio Rome ont dévoilé le message *« Peace, no war »*, à l'initiative de leur défenseur Sinisa Mihajlovic. En signe de solidarité, des supporteurs romains ont déroulé une banderole sur laquelle avait été parodié le titre du dernier film de Steven Spielberg : *« Il faut tuer le soldat Ryan. »*

Ces différentes réactions font suite à une semaine d'actions entreprises spontanément dans les différents pays de l'OTAN. Le 28 mars, drapé d'un maillot yougoslave, le buteur du Real Madrid Pedrag Mijatovic avait défilé en tête d'un cortège se dirigeant vers l'ambassade des Etats-Unis. A Rome, quatre joueurs de Serie A ont rencontré le sous-secrétaire à la présidence du conseil, Marco Minniti, pour lui demander que l'Italie fasse *« tout ce qui est possible pour l'arrêt rapide des hostilités, le retour du dialogue politique et des négociations »*.

UNE LETTRE DE PROTESTATION

A Lisbonne, le président de la République, Jorge Sampaio, a reçu une lettre de protestation signée par plusieurs joueurs appartenant aux principaux clubs du pays. A Londres, enfin, devant le 10, Downing Street, où se massent quotidiennement plusieurs centaines de manifestants, il n'est pas rare de trouver le milieu de terrain de Crystal Palace (D2 anglaise), Sasa Curcic.

Il y a une semaine, certains avaient envisagé de boycotter les championnats européens, la Fédération yougoslave de football ayant émis des consignes en ce sens de Belgrade. Fer de lance de la contestation, Pedrag Mijatovic avait alors propagé cette idée, indiquant qu'il ne pourrait *« plus porter le maillot du Real Madrid tant que* [ses] *parents dormiront dans un garage »*. S'il n'était pas présent sur la pelouse du stade Santiago-Bernabeu, dimanche 4 avril, ce n'est toutefois pas au nom d'un quelconque boycottage que Pedrag Mijatovic a justifié sa défection. Comme la grande majorité de ses compatriotes ayant déclaré forfait ce week-end un peu partout en Europe, l'attaquant a préféré mettre en avant *« la difficulté de se concentrer »* dans une situation de guerre.

Cet argument a l'avantage de satisfaire les autorités sportives, au moins momentanément. Dans un communiqué, l'Union européenne de football (UEFA) n'a pas manqué de rappeler que les manifestations politiques sont interdites dans les stades de football. Lors d'un match de Coupe d'Europe, en mars 1997, l'attaquant de Liverpool, Robbie Fowler, avait soulevé son maillot après avoir marqué un but, laissant apparaître sur son tee-shirt un message de soutien aux dockers en grève de la région : l'UEFA lui avait alors infligé une amende symbolique de 2 000 francs suisses (1 257 euros). *« Les joueurs ont certaines obligations vis-à-vis de leurs clubs et vis à vis du football »*, indiquait-on, ces jours derniers, au siège de l'organisation européenne, afin de prévenir un éventuel boycottage.


JEAN-PHILIPPE ARLES / REUTERS

« Silence... La Paix ! », peut-on lire sur le tee-shirt du défenseur serbe de Bordeaux, Nisa Saveljic, lors du match contre Toulouse.

Tout comme les autres instances sportives internationales, l'UEFA est aujourd'hui dans une position d'attente. Si elle estime de son devoir de sanctionner individuellement les joueurs qui refuseraient d'exercer leur activité, c'est qu'elle ne souhaite surtout pas s'immiscer dans le débat politique. A chacun ses prérogatives. En 1992, en pleine crise bosniaque, une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU avait inscrit le sport au rang des domaines devant faire l'objet d'un embargo. L'UEFA avait alors dû retirer la Yougoslavie du programme du Championnat d'Europe des nations organisé en Suède.

La situation est aujourd'hui différente. L'initiative militaire est venue de l'OTAN et aucune mise au ban n'a été votée contre Belgrade. Le silence du Comité international olympique (CIO) sur la question s'explique aussi de cette façon. Reste à savoir si les footballeurs yougoslaves n'ayant pas joué samedi et dimanche reprendront rapidement le chemin des terrains. L'UEFA le souhaite. Les clubs qui les emploient aussi. Certains ont peu apprécié cette désaffection. *« Ce n'est pas parce qu'un footballeur fait grève dans le Sud-Est londonien que quoi ce soit sera résolu en Yougoslavie »*, a déclaré Peter Varney, le directeur de Charlton Athletic (D1 anglaise), où évolue le gardien de but Sasa Ilic. Alors que la plupart des entraîneurs des clubs concernés ont dit comprendre la réaction des footballeurs yougoslaves à l'étranger, combien se satisferont de les voir plus longtemps en rupture de motivation ?

Pour l'heure, un seul est allé jusqu'au bout de sa logique. Attaquant du FC Metz depuis 1997, Vladan Lukic a décidé de suspendre jusqu'à la fin de la saison le contrat le liant à son club. L'homme est retourné chez lui. *« Quand je serai en Serbie, je ferai comme tous mes compatriotes*, confia-t-il, avant son départ. *J'offrirai mes services à mon pays. Une fois à la maison, j'essaierai de défendre les enfants qui vivent enfermés dans des bunkers au lieu de jouer librement dehors. »*

Philippe Le Cœur et Frédéric Potet

Andrej Golic, handballeur venu d'un pays qui n'existe plus

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Des guerres, Andrej Golic ne connaît que les témoignages et les récits. Il était déjà en France lorsque le conflit yougoslave a commencé, en 1990. Il y a six mois, quand il est revenu dans ses terres d'origine, ses copains ou ses proches avaient vieilli de quinze ou vingt ans, alors qu'il n'était parti que depuis huit ans. Son discours est sobre et pudique, mais les mots font mal : *« Nous n'avons plus le même vécu*, dit-il. *Moi, je n'ai pas passé dix heures dans un puits pour échapper à un sniper. Les gens de ma génération ont le plus souffert, ils ont perdu leur jeunesse. »* Sur la nouvelle guerre qui enflamme les Balkans, il lance : *« Tout ce qui arrive est un beau bordel ! »* Quand il parle de l'ex-Yougoslavie, il dit *« là-bas »*, parce qu'il ne sait pas quel nom de pays utiliser : *« Je viens d'un pays qui n'existe plus. »*

Andrej Golic a vingt-cinq ans, il joue au club de handball de Montpellier, actuellement en tête du championnat de France. Il a été naturalisé en mars 1998 et évolue dans les rangs de l'équipe de France, où il occupe le poste d'ailier gauche. Son talent comme son métier lui viennent de son enfance en ex-Yougoslavie à la tradition de handball prestigieuse. Il est né à Banja Luka, dans la partie serbe de Bosnie, une région merveilleuse, dit-il, épargnée par les bombardements. Son père est d'origine serbe, sa mère est macédonienne. *« J'ai toujours vécu et j'ai été élevé en Yougoslavie*, explique-t-il. *Jusqu'à la guerre, je ne connaissais pas mon origine. »* En ex-Yougoslavie, il a des amis partout, de la famille partout : *« On ne m'a jamais appris à juger les gens en fonction de leur nationalité ; là-bas, j'ai grandi avec des gens des trois nationalités. »*

« CELA NE CICATRISERA PAS »

Andrej avait dix-sept ans quand il est parti, suivant son père venu entrainer le club de Bordeaux : *« J'étais venu pendant six mois deux ans auparavant, mais je m'étais embêté, mes copains me manquaient, je suis revenu chez moi vivre seul, avec ma grand-mère, et puis je suis reparti en France parce qu'il n'y avait pas d'avenir là-bas. Ici, j'ai trouvé un pays. »*

Est-il pour ou contre l'intervention de l'OTAN ? Il ne veut pas donner d'avis, *« parce que les informations sont tellement contradictoires, d'un côté comme de l'autre. J'ai des nouvelles de France et des membres de ma famille aux Etats-Unis et de ceux qui sont restés là-bas, je ne sais pas ce que je sais. Et puis, mon opinion est subjective, forcément pas bonne »*. Il ne va plus beaucoup chercher d'informations sur Internet, *« à cause de la propagande qui y a fait irruption »*, mais il lit les journaux, écoute les nouvelles ou les entend, c'est selon : *« Je suis attentif, mais la fin de l'histoire, on ne la connaîtra pas tout de suite. »* Ce qu'il sait, seulement, c'est qu'il a de la famille à Belgrade et qu'elle vit des moments difficiles.

Du conflit au Kosovo, il en a discuté au début avec les copains du club de Montpellier : *« Nous en parlons moins maintenant, on se répéterait et cela risque de durer. »* Non, il ne quittera pas son équipe pour aller là-bas, à l'exemple du footballeur du FC Metz, Vladan Lukic. Son pays, désormais, c'est la France. Il le répète : *« Là-bas, toutes les valeurs auxquelles je pourrais croire ont disparu. »*

Parfois, ces derniers temps, en équipe de France comme avec son club, il a rencontré des équipes de l'ex-Yougoslavie. Lui, il prenait ses adversaires comme des adversaires, tout simplement. Il y avait des équipes « mixtes » en Yougoslavie, le plus souvent pour des raisons n'ayant rien à voir avec la politique, simplement parce que les clubs prenaient les meilleurs joueurs et les payaient bien. *« On a failli avoir une rencontre Yougoslavie-Croatie et cela aurait pu contribuer... »* Oui, il pense que le sport, avec l'économie, est l'une des voies vers un apaisement, sinon une paix. *« Le chemin sera long, tout est à refaire et tout est allé trop loin maintenant. »* Pour Andrej Golic, une chose est sûre : *« Cela ne cicatrisera pas. »*

Bénédicte Mathieu

En 1992, la guerre avait profité aux footballeurs danois

S'IL N'EST PAS fréquent de voir des sportifs professionnels prendre la parole alors que se déroule un conflit militaire armé, le mouvement de protestation des footballeurs yougoslaves n'est pas une première. Au début des années 90, alors que débutait le processus d'implosion de la Yougoslavie, la question sportive avait été au centre de l'actualité politique du moment. La date du 29 juin 1991 mérite, à ce titre, de rester dans l'histoire. Ce jour-là, à Rome, l'équipe nationale de Yougoslavie remportait son cinquième titre de championne d'Europe de basket-ball en battant l'Italie en finale.

L'événement était toutefois ailleurs : neuf joueurs, au lieu de dix, figuraient sur la feuille de match. L'absent s'appellait Jurij Zdovc. Meneur de jeu de vingt-quatre ans, il avait déclaré forfait pour une raison fort simple : trois jours plus tôt, la Slovénie avait proclamé son indépendance. Orginaire de Ljubljana, Jurij Zdovc ne se sentait plus suffisamment *« yougoslave »* pour porter le maillot fédéral.

Dans les mois qui suivirent, l'aggravation de la situation politique fit peu à peu voler en éclats l'image d'unité qu'a toujours voulu donner le sport yougoslave. Le 30 mai 1992, la guerre en Bosnie-Herzégovine conduisit le Conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies (ONU) à adopter une résolution appelant à l'embargo contre la Serbie et le Monténégro. Pour la première fois, le sport était inscrit dans la liste des sanctions.

« TRÊVE OLYMPIQUE »

Vingt-quatre heures après cette décision, l'Union européenne de football (UEFA) privait la Yougoslavie de Championnat d'Europe des nations. La compétition devait débuter deux semaines plus tard, en Suède. Le Danemark, qui avait terminé deuxième de son groupe éliminatoire derrière la Yougoslavie, se retrouva qualifié. Ironie de l'histoire : Brian Laudrup et ses coéquipiers, qui avaient interrompu leurs vacances pour chausser les crampons, devinrent champions d'Europe cette année-là.

Imitant l'UEFA, d'autres fédérations internationales suspendirent à leur tour le sport yougoslave. La situation alerta rapidement le Comité international olympique (CIO). Les Jeux d'été devaient se tenir à Barcelone, la ville de Juan Antonio Samaranch, lequel rêvait alors d'une grande compétition universelle et pacifique. Le président du CIO entreprit des discussions avec le comité des sanctions de l'ONU afin que les athlètes de Yougoslavie (Serbie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine) puissent participer *« à titre individuel »* aux JO. La proposition fut approuvée. Le CIO affréta un avion à Sarajevo. Vêtus d'un maillot blanc et défilant sous le drapeau olympique, plusieurs dizaines de sportifs bosniaques, serbes et monténégrins furent de la grande fête barcelonaise.

Le contexte yougoslave inspira une autre idée à Juan Antonio Samaranch : réactiver le concept de *« trêve olympique »*, que la Grèce antique connaissait sous le nom de *« Ekecheiria »*. Adopté à l'unanimité par l'assemblée générale de l'ONU, ce principe a, depuis, toujours été respecté par les pays en guerre : à chaque fois qu'ont lieu des Jeux olympiques, les armes se taisent partout sur Terre.

F. P.

Les conséquences sur le calendrier international

AU-DELÀ des protestations des sportifs serbes, la guerre en Yougoslavie a aussi des conséquences sur le déroulement des compétitions en cours et à venir. Beaucoup d'épreuves ont déjà été reportées alors que certaines ont déjà été annulées.

■ **Basket-ball.** De nombreuses interrogations planent sur le championnat d'Europe des nations, organisé cet été en France (21 juin-3 juillet). La Yougoslavie, mais aussi la Croatie, la Slovénie, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, sont qualifiées. *« La Yougoslavie a gagné son passeport, elle devrait être présente »*, indique-t-on à Munich, au siège de la Fédération internationale (FIBA). Même espoir à la Fédération française de basket-ball (FFBB) : *« La Yougoslavie est championne du monde et d'Europe, on ne peut pas la traiter avec désinvolture. »* Mardi 30 mars, dans l'impossibilité de jouer sa demi-finale retour de Coupe Saporta, l'équipe masculine de Pogdorica a dû laisser sa qualification aux Italiens de Trévise. Par ailleurs, une tournée en France de juniors yougoslaves a été annulée.

■ **Football.** L'Union européenne de football (UEFA) a reporté les matches qualificatifs à l'Euro 2000 qui auraient dû avoir lieu les 27 et 31 mars et concernant les équipes représentant les cinq Républiques de l'ancienne Yougoslavie : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Macédoine et actuelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro). La Fédération internationale (FIFA) a également remis à une date ultérieure le match de bienfaisance qu'elle voulait organiser le 27 avril à Sarajevo entre une sélection de meilleurs joueurs du monde et une équipe de Bosnie « unifiée » au sein de laquelle auraient figuré des footballeurs issus des trois composantes de la population bosniaque (musulmans, serbes et croates).

■ **Handball.** Le Mondial de handball est le premier grand rendez-vous international de la période estivale : il se déroulera du 1er au 15 juin, en Egypte. La Yougoslavie fait partie des qualifiés. Pas question, là non plus, de se priver de cette bonne équipe européenne. *« Nous nous alignerons sur la position du Comité international olympique (CIO) »*, souligne Raymond Hahn, le secrétaire général de la Fédération internationale (IHF). Le CIO, pour l'instant, ne s'est pas prononcé sur la question yougoslave.

■ **Tennis.** La Fédération internationale (FIT) a décidé de faire jouer sur le territoire américain, et non à Zagreb, le match de Fed Cup devant opposer la Croatie aux Etats-Unis (17 et 18 avril). La rencontre de Coupe Davis Yougoslavie-Maroc a également été inversée.

■ **Tennis de table.** La Fédération internationale (ITTF) a retiré à Belgrade l'organisation des championnats du monde (26 avril-7 mai). Elle cherche, avant le 15 avril, un nouveau pays d'accueil.

■ **Volley-ball.** *« Les conditions n'étant pas remplies pour permettre une participation régulière »*, le conseil mondial de la Fédération internationale (FIVB) a retiré, mardi 30 mars, son invitation à l'équipe masculine yougoslave pour la Ligue mondiale 1999, débutant le 28 mai. Vice-champions du monde 1998, les Yougoslaves seront remplacés par les Portugais au sein du groupe C (avec Cuba, l'Argentine et la France).

P. L. C.



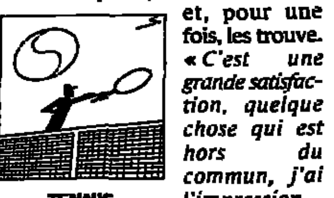
Héros de la Coupe Davis, Cédric Pioline a bien commencé sa saison sur terre battue

Face aux Néerlandais, les Français se sont qualifiés (4-1) pour les quarts de finale

Grâce à Cédric Pioline, vainqueur de ses deux simples, dont le dernier l'opposait au nº 4 mondial, Richard Krajicek, et du double, avec Guillaume Raoux, l'équipe de France de tennis est venue à bout des Pays-Bas, lors du premier tour de la Coupe Davis 1999, joué du vendredi 2 au dimanche 4 avril. Cette victoire, qui inaugure le capitanat de Guy Forget, permettra aux Français d'accueillir les Brésiliens, en quarts de finale, en juillet.

NÎMES
de notre envoyée spéciale

Trois jours, trois points, Cédric Pioline n'est pas peu fier. *Ce qu'il ressent* est indescriptible, il cherche ses mots et, pour une fois, les trouve. *« C'est une grande satisfaction, quelque chose qui est hors du commun, j'ai l'impression d'avoir soulevé un menhir »*, dit-il. Dimanche 4 avril, en battant Richard Krajicek, quatrième joueur mondial (6-3, 3-6, 7-5, 7-6 [7/5]), au terme d'un match brûlant et magnifique, le premier joueur français et 21e mondial a apporté « son » troisième point et la victoire à l'équipe de France.


TENNIS

Vendredi 2 avril, après la défaite de Jérôme Golmard contre Richard Krajicek (3-6, 4-6, 7-6 [7-5], 6-4, 6-2), il avait remis les deux équipes à égalité grâce à une victoire expéditive sur Paul Haarhuis (6-2, 7-6 [7-0], 6-3). Il a surtout épaté, samedi 3 avril, dans le double. Sélectionné au côté de Guillaume Raoux, Cédric a été le grand homme du match. De tous les réflexes et de toutes les certitudes, il a porté son partenaire pendant près de quatre heures et demie pour battre *Paul Haarhuis-Jan Siemerink (6-4, 5-7, 7-6 [7/4], 6-7 [4-7], 6-2).*

Il a vécu trois beaux jours, lui qui s'était montré peu convaincant aux entraînements, cassant raquettes et bousculant tout sur son passage dans sa rage. Dès la compétition commencée, il s'est montré bouillant et volontaire, à la manière d'un grand joueur de Coupe Davis.

Entre lui et le saladier d'argent, c'est une histoire d'amour tardif. Boudeur en 1993 parce qu'il voulait que ses choix d'entraînement soient respectés, Cédric Pioline est venu peu à peu à la Coupe Davis. Il a apporté sa fougue obscure et y a trouvé une nouvelle énergie. Il s'était fait connaître par sa colère puis par ses défaites sublimes. Il faisait des matches âpres, mais souvent perdus, comme cette partie en cinq sets contre Patrick Rafter alors qu'il avait mené deux sets à zéro au premier tour de l'édition 1997, en Australie. Ou encore ce point de la victoire qu'il pensait tenir contre Thomas Enqvist lors de la finale suédoise à Malmö, après deux premières manches gagnées, laissant la gloire du triomphe à Arnaud Boetsch. Cédric Pioline perdait en beauté. Il savait aussi gagner. Pour ces deux raisons, ce *drôle de grand bonhomme si timide* dans la vie et si brûlant sur un court se prenait à la passion de la Coupe Davis. Blessé au dos en plein jeu, lors du match de barrage – perdu – contre la Belgique, en septembre 1997, il avait mis un point d'honneur à venir en Finlande, en avril 1998, pour sortir l'équipe de la deuxième division. Il est là en Israël, en septembre. La France réintègre le groupe mondial et fait une belle fête à Yannick Noah qui s'en va.

Pour l'épineuse rencontre France-Pays-Bas à Nîmes, Cédric Pioline s'est investi corps et âme. Il a « séché » le tournoi de Key Biscayne (Etats-Unis) pour mieux s'entraîner sur terre battue. Il a passé quinze jours sur la brique pilée ; à Nîmes, il a accueilli les membres de l'équipe de France qui arrivaient au compte-gouttes. *« Cédric a toujours été présent et précieux »*, souligne Guy Forget.

Dans cet engagement et cette victoire, Cédric Pioline trouve son compte. Après un début de saison hésitant marqué par de nombreuses défaites, il est en pleine forme. Certes, il y a l'effet Coupe Davis, mais il y a aussi ces quinze jours de préparation sur une surface sur laquelle il se doit de réussir.

A Nîmes, la saison de Cédric Pioline a vraiment commencé. Finaliste lors du Tournoi de Monte-Carlo et demi-finaliste à Roland-Garros, en 1998, il a beaucoup de points à défendre. Il appréhende surtout les Internationaux de France, qui se rapprochent doucement (ils auront lieu du 24 mai au 6 juin) et *« où tous les matches se jouent au meilleur des cinq manches »*.

Dans ce tour de Coupe Davis où il s'est fait héros il pense s'être donné de bons souvenirs pour ce cap difficile : *« Dans ce genre de matches, il y a des barrières physique, mais surtout des barrières mentales. Le fait de pouvoir les abattre pendant trois jours, cela met une pierre supplémentaire à mon édifice. »* Avant la terre battue, Cédric Pioline s'est envolé, lundi 5 avril, pour la Chine, où il devait disputer le tournoi de Hongkong sur surface rapide. La parenthèse le fait rire : *« Je ne resterai pas longtemps : juste le tournoi, avant celui de Monte-Carlo. »* Il est ravi, il n'a jamais visité Hongkong.

Bénédicte Mathieu

Guy Forget, capitaine heureux

Il n'a cessé de serrer Cédric Pioline et de sourire à son pari gagné. En alignant son joueur nº 1 en double comme en simple, Guy Forget a définitivement justifié ses galons de capitaine de l'équipe de France. Ancien pilier de la formation quand il était joueur, il s'est posé en capitaine intelligent ; il fallait succéder à Yannick Noah, il l'a fait avec calme et joie (*Le Monde* du 2 avril). *« Cela a été un week-end fou*, dit-il. *Il y a eu une ambiance incroyable, le double a été primordial et le troisième point a été gagné à l'arraché au bout d'un match typique de Coupe Davis. »* Il salue les joueurs – *« Ils ont été au rendez-vous physiquement et mentalement. »* – et estime que son rôle a constitué à ne pas perturber ses troupes. Et son mérite ? *« Je crois que je ne me suis pas trompé dans ma sélection, pas cette fois-ci. »* Au programme, avec les filles cette fois : le quart de finale de la Fed Cup, les 17 et 18 avril, contre la Russie, à Moscou.

● **A Trollhattan, Suède-Slovaquie : 2-3.**
K. Kucera (Svq.) b. T. Johansson (Suè.) 6-1, 7-6 (9-7), 2-6, 6-3. D. Hrbaty (Svq.) b. T. Enqvist (Suè.) 7-5, 4-6, 2-6, 6-2, 6-4. N. Kulti-J. Björkman (Suè.) b. Kucera-Hrbaty 4-6, 7-6 (7-2), 6-7 (6-8), 6-1, 6-3. Kucera b. Enqvist 1-6, 6-3, 6-2, 6-4. T. Johansson (Suè.) b. Hrbaty 6-4, 6-4.
● **A Francfort, Allemagne-Russie : 2-3**
T. Haas (All.) b. M. Safin (Rus.) 6-7 (4-7), 6-4, 6-3, 2-6, 9-7. E. Kafelnikov (Rus.) b. N. Kiefer (All.) 7-6 (7-5), 6-4, 6-4. B. Becker-D. Prinosil (All.) b. Kafelnikov-A. Olhovskiy (Rus.) 6-7 (4-7), 6-2, 6-3, 4-6, 10-8. Kafelnikov b. Haas 6-3, 6-4, 6-2. Safin b. Kiefer 7-6 (11-9), 6-4, 6-4.
● **A Birmingham, G.-B.-Etats-Unis : 2-3**
J. Courier (EU) bat T. Henman (GB) 7-6 (7-2), 2-6, 7-6 (7-3), 6-7 (10-12), 7-5. T. Martin (EU) b. G. Rusedski (GB) 6-4, 6-4, 6-2. Henman-Rusedski b. Martin-A. O'Brien 3-6, 7-5, 6-3, 6-7 (5-7), 6-3. Henman b. Martin 4-6, 7-5, 6-3, 7-6 (7-4). Courier b. Rusedski 6-4, 6-7 (3-7), 6-3, 1-6, 8-6.
● **A Harare, Zimbabwe-Australie : 1-4**
B. Black (Zim.) b. M. Philippoussis (Aus.) 6-3, 3-6, 4-6, 6-3, 7-5. P. Rafter (Aus.) b. W. Black (Zim.) 6-3, 3-6, 7-6 (7-4), 6-2. M. Woodforde-T. Woodbridge (Aus.) b. B. Black-W. Black 6-4, 2-6, 6-3, 6-0. Rafter b. B. Black 6-4, 7-6 (7-4), 6-2. Philippoussis b. W. Black 6-3, 6-2.
● **A Lérida, Espagne-Brésil : 2-3**
C. Moya (Esp.) b. F. Meligeni (Bré.) 6-2, 6-7 (3-7), 6-0, 6-4. G. Kuerten (Bré.) b. A. Correja (Esp.) 6-3, 6-4, 7-5. G. Kuerten-J. Oncins (Bré.) b. Correja-A. Costa (Esp.) 6-2, 5-7, 4-6, 6-4, 6-3. Kuerten b. Moya 6-2, 6-4, 6-1. Correja b. M. Carlsson (Bré.) 6-1, 6-2.
● **A Gand, Belgique-République tchèque : 3-2**
X. Malisse (Bel.) b. B. Ulihrach (Tch.) 6-7 (6-8), 6-2, 6-4, 6-2. S. Dosedel (Tch.) b. F. Dewulf (Bel.) 7-5, 6-3, 6-2. D. Rikl-J. Novak (Tch.) b. Dewulf-L. van Herck (Bel.) 7-6 (7-3), 6-2, 6-0. C. Van Garsse (Bel.) b. Ulihrach 6-0, 6-3, 6-4. Malisse b. Dosedel 3-6, 6-4, 6-0, 7-6 (9-7).
● **A Neuchâtel, Suisse-Italie : 3-2**
M. Rosset (Sui.) b. G. Pozzi (Ita.) 7-6 (7-2), 6-4, 7-6 (7-0). R. Federer (Sui.) b. D. Sanguinetti (Ita.) 6-4, 6-7 (3/7), 6-3, 6-4. L. Manta-Rosset (Sui.) b. S. Pescosolido-L. Tieleman (Ita.) 7-6 (7-4), 4-6, 7-5, 6-3. Sanguinetti b. I. Heuberger (Sui.) 6-3, 3-6, 7-6 (10-8). Pozzi b. Federer 6-4, 7-6 (7-3).

Les Girondins de Bordeaux dominent la pression et leurs adversaires

Les favoris pour le titre ont gagné (3-0) à Toulouse

L'OLYMPIQUE de Marseille n'aura tiré aucun profit de la victoire de prestige obtenue, vendredi 2 avril, *sur le terrain de l'AS Monaco*. Dès le lendemain, Bordeaux a repris la tête du championnat de France en s'imposant à Toulouse (0-3) grâce à Lilian Laslandes (25e minute), Ivan Perez (79e) et Johan Micoud (90e). L'entraîneur marseillais, Rolland Courbis, a observé, dépité mais pas surpris : *« Je n'ai pas reconnu cette équipe de Toulouse qui nous avait perturbés* [0-0, le 13 février]. *Comme si souvent depuis le début de la saison, Bordeaux n'a pas manqué de réussite, ce qui me fait dire que tout semble réuni pour lui permettre d'enlever le titre. »*


FOOTBALL

En conservant leur point d'avance sur l'OM au terme de cette 28e journée, les Bordelais ont accompli un pas de plus vers la consécration. Les deux prochains adversaires (Lorient et Sochaux) ne paraissent pas de taille à stopper leur marche triomphale, alors que les Marseillais recevront Nancy sur terrain neutre à Montpellier (en raison de la suspension du Stade-Vélodrome) avant d'aller à Lens, champion de France sortant. *« Notre objectif, déjà revu à la hausse depuis le début de l'année, reste la 2e place »*, a répété l'entraîneur bordelais, Elie Baup, sans convaincre personne.

La lutte pour la 3e place qualificative au tour préliminaire de la Ligue des champions semble sourire à l'Olympique lyonnais, qui a battu le FC Metz (2-0). L'OL prend ses distances avec Monaco et le FC Nantes, tenu en échec à domicile par l'AJ Auxerre (2-2) qui restait sur cinq défaites consécutives. Seul le Stade rennais, qui s'était imposé vendredi à Sochaux (0-3), demeure dans le sillage des Lyonnais. Le Paris-SG a subi sa cinquième défaite à domicile devant Montpellier (0-1). Cruelle précision : le seul but a été inscrit par Nicolas Ouédec, qui n'avait pas encore marqué cette saison et qui avait été prié de quitter le PSG en janvier pour rejoindre le club héraultais. Il rejoint Patrice Loko et Nicolas Laspalles, eux aussi « bourreaux » de leur ancien club.

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Monaco-Marseille	1-2
Lyon-Metz	2-0
Sochaux-Rennes	0-3
Nantes-Auxerre	2-2
Lens-Le Havre	0-1
Paris SG-Montpellier	0-1
Lorient-Bastia	3-1
Nancy-Strasbourg	1-1
Toulouse-Bordeaux	0-3

CLASSEMENT

[illegible]	Points	[illegible]	G	[illegible]	P	[illegible]	Courbe	[illegible]
[illegible]	62	28	19	5	4	+36	=	GNGGG
[illegible]	61	28	18	7	3	+27	=	PGNGG
[illegible]	50	27	14	8	5	+15	=	GGGPG
[illegible]	47	28	13	8	7	+5	▲	PGNGG
[illegible]	46	28	13	7	8	+13	▼	GNNGP
[illegible]	41	28	10	11	7	+7	▲	PNNPN
[illegible]	41	28	12	5	11	+1	▼	GGGGP
[illegible]	37	28	10	7	11	+8	=	NPPNG
[illegible]	32	28	8	8	12	-1	▲	PPPPN
[illegible]	32	28	8	8	12	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	32	28	9	5	14	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	30	28	6	12	10	[illegible]	▲	[illegible]
[illegible]	30	27	7	8	11	-10	▼	GNNPP
[illegible]	29	27	7	8	12	-11	▲	PPNGG
[illegible]	28	27	7	7	13	-10	▼	PPPGN
[illegible]	28	28	6	10	12	-18	▲	NGNPG
[illegible]	26	28	5	11	12	-29	▼	GNNPP
[illegible]	21	28	3	12	11	-22	=	NNNNP

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Auxerre	0	49
2 Nantes	1	35
3 Rennes	1	53
16 Bordeaux	5	62
17 Paris SG	6	56
18 Bastia	12	78

[illegible] 1 Bordeaux 58 buts • 2 Marseille 49 buts • 3 Montpellier 44 buts.

[illegible] 1 Bordeaux et Marseille 22 buts • 3 Lyon 23 buts.

[illegible] 1 Wiltord (Bordeaux) 19 buts • 2 Laslandes (Bordeaux) 15 buts • 3 Maurice (Marseille), Nonda (Rennes) et Ravanelli (Marseille) 12 buts.

29e JOURNÉE : Mardi 13 avril : Bastia-Sochaux, Rennes-Lens. Mercredi 14 avril : Bordeaux-Lorient, Auxerre-Monaco, Montpellier-Lyon, Le Havre-Nantes, Strasbourg-Toulouse, Metz-Paris SG. Jeudi 15 avril : Marseille-Nancy à Montpellier.

Au Tour des Flandres, le peloton, fataliste, a poursuivi son chemin de croix

MEERBEKE (Belgique)
de notre envoyé spécial

En ce dimanche 4 avril, peut-être certains, dans ce peloton cycliste qui s'élançait depuis Bruges pour la 83e édition du Tour des Flandres, avaient-ils à l'esprit la portée un peu particulière de cette journée. Car ce jour était celui des Pâques chrétiennes, avec leur triptyque : chemin de croix, mort, résurrection. Or cette thématique religieuse n'est pas si éloignée de l'actualité du cyclisme.


CYCLISME

C'est bien sur un chemin de croix qu'il se trouve, comme en ont témoigné les journées précédant ce Tour des Flandres. En France, le juge lillois Patrick Keil, qui instruit l'affaire Festina, a mis en examen Richard Virenque (Polti), ainsi que les plus hautes instances du vélo : Roger Legeay, président de la Ligue professionnelle, et Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC). Et Willy Voet, le soigneur par qui le scandale a éclaté, a accusé l'équipe belge Lotto de l'avoir fourni en EPO. Pendant ce temps-là, en Belgique, justement, on a découvert, lors des Trois Jours de la Panne, un colis d'amphétamines provenant de l'hôtel de l'équipe italienne Mapei et adressé en Italie à la famille de l'ancien coureur Gianni Bugno.

A Bruges, avant le départ du Tour des Flandres, s'il déclarait *« avoir la conscience tranquille »*, car *« c'est un soigneur et non l'équipe qui est coupable »* dans l'affaire du colis, Patrick Lefévère, le manager général de Mapei, décrivait ses coureurs comme *« abattus »*. L'Italien Michele Bartoli, à l'origine de la venue chez Mapei du soigneur mis en examen et écroué, avait déclaré avoir pensé, *« un moment »*, mettre un terme à sa carrière.

« LE GOÛT DES CAMÉRAS »

« C'est dur à vivre. On va loin », considérait Frank Vandenbroucke, le coureur belge de l'équipe Cofidis venu de Mapei, évoquant l'intervention policière aux Trois Jours de la Panne. Cette dernière était unanimement critiquée sur sa forme (quelques minutes après le départ d'étape). *« On pouvait interroger les coureurs avant ou après la course »*, estimait Tom Van Damme, directeur de la Fédération belge de cyclisme, qui se déclarait *« soulagé »* par la rapidité avec laquelle cette affaire *« s'est calmée »*, tout en écartant une *« volonté de l'écraser »*.

Quant aux nouvelles déclarations de Willy Voet, Jean-Luc Vandenbroucke, directeur sportif de Lotto, les avait démenties. *« Il commence à avoir le goût des caméras »*, lâchait Tom Van Damme, qui assurait ne pas être « officiellement » informé d'une enquête du parquet de Tournai sur des coureurs de Lotto, actuels ou anciens (Andreï Tchmil, Peter Farazijn), dénoncés pour faits de dopage par un soigneur.

« Ce n'est pas sérieux, jugeait Jean-Marie Leblanc, le directeur de la Société du Tour de France à propos des mises en examen de Roger Legeay et Daniel Baal. *Ils ont été des acteurs centraux, à partir de 1996, dans l'accélération de la lutte antidopage en demandant les contrôles sanguins. » « Nous sommes dans une phase de grande purification. Si c'est le prix à payer pour que le cyclisme se refonde, alors vidons l'abcès »*, ajoutait-il. *« Il faut en passer par là sans doute avant d'avoir de beaux jours »*, convenait Bernard Quilfen, directeur sportif de Cofidis. *« Il ne faut pas baisser les bras »*, estimait Michel Gros, le directeur sportif de Festina. De son côté, Hein Verbruggen, président néerlandais de l'Union cycliste internationale (UCI), s'en prenait au suivi médical mis en place par la Fédération française : *« Le cyclisme français va dans le mur (...) Ce qui se passe en France n'est pas possible. Le suivi médical a été pris de mauvaise façon* (...) *j'en veux surtout aux médecins, MM. Dine et Mégret, qui scientifiquement disent des bêtises et qui, à mon avis, ont pris le contrôle de quelque chose qui aurait dû rester dans les mains de la Fédération. »*

Le public, venu en masse comme toujours en Flandres, n'a pas boudé son plaisir. *« Mapei, ça a fait du bruit mais ça n'a pas empêché les gens de venir*, constatait Patrick Flamez, un spectateur. *Le* Ronde, *c'est un événement ici et c'est une fête. »* Lui s'était déplacé de Grammont jusqu'à Bruges *« avec deux copains »*, Michel Geldhof et Yves Masfranckx. Tout au long de la journée ils ont précédé le peloton, sillonnant les petites routes. Objectif : voir à plusieurs reprises les coureurs à différents endroits, les monts pavés de préférence. En voiture, à moto, à vélo... Comme eux, des milliers d'autres personnes ont fait de même dans un incessant ballet. Preuve que, malgré tout, le vélo reste populaire.

Philippe Le Cœur

Un tiercé belge

Le 27 mars, après sa victoire dans la semi-classique belge du Grand Prix E3, Peter Van Petegem, le coureur belge de la formation TVM, avait prévenu : *« Le Tour des Flandres est le sommet de ma saison. Avec cette victoire, je peux assurer que je suis prêt. »* Le doublé victorieux GP E3-Tour des Flandres de Johann Museeuw (Mapei) en 1998 ne pouvait que le conforter dans cette idée. Sans doute y a-t-il pensé quand il s'est retrouvé, avec Johann Museeuw, en tête du *Ronde*, à 15 kilomètres de l'arrivée, à la suite d'une chute au pied du mur de Grammont qui avait disloqué le petit groupe de tête dans lequel figurait, entre autres, le Belge Frank Vandenbroucke (Cofidis). Ce dernier, déjà tombé plus tôt dans un autre mont pavé, devait revenir seul sur les deux hommes de tête. Il a probablement payé cette débauche d'énergie au moment du sprint final, à Meerbeke, s'inclinant devant Peter Van Petegem, Johann Museeuw finissant troisième.

■ **ATHLÉTISME : le Kenyan Julius Ruto** a gagné, dimanche 4 avril, le 6e marathon de Paris en 2 h 8 min 10 s devant son compatriote Paul Kipsambu en 2 h 8 min 25 s. Le Français Mohammed Ouaadi, militaire à la Légion étrangère, 6e de la course, a amélioré la meilleure performance française en 2 h 9 min 17 s. Chez les dames, la Roumaine Cristina Costea s'est imposée en 2 h 26 min 10 s.

■ **FOOTBALL : en réalisant un match nul à domicile (0-0),** contre le Milan AC, la Lazio Rome a conforté sa première place dans le championnat d'Italie avec six points d'avance sur la Fiorentina qui est allée perdre à Milan (2-0) face à l'Inter (8e), sur deux buts du Brésilien Ronaldo.

■ **Manchester United, qui est en tête du championnat d'Angleterre** devant Arsenal avec quatre points d'avance, est allé faire match nul à Wimbledon (1-1), tandis que les *« Gunners »* réalisaient également un nul (0-0) à Southampton.

■ **Un jeune supporteur brésilien,** Bruno Pereira, vingt ans, est mort, tué d'une balle dans la tête dimanche 4 avril dans un affrontement entre supporteurs de Flamengo et de Fluminense près du stade Maracana, peu avant la rencontre phare du championnat de Rio.

■ **Ronaldo participera avec l'équipe** du Brésil au match amical contre le FC Barcelone, son ancienne équipe, mercredi 28 avril, au Nou Camp de Barcelone pour célébrer le 100e anniversaire du club catalan. Ronaldo, qui a souffert de graves problèmes aux deux genoux, n'a plus joué avec la Seleçao depuis le 12 juillet 1998, date de la finale de la Coupe du monde.

■ **RUGBY : les sélectionneurs du XV de France** ont fait appel au demi d'ouverture de Pau, David Aucagne, et au deuxième ligne du Stade français David Auradou avant la rencontre du Tournoi des cinq nations France-Ecosse qui se disputera samedi 10 avril au Stade de France. Les deux joueurs remplacent les Toulousains Yann Delaigue et Fabien Pelous, blessés samedi 3 avril lors du match Bourgoin-Toulouse (12-12).

de Bordeaux
pression
versaires

Instable

MARDI, les hautes pressions sur la France vont faiblir, et une perturbation atlantique traversera une grande partie du pays mardi. De l'instabilité se produira à l'arrière, et les températures baisseront un peu sur les côtes de la Manche.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Dans la nuit et la matinée, il pleuvra, avec par moments des coups de tonnerre. Les éclaircies reviendront ensuite, mais seront entrecoupées d'averses. Le vent de sud-ouest sera assez fort. Les températures baisseront près des côtes de la Manche, où il fera de 13 à 15 degrés. Ailleurs, le thermomètre indiquera de 17 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera nuageux le matin et un passage pluvieux traversera ces régions à la mi-journée. Le vent de sud-ouest sera modéré et l'on pourra par moments entendre le tonnerre. Les éclaircies reviendront l'après-midi. Il fera de 13 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Une bonne partie de la journée sera nuageuse, puis la pluie assez soutenue arrivera dans l'après-midi. Elle pourra être précédée de quelques ondées. Le thermomètre indiquera de 18 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après des brouillards matinaux fréquents, la journée sera ensuite agréable. Quelques ondées se produiront sur Poitou-Charentes. Le thermomètre sera printanier et indiquera entre 20 et 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera ensoleillée après les brouillards matinaux. Dans l'après-midi, des ondées se produiront sur le Massif Central, et, en fin de journée, un peu de pluie arrivera sur le Limousin. Les températures seront comprises entre 20 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée sera très ensoleillée, et le thermomètre indiquera de 20 à 25 degrés.

06 AVRIL 1999
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 06 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	2/16 S	VENISE	11/18 S	LE CAIRE	13/23 S
				POINTE-A-PIT.	22/28 C	LISBONNE	13/23 S	VIENNE	10/19 S	MARRAKECH	17/31 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/28 P	LIVERPOOL	8/13 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/26 C
				EUROPE		LONDRES	8/14 P	BRASILIA	20/29 S	PRETORIA	15/27 S
				AMSTERDAM	9/17 P	LUXEMBOURG	8/18 C	BUENOS AIR.	8/18 S	RABAT	14/24 S
FRANCE métropole		NANCY	7/18 N	ATHENES	11/18 N	MADRID	12/26 S	CARACAS	23/27 C	TUNIS	10/20 S
AJACCIO	6/18 S	NANTES	10/16 P	BARCELONE	14/21 S	MILAN	9/22 S	CHICAGO	9/15 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/19 S	NICE	11/18 S	BELFAST	7/12 P	MOSCOU	-5/6 N	LIMA	19/25 S	BANGKOK	25/35 C
BORDEAUX	10/23 N	PARIS	11/18 P	BELGRADE	8/20 S	MUNICH	7/15 C	LOS ANGELES	9/13 P	BOMBAY	24/33 S
BOURGES	9/20 N	PAU	11/22 S	BERLIN	9/16 P	NAPLES	10/21 S	MEXICO	16/29 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	10/14 P	PERPIGNAN	12/21 S	BERNE	6/18 S	OSLO	0/6 N	MONTREAL	-1/7 N	DUBAI	25/38 S
CAEN	10/13 P	RENNES	11/16 P	BRUXELLES	9/20 P	PALMA DE M.	10/25 S	NEW YORK	5/14 C	HANOI	19/22 C
CHERBOURG	10/13 P	ST-ETIENNE	6/22 S	BUCAREST	5/18 N	PRAGUE	7/16 P	SAN FRANCIS.	8/13 N	HONGKONG	17/24 N
CLERMONT-F.	8/23 S	STRASBOURG	9/21 N	BUDAPEST	11/20 N	ROME	10/21 S	SANTIAGO/CHI	8/25 S	JERUSALEM	14/24 S
DIJON	5/18 S	TOULOUSE	9/22 S	COPENHAGUE	3/12 P	SEVILLE	17/31 S	TORONTO	4/13 P	NEW DEHLI	19/39 S
GRENOBLE	5/25 S	TOURS	10/18 P	DUBLIN	6/13 P	SOFIA	6/16 S	WASHINGTON	4/19 C	PEKIN	7/17 S
LILLE	11/15 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	7/19 C	ST-PETERSB.	-3/5 N	**AFRIQUE**		SEOUL	4/8 P
LIMOGES	10/20 N	CAYENNE	24/30 C	GENEVE	7/19 N	STOCKHOLM	5/14 N	ALGER	10/25 S	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	7/21 S	FORT-DE-FR.	23/28 P	HELSINKI	-3/5 S	TENERIFE	12/17 S	DAKAR	17/22 S	SYDNEY	17/22 S
MARSEILLE	10/20 S	NOUMEA	25/30 S	ISTANBUL	5/10 S	VARSOVIE	7/16 P	KINSHASA	22/31 P	TOKYO	11/15 P

Situation le 5 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 7 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Air France a ouvert en avril un centre de réservations européen à Wembley, dans la banlieue de Londres. Dans un premier temps, il traitera les appels du Royaume-Uni et de l'Irlande puis, à partir de juin, il étendra son activité aux appels d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, d'Italie et de Suisse.

■ **FRANCE.** Afin d'achever un programme de rénovation commencé en janvier 1998, l'Hôtel Meurice, à Paris, ferme ses portes jusqu'au 20 décembre 1999. Il devrait retrouver sa verrière art nouveau et des chambres agrandies, leur nombre passant de 180 à 160. Mobilier et décoration style Louis XVI garderont à chacune son caractere unique.

■ **SCANDINAVIE.** Air Canada et SAS assureront un vol sans escale *Toronto-Copenhague cinq fois par* semaine, ce qui permettra de gagner trois heures sur les trajets existants.

ASTRONOMIE

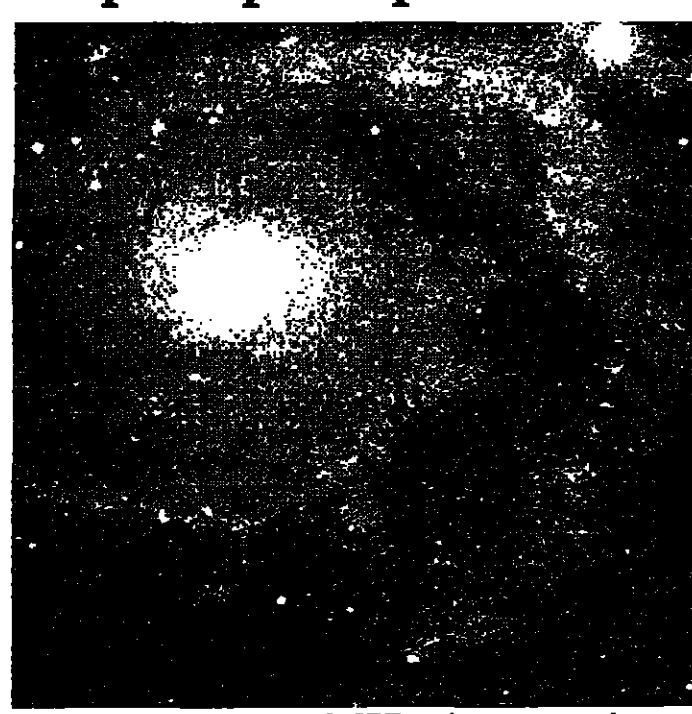
Au Chili, le VLT se déploie peu à peu sur le mont Cerro Paranal



INAUGURÉ officiellement le vendredi 5 mars en présence du président chilien Eduardo Frei, le Very Large Telescope (VLT) imaginé par l'ESO (European Southern Observatory, *observatoire européen* austral) est complété peu à peu. Installés, à 2 635 mètres d'altitude, au sommet du désertique mont Cerro Paranal (Chili), deux des quatre cylindres de 29 mètres de diamètre qui abriteront chacun un miroir de 8,2 mètres ont livré leurs premières images.

L'unité 1 a reçu la lumière des astres en mai 1998. Début mars, ce fut au tour de l'unité 2. Le numéro 3 devrait suivre à la fin de l'année et le 4 sera opérationnel en 2000. L'ensemble des instruments entrera en service un an plus tard. Lors de l'inauguration, les responsables de l'ESO ont dévoilé les noms définitifs qui remplaceront l'appellation quelque peu technique et aride utilisée jusqu'alors. Un concours a été organisé dans des écoles chiliennes et c'est une adolescente de dix-sept ans qui l'a emporté en proposant des noms empruntés à la langue des Mapuches, peuple amérindien vivant au Chili. Il ne faudra donc plus dire unité 1, 2, 3 et 4 mais Antu (le Soleil), Kueyen (la Lune), Melipal (la Croix du Sud) et Yepun (Sirius).

Respectant les normes parasismiques en vigueur dans les Andes, *ces observatoires répondent en* outre à tous les critères exigés par l'astronomie moderne : un site éloigné de toute activité humaine pour éviter la pollution lumineuse, peu de couverture nuageuse et une agitation atmosphérique minimale due à la proximité de l'océan, distant de 12 kilomètres. Mais pourquoi construire le VLT ? Pourquoi cette course à l'immense puisque l'utilisation groupée des quatre télescopes permettra en théorie aux astronomes de disposer d'un « miroir » de 16 mètres unique au monde ? La réponse est simple. Les grands instruments sont les seuls à pouvoir s'intéresser au domaine extragalactique. L'étude des galaxies et de leur répartition servira à mieux comprendre l'Univers, comment il s'est formé et comment il évolue.



ESO

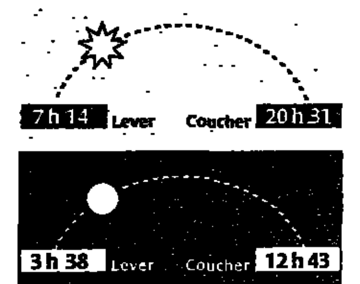
Les quatre cylindres du VLT posés au sommet du mont Paranal (photo de gauche). Ci-dessus, la galaxie spirale NGC 2997, distante de 55 millions d'années-lumière, une des premières images prises par l'unité 2 du VLT, début mars.

Pour résoudre ces énigmes cosmologiques, il faut voir de plus en plus loin. En cela, le VLT et ses homologues sont de merveilleuses machines à remonter le temps. Ils détectent des objets si lointains que la lumière que nous en recevons aujourd'hui a mis un temps considérable à nous parvenir : nous pouvons donc les voir tels qu'ils étaient *il y a des centaines de millions voire* quelques milliards d'années. Et donc nous rapprocher du Big Bang. Mais le VLT aura d'autres usages. Il cherchera notamment des indices sur l'existence de trous noirs, étudiera la formation d'étoiles dans notre galaxie et tentera de découvrir des systèmes planétaires évoluant autour d'autres étoiles que notre Soleil.

En plus de tout cela, associés à trois « petits » télescopes mobiles de 1,8 mètre de diamètre, les quatre géants du Cerro Paranal testeront la technique moderne de l'interférométrie. Déjà utilisée en radioastronomie depuis des années, elle consiste à recombiner les images reçues par plusieurs télescopes. Une manière élégante – mais bien plus compliquée à mettre en œuvre dans les ondes du domaine optique que dans celui des ondes radio – de mettre fin à la course aux miroirs géants. Intelligemment associés, plusieurs télescopes de taille moyenne valent plus qu'un géant. En théorie, le VLT interféromètre devrait pouvoir discerner un astronaute marchant sur la Lune…

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 9 avril 1999 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99081

• *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III						■						
IV			■					■				
V					■					■		
VI							■				■	
VII		■							■			
VIII				■								
IX					■		■					
X									■			

HORIZONTALEMENT

I. Qui serait donc plus vieux que Noé. – II. Attaque très tôt la petite bête. Exclamation juvénile. – III. Liaison maritime. Il fallait des perches pour prendre cette mesure. – IV. Grecque. En Moldavie. Passa à tabac. – V. Donné pour garantir. Passage vers l'Espagne. Personnel. – VI. Salaire inacceptable pour le travailleur. Point de départ. – VII. Mécontenter. Plate-forme pour faire le tour de la coque. – VIII. Titre en voie de disparition sauf pour les imbéciles. Passerait à l'huile. – IX. Obtenu sans effort. Porteur d'écharpe. – X. Introduisiez certaines subtilités. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Vers rarement solitaire. – 2. Vient du pays. Réunit tous les pays. – 3. Multiplicateur ou séparation. Prépara les meules et les hommes. – 4. Déclencha. Préposition. – 5. Exprimera sa pensée. Ecrivain italien– 6. Démonstratif retourné. Sur une carte nipponne. – 7. Faisais un ensemble. Négation renversée. – 8. Ancien parti du président. Arrivez bon dernier. – 9. Sonnées entre none et complies. En retard. – 10. Opposés sur la carte. En le tirant, il faut tourner la page. – 11. Malheureusement, il n'arrive jamais seul. Protection maternelle. – 12. Ont tendance à aimer les multiplications.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99080

HORIZONTALEMENT

I. Thuriféraire. – II. Rasibus. Croc. – III. Ile. Carême. – IV. Périscope. Ar. – V. Liât. Ire. FIV. – VI. INSEE. Troène. – VII. Ce. Factuel. – VIII. Prao. Oa. SE. – IX. Tao. Litige. – X. Acupuncteurs.

VERTICALEMENT

1. Triplicata. – 2. Haleine. Ac. – 3. Useras. Pou. – 4. Ri. Itepr (pitre). – 5. Ibis. Alu. – 6. Fu. Ci. Foin. – 7. Escorta. Tc. – 8. Aperçoit. – 9. Acre. Otage. – 10. Ire. Feu. Eu. – 11. Romaines. – 12. Ecervelées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 115

Les pions noirs

21 POINTS sont espacés régulièrement sur un cercle.

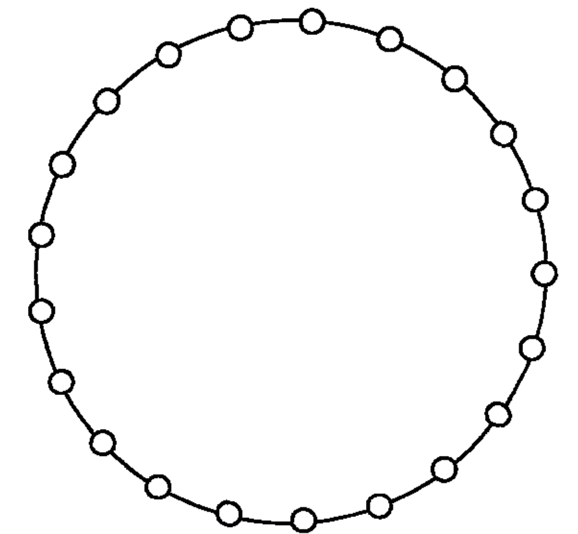
Combien de pions noirs, au maximum, peut-on placer sur ces points de façon que les distances qui les séparent soient toutes différentes ?

(Il s'agit de la distance entre leurs centres)

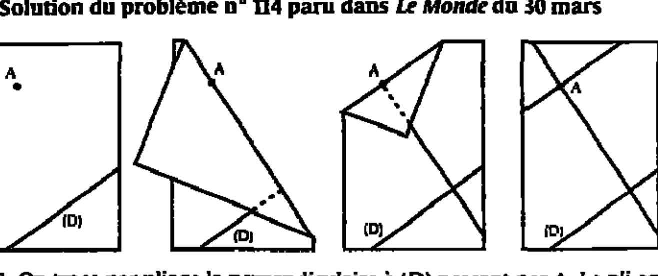
Elisabeth Busser et Gilles Cohen

D'après *Enigmes du bout du monde*
© POLE 1999

Solution du problème dans ***Le Monde*** **du 13 avril.**



Solution du problème n° 114 paru dans *Le Monde* du 30 mars



1. On trace par pliage la perpendiculaire à (D) passant par A. Le pli est perpendiculaire à (D) si la partie repliée de (D) coïncide avec (D).
2. On plie perpendiculairement à la perpendiculaire…
… et le tour est joué !

CULTURE

LE MONDE / MARDI 6 AVRIL 1999

FESTIVALS Tout au long de l'année, la Louisiane fête le tricentenaire de l'installation de colons de Louis XIV à l'embouchure du Mississippi en organisant la FrancoFête. Cette manifestation vise à faire redécouvrir la présence française à la population locale et aux visiteurs. ● ELLE SERA MARQUÉE par l'exposition Edgar Degas à La Nouvelle-Orléans. Le Festival international de Louisiane, à Lafayette, a convié des artistes français, et le New Orleans Jazz and Heritage Festival a ajouté à son programme des musiciens francophones. ● EN AOÛT est prévu le plus grand rassemblement du peuple acadien jamais organisé avec la réunion du Congrès mondial, à Houma. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Kathleen Babineaux Blanco, vice-gouverneur de l'Etat de Louisiane, estime que les Cajuns forment *« une nation dans la nation, plus européenne que le reste de l'Amérique »*.

La Louisiane bien décidée à « laisser les bons temps rouler »

Pour fêter le tricentenaire de l'installation des Français de Louis XIV à l'embouchure du Mississippi, nos cousins cajuns ont imaginé une « FrancoFête » qui durera toute l'année et réunira plusieurs centaines de milliers d'Acadiens autour de notre langue et de nos cultures

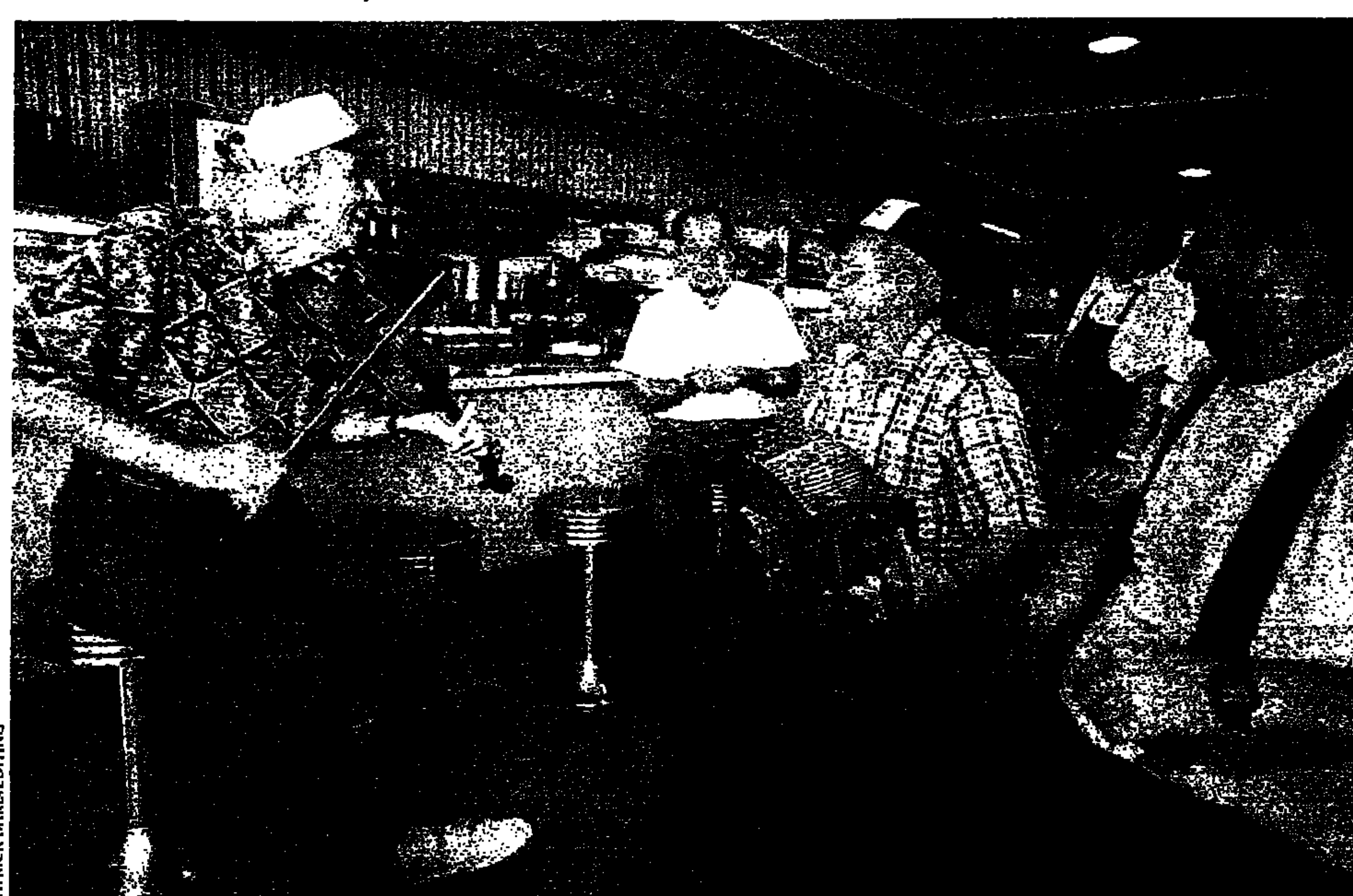
LA NOUVELLE-ORLÉANS
de notre envoyée spéciale

Tout au long de l'année 1999, la Louisiane a choisi de fêter le tricentenaire de ses origines françaises en organisant la FrancoFête. Le 2 mars 1699, Pierre Le Moyne d'Iberville établit un campement à Point-Mardi-Gras, sur l'embouchure du Mississippi, à l'emplacement de la future ville de La Nouvelle-Orléans. Au XVIII[e] siècle, les Français occupent l'immense territoire de la vallée du Mississippi, qu'ils baptisent Louisiane en l'honneur du roi Louis XIV. Mais, en 1803, Napoléon Bonaparte décide de céder ce pays neuf aux Etats-Unis.

Aujourd'hui, sur une population de 4,3 millions d'habitants, environ 200 000 personnes utilisent le français couramment. C'est le Codofil (Conseil pour le développement du français en Louisiane) qui a eu l'idée de cette célébration, adoptée par les autorités louisianaises.

« MYSTÉRIEUSE ET EXOTIQUE »

La FrancoFête met un accent français sur la multitude d'événements culturels louisianais traditionnels, invitant habitants et visiteurs à remonter le temps et à redécouvrir la présence française en Louisiane, dont l'origine est double. Il y a l'héritage de la ville et des plantations, légué par les riches commerçants et planteurs venus de métropole ou d'Haïti, d'où les avaient chassés les révoltes d'esclaves menées par Toussaint Louverture. Ces créoles nantis ont construit leurs hôtels particuliers dans le Vieux Carré de La Nouvelle-Orléans, où ils passaient l'hiver une fois récoltée la canne à sucre. De leur présence, il reste les noms des rues – Bourbon, Royal, Toulouse, Dauphine –, des antiquaires en abondance, mais le French Quarter est aujourd'hui américain et touristique.



PATRICK HARD/EDITING

A gauche, le violoniste Hadley Castille, originaire d'Opelousas, dans le pays cajun.

Pourtant, il existe encore une population francophone en Louisiane, descendant des Acadiens du Canada déportés au XVIII[e] siècle après avoir refusé de prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique. Ces Cajuns (la prononciation anglaise du mot acadien) parsèment le sud-ouest de la Louisiane de consonances rurales, comme le bayou Lafourche, le bayou Lacombe, la Pointe-aux-Chênes, Terrebonne, le lac Palourde, Grand-Coteau... Leur musique, leur cuisine ont une réputation mondiale.

Le gala d'ouverture de la FrancoFête s'est déroulé en janvier à Baton-Rouge, la capitale. Les cérémonies de clôture auront lieu à Natchitoches, au nord de l'Etat, avec des défilés sur l'eau auxquels sont conviés les dignitaires du monde entier. *« Tout le monde, désormais, veut faire partie de la mystique de cette Louisiane mystérieuse et exotique »*, explique Curtis Joubert, un Cajun, ancien maire de la ville d'Eunice et directeur de la FrancoFête. Quelques événements spéciaux marqueront cette commémoration, comme l'exposition Edgar Degas à La Nouvelle-Orléans, l'exposition « Trésors de Provence » provenant des collections du Musée Granet (qui comprendra des tableaux de Cézanne) à Baton-Rouge, de mai à septembre. Le Festival international de Louisiane, qui a lieu en avril à Lafayette, a convié des artistes français, et le New Orleans Jazz and Heritage Festival, de réputation mondiale, a ajouté à son programme des musiciens francophones – Regis Gizavo, Angélique Kidjo, Gwerz, Patrick Verbeke, sans oublier bien sûr la musique cajun et zydeco avec Zachary Richard ou Beau Jooques.

Le plus grand rassemblement du peuple acadien jamais organisé est prévu pendant la première quinzaine du mois d'août, avec la réunion du Congrès mondial à Houma, en plein cœur du pays cajun. 250 000 personnes sont attendues pour ces retrouvailles. *« Une des conséquences excitantes de la FrancoFête*, explique Curtis Joubert, *est que nous allons enfin savoir qui nous sommes. »* On ressent dans les conversations un regain d'intérêt pour la découverte des origines généalogiques. Cette année, la Louisiane invite à un pèlerinage vers les racines. Louise et John Soileau, tout deux retraités, parlent la langue sans la lire ni l'écrire. *« Entendre le français, c'est comme rentrer à la maison »*, dit Louise.

CHAMPIONNAT DE CRAWFISH

Le label FrancoFête est également apposé aux centaines de fêtes, foires, festivals, carnavals, parades, concerts... déjà existants en Louisiane, où l'on n'est jamais à cours de prétextes pour faire la fête. On célèbre (en les consommant) les écrevisses (*crawfish*), les huîtres, les crabes, le gombo, le jambalaya, la viande boucanée, on trouve un festival du cochon de lait, une fête des grenouilles et même un championnat international de crawfish à l'étouffée. Cette année, de nombreux villages et villes ont imité La Nouvelle-Orléans et célébré le Mardi gras pour la première fois. Avec la cuisine, la musique et la danse sont indissociables de la vie louisianaise. Curtis Joubert attribue la vitalité de la musique cajun à l'interdiction faite aux enfants francophones de parler leur langue à l'école dans les années 20. La musique a permis de résister à la politique d'assimilation.

En pays cajun, on danse même à l'heure du petit déjeuner. Dès le matin, les visiteurs peuvent choisir la formule sobre au délicieux Café des Amis du village de Breaux Bridge par exemple, où l'orchestre de Jean-Pierre and The Angels joue du zydeco, mélange typiquement louisianais de musiques noires et cajuns avec accordéon, batterie, guitares et frottoir. Son rythme syncopé est irrésistible et, entre deux bouchées d'omelette, les couples se lancent dans un two-step endiablé. Des touristes québécois qui en reviennent racontent que les danses matinales sont bien plus arrosées dans le village de Mamou. Et tous les samedis soir on danse encore au Liberty Theater d'Eunice, où se produisent des groupes de musique cajun de grande qualité, dans une atmosphère de bal populaire qu'on n'imaginerait pas ailleurs aux Etats-Unis.

La Louisiane, c'est une façon de voir la vie, et cette année, bien sûr, tous les Louisianais vous expliquent que ce laissez-faire, cette joie de vivre – que résume leur expression favorite, *« Laissez les bons temps rouler »* –, est d'origine... française ! Il est certain que cet Etat commencera l'an 2000 en étant un peu plus *« French-friendly »*, comme l'expliquent les responsables de cette opération, qui communiquent essentiellement en anglais. Le temps dira s'il s'agit d'une renaissance linguistique et culturelle ou si le label français n'a servi qu'à promouvoir le tourisme.

C. M.

Degas de retour à la Nouvelle-Orléans

La mère d'Edgar Degas est née à la Nouvelle-Orléans, et à l'âge de 38 ans, le peintre français établi à Paris rendit visite à sa famille. Celui qui s'était surnommé *« fils de Louisiane »* y séjourna d'octobre 1872 à mars 1873.

L'exposition du Musée d'art de la Nouvelle-Orléans, *Degas and New-Orleans : A French Impressionist in America*, aura lieu du 1[er] mai au 29 août et sera une des vitrines de la FrancoFête. On y verra une vingtaine des œuvres peintes par Degas pendant son séjour américain, comme le célèbre *Bureau de coton*, emprunté au musée des Beaux-Arts de Pau, tableau qui dépeint les bureaux de son oncle, le marchand Michel Musson, mais aussi *La Répétition*, *Le Pédicure*, des portraits familiaux, *Désirée Musson*, *Portrait d'Estelle*, ainsi que des œuvres antérieures et postérieures au séjour du peintre en Louisiane. Juste à côté du musée, la maison Musson, où résida Degas, est ouverte au public.

Kathleen Babineaux Blanco, vice-gouverneur de l'Etat de Louisiane

« Nous devons redonner leur fierté à des gens dont la culture est enfin reconnue »

« Responsable du tourisme et de la FrancoFête, vous portez un nom d'origine française...

– Oui et, quand j'ai mené ma première campagne électorale, j'ai gardé mon nom de jeune fille pour qu'on voie bien mes origines françaises. Et j'ai gagné.

– **Parlez-vous français ?**

– Mal. Mes parents étaient bilingues, mais ne nous ont pas encouragés à parler notre langue, car mon père appartient à cette génération d'enfants qui ne parlait que le français quand ils sont arrivés à l'école et qu'ils ont été reprimés.

– **Quelle est la situation aujourd'hui ?**

– Depuis trente ans, on enregistre un mouvement inverse. Les gens comprennent que le bilinguisme est un atout. Si nous n'apprenons pas le français à nos enfants, il va disparaître. D'où l'idée des classes d'immersion, où les matières principales sont enseignées dans les deux langues.

> « Nous sommes une nation dans la nation »

– **En quoi consiste la FrancoFête ?**

– Nous en avons eu l'idée à cause du succès du Congrès mondial acadien, réuni au Canada en 1994. C'est une merveilleuse occasion de retrouver les Babineaux, les Guilbeaux, les Dugas... Le sud de la Louisiane a été particulièrement influencé, mais c'est tout l'Etat que nous avons invité à célébrer l'héritage français, à explorer comment la culture française nous a touchés, et à le faire partager à nos visiteurs.

– **La FrancoFête, c'est bon pour le tourisme ?**

– Nous espérons que le nombre de touristes grimpera jusqu'à 28 millions cette année, ce qui n'est pas mal pour une population de 4,3 millions d'habitants. Notre tourisme, qui est la deuxième industrie après le pétrole, enregistre la plus forte croissance de tous les Etats américains. La FrancoFête y contribue.

– **Quelles retombées en attendez-vous ?**

– La déportation des Acadiens, l'interdiction du français à l'école ont eu des effets psychologiques dévastateurs sur cette population. Nous devons redonner leur fierté à des gens dont la culture est enfin reconnue, et doit être entretenue pour ne pas se diluer dans le paysage américain. Nous nous battons pour ne pas ressembler, ne pas parler, ne pas avoir le même goût que les autres.

– **Pour les Français, vendre la Louisiane, était-ce une bonne idée ?**

– Il faut considérer cette décision historique dans son contexte. Je pense que nous ne sommes pas trop mécontents du résultat final ! Nous sommes une nation dans la nation, plus européens que le reste de l'Amérique. Nous sommes un peuple très créatif, qui aime la musique, la danse, et dont l'énergie est contagieuse. »

Propos recueillis par Claudine Mulard

Les grands rendez-vous

● **Evénements.** Festival international de Louisiane, du 20 au 25 avril à Lafayette. New Orleans Jazz and Heritage Festival, du 23 au 25 avril, puis du 29 avril au 2 mai.
Congrès mondial acadien, du 31 juillet au 15 août, dans tout le pays cajun.
Cérémonies de clôture, le 11 décembre à Natchitoches.
● **Expositions.** « Degas et La Nouvelle-Orléans : un peintre impressionniste français en Amérique ». Du 1[er] mai au 31 août, au New-Orleans Museum of Art.
« Trésors artistiques de Provence ». Du 15 mai au 16 septembre, au Louisiana Arts and Science Center de Baton Rouge.
« Le Monde Créole ». Visite historique passionnante du Carré Français de La Nouvelle-Orléans, du mardi au samedi ; se rendre au 624, Royal Street.
● **Renseignements.** Pour toute information sur la FrancoFête, contacter l'Office de tourisme de la Louisiane, P. O. Box 94291, Baton Rouge, LA 70804-9291. Sur Internet : www.louisianatravel.com/ Tél. : 00-1-504-342-91-49.

[هكذا من الأصل]



André Ceccarelli, une vie de jazz tambour battant

En tournée avec son quartette, le batteur présente son nouveau répertoire, entre be-bop et funk

AU FRONTON de la maison Ceccarelli pourrait être inscrite la mention « batteur de père en petit-fils ». Il y a Jean, le grand-père. Il passe les disques de tous les grands cogneurs du swing, Buddy Rich, Roy Haynes, Art Blakey... joue dans les bals, part souvent en tournée, rentre tard dans la nuit. Il y a aussi André et Jean-Paul, ses deux fils, batteurs, en partie élevés par leur grand-père. « *Lui, il aurait voulu que je fasse un "vrai" métier, quelque chose de concret avec mes mains*, se souvient André Ceccarelli, avant l'un des concerts de son quartette au Duc des Lombards, à Paris. *Mais mon père m'a mis au Conservatoire, m'a montré des figures, des exercices. A quinze ans et demi, j'étais à Paris et je jouais avec Les Chats sauvages de Dick Rivers.* » A son tour André Ceccarelli a transmis son savoir : Régis, son fils, est aussi derrière les fûts.

Né à Nice le 5 janvier 1946, André Ceccarelli a près de quarante ans de musique dans les bras et les jambes. « *Je connais tous les trajets aéroport-gare-hôtel-salle de concerts. Les longues tournées, je n'en peux plus.* » Ce soupçon de lassitude s'efface pourtant très vite sur la scène du Duc. Avec son immense sourire et son énergie communicative, il encourage les « gamins » trentenaires de son quartette à coups de « *yeah !* » satisfaits, sans forcer, avec un immense amour pour le jazz.

Musicien de jazz, jazzman, homme du jazz... André Ceccarelli l'est pleinement. En France, pourtant, le milieu – musiciens et critiques – lui a longtemps accroché une casserole de « *musicien de studio pour la variété* ». Après Les Chats sauvages, André Ceccarelli embraye avec Les Champions, Eddy Mitchell, Claude François, l'orchestre de danse d'Aimé Barelli à Monaco, une école de jazz pour nombre de solistes français, accompagne, en Italie, des gloires éphémères comme Rocky Roberts and the Airedales ! De cette époque, il a gardé quelques amis, Jacques Dutronc, Ticky Holgado. Entre deux Golf Drouot et le tour de France des plages, Ceccarelli file dans les clubs parisiens pour écouter les solistes américains jusqu'au matin.

> « La technique, je l'avais, mais c'est la science des ânes »

« *J'étais émerveillé, les musiciens restaient plusieurs semaines sans jouer une seul fois pareil. Mais j'avais un peu de mal avec le milieu, j'étais le gamin qui faisait du twist, pas très sérieux. Sauf Daniel Humair, qui a la réputation de ne pas être facile. Il jouait avec Eddy Louiss et Jean-Luc Ponty à la fin des années 60, et il me laissait sa place pour quelques morceaux. C'est un grand.* » Dans les années 70 et au début des années 80, André Ceccarelli est plongé dans les séances d'enregistrement. Il est ponctuel, peut tout jouer : Claude Nougaro, Sylvie Vartan, Michel Jonasz, Tina Turner, Henri Salvador, les orchestres de Francis Lai, Yvan Jullien ou Michel Legrand... Ici un morceau, là un disque entier.

En parallèle, il joue dans Troc, avec l'ancien bassiste de Magma, Janick Top, et le chanteur de Carlos Santana, Alex Ligertwood ; il monte BBLC, avec Marc Bertaux, Tony Bonfils et Bernard Lubat, une folie à deux basses et deux batteries. Lubat, voilà aussi l'un des hommes qui comptent pour Ceccarelli : « *C'est un type terrible, une grande gueule, un grand cœur, un immense musicien.* » En 1979, Ceccarelli répète avec le pianiste Chick Corea. Il a une attaque cardiaque. Trop de séances, trop de musiques dans toutes les directions. « *La technique, je l'avais mais c'est la science des ânes : en travaillant, n'importe qui peut le faire*, explique Ceccarelli. *Mais trouver, avec d'autres musiciens, seize mesures dont on peut être fier, ça c'est inexplicable. Il faut se surprendre et c'est le jazz qui me le permet.* »

La seconde vie de Ceccarelli débute avec Didier Lockwood, Michel Portal, Martial Solal. En 1987, Antoine Hervé, jeune titulaire du poste de directeur de l'Orchestre national de jazz l'appelle. Puis c'est Dee Dee Bridgewater. Batteur de jazz avec une chanteuse, cela peut devenir un cauchemar : *on joue toujours trop fort. Les* chanteuses s'accoudent au piano, ont un sourire pour le bassiste ; elles demandent avant tout au batteur de disparaître... Pas Dee Dee. *Elle a le sens du spectacle*, elle aime les musiciens, elle a besoin d'eux pour transmettre à la salle toute son énergie. Si il y a un batteur dans son groupe, c'est pour qu'il joue. Le trio formé par la chanteuse devient autonome. Jean-Marc Jafet est à la basse, Thierry Eliez au piano. Ils jouent *West Side Story* ou la musique des Beatles. Pas vraiment réussi, pas vraiment raté.

Toutes ses expériences ont fini par faire d'André Ceccarelli l'un des batteurs les plus passionnants de la scène mondiale. Pour son *drive* dansant d'abord – le *drive*, c'est l'impulsion rythmique, le dynamisme qui pousse l'orchestre –, pour sa cymbale encore ou une syncope de grosse caisse, une frappe de baguette sur le cercle de la caisse claire. Pour, venu du plus profond des peaux, ce roulement qui enfle et gonfle, les timbres de l'instrument toujours contrôlés... Par-dessus tout pour cette écoute attentive qui le fait jouer d'abord pour les autres. Le quartette de Ceccarelli comprend le pianiste Antonio Farao, le saxophoniste Sylvain Beuf et le contrebassiste Rémi Vignolo.

Sur la scène du Duc des Lombards, radieux, ils ont interprété un nouveau répertoire où le jazz a des airs de be-bop et de latin jazz, avec des touches de funk ; ils ont donné de l'espace aux tempos lents des ballades. « *Jouer du jazz, c'est sans cesse réfléchir sur soi-même et sur ce que l'on est en train de faire. Ça ne peut pas vouloir être au top pendant six mois ou un an, suivre les modes. Non, le jazz, il faut être prêt à lui donner toute sa vie. C'est toute ma vie.* »

Sylvain Siclier

★ Tournée jusqu'au 30 avril et notamment au Chorus à Lausanne (le 8 avril), à La Fraternelle à Saint-Claude (le 9), au Théâtre Victor-Hugo de Bagneux (le 10) et au Salon Musicora, à Paris (le 11).
★ Nouvel enregistrement : *61 : 32''*, 1 CD RCA Victor 74321657732, distribué par BMG.



MEPHISTO

La marque d'André Ceccarelli : un drive irrésistible, un roulement qui enfle et gronde.

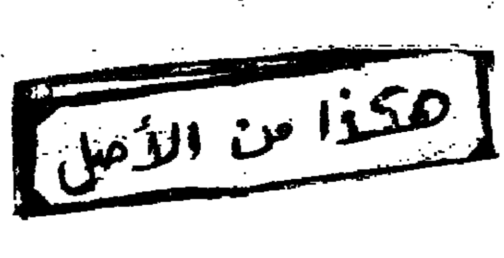
DÉPÊCHES

■ ***ENQUÊTE : le CD-ROM Les Pratiques culturelles des Français***, basé sur l'enquête 1997-1998, permet un accès aisé aux données collectées par le département des études et de la prospective (DEP) du ministère de la culture. La plupart des secteurs de la vie culturelle – lecture, écoute de musique, fréquentation des bibliothèques, théâtres, musées, pratiques amateurs – sont étudiés, ainsi que d'autres activités d'informations et de loisirs, de l'usage des médias à la pratique des jeux de société ou de la chasse. En plus de ces résultats, déjà analysés dans le livre du même titre publié à La Documentation française, le CD-ROM permet des recherches croisées, sur la base de plusieurs critères, qui peuvent intéresser des chercheurs ou des directeurs de marketing (*Les Pratiques culturelles des Français*, La Documentation française, 2 000 F).

■ **MUSIQUE : les trois membres du groupe français Alliage**, peu effrayés par le conflit dans les Balkans, achèvent à Zagreb, capitale de la Croatie épargnée par la guerre, le tournage du clip de leur dernier tube *My Heart Goes boum, boum*, dans les studios cinématographiques Jadran.

■ **L'inauguration officielle du nouveau Zénith de Toulouse** aura lieu le vendredi 9 avril en présence du député et maire (UDF) Dominique Baudis, des présidents du conseil régional de Midi-Pyrénées, Martin Malvy (PS), et du conseil général de la Haute-Garonne, Pierre Izard (PS). Le budget total de construction de ce nouveau lieu culturel s'élève à 187 millions de francs (28,5 millions d'euros). Son inauguration intervient après celle du Théâtre de la cité en octobre 1998.

■ **CINÉMA : le cinéaste et acteur américain Woody Allen,** distingué en mars 1989 à son insu par Jack Lang, alors ministre de la culture, qui l'avait élevé au rang de commandeur des Arts et Lettres, a reçu le 3 mars, soit dix ans plus tard, sa médaille des mains de l'ambassadeur de France à Washington, François Bujon de l'Estang.






Au recto et au verso d'une même icône du XIVe siècle : saint Clément d'Ohrid (à gauche) et saint Naum, évangélisateurs des Slaves. RMN

Les Balkans racontés par les trésors des héritiers de Byzance

Les musées macédoniens d'Ohrid et de Skopje ont prêté quarante œuvres aux Thermes de Cluny

TRÉSORS MÉDIÉVAUX DE LA RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE. Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Tél. : 01-53-73-78-00. Du mercredi au lundi, de 9 h 15 à 17 h 45. 38 F (5,79 €). Jusqu'au 3 mai. Catalogue : éd. RMN, 112 p., 130 F (19,82 €).

Ohrid est une ville macédonienne, située au bord du lac du même nom. L'autre rive fait partie de l'Albanie. A quelque 80 kilomètres au nord commence la Yougoslavie, plus exactement le Kosovo, aujourd'hui embrasé par la guerre. La Grèce est encore plus proche. Ce haut lieu du christianisme orthodoxe, célèbre pour ses monastères, a longtemps été revendiqué par la Bulgarie. C'est d'ailleurs Boris, tsar des Bulgares, qui envoie Naum et Clément évangéliser la région d'Ohrid à la fin du IXe siècle. Ces deux religieux sont les héros de l'exposition organisée dans le frigidarium des anciens Thermes de Cluny.

La figure ascétique de Clément, le front bombé, drapé dans un riche vêtement liturgique, un livre saint à la main, se détache sur fond d'or. Son compagnon, Naum, qui figure au dos de l'icône, la barbe plus touffue, la crinière embroussaillée, empoigne un simple rouleau de parchemin. L'œuvre exécutée au XIVe siècle par Jean Théorian d'Ohrid témoigne de la vitalité de ce centre religieux pendant toute la période médiévale. Si, parmi les quarante pièces qui ont été prêtées par les musées d'Ohrid et de Skopje, certaines sont nées en dehors des frontières de l'actuelle Macédoine, elles relèvent toutes de la même aire culturelle.

Ainsi l'apôtre Matthieu, représenté en pied, sort de l'atelier de Michel Astrapas et Eutychios, deux artistes de Thessalonique, actifs vers la fin du XIIIe siècle. Cette œuvre raffinée, à l'élégance mouvementée, traduit l'essor du renouveau artistique de la Byzance des Paléologues alors que l'empire assiégé par les Turcs s'apprête à succomber. Essor dont témoigne encore cette Crucifixion avec ses contrastes d'ombres et de lumières qui nimbent des visages crispés par la douleur. Le Christ Sauveur des âmes (début de XIVe siècle), au fond lourdement plaqué d'argent, dont la pose hiératique contraste avec le délicat modelé de ses traits, a été exécuté dans un atelier de Constantinople.

MILLE ANS, MILLE AFFRONTEMENTS

Plus tardivement encore – Constantinople est alors aux mains des Ottomans – l'Annonciation (XVIe siècle) du monastère de Saint-Pantéléimon de Nerezi, en deux volets, est sans doute une des plus belles pièces de l'exposition. La robe rouge de l'ange Gabriel se détache sur le fond vert bouteille de son manteau tandis que, sur l'autre panneau, la robe noire de la Vierge avec ses rayures dorées apparaît sous son manteau rouge. Le tout est nimbé d'or, une couleur inconnue dans la nature, omniprésente dans toutes les icônes et qui a pour effet de dépouiller l'espace de tout ce qui pourrait suggérer la pesanteur ou même une existance terrestre.

Beaucoup plus archaïques, des reliefs sur terres cuites égrènent naïvement des scènes de la Bible. Ils datent du VIe siècle et ont été découverts près de Vinica, non loin de l'actuelle frontière bulgare.

En un petit millénaire, du VIe au XVIe siècle, cette région balkanique a connu mille affrontements, tandis que s'ancraient les ferments d'une histoire toujours obsédante. Les icônes de Vinica sont quasi contemporaines de l'empereur Justinien, qui étend la domination byzantine sur le pourtour de la Méditerranée. Trois siècles plus tard, les Byzantins disputent durement la péninsule balkanique aux Bulgares, slaves descendus du nord-est de l'Europe. Ces derniers ont adopté la religion orthodoxe et un alphabet original – le cyrillique – dérivé du grec grâce aux moines Cyrille et Méthode, qui portent la bonne parole jusqu'en Moravie.

A la fin du XIe siècle, les Bulgares secouent le joug byzantin. Pas pour longtemps : les Normands de Sicile débarqués en Epire (l'actuelle Albanie) menacent la Macédoine à plusieurs reprises. Puis c'est au tour des Serbes, autres Slaves, d'intervenir dans cette portion des Balkans. La prise de Constantinople par les Croisés (1214) permet aux Bulgares de revenir en piste et de disputer la Macédoine à l'empire de Nicée et au despotat d'Epire, sous-produits de l'empire byzantin éclaté. En 1281, ce sont les Serbes qui dominent la région. Après leur défaite de Kosovo Polje (1389) face aux Ottomans, les vainqueurs vont dominer la région jusqu'au début du XXe siècle, en y ajoutant une dimension nouvelle, l'islam.

UN MÊME HÉRITAGE

Ces sanglantes compétitions n'empêchent pas une même culture, née de l'orthodoxie byzantine, de baigner ces populations qui parlent des langues voisines. Les mêmes ateliers décorent les couvents, les églises et les palais, au gré des commandes des puissants du moment, empereurs de Constantinople, souverains grecs, bulgares ou serbes. Même les « Illyriens » albanais, non slaves, partagent largement la même culture, comme on a pu le constater lors de l'exposition d'icônes albanaises organisée au Musée Marc-Chagall de Nice, en 1993.

C'est cet héritage que revendiquent aujourd'hui les différents nationalismes qui se disputent les Balkans.

Emmanuel de Roux

Mercier, piéton de Paris à la veille de la Révolution

LES RUES DE PARIS AU XVIIIe SIÈCLE : LE REGARD DE LOUIS-SÉBASTIEN MERCIER. Musée Carnavalet, 23, rue Sévigné, Paris-3e. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 h 40. Tél. : 01-42-72-21-13. 35 F. Jusqu'au 20 juin. Catalogue : éd. Paris-Musée, 80 p., 100 F.

Il y a cinq ans, Jean-Claude Bonnet publiait aux éditions du Mercure de France les deux volumes des *Tableaux de Paris* de Louis-Sébastien Mercier : cela faisait deux siècles que ce célèbre ouvrage n'avait pas été réédité intégralement. L'auteur, toujours cité de manière incomplète, donne en un millier de courts chapitres une vision détaillée de Paris à la veille de la Révolution. Il s'agit de notations saisies au hasard d'innombrables promenades. Mercier n'oublie rien : l'éclairage, les encombrements, l'architecture, les boutiques, les artisans, les cris des métiers, les voleurs, les prostituées, les spectacles, les attroupements, les mœurs. Il décrit, analyse, digresse, philosophe. Ces *Tableaux* sont à eux seuls une encyclopédie portative de la vie urbaine – dans le droit fil des Lumières. Le Musée Carnavalet leur offre une sorte de supplément illustré : Elisabeth Bourguignat et Jean-Marc Léri présentent 350 pièces, archives, tableaux, gravures, plans, caricatures, mais aussi objets de la vie quotidienne de ce XVIIIe siècle finissant, difficiles à rassembler, car bien peu ont survécu.

Qui était Louis-Sébastien Mercier ? Un polygraphe né en 1740, parisien, fils d'un marchand d'épées, qui après de solides études au collège des Quatre-Nations se lance dans la carrière des lettres, multipliant les romans (*L'An 2444*), les pièces de théâtre (*La Brouette du vinaigrier*), les pamphlets (contre la peinture, *« cet enfantillage de l'esprit »*), les essais (*Mon bonnet de nuit*) et surtout les notations sur le vif. Celles-ci commencèrent à paraître en 1781 pour s'échelonner jusqu'en 1789, avec un énorme succès. Mercier, homme de progrès, est un familier de Grimod de La Reynière, l'ami de Crébillon fils et de Cazotte. Il fréquente le salon de Fanny de Beauharnais et a la réputation d'aimer le vin et les belles femmes. On connaît pourtant assez mal sa biographie : *« La vie des gens de lettres est dans leurs ouvrages »*, disait-il avant Proust.

Il n'est pas surprenant que ce bel esprit embrasse avec enthousiasme le mouvement révolutionnaire. En 1792, il est élu député à la Convention. Il vote contre la mort du roi, ce qui lui vaut d'être emprisonné en octobre 1793. Il ne sera libéré qu'après la chute de Robespierre, en juillet 1794. Il siège au conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, et meurt en 1814, membre de l'Institut.

Ses chapitres se succèdent sans logique. Mercier est contre l'ordre alphabétique qui *« hache les sciences par morceaux »* : il préfère une juxtaposition aléatoire – celle de ses promenades. Mais est-ce un hasard si l'un des ses chapitres les plus enlevés, sur les marchands de tisanes, se trouve placé juste avant celui qui est consacré aux Salons de peinture, où Mercier exprime la supériorité de la plume sur le pinceau ?

DÉCROTTEURS ET AFFICHEURS

L'exposition met un peu d'ordre dans ce tourbillon et commence par le cadre du récit : Paris, présenté à travers les plans de Verniquet et des tableaux. *Les Trois Pucelles*, d'Etienne Jeaurat, jamais montré en public, ramasse l'animation d'une rue où se croisent, devant la galerie de peinture qui a donné son nom à l'œuvre, marchandes de poisson, badauds, filous, artisans et mendiants. La construction de l'Ecole de médecine, peinte par Hubert Robert, est l'occasion d'une tirade contre l'architecture à la mode : *« Pourquoi toujours des colonnes dans l'architecture ? Je suis las de voir des colonnes, encore des colonnes, et partout des colonnes. »*

Carnavalet a sauvé quelques-unes des affiches qui couvrent alors les murs de la capitale *« d'une véritable croûte »*. Essentiellement typographiques, elles annoncent toutes sortes d'événements : édits royaux ou municipaux, ventes de terrains, spectacles, funérailles ou inventions nouvelles, comme ces *« sabots élastiques »* censés permettre de marcher sur l'eau.

La partie réservée aux métiers de Paris nous est plus connue : Carnavalet possède une belle collection d'effigies de porteurs d'eau, décrotteurs, colporteurs, lavandières, sergents recruteurs, vinaigriers ou afficheurs. La police et les mœurs font l'objet d'une autre section : le sort des 30 000 filles publiques *« vulgivagues »* et des 10 000 *« entretenues »* intéresse au plus haut point le moraliste qu'est Louis-Sébastien Mercier. Sa curiosité n'a pas de bornes et Carnavalet a beau avoir ouvert ses réserves, fait appel aux collectionneurs privés et aux ressources récentes de l'archéologie, le Musée ne parvient pas toujours à traduire en images ou en documents les centres d'intérêt de ce promeneur insatiable.

E. de R.

NOUVEAU FILM

À NOUS QUATRE

■ Deux petites filles, jumelles sans le savoir puisque l'une vit chez son père en Californie, l'autre chez sa mère à Londres, se rencontrent par hasard et décident d'échanger leur place. L'objectif à atteindre sera en fait de réconcilier leurs parents, séparés depuis la naissance des fillettes. Sur cette situation, la réalisatrice Nancy Meyers a commis une comédie familialiste conforme à l'esprit des productions des studios Disney. Le thème éminemment cinématographique de l'imposture est peu traité, né- gligé au profit d'une intrigue mièvre entièrement tournée vers la très attendue réconciliation des parents.

Jean-François Rauger

Film américain de Nancy Meyers. Avec Lindsay Lohan, Dennis Quaid, Natasha Richardson. (2 h 08.)

SORTIR

PARIS

Mathilde Monnier
Premier et deuxième volet de *Les Lieux de là*, voyage entrepris autour de la notion de liberté, de violence. Notre aptitude à accepter les autres, à fonctionner avec eux, ou à les rejeter, voire à les exterminer. Phénomènes de solidarité, ou d'autodestruction, rendus par des mouvements d'une infinie simplicité. On pense à la force que dégagent les danses chorales des Allemands des années 30, aux dérives mortelles auxquelles le groupe est toujours susceptible de se livrer. L'austérité de la chorégraphe de Montpellier (dont le budget a été amputé de 1,8 million de francs par le conseil régional, sous l'influence du Front national), son âpreté à gratter ce qui fait mal n'ont d'égales que son authenticité, sa vérité à toujours partir d'elle. De l'intime au social, elle va au-delà : vers la folie des pulsions contrôlées, incontrôlées. Ce spectacle sera présenté au prochain Festival d'Avignon.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. Les 6, 7, 8, 9 et 10 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Compagnie Paul les oiseaux
On aime beaucoup l'univers de la chorégraphe Valérie Rivière, trop souvent absente de nos scènes. Son imaginaire unique, sa fausse gestuelle de conte de fées, sa vraie cruauté de petite fille trop sage. Elle a toujours aimé les animaux (à condition qu'ils soient empaillés) : à nouveau, elle danse avec eux dans cette toute dernière création *40 paysages fixes mis en mouvements.*
Espace culturel André-Malraux, 2, place Victor-Hugo, 94 Le Kremlin-Bicêtre. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-49-60-69-40. 80 F. Dans le cadre de la Biennale du Val-de-Marne.

Ossip Mandelstam, poète soviétique
Notre collaborateur Michel Cournot a traduit des poèmes de *Pierre* et *Tristia*, d'Ossip Mandelstam. La comédienne Martine Pascal les a mis en scène et les interprète, en compagnie de Michel Ouimet : deux voix, pour répondre à celle de Mandelstam et de Nadejda, sa femme, qui apprit les œuvres de son mari par cœur pour éviter qu'elles ne disparaissent à tout jamais, après que la police eut arrêté le poète et détruit ses écrits. Des musiques de Prokoviev et Chostakovitch, ainsi que le chœur d'enfants d'Odessa accompagneront *Pierre* et *Tristia.*
Théâtre Molière-Maison de la poésie, passage Molière, 157, rue Saint-Martin, Paris-3e. Mo Rambuteau. Du 6 au 10 avril, à 21 heures ; le 11, à 17 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.

Kenny Garrett Quartet
Originaire de Detroit, le saxophoniste Kenny Garrett, trente-neuf ans, a fait ses classes en grand orchestre (Mel Lewis/Thad Jones) avant de rejoindre les diverses formations de Miles Davis, qui en fait un héros. Seul, après la mort du trompettiste, Garrett a trouvé peu à peu un son et une attitude qui lui sont propres. Son groupe actuel est constitué de Shedrick Mitchell (piano), Nat Reeves (contrebasse) et Chris Dave (batterie), une jeune phalange gonflée et volontaire.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chambre des tortures
de Roger Corman. Américain, 1961 (1 h 20).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Fermeture de l'usine Renault à Vilvoorde
de Jan Bucquoy. Belge, 1998 (1 h 25).
Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 +).
Spartacus
de Stanley Kubrick. Américain, 1960 (3 h 15).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

FESTIVALS CINÉMA

CINÉMAS DE GÉORGIE
Il était une fois un merle chanteur (Otar Iosseliani, 1970) : le 5, à 20 h ; *L'Arbre du désir* (Tenguiz Abouladzé, 1976) : le 5, à 17 h 50, 21 h 50 ; *La Grande Vallée verte* (Merab Kokotchadwili, 1967) : le 6, à 14 h, 18 h, 22 h ; *Limites* (Lana Gogoberidzé, 1968) : le 6, à 16 h, 20 h.
Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Mo Place-Clichy. Tél. : 01-53-42-40-20.
ERNST LUBITSCH
La Huitième Femme de Barbe-Bleue (1938) : le 5, à 14h, 16h, 19 h, 20 h, 22 h ; *Sérénade à trois* (1933) : le 6, à 14 h, 16 h, 20 h, 22 h.
Action Christine, 4, rue Christine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-29-11-30.
LES NOMADES DE L'ART (L'IMMIGRATION EN FRANCE AU XXe SIÈCLE)
Les Paradoxes de Buñuel de Jorge Amat : le 5, à 17 h 30 ; *Les Rêves de Topor* de W. Thiel : le 6, à 16 h 50.
Accattone, *20, rue Cujas, Paris-5e. Mo Luxembourg. Tél. : 01-46-33-86-86.*
LA NOUVELLE VAGUE, QUARANTE ANS, QUARANTE FILMS
Cléo de 5 à 7 (Agnès Varda, 1961) : le 5, à 17 h 50 ; *La Religieuse* (Jacques Rivette, 1966) : le 5, à 19 h 30 ; *Le Beau Serge* (Claude Chabrol, 1958) : le 6, à 14 h, 18 h 20 ; *Paris vu par...* (Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Claude Chabrol, 1965) : le 6, à 16 h, 21 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris-5e. Mo Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-51-60.
ORSON WELLES
Macbeth (1947) : le 5, à 18 h, 20 h, 22 h ; *Mr. Arkadin* (1955) : le 6, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-79-89.
FRANK CAPRA
Horizons perdus (1937) : le 5, à 17 h 40, 19 h 50, 22 h ; *L'Homme de la rue* (1941) : le 6, à 14 h 10, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris-5e. Mo Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-51-60.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

RÉSERVATIONS

Brigitte Fontaine
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Du 13 au 17 avril. Tél. : 01-44-92-78-03. 143 F.
Troubleyn
de et par Jan Fabre.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Tél. : 01-42-74-22-77. Du 14 au 17 avril. 95 F et 140 F.
Ernesto Tito Puentes
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Le 24 avril. Tél. : 01-45-23-51-41. 140 F.

DERNIERS JOURS

7 avril :
Eric Fischl
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Entrée libre.
10 avril :
Philippe Cognée : prolifération
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4e. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Entrée libre.
François Mezzapelle
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e. Tél. : 01-42-72-09-10. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
Guy Bedos
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris-10e. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-08-18-50. De 60 F à 180 F.
Miroirs noirs
d'Arno Schmidt, mise en scène de Patrick Sommier, avec Yann Collette et Marie Cariès.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 h 45. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

LUNDI 5 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.30 La Présomption d'innocence. Forum Planète
23.20 Explosions volcaniques. Forum Planète

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Janet Leigh Ginger Rogers. Paris Première
18.30 Les Dossiers de l'Histoire. Général, nous voilà. Histoire
19.00 Nature. Transformations. El brujo, le sorcier. Paul Watson. Menace sur l'esturgeon. Arte
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Nino Cerruti ; Silverchair ; Charles Berling ; Frédéric Aubertin ; Christophe Bourseiller. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Thierry Saussez et Annick Cojean. LCI
20.00 20 h Paris Première. Samuel Le Bihan. Paris Première
21.05 Le Point. Maman sur le tard. Je perds mon épicerie. TV 5
22.55 D'un monde à l'autre. Les enfants de banlieue : mythe ou réalité ? Invités : Jacques Doillon ; Malek Boutih ; Alain Vogelweith ; Moustafa, Stéphanie et Iliès. France 2
0.50 Le Cercle. Passion religieuse. France 2

DOCUMENTAIRES

19.25 Belcanto. Melchior. Muzzik
19.30 Les Oiseaux en Europe. Odyssée
19.55 Les Derniers Sanctuaires. Ecab : la province du vent. Odyssée
20.15 360°, le reportage GEO. D'après nature. [1/4] Quand la technique imite la nature. Arte
20.30 Affaire Grégory, le « roman noir d'un fait divers ». Forum Planète
20.35 L'Epopée des fusées. [13/13]. Au-delà du système solaire. Planète
21.55 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. [27/42]. La politique étrangère fasciste. Planète
22.00 Voyage au pays des dieux. [1/13]. Jérusalem. Odyssée
22.30 Terre en fusion. Forum Planète
23.10 L'Australasie sauvage, terre des futurophages. Apprivoiser le feu. Odyssée
23.45 Autopsie d'un genre. Le film policier français. Arte
0.20 Les Grandes Expositions. De Rembrandt à Vermeer. Planète
0.50 Histoires d'insectes. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France. Limoux - Lézignan. Eurosport

MUSIQUE

19.35 Mehr Ali et Sher Ali. Fez, mai 1996. Mezzo
21.00 La Walkyrie. Opéra de Wagner. Milan, 1996. Par l'Orchestre de la Scala, dir. Riccardo Muti. Muzzik
22.45 Bach. La Passion selon saint Jean. Par le Concentus Musicus de Vienne et le Tolzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
0.10 Buddy Guy Live. Chicago, mai 1994. Canal Jimmy
0.45 Jazz 6. Tribute to Cal Tjader. M 6

TÉLÉFILMS

20.50 Le Surdoué. Alain Bonnot [1/2]. TF 1
20.50 Op Center, Alerte rouge. Lewis Teague [1 et 2/2]. M 6
22.20 Retour à la mer. Bogdan Dumitrescu. Arte
0.10 Notorious. Colin Bucksey. 13ème Rue

COURTS MÉTRAGES

23.45 Courts au 13. Blanche. Pascal Singevin. Avec Florence Bolufer. The Robber. Michael Mayer. 13me Rue
0.40 Court-circuit. Ménage de printemps. Marc Salmon. Arte

SÉRIES

20.15 Ellen. A Deer Head for Joe. RTL 9
20.40 Docteur Quinn, femme médecin. [2/2]. Pilote de la série. Série Club
20.45 Les Colonnes du ciel. [1/5] Histoire
23.55 Booker. La maison volée. M 6
1.40 Cop Rock. Bang the Potts Slowly (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

18.20 Intervista ■ ■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, v.o., 105 min). O. Ciné Cinéma 3
20.40 Spartacus ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, 155 min) O. 13ème Rue
20.45 Regarde les hommes tomber ■ ■ Jacques Audiard (France, 1995, 95 min) O. Arte
20.45 Arthur Rubinstein, l'amour de la vie ■ ■ François Reichenbach (France, 1968, 90 min) O. Mezzo
20.55 Anastasia ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1956, 105 min) O. Teva
21.00 Nuit d'été en ville ■ ■ Michel Deville (France, 1990, 85 min) O. Cinéstar 2
21.50 Los Olvidados ■ ■ ■ Luis Buñuel (Mexique, 1950, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
22.00 Intervista ■ ■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
22.45 La Planète des singes ■ ■ Franklin J. Schaffner. Avec Charlton Heston, Roddy McDowall (EU, 1967, v.o., 109 min) O. Canal +
22.50 La Fille de quinze ans ■ ■ Jacques Doillon (France, 1989, 90 min) O. Paris Première
23.00 Napoléon ■ ■ ■ Muet d'Abel Gance [1/3] (France, 1926, N., 90 min) O. Histoire
23.00 Gwendalina ■ ■ Alberto Lattuada (France - Italie, 1956, N., 95 min) O. Cinétoile
23.15 Forever and a Day ■ ■ René Clair, Edmund Goulding, Cedric Hardwicke, Frank Lloyd, Victor Saville et Robert Stevenson et Herbert Wilcox (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
0.20 No Smoking ■ ■ Alain Resnais (France, 1993, 150 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.38 Le Résultat des courses.
20.40 Boom, Météo, Trafic infos.
20.50 Le Surdoué. Téléfilm. Alain Bonnot (1 et 2/2). O.
0.15 Football. Magazine.
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Obsession. O
1.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal.
20.35 L'Image du jour, Météo.
20.55 Jeanne et le loup. Téléfilm. Laurent Jaoui. O.
22.55 D'un monde à l'autre. Les enfants de banlieue : mythe ou réalité.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle. Passion religieuse.
2.10 Histoires courtes. Le Rêveur. Philippe Murgier. O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Ça va cogner. Film. Buddy Van Horn. O.
22.50 Météo, Soir 3.
23.23 L'Euro, mode d'emploi.
23.25 Love, etc. ■ Film. Marion Vernoux. O.
1.05 La Case de l'Oncle Doc. Ainsi soit-il ! : L'énigme du suaire de Turin.
1.55 Le Magazine du cheval.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Le Bossu ■ Film. Philippe de Broca. O.
22.43 Les Sales Blagues de l'Echo.
22.45 La Planète des singes ■ ■ Film. Franklin J. Schaffner (v.o.). O.
0.35 Boxe hebdo.
1.40 Football. Tottenham - Newcastle.
3.25 Deux mille maniaques ■ Film Hershell Gordon Lewis (v.o.). O.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. D'après nature (1/4). Quand la technique imite la nature.
20.45 Regarde les hommes tomber ■ ■ Film. Jacques Audiard. O.
22.20 Retour à la mer. Téléfilm. Bogdan Dumitrescu (v.o.). O
23.45 Autopsie d'un genre. Le film policier français.
0.40 Court-circuit. Ménage de printemps. Marc Salmon. O.
1.05 Scotland Yard contre X ■ Film. Basil Dearden (v.o.). O
2.35 Court-circuit. Freestyle. David Lowe (v.o.). O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Point route.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars. L'appareil photo.
20.50 Op Center : Alerte rouge. Téléfilm. Lewis Teague (1 et 2/2). O.
23.55 Booker. La maison volée. O.
0.45 Jazz 6. Tribute to Cal Tjader.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Lécureur à propos de De Balzac à Zola. Critiques et polémiques, de Jules Barbey d'Aurevilly.
21.00 L'Histoire en direct. 1983 : la bataille des euromissiles.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Récitals de chant. Renée Fleming, soprano, Christoph Eschenbach, piano.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. L'Ensemble Ars Rediviva de Prague, dir. Milan Munclinger.
20.40 Franz Schubert en 1824.
22.45 Les Soirées. Œuvres de Zemlinski, Mahler, Sibelius.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE-MUSIQUE

9.30 Le Temps des musiciens

Joseph Haydn (1732-1809) bouleversa la vie musicale de son époque. Jeté sur le pavé de Vienne à dix-sept ans, il n'eut de cesse de trouver des élèves et un maître pour la composition, l'Italien Porpora. En quelques années, ses œuvres allaient commencer à se répandre en Europe, imposant la fantaisie du style « viennois » contre le puritanisme des critiques. Du lundi au vendredi.

PLANÈTE

14.40 L'Ile

Un film, plein de poésie et de lumière, sur les jardins ouvriers, plus précisément sur ceux de l'île Saint-Germain, juste en face des anciennes usines Renault. L'histoire de ce lopin de terre récupéré sur l'eau par les « prolos » qui y ont apporté de la terre et l'ont bichonné pendant des générations. Sylvaine Dampierre sait reconstituer la mémoire des lieux, car elle sait écouter les gens.

CANAL +

22.45 La Planète des singes ■ ■

Cette adaptation, réalisée par Franklin J. Schaffner, d'un roman de Pierre Boulle est à la fois un surprenant spectacle de science-fiction et un conte philosophique sur l'avenir de l'humanité. Le réalisme des « singes » est hallucinant. A Charlton Heston est revenu, en fait, le rôle le plus difficile. Héros américain, il se trouve confronté, à la fin, à une découverte vertigineuse. En v. o.

MARDI 6 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 L'Enfer du Goulag. Forum Planète
23.25 Séville, les galériens de la foi. Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Droit d'auteurs. Spéciale violence. La Cinquième
13.05 Argent public. Le transfert de l'ENA. Les fonds spéciaux. TV 5
13.50 On s'occupe de vous. Invité : Nicolas Peyrac. France 3
14.30 La Cinquième rencontre... La sécurité routière. La Cinquième
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Général, nous voilà. Histoire
17.10 Le Débat. Le Kosovo. Avec Pierre Guidoni, Thomas Sancton, Mariza Matei, Andréi Gratchev. LCI
18.05 Stars en stock. Charles Bronson. Henry Fonda. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : John Waters ; Fonky Family ; Christiane Desroche-Noblecourt ; Christiane Ziegler. Canal +
19.00 Archimède. Voir : Eh hop ! Pourquoi : La couleur de la peau. Application : Bulles de champagne. Sciences animées : Partage favorable. Expérience : Jumelage de villes. Livre : Les Secrets de la casserole. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Dominique Voynet. LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : Jean Yanne. Paris Première
20.40 Thema. Mais qu'est-ce qu'elles veulent maintenant ? Arte
20.50 Les Moments de vérité. M 6
21.00 Le Gai Savoir. La chanson française d'hier à aujourd'hui. Avec Charles Aznavour ; Faudel ; Richard Cannavo. Paris Première
21.05 Temps présent. Vacances à tout prix. TV 5
21.30 Cambouis. L'histoire de la Cisitalia et de son fondateur. Canal Jimmy
23.30 Place de la République. La sécurité est-elle l'affaire de tous ? France 2
23.30 Nimbus. Médicaments : de la dépendance à la délivrance. Invités : Michel Reynaud ; Jean-Marie Habbard ; Serge Karsenty ; Philippe-Jean Parquet. France 3
0.20 Capital. La France à vendre ? M 6
1.45 Saga-Cités. Loubna en octobre. France 3

DOCUMENTAIRES

17.10 Cinq colonnes à la une. Planète
17.55 Le Futur en marche. La Cinquième
18.05 Histoire de l'eau. [1/4]. Une lutte de tous les jours. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Délices des serpents. La Cinquième
19.00 L'Histoire des grands ballets. [19/20]. Le ballet national du Canada. Mezzo
19.00 Conversation avec Michael Tippett. Odyssée
19.05 Vivre dangereusement. Planète
19.55 Inde, naissance d'une nation. Les femmes. Odyssée
20.05 Les Tribus indiennes. [15/20]. Les Pueblos. Planète
20.15 360°, le reportage GEO. D'après nature. [2/4]. Arte
20.35 Le Train des orphelins. Planète
20.45 Voynet, au risque du pouvoir. Arte
20.45 Les Descendants. [9/13]. Les Habsbourg. Histoire
21.45 Voyage au pays des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. Odyssée
21.50 Un siècle d'aviation. [1/4]. Un siècle d'aviation civile française. Histoire
22.10 Vatikan. Pie XII et l'Holocauste. Odyssée
22.30 Semaine sainte à Séville. Forum Planète
23.00 Les Celtes. [5/6]. Le dernier conflit. Histoire
23.20 L'Epopée des fusées. [13/13]. Au-delà du système solaire. Planète
23.30 Toutes les drogues du monde. [6/6]. Quel avenir pour les drogues ? Odyssée
23.35 Sur la piste du crime. [1/3]. Les cadavres qui parlent. TSR
0.00 Conférences de presse. 27 novembre 1967 [2/3]. Histoire
0.40 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. [27/42]. La politique étrangère fasciste. Planète
0.55 Tibet, la route de l'espoir. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.45 Cyclisme. Tour du Pays basque. Tolosa - Zalla. Eurosport
16.00 Basket. Eurolique féminine. Final Four : Ruzomberok - Galatasaray. 18.00 Wuppertac - Côme. AB Sport
20.30 Basket-ball. Pro A. Play-off. Quart de finale, match d'appui éventuel. Eurosport
20.35 Football. Coupe de l'UEFA. Demi-finale aller : Marseille - Bologne. TF 1

MUSIQUE

19.00 Bach. Concerto brandebourgeois nº 2. Par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard. Muzzik
21.00 Beethoven. Symphonies nº 7, 8 & 9. Londres, 1970. Par le New Philharmonia Orchestra, dir. Otto Klemperer. Muzzik
22.45 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo
23.55 Sadko. Opéra de Rimski-Korsakov. Par l'Orchestre et les Chœurs du Kirov, dir. Valery Gergiev. Muzzik

VARIÉTÉS

20.55 Les meilleurs passent à la télé. France 3

TÉLÉFILMS

18.30 Disparue dans la nuit. Bill L. Norton [2/2]. O. Téva
20.30 La Vérité en face. Etienne Périer. Festival
20.40 Tremblement de terre à New York. Terry Ingram. O. Canal +
20.40 Deux mamans sur la route. Donald Wrye. RTL 9
22.05 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld. Festival
22.15 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Michel Favart [3/4]. TV 5
22.40 Double enquête à Hamelin. Arvi Liimatainen. O. M 6
23.00 L'Honneur de ma famille. Rachid Bouchareb. Arte
1.00 Dernière alerte. Claudia Prietzel. Arte

COURTS MÉTRAGES

23.05 L'Interview. Xavier Giannoli. France 2

SÉRIES

19.20 L'Homme de fer. La deuxième police. 13ème Rue
19.30 Voltaire, ce diable d'homme. [3/6]. Festival
20.55 La Vie à cinq. Séparations. Téva
21.45 Ally McBeal. Just Looking (v.o.). Téva
22.40 High Secret City. Nostalgies. Tempête de neige. TF 1
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. La pierre de Gol (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Les Cardassiens (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Cop Rock. Bang the Potts Slowly (v.o.). Canal Jimmy
1.30 Friends. The One with Joey's Bag (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

13.40 La Marquise d'O ■ ■ Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 100 min) O. Cinétoile
14.10 No Smoking ■ ■ Alain Resnais (France, 1993, 145 min) O. Cinéstar 1
15.20 Trahison sur commande ■ ■ George Seaton (Etats-Unis, 1961, 145 min) O. Cinétoile
16.25 Les Granges brûlées ■ ■ Jean Chapot (France, 1973, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
16.50 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) O. Ciné Cinéma 1
17.25 Out of the Fog ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
18.30 Napoléon ■ ■ ■ Muet d'Abel Gance [1/3] (France, 1926, N., 120 min) O. Histoire
18.45 Marion ■ ■ Manuel Poirier (France, 1996, 105 min) O. Cinéstar 2
18.50 Les Deux Orphelines ■ ■ Maurice Tourneur (France, 1932, N., 100 min) O. Ciné Classics
20.30 Los Olvidados ■ ■ ■ Luis Bunuel (Mexique, 1950, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
20.30 Intervista ■ ■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, 105 min) O. Ciné Cinéma 1



21.15 Assurance sur la mort ■ ■ ■ Billy Wilder. Avec Barbara Stanwyck, Fred McMurray (EU, 1943, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
21.55 Forever and a Day ■ ■ René Clair, Edmund Goulding, Cedric Hardwicke, Frank Lloyd, Victor Saville et Robert Stevenson et Herbert Wilcox (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
22.10 Underground ■ ■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, 165 min) O. Cinestar 1



22.35 Quelle heure est-il ? ■ ■ Ettore Scola. Avec Marcello Mastroianni (Italie, 1989, v.o., 100 min) O. Paris Première
22.40 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
0.40 Un homme parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Ciné Cinéma 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Le Rebelle. O.
16.35 Vidéo gag.
16.50 Sunset Beach. O.
17.35 Beverly Hills. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Boom, Météo.
20.35 Football. Marseille - Bologne.
22.40 High Secret City. Nostalgies. O. Tempête de neige. O.
0.15 Le docteur mène l'enquête.
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 23.00 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Batman Forever. Film. Joel Schumacher. O.
23.03 Bouche à oreille.
23.05 L'Interview. Court-métrage.
23.30 Place de la République. La sécurité est-elle l'affaire de tous ?
1.00 L'Euro, Journal, Météo.
1.25 Le Cercle. Jean Pouch.

FRANCE 3

16.10 Grands gourmands. Le Berry.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.19 L'Euro, mode d'emploi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Les meilleurs passent à la télé.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Nimbus. Médicaments : de la dépendance à la délivrance.
0.25 Magazine olympique.
0.55 Tibet, la route de l'espoir.
1.45 Saga-Cités. Loubna en octobre.

CANAL +

15.20 L'Œil du cyclone. Oued Saïd Story.
15.50 1 an de +.
16.35 Shine ■ Film. Scott Hicks. O.
18.20 Pas si vite.
► En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Tremblement de terre à New York. Téléfilm. Terry Ingram. O.
22.10 Grève Party ■ Film. Fabien Onteniente. O.
23.28 Les Sales Blagues de l'Echo.
23.30 Par amour pour Gillian ■ Film. Michael Pressman (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science : La sécurité routière.
16.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Les pionniers de l'automobile.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Le Futur en marche.
18.30 Les Délices des serpents.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. [2/4].
20.40 Thema. Mais qu'est-ce qu'elles veulent maintenant ? 20.45 Voynet, au risque du pouvoir. 21.50 Vivement lundi ! 23.00 L'Honneur de ma famille. Téléfilm. Rachid Bouchareb. O. 0.25 Les femmes font la manchette.
1.00 Dernière alerte. Téléfilm. Claudia Prietzel. O.

M 6

15.15 Les Anges du bonheur. O.
16.10 Boulevard des clips.
17.40 Agence Acapulco. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E=M6 découverte.
20.50 Les Moments de vérité.
22.40 Double enquête à Hamelin. Téléfilm. Arvi Liimatainen. O.
0.20 Capital. La France à vendre ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. André Boucourechliev, dits et écrits.
20.30 Agora.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. Dinah.
19.40 Prélude.
20.00 Evgueni Svetlanov, portrait d'un maître russe.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Sonate pour piano et violon K 481, de Mozart, Radu Lupu, piano, Szymon Goldberg, violon.
20.40 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph von Dohnanyi. Marie Devellereau et Rié Hamada, sopranos, Nadine Denize, mezzo-soprano, Cécile Eloir, contre-alto, Eric Picard, violoncelle : Fire (in cauda IV), création mondiale, de Donatoni, E. Bloch (Schelomo) ; Symphonie nº 3 Héroïque op. 55, de Beethoven.
22.23 Les Soirées... (suite). Œuvres de d'Indy, Fauré, Debussy, Cras, Koechlin.

Le Monde TÉLÉVISION

PLANÈTE

12.10 Monsieur Patel tourne à Bollywood

Bollywood, c'est Bombay, capitale du cinéma indien. Le documentaire de Roger Mitchell accompagne un comédien, Harish Patel, sur ses trois tournages quotidiens. La course contre la montre de ce personnage plutôt antipathique témoigne de la fécondité d'une industrie cinématographique dont les productions sont avalées avec ferveur par les spectateurs.

ARTE

20.45 Thema : Mais qu'est-ce qu'elles veulent maintenant ?

Est-il possible de « gouverner autrement » ? « Oui », répond Dominique Voynet. Et peut-on, comme l'assure la ministre Vert française, exercer un métier d'homme sans imiter les hommes ? Le documentaire, que Philippe Baron et Murielle Szac ont consacré à Dominique Voynet et Marie-Christine Blandin, devrait permettre aux téléspectateurs de trancher.

PARIS PREMIÈRE

22.35 Quelle heure est-il ? ■ ■

Un avocat romain sexagénaire vient passer une journée à Civitavecchia, où son fils termine son service militaire. Retrouvailles embarrassées. La mise en scène d'Ettore Scola, constamment sur le fil du rasoir de l'émotion, est, malgré l'abondance de dialogues, un modèle de non-dits et, partant, de tendresse frustrée. Marcello Mastroianni et Massimo Troisi sont tous deux admirables. En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
MARDI 6 AVRIL 1999

L'évolution du patrimoine des dirigeants d'entreprises publiques est encore mal contrôlée

Un rapport de la commission pour la transparence financière de la vie politique

LA TÂCHE confiée à la commission pour la transparence financière de la vie politique est immense : son dernier rapport, paru au *Journal officiel* du 25 mars, en témoigne. Créée en 1988 pour contrôler l'évolution du patrimoine d'un certain nombre d'élus locaux et des membres du gouvernement, son champ de compétence a été élargi par une loi de 1995, qui lui a notamment ajouté les parlementaires et les dirigeants d'entreprises publiques.

L'activité de cette commission, composée du vice-président du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint Marc, qui la préside, du premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche ; et du premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, a été d'autant plus importante que de nombreuses élections ont eu lieu depuis 1996, date d'entrée en vigueur des décrets la concernant.

La dissolution de l'Assemblée nationale lui a imposé de contrôler les déclarations des 577 députés sortants et entrants ; 10 % des sortants et 2 % des entrants ont déposé ce document au-delà du délai de deux mois qui leur est imparti, ce qui aurait dû entraîner, pour les nouveaux parlementaires, une inéligibilité d'un an si la commission n'avait fait preuve d'indulgence, imputant leurs négligences à la mauvaise connaissance de ses nouvelles missions.

La commission s'est ensuite penchée sur le patrimoine des membres des gouvernements d'Alain Juppé et de Lionel Jospin. Un membre du gouvernement de M. Juppé et deux membres du gouvernement de M. Jospin ont transmis leurs déclarations hors délai, sans toutefois encourir aucune sanction, à la différence des élus ou des dirigeants d'entreprise. En 1998, 10 % des conseillers généraux sortants et 12 % des entrants, ainsi que 13 % des conseillers régionaux sortants et 15 % des entrants ont fait l'objet d'un rappel, sans être encore sanctionnés. Depuis 1996, toutefois, la commission a transmis au parquet quatre dossiers qui laissaient suspecter des enrichissements anormaux.

La commission a beaucoup plus de mal à appliquer les nouvelles dispositions qui concernent les dirigeants d'organismes publics. Les préfets devraient lui transmettre la liste des SEM locales dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions de francs, ainsi que des OPAC et des OPHLM gérant plus de 2 000 logements. Or, seuls 35 % d'entre eux s'acquittent de cette tâche.

La direction du Trésor informe la commission des changements qui ont lieu à la tête des organismes dont l'Etat détient directement plus de la moitié du capital social ou dont il est le premier actionnaire, ainsi que des établissements publics nationaux. Mais, pour qu'elle ne soit pas accablée de travail, il a été prévu que les sociétés mères signalent à la commission les mouvements qui affectent leurs filiales. Or, « *l'information transmise* (...) *est très aléatoire et imparfaite. Si une partie des sociétés mères et des établissements s'acquittent de cette obligation avec rigueur, certains des plus grands groupes publics font preuve de la plus grande négligence à cet égard* », indique le rapport. Alors que le nombre des dirigeants assujettis est évalué à près de 10 000 – parmi lesquels des élus –, la commission a, depuis 1996, reçu moins de 1 000 déclarations de début de mandat.

Les privatisations engagées depuis le printemps 1998 ont donné lieu au dépôt de plusieurs centaines de déclarations de fin de mandat. La commission constate qu'il lui est très difficile d'apprécier la variation de la situation patrimoniale des dirigeants d'entreprises nationales ou de leurs filiales, en l'absence d'informations sur leurs revenus, qui lui permettraient d'évaluer leur capacité d'épargne. Elle recommande donc que la mention des revenus devienne obligatoire ; elle propose en outre que les copies des déclarations fiscales et des avis d'imposition lui soient systématiquement envoyées.

Rafaële Rivais

La mort d'Ambroise Roux prive le patronat français de son éminence grise

AMBROISE ROUX, homme d'influence s'il en est, « papy parrain » des patrons français, ancienne éminence grise de Georges Pompidou, interlocuteur écouté de François Mitterrand, ami d'Edouard Balladur, est décédé dimanche 4 avril à l'âge de 77 ans dans sa résidence de Montfort-L'Amaury (Yvelines), à la suiter d'une crise cardiaque.

Ambroise Roux fut pendant ving ans le tout-puissant directeur général puis PDG de la CGE (Compagnie générale d'électricité, devenue Alcatel), l'un des tout premiers groupes industriels français dont il devait multiplier les effectifs par dix (180 000 personnes). Très proche de Georges Pompidou, au point d'être considéré comme un ministre bis de l'industrie à l'heure où la France se lançait à corps perdu dans l'industrialisation, il fut également l'homme fort du patronat dans les années 70, celui sans lequel rien ne se faisait.

Chassé de sa chère CGE en 1982 par l'arrivée de la gauche au pouvoir et les nationalisations, c'est lui qui mit en place ses successeurs, tout en montant le lobby capitaliste le plus efficace en France depuis la libération, l'AFEP (Association française des entreprises privées). Il en a quitté la présidence, il y a seulement 4 mois, remplacé par Didier Pineau-Valencienne après des remous suscités par ses déclarations ambiguës prônant une alliance entre la droite et le Front National.

L'AFEP qui regroupe les patrons des 60 plus grands groupes privés français a livré depuis près de vingt ans aux gouvernements des projets de loi clés en main. C'est ainsi qu'il a « vendu » à différents gouvernements socialistes la baisse de l'impôt sur les bénéfices, la loi sur le *carry-back* (qui permet aux entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt), celle sur l'autocontrôle des sociétés et a facilité la réforme des marchés financiers initiée par Pierre Bérégovoy.

Dans un livre d'entretiens avec la journaliste Anne de Caumont, intitulé « *Un prince des affaires* » (publié en 1996 chez Grasset), M. Roux résume de façon lapidaire son discours auprès des politiques : « *On vous apporte nos dossiers. Vous êtes d'accord ? C'est vous qui êtes à l'origine de tout : nous n'existons pas. Vous n'êtes pas d'accord ? Nous nous inclinons sans défiler sous vos fenêtres* ».

Mais l'action d'Ambroise Roux ne s'est pas limitée à cela. S'il a échoué dans sa tentative de construire un géant industriel et des services – à travers un rapprochement entre la CGE, future Alcatel, et la Compagnie générale des eaux –, il n'est pas une grande manœuvre industrielle et financière des dernières décennies où il n'ait joué un rôle déterminant. Il s'est porté au secours de la Générale des eaux, menacée d'OPA par Saint-Gobain, et de la Société Générale, lors de la tentative de « dénoyautage » orchestrée en 1989 par Pierre Bérégovoy. Il a défendu le groupe Rivaud, convoité par la banque Stern, et a œuvré pour que la FNAC passe sous le contrôle de Pinault-Printemps-Redoute.

On n'en finirait pas de citer les noms des PDG qu'il a épaulés et dont il a facilité l'ascension : Guy Dejouany, Jean-Marie Messier, Pierre Blayau, Bernard Arnault, Jimmy Goldsmith, Marc Viénot, Pierre Suard, Serge Tchuruk, Didier Pineau-Valencienne, André Lévy-Lang et François Pinault. Il était d'ailleurs président du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute depuis 1992.

JARDIN SECRET

C'était sans doute l'homme qui avait le plus beau carnet d'adresses politico-économique de France. Secret, charmeur, fin psychologue, il a mis cette influence au service d'un capitalisme d'*establishment* dont il était la pièce maîtresse.

Ce polytechnicien, ingénieur des Ponts et chaussées et de l'École supérieure d'électricité, issu d'une famille bourgeoise alliée aux Poulenc (de Rhône-Poulenc) avait, bien avant de militer pour le libéralisme, commencé sa carrière dans l'administration et effectué un passage dans les cabinets ministériels. Conseiller technique, puis directeur de cabinet du MRP Jean-Marie Louvel au ministère de l'industrie et du commerce entre 1951 et 1954 il avait exploré en profondeur les liens qui alors, unissaient fortement les grands groupes français au pouvoir politique. Liens dont il saura user tout au long de sa carrière à la Compagnie générale d'électricité.

Il avait un jardin secret étonnant. Il prenait systématiquement trois mois de vacances par an à Trégastel (Côtes-d'Armor) et en 1986 avait publié un ouvrage sur l'art de faire tourner les tables : passionné de parapsychologie, il la fit étudier « scientifiquement » par les équipes de recherche des laboratoires de la CGE. Ambroise Roux était enfin monarchiste ! Chaque année, il assistait, recueilli, à la messe anniversaire de la mort de Louis XVI.

Homme de l'ombre, son refus des interviews ne l'empêchait toutefois pas de rencontrer régulièrement les journalistes, mais toujours *off the record*. « *J'ai toujours adoré que l'on ne parle de moi que par allusion* », confiait-il. « *Il a moins d'influence qu'il ne dit, mais plus qu'on ne le croit* », estimait un grand patron.

Une enquête de « Capital » souligne l'opacité des revenus des élus

LES LOIS qui, depuis 1988, se sont efforcées d'encadrer les relations jusqu'alors entièrement opaques entre la politique et l'argent, ont laissé dans la pénombre une partie des revenus des élus. Certes, le cumul par un même élu de différentes indemnités liées à l'exercice de ses mandats est plafonné, depuis 1992, à une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire de base, soit environ 43 000 francs. Cette mesure avait notamment pour objectif de limiter l'incitation financière à cumuler des mandats et des fonctions. En outre, les indemnités liées à l'exercice d'un mandat ou d'une fonction élective proprement dites, du parlementaire national au conseiller muncipal, font dorénavant l'objet d'un encadrement par la loi.

En revanche, à côté de ces indemnités liées aux mandats de parlementaire, de conseiller régional, de conseiller général ou de conseiller municipal, de nombreux élus tirent une source de revenus, bien moins connue, de leur participation à des organismes tels que les sociétés d'économie mixte (SEM), les syndicats intercommunaux ou autres communautés urbaines. Dans son numéro du mois de mars, qui consacre un dossier aux « *vrais revenus des hommes politiques* », le mensuel *Capital* donne quelques exemples de ces pratiques. « *Comment tout contrôler ?* », interroge *Capital* en expliquant que « *la France compte, par exemple, 1 305 sociétés d'économie mixte, organismes qui, parce qu'ils accueillent en leur sein des actionnaires privés, échappent à l'intervention du comptable public* ». Le magazine souligne également que, « *de 1993 à 1998, le nombre des communautés urbaines, des districts et des syndicats d'agglomération nouvelle a explosé, passant de 466 à 1 577* ».

« *La multiplication de ces structures locales favorise les pratiques douteuses* », commente *Capital*. Le mensuel relève notamment qu'« *à Paris, les indemnités des présidents de SEM peuvent atteindre 100 000 francs annuels* », et qu'à « *Marmoutiers, dans le Bas-Rhin, l'ancien maire, Jacques Felli, s'était attribué un salaire trois fois supérieur à celui voté par sa commune pour présider la société d'économie mixte locale. Quant à l'ancien président du conseil général du Vaucluse, Jean Garcin, il avait tout simplement "oublié" de déclarer au fisc les 30 000 francs mensuels qu'il percevait pour présider une SEM informatique !* ».

« *Au début des années 90*, rapporte encore *Capital*, *la ville d'Hyères, dans le Var, largement surendettée, a ainsi été épinglée par la chambre régionale des comptes. Motif : un des nombreux syndicats intercommunaux, créé pour "gérer" un projet de stade vélodrome, indemnisait les membres de son conseil d'administration alors que tout le travail était sous-traité à une association municipale* ».

Cécile Chambraud

Le maire de Strasbourg propose un « tandem » à Mme Trautmann

LE MAIRE socialiste de Strasbourg, Roland Ries, qui a succédé à Catherine Trautmann à cette fonction en juin 1997, lorsque celle-ci fut nommée ministre de la culture et de la communication, reconnait qu'il existe un « *problème Trautmann-Ries* ». « *La seule issue raisonnable, sauf à envisager mon retrait pur et simple, est le partage des responsabilités entre la mairie et la communauté urbaine, et la création d'un tandem* », propose le maire dans un entretien publié par le quotidien régional *L'Alsace* du 4 avril. Mme Trautmann avait récemment écarté cette solution, en jugeant « *impensable qu'il puisse y avoir séparation entre les deux exécutifs, avec un maire de Strasbourg qui aurait le titre sans avoir les moyens d'actions correspondants* ».

L'auteur présumé du virus Melissa est arrêté par le FBI

UN PROGRAMMEUR d'Aberdeen (New Jersey, Etats-Unis), âgé de 30 ans, a été arrêté, jeudi 1er avril, par le FBI, qui le soupçonne d'être l'auteur du virus informatique Melissa à l'origine d'une énorme pagaille dans les messageries électroniques du monde. David Smith a été identifié au terme d'une enquête à laquelle ont collaboré des techniciens du fournisseur de services Internet America on Line (AOL). Il a été laissé en liberté moyennant une caution de 100 000 dollars (108 000 €). Se fondant sur des numéros d'identification attachés aux documents Microsoft, les enquêteurs avaient d'abord soupçonné un auteur connu de virus se faisant appeler VicodineES, rapidement mis hors de cause. La confusion venait du fait que, pour fabriquer Melissa, David Smith avait combiné et modifié deux virus, dont un diffusé jadis par VicodineES. (*AP, Reuters, AFP*)

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE : le district de Seine-Saint-Denis de football** a décidé d'annuler à partir de mardi 6 avril et jusqu'à nouvel ordre toutes les rencontres de championnat, dans toutes les catégories d'âge, ayant lieu dans le département. Cette mesure fait suite à une montée de la violence dans et autour des stades de la banlieue de Paris. Le 28 mars, de graves altercations ayant entraîné des blessures eurent lieu simultanément à Clichy-sous-Bois et à Montfermeil. Plus de 30 000 licenciés et 273 clubs sont concernés par cette suspension.

■ **ORTHODOXIE : l'assemblée des évêques orthodoxes de France, présidée par le métropolite Jérémie**, a lancé « *un appel pour que la guerre cède la place au dialogue et à la paix* » dans les Balkans, dans un communiqué diffusé vendredi 2 avril. « *A l'heure où l'Europe se reconstruit, l'Eglise orthodoxe exclut comme toujours toute référence à une guerre de religion* », précisent les évêques. – (*AFP*)

■ **FAIT DIVERS :** un homme de 35 ans s'est tué, vendredi 2 avril, en sautant du 2e étage du commissariat d'Albert (Somme), où il était interrogé dans le cadre d'une affaire de mœurs. Selon la préfecture de la Somme, l'homme s'est jeté par la fenêtre lors d'un interrogatoire mené par un offi-

La mémoire retrouvée des enfants juifs de Belleville

SUR LES 11 000 JUIFS arrêtés par la police française entre le 16 juillet 1942 et le 31 juillet 1944, 3 477 habitaient le 20e arrondissement de Paris. Parmi eux, 890 hommes, 1 513 femmes et 1 074 enfants qui furent conduits aux camps de Drancy et Pithiviers avant d'être, pour la plupart, déportés et gazés dans les camps d'extermination nazis. Pour le quartier Belleville-Ménilmontant, petit périmètre de cet arrondissement regroupant à l'époque la majeure partie de l'immigration qui avait fui les pogroms de l'Europe de l'Est, les listes de déportés établies par Serge Klarsfeld recensent près de 600 enfants âgés de 2 à 12 ans. De ces

a été créé en avril 1997 par d'anciens déportés, des parents de victimes et des enseignants du quartier. « *Nous tenons beaucoup à l'autonomie de cette association* », précise Pierre Cordelier, enseignant à l'école Julien Lacroix, seul membre fondateur « goy » du comité et militant de SUD-éducation.

SÉPARATION SYMBOLIQUE

C'est lui qui, en compagnie de la directrice de l'école, Catherine Vieu-Charier, a commencé à recenser, il y a deux ans, les enfants juifs déportés en croisant les registres de l'établissement avec ceux

22 militaires tués au sud d'Alger

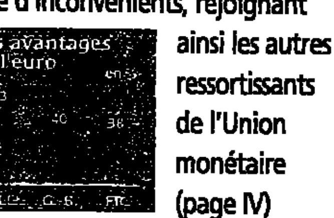
ALGER. Vingt-deux militaires ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche, près de Blida (50 km au sud d'Alger) par des islamistes armés, a annoncé lundi 5 avril le quotidien *El Watan*.

Par ailleurs, un policier a été grièvement blessé par balles samedi matin à Hydra, quartier résidentiel



LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES MARDI 6 AVRIL 1999

EUROPE
La monnaie unique commence à séduire les Français, qui, d'après un sondage, lui trouvent désormais autant d'avantages que d'inconvénients, rejoignant ainsi les autres ressortissants de l'Union monétaire (page IV)



65 %
DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS SE PRODUISENT SUR LA ROUTE
Les chutes de hauteur et les accidents électriques sont les causes essentielles des 35 % de décès restants (page V)



BOUSSOLE
La République tchèque continue de s'appauvrir. Après une croissance limitée à 1 % en 1997, le PIB a baissé de 2,7 % en 1998 (page V)

FOCUS 46,1 %
Le taux de pression fiscale en France est parmi les plus élevés d'Europe. Mais est-il possible de comparer des indicateurs qui reflètent des choix de politique publique différents ? (page VI)

TRIBUNES
Un rapport, présenté par Yves Cannac, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat, dénonce les dépenses improductives de l'Etat français, notamment celles de l'administration centrale (page VII)

En République fédérale de Yougoslavie, le revenu par habitant a été divisé par deux en huit ans : à l'origine du conflit au Kosovo, il y a aussi ce bilan désastreux de Slobodan Milosevic. La crise pourrait fragiliser les pays voisins où affluent massivement les réfugiés

Derrière la guerre, une économie balkanisée

CHAOS

● Slobodan Milosevic, au pouvoir depuis dix ans, n'a entrepris aucune réforme. La République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) est exsangue. Mais le maître de Belgrade dispose de réserves et de réseaux occultes qui lui permettent de financer son effort de guerre.

● Catherine Samary, professeur à l'université Paris-Dauphine, estime que pour stabiliser les Balkans, il faudrait reconstruire un espace économique commun, sans pour autant l'opposer aux liens avec l'Union européenne.

● Les industriels occidentaux, en particulier ceux du secteur de l'armement, font leurs comptes. Le conflit devrait leur profiter.

Lorsqu'il avait participé, en avril 1987, au rassemblement de Kosovo-Polje, sur le fameux Champ des Merles qui, depuis la bataille perdue du 15 juin 1389 contre les Ottomans, est considéré comme le berceau du mythe fondateur de la « nation » serbe, Slobodan Milosevic, qui n'était encore que le chef de la Ligue des communistes de Serbie, avait fait deux promesses à ses milliers de compatriotes venus exacerber le mythe serbe : jamais ils ne quitteraient cette région ; tout serait entrepris pour assurer la résurrection – politique et économique – de la Grande Serbie. Deux engagements qu'il devait régulièrement marteler dès son accession au pouvoir, quelques mois plus tard.

Depuis, le mur de Berlin est tombé, l'Europe de l'Est s'est péniblement recomposée, la Yougoslavie a implosé – au prix d'une première guerre qui a fait au moins 250 000 morts – et le maître de Belgrade, au nom d'un nationalisme habilement entretenu, a de nouveau décidé de croiser le fer avec les Occidentaux pour tenir sa première promesse, celle de ne jamais céder la province du Kosovo à la majorité albanaise qui le peuple. Un moyen efficace de masquer son échec économique.

FUITE EN AVANT

Au fil des ans, la Serbie s'est enfoncée dans une dépression dont la profondeur reste une inconnue.

« La fuite en avant de Milosevic dans la guerre est une façon de différer le règlement des problèmes qu'il ne veut ou ne peut pas traiter, sauf à mettre en danger sa survie à la tête du pouvoir », assure Chris Bennett, qui dirigeait jusqu'en février l'antenne bosniaque d'International Crisis Group, une organisation privée spécialisée dans l'analyse des situations de crise. *« En Serbie, la population a coutume de dire que Milosevic résout un conflit en créant un autre conflit. Cela vaut en politique comme en économie »*, souligne-t-il.

Après plus de dix ans de pouvoir sans partage, le chantre du nationalisme serbe s'efforce d'escamoter, sous les slogans identitaires, un bilan désastreux. Par rapport à 1989, l'industrie a perdu plus de 70 % de ses capacités de production et la richesse nationale a été réduite de moitié. Avec un salaire moyen mensuel qui variait entre 750 et 950 dinars (de 171,5 euros à 217 euros), les Yougoslaves restent parmi les ouvriers les moins bien payés d'Europe.

Devant ce spectacle d'une économie moribonde, une question vient immédiatement à l'esprit : comment la Serbie, réduite à un tel état d'appauvrissement, criblée de dettes, privée de l'apport de capitaux extérieurs, soumise depuis juin 1998 à de nouvelles sanctions économiques en raison des offensives de la police serbe et de l'armée fédérale contre la population d'origine albanaise du Kosovo, et, de plus, confrontée à la fronde du Monténégro soucieux de desserrer l'étreinte politique de Belgrade, peut-elle continuer à vivre – à importer des biens d'équipement, à acheter des Airbus, à exporter des armes –, mais aussi à financer un effort de guerre ?

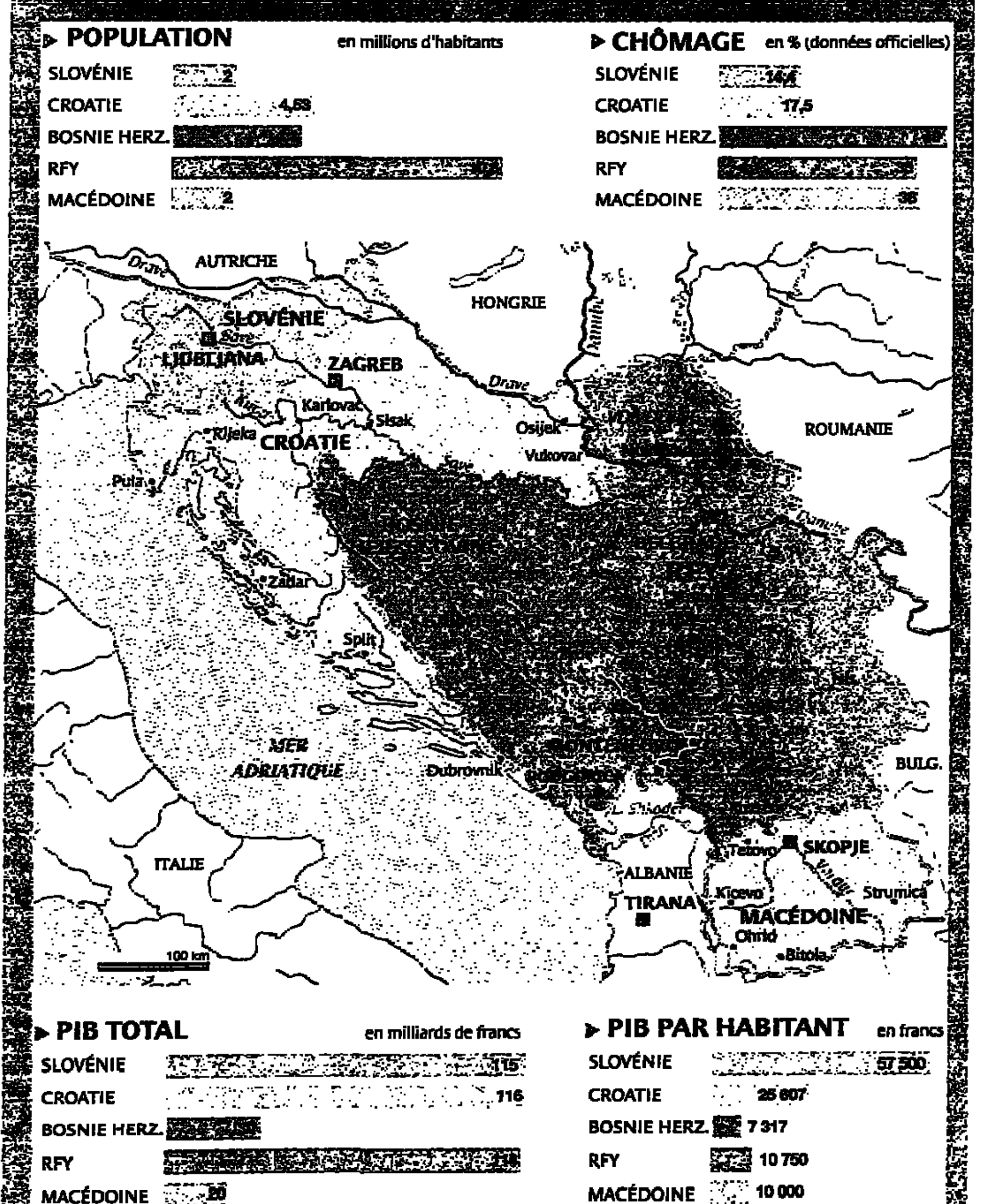
RESSOURCES OCCULTES

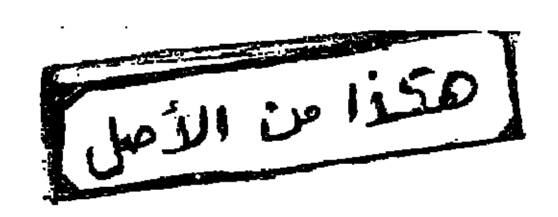
Grâce à l'économie parallèle qui contribuerait pour plus de 50 % à la formation du PIB, répondent les analystes économiques. Grâce, surtout, à des ressources occultes tirées de manipulations financières et de trafics en tout genre, ajoutent les spécialistes du renseignement.

« La Serbie risque de devenir le Pyongyang [Corée du Nord] *de l'Europe »*, affirmait récemment un expert américain dans le *Financial Times*. Le danger d'explosion – et de contamination à l'ensemble de la région – est réel. D'ores et déjà, 100 000 personnes au moins ont fui le Kosovo sous la pression des forces serbes, la plupart d'entre elles gagnant l'Albanie, le pays le plus pauvre d'Europe et dont plus de 60 % de la population est au chômage.

De l'autre côté de l'Adriatique, l'Italie, le pays le plus exposé car le plus proche de la Serbie, commence à subir les effets négatifs de la guerre du Kosovo, alors que la Péninsule est déjà l'une des économies les plus affectées par le ralentissement de la croissance européenne. C'est là le signe que la poudrière des Balkans risque fort d'exporter ses flammèches. Jusqu'en Europe de l'Ouest où l'on n'a jamais véritablement su comment circonscrire ce type de brasier.

Laurence Caramel et Serge Marti





CHAOS

Questions-réponses

1 Les disparités économiques régionales se sont-elles accentuées au sein de l'ex-Yougoslavie ?

Il y a une ligne de partage entre le Nord et le Sud. La Croatie et la Slovénie sont engagées dans une stratégie d'ancrage à l'Union européenne. La Slovénie fait partie des cinq pays de l'ex-bloc de l'Est qui profiteront du prochain élargissement de l'Union. Elle reçoit l'essentiel des investissements étrangers dans la région. Elle a adopté des réformes pour restructurer son économie et dispose d'une industrie performante. Le revenu par habitant est proche de celui de la Grèce.

La Croatie mise sur le tourisme, première source de devises du pays avant la guerre, et peut aussi compter sur la puissance financière de sa diaspora qui rapatrie près de 6 milliards de francs (0,9 milliard d'euros) par an. Cet appui ne présente pas que des avantages. Le président Franjo Tudjman est aujourd'hui prisonnier des affairistes croates auxquels il a accordé d'importantes prébendes, notamment en leur attribuant en priorité les entreprises privatisées.

En Bosnie-Herzégovine et en Yougoslavie, où la situation est beaucoup moins brillante, les options du pouvoir demeurent très floues. En Bosnie, les accords de Dayton, fin 1995, n'ont pas rétabli la confiance entre les différentes communautés ethniques. Compte tenu de l'importance de l'aide internationale, il existe un risque de voir se développer une économie d'assistance. L'effort de reconstruction ne s'est pas encore accompagné de réformes de structure qui pourraient assurer un redémarrage durable. Chaque communauté essaye de retrouver sa sphère d'influence, sans coopérer. La seule coopération notable est celle qui s'est installée dans le commerce, à travers des trafics en tout genre ; le seul but de ce rapprochement étant d'échapper à l'impôt.

Dans la petite Macédoine, coincée entre la Grèce et l'Albanie, la situation reste aussi très difficile. Les réformes sont loin d'être achevées et la croissance est quasiment nulle depuis deux ans.

2 Quelle est la réalité économique du Kosovo ?

Le Kosovo, qui jusqu'en 1990 bénéficia d'un statut d'autonomie au sein de la République yougoslave, est une région essentiellement agricole. A partir des années 60, un embryon d'industrie a commencé à se développer à partir des ressources naturelles de la région : minéraux et métaux non ferreux, bois et charbon. Dans les années 80, la démographie – la population d'origine albanaise a doublé en une génération –, conjuguée au faible développement économique de la région, a entraîné un important chômage.

Les difficultés de la transition économique et la volonté politique des Serbes de priver la majorité albanaise de tout pouvoir économique ont entraîné une forte dégradation de la production et des conditions de vie des Albanais.

La politique de discrimination menée à leur encontre (refus d'accès aux emplois publics, interdiction de vendre et d'acheter des biens immobiliers, rattachement de toutes les entreprises albanaises à des entreprises serbes...) a été un facteur important de désorganisation économique et sociale.

3 Quel impact le conflit peut-il avoir sur l'Albanie ?

L'Albanie, qui est le pays le plus pauvre de la région (un PIB de 14,4 milliards de francs, soit 2,2 milliards d'euros, pour une population de 3,4 millions d'habitants), a déjà accueilli plus de 100 000 réfugiés depuis le début de la guerre au Kosovo. C'est un élément de déstabilisation pour cette économie qui sort à peine d'une très grave crise en 1997. Le système bancaire en faillite avait alors ruiné la majorité des épargnants. La production industrielle ne décolle pas et le pays survit grâce aux transferts de capitaux de la diaspora (environ 2,4 milliards de francs, soit 0,36 milliard d'euros, par an) et de l'économie parallèle.

En 1997, la communauté internationale avait promis à l'Albanie une aide à la reconstruction de 3,6 milliards de francs (0,55 milliard d'euros) sur trois ans. Seule une petite partie de cette aide a été versée, en raison de la désorganisation de l'appareil d'Etat et de la corruption.

4 Quelles sont l'ampleur et les conséquences des déplacements de population dans la région ?

Lors de la guerre de Bosnie qui s'est achevée en 1995, 800 000 personnes ont fui : 40 % se sont réfugiées en Serbie, 35 % en Allemagne et 15 % en Croatie. Deux ans après la fin du conflit, 80 % d'entre elles n'étaient toujours pas rentrées chez elles.

Depuis le début du conflit entre Serbes et Albanais du Kosovo, plus de 150 000 Kosovars ont quitté la province, après la destruction de tous leurs titres de propriété et de leurs papiers d'identité. 67 % auraient gagné l'Albanie, 18 % la Macédoine et 15 % environ auraient rejoint le Monténégro. Cet afflux de réfugiés pose un problème à ces régions d'accueil, très pauvres. Elles ont demandé le soutien de la communauté internationale, qui a commencé à leur accorder une aide encore limitée.

La Yougoslavie de Slobodan Milosevic survit entre immobilisme et clientélisme

Le revenu par habitant a été divisé par deux depuis 1991. L'absence de réformes permet, paradoxalement, au pouvoir de se maintenir en place

Dans la Yougoslavie de Slobodan Milosevic, l'économie ressemble à un château de cartes posé sur des sables mouvants. Chaque jour, elle s'enfonce un peu plus sans pour autant s'écrouler totalement. Isolé, exsangue, appauvri par huit années d'aventures guerrières qui ont absorbé l'essentiel des ressources, déstabilisé par l'arrivée de 320 000 réfugiés, résultat de la guerre de Bosnie, le pays survit malgré tout. La population, résignée, semble avoir pris son parti de cette situation que Belgrade justifie par l'autarcie que lui impose la communauté internationale.

Le revenu par habitant n'atteint plus que 1 760 dollars (1 638 euros) par an en moyenne et beaucoup moins au Kosovo qui, avec ses deux millions d'habitants sur une population totale de dix millions, ne fournit que 5 % du PIB national de la Serbie-Monténégro. Ce revenu était deux fois plus élevé avant l'éclatement de la Fédération socialiste de Yougoslavie en 1991. Le chômage frôle les 30 % selon les statistiques officielles. Un chiffre qui serait très en dessous de la réalité, selon les experts indépendants car, sur les 2,2 millions de salariés recensés dans les entreprises, 800 000 seraient employés à ne rien faire.

Les salaires et les pensions sont payés avec plusieurs mois de retard. Le dernier souvenir d'une paie versée à l'heure remonte à septembre 1997, à la veille des élections législatives et présidentielle ! Slobodan Milosevic avait alors utilisé une partie de l'argent de la seule privatisation réalisée dans le pays, celle de l'entreprise d'Etat des télécoms, vendue quelques mois plus tôt à deux entreprises italienne et grecque pour 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros). Le système D, les petits boulots non déclarés, l'argent des parents reçus de l'étranger (plus de 800 000 dollars par an transiteraient par le « commerce des valises ») permettent de tenir le coup. Les villes restent bien approvisionnées en produits agricoles, et si les prix alimentaires augmentent, c'est à un rythme moins rapide que l'inflation générale (50 % en 1998).

Epargnés par l'embargo imposé à la Serbie jusqu'aux accords de Dayton en 1995, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire font partie des secteurs qui n'ont pas souffert. Le monde rural, où vit encore plus de 40 % de la population, reste un des principaux soutiens au régime. Car les agriculteurs, propriétaires à plus de 90 % de leur exploitation, profitent d'un système de prix garantis par l'Etat. Dans cette Yougoslavie qui fait naufrage, la force de Slobodan Milosevic réside paradoxalement dans son inertie et dans la gestion habile des clientélismes garants de son maintien au pouvoir. Alors que l'ensemble de l'ex-bloc de l'Est est engagé dans une transition vers le capitalisme, ici le statu quo reste de mise. Même si tous les ans, en décembre, le président yougoslave prononce un discours-programme qui fait la part belle aux réformes et à l'économie de marché.

En 1997, une loi sur les privatisations a bien été adoptée avec une liste de 5 000 entreprises à vendre, mais aucune opération n'a été réalisée à l'exception de celle concernant la compagnie des télécoms. Belgrade sait que les privatisations, réclamées maladroitement par une partie de l'opposition, ne sont pas populaires. Les ouvriers qui, dans le modèle yougoslave, restent les propriétaires virtuels de leur entreprise, savent que les privatisations auraient un coût terrible en termes d'emplois.

L'industrie tourne en moyenne à 40 % de ses capacités de production. Mais, il ne s'agit que d'une moyenne. L'entreprise automobile Zastava, productrice des célèbres Jugo, fabriquait 220 000 véhicules en 1989. L'an dernier, seulement 9 000 voitures sont sorties des chaînes de fabrication. De toute façon, pour privatiser et remettre à niveau un outil industriel souvent obsolète, faute d'investissements, il faudrait pouvoir faire appel aux capitaux privés locaux et étrangers. Or face à la dégradation de la situation au Kosovo, les Occidentaux ont de nouveau imposé, depuis juin 1998, des sanctions économiques à Belgrade, parmi lesquelles l'interdiction de tout investissement étranger en Serbie et le gel de toutes les transactions financières.

Ces nouvelles mesures renforcent un peu plus l'isolement de la Serbie dans la communauté financière internationale. En cessation de paiement depuis 1992, le pays doit toujours 2,5 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI), une dette héritée de l'ancienne Yougoslavie. Ce contentieux bloque l'accès à tous les financements préférentiels, notamment ceux de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), spécialisée sur l'Europe de l'Est, et de la Banque mondiale, mais aussi aux marchés internationaux des capitaux. Les demandes répétées de rééchelonnement d'une dette totale, qui s'élèverait à 10 milliards de dollars environ, auprès du Club de Paris et du Club de Londres ont pour cette raison échoué. La situation financière du gouvernement fait partie des secrets d'Etat. Le budget n'est pas publié et nul ne saurait faire de pronostics sur les moyens dont dipose encore M. Milosevic. Mais tout comme la Serbie avait réussi à contourner l'embargo des Occidentaux, il semble qu'elle soit aussi parvenue à réactiver des circuits de financements parallèles. Ainsi Airbus aurait reçu tout récemment le premier versement dû pour l'achat par Belgrade de huit appareils, par l'intermédiaire d'une banque de Hongkong. Au demeurant, les frappes militaires de l'OTAN ont contribué à resserrer les rangs autour du maître de Belgrade. Et l'idée selon laquelle les alliés occidentaux par leur acharnement contre la Serbie sont les vrais responsables de l'appauvrissement général n'a jamais été aussi populaire.

L. C.

Bibliographie

● **L'Europe médiane, restructuration et nouveaux défis,** ouvrage collectif sous la direction de Violette Rey (La Découverte, 1997, 256 p., 120 F, 18,29 euros).
● **Mutations en Europe médiane,** de Gabriel Wackerman, Christine Aquatias, Violette Rey (Sedes, 1997, 416 p., 120 F, 18,29 euros).
● **Europe centrale et orientale, Communauté des Etats indépendants en 1997 : acquis et disparités économiques** (La Documentation française, *Le Courrier des pays de l'Est*, nº 428-429, mars-avril-mai 1998, 150 F, 22,86 euros).
● **Kosovo, la guerre cachée,** de Myriam Gaume (Mille et Une Nuits, 1999, 96 p., 13 F, 1,98 euro).

Une région sous perfusion financière internationale

La Bosnie-Herzégovine est, de toute la région affectée par la guerre dans les Balkans, celle qui a bénéficié du plus important soutien financier de la communauté internationale. Avec un total de 5,1 milliards de dollars (4,75 milliards d'euros) sur trois ans, l'aide internationale, prévue par les accords de Dayton d'octobre 1995 et coordonnée par la Banque mondiale, a servi à refonder en partie une économie ruinée par la guerre.

Entre 1990 et 1995, les 4,1 millions d'habitants de Bosnie-Herzégovine ont vu leur PIB par tête réduit au quart. Toutefois, la remise sur pied des infrastructures (routes, ponts, maisons, eau potable...) et des services publics (éducation, transports, électricité...) a entraîné une hausse notable du PIB (+ 55 %) en 1996 et en 1997 (+ 37 %). La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a prévu d'injecter 73 millions d'euros dans neuf projets de développement. L'ancienne République yougoslave de Macédoine (2 millions d'habitants) devrait, elle, bénéficier d'une aide internationale d'environ 0,5 milliard de dollars (0,47 milliard d'euros) pilotée par la Banque mondiale et destinée surtout à réorienter une économie largement planifiée vers le marché. En 1998, la BERD a également prévu d'injecter 163 millions d'euros dans une dizaine de projets de développement. Outre d'importantes tensions avec une forte minorité albanaise (23 % de la population) et un ensemble d'ethnies – turque, serbe, rom... –, la Macédoine a souffert de la guerre en Bosnie et au Kosovo et des sanctions qui continuent à frapper la Serbie. Les flux de réfugiés albanais contribuent aujourd'hui à déstabiliser une économie qui se remet à peine d'une sévère récession.

TRANSITION

La Croatie, relativement développée comparée à la Bosnie ou à la Macédoine, a été l'un des pôles d'élection de l'aide internationale. Avec un total de prêts de 620 millions de dollars (577 millions d'euros) en provenance de la Banque mondiale et de 435 millions d'euros prêtés par la BERD, l'économie croate a pu accélérer sa transition vers une économie de marché. Si les grands équilibres ont été respectés – inflation à 3,7 %, déficit budgétaire à 1,3 % du PIB pour une croissance de 6,5 % en 1997 –, quelques points noirs subsistent. Notamment une balance des paiements déficitaire (12,5 % du PIB), une épargne faible et des dépenses publiques très élevées (52 % du PIB). Le tourisme, qui est un poste-clé de l'économie croate, continue de souffrir de la guerre dans les Balkans. Face au marasme qui frappe l'ensemble de la région, la Slovénie apparaît comme un îlot insolite de prospérité. Ses deux millions d'habitants jouissaient d'un PIB de 9 415 dollars (8 765 euros) par tête en 1997, et son économie, ouverte sur l'extérieur, a une structure semblable à celle des pays d'Europe de l'Ouest : les services représentent 60 % du PIB et l'industrie y concourt pour 32 %. L'aide internationale y est évidemment plus faible qu'ailleurs avec 136 millions de dollars (127 millions d'euros) investis par la Banque mondiale sur trois projets et 328 millions d'euros consacrés par la BERD à une vingtaine de dossiers industriels et de services.

Reste la Serbie de Slobodan Milosevic, qui n'est plus éligible à l'aide internationale : en raison de sa politique jugée agressive à l'égard de ses voisins, mais aussi parce que, n'ayant pas remboursé ses dettes au FMI et à la Banque mondiale, elle ne peut plus prétendre au concours de ces deux institutions. Seul le Monténégro, inclus dans la République serbe, a bénéficié d'un crédit global de 8 millions d'euros en provenance de l'Union européenne.

Yves Mamou

Un effort de guerre financé par des réseaux occultes

Belgrade a des moyens : l'argent et les armes hérités de l'ex-Yougoslavie, la spoliation des épargnants, les revenus de divers trafics, l'aide de Moscou et de Pékin

Comment Slobodan Milosevic peut-il disposer de troupes et de factions paramilitaires lourdement armées, alors que la Yougoslavie est économiquement exsangue ? Aucune réponse possible, à moins de se plonger dans les réseaux financiers souterrains du maître de Belgrade. Les experts consultés, dans les banques, dans les entreprises et dans l'armée refusent de se dévoiler. Mais ils révèlent quelques pistes.

Premier rappel : surtout ne pas négliger les stocks de l'armée fédérale récupérés par les Serbes lors de la partition de 1991. Du matériel, et en masse, puisqu'à l'époque l'armée nationale yougoslave était parmi les premières d'Europe après celle d'URSS. Dans les galeries creusées dans les montagnes, on dissimule avions, munitions (jusqu'à 250 millions de tonnes à en croire un expert), etc.

1991, année de proclamation de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, est aussi l'occasion de s'approprier les réserves (10 milliards de dollars, soit 9,3 milliards d'euros) de la banque centrale, dont le siège était à Belgrade. Un matelas qui sera conforté (aussi en 1991) d'abord par la confiscation des avoirs personnels des petits épargnants (pour un montant de 6,5 milliards de dollars, soit 6 milliards d'euros) dans les banques, puis par le détournement de certains avoirs déposés dans les banques à l'étranger, comme à la Banque franco-yougoslave. Une affaire suivie en son temps par les tribunaux français.

Plus sophistiqué, le système « pyramidal », également utilisé en Albanie, a permis à Slobodan Milosevic (qui fut banquier, il ne faut pas l'oublier) de spolier à nouveau, dès 1992, des milliers d'épargnants. Attirés par des promesses d'un rendement mirifique (plus de 10 % sur un mois), les Serbes ont vidé leurs bas de laine – au sens littéral du terme car, échaudée par la saisie de leurs avoirs individuels, la population préférait, depuis, garder son argent à demeure –, pour confier leurs économies à des sociétés financières. Au début, tout se passait pour le mieux, l'argent du flot continu des entrants (de plus en plus nombreux, car mis en confiance) permettait de rémunérer les intérêts. Quand les épargnants réclamèrent leur argent, les sociétés, incapables de rembourser, se sont déclarées en faillite. En réalité, les fonds avaient quitté le pays pour être placés à l'étranger.

L'économie yougoslave étant centralisée, l'effort de guerre pénalise aussi les citoyens en direct – et cette fois-ci sans subterfuge financier –, soumis régulièrement à de nouveaux impôts. En dépit des difficultés quotidiennes, ils peuvent s'en acquitter en raison, notamment, de l'argent reçu des familles à l'étranger. *« Ce système, que l'on peut comparer à celui qui existait en ex-URSS pèse beaucoup sur le niveau de vie des citoyens »*, confirme-t-on à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Autre piste : le commerce. Où l'on s'aperçoit que l'embargo reste d'une efficacité économique limitée. Les populations en pâtissent, les proches du pouvoir beaucoup moins. Côté importations, les trafics sont organisés (essence dans un premier temps, cigarettes, alcool, etc.), et permettent la constitution de monopoles, tous entre les mains du réseau Milosevic. Côté armes, puisque tout s'achète en Russie depuis la chute du mur de Berlin, la contrebande fait rage. Si l'on s'intéresse aux exportations, la Yougoslavie de Slobodan Milosevic est – comme le fut traditionnellement le pays avant 1991 –, vendeuse d'armes. En direction de l'Afrique, notamment. On découvre des chars serbes dans l'armée de Laurent-Désiré Kabila, lors de sa prise de pouvoir au Congo en mai 1997. Autre dossier évoqué par les experts financiers : celui de la drogue. *« Important, certes, mais finalement pas plus qu'en Croatie où des laboratoires ont été démantelés par les Américains »*, explique un expert de l'IFRI.

Parmi les autres sources de financement, il faut bien sûr compter avec la diaspora serbe, importante au Canada, aux Etats-Unis, et en France. Belgrade reçoit certainement, via des sociétés écrans, le soutien financier d'un certain nombre d'hommes d'affaires.

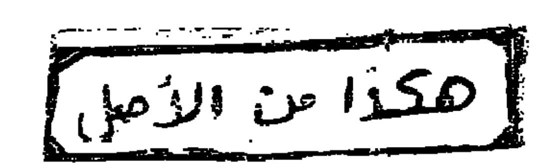
Enfin, il y a l'entourage immédiat de Slobodan Milosevic. Son frère Borislav est aujourd'hui ambassadeur de Yougoslavie à Moscou. Mais il fut longtemps « aux affaires » à l'intérieur du pays. Il y a surtout sa femme, Mirjana, à la tête du parti de la Gauche yougoslave unie, marxiste convaincue. Elle serait le pivot, à en croire un ancien ingénieur de l'armement, des liens privilégiés entretenus avec la Chine où est diffusée son œuvre à la gloire du communisme. *« On doit aussi chercher des financements de ce côté là... »*, ajoute cet expert. Dans quel but ? Pour quel renvoi d'ascenseur futur ? Les experts restent muets.

Marie-Béatrice Baudet

Repères

● Les armements lourds de l'armée yougoslave sont pour la plupart de fabrication soviétique, comme les 785 chars T 55 ou les 239 M 84 (source OTAN). Slobodan Milosevic disposait également, au début de la guerre au Kosovo, de 250 avions de combat dont 15 Mig 29.

● Cette panoplie comporte aussi des équipements d'origine occidentale dont certains ont été coproduits selon des accords de coopération en vigueur avant 1991 : une cinquantaine d'hélicoptères Gazelle – dont certains vendus entre 1991 et 1992, donc juste avant l'embargo –, 2 Falcon 50 (Dassault), ainsi que des missiles américains air-sol Maverick (dont le prix varie de 100 000 à 600 000 francs), des bombes françaises Durandal et des bombes britanniques BL-755 à dispersion.



Catherine Samary, professeur d'économie à Paris-Dauphine

« La course pour l'appropriation des territoires et des richesses n'est pas finie »

« Existe-t-il des raisons économiques à un conflit que l'on présente avant tout comme politique et religieux ? La situation économique de la Yougoslavie (*Serbie-Monténégro*) peut-elle être un des éléments expliquant la fuite en avant de Slobodan Milosevic ?

– La crise yougoslave n'est pas due à l'impossibilité de vivre ensemble, mais à des facteurs socio-économiques qui se sont combinés à une crise économique.

Il y a d'abord, le creusement des écarts de développement. A la fin des années 80, des progrès considérables avaient été réalisés, mais le revenu par habitant variait encore de 1 à 7 entre la République la plus riche, la Slovénie, et la région la plus pauvre, le Kosovo. L'aide des régions riches redistribuée aux régions les plus pauvres était mal gérée, sans transparence. A un bout, on avait le Kosovo, avec la grève des mineurs et les manifestations de 1981 motivées par des raisons économiques. A l'autre bout, la Slovénie et la Croatie, les plus gros contributeurs au fonds d'aide au développement, qui rechignaient à payer leur quote-part. Elles s'estimaient exploitées, même si elles oubliaient de compter dans leur bilan le marché yougoslave et les matières premières à bas prix qui leur étaient fournies. La Serbie, dont le revenu par habitant se situait dans la moyenne de la fédération, estimait, elle aussi, être trop ponctionnée financièrement. Dans le même temps, les conflits se multipliaient avec le gouvernement yougoslave qui devait gérer une dette extérieure de 20 milliards de dollars. Enfin, l'ouverture aux privatisations, à la fin de la décennie, allait accentuer les conflits d'intérêts pour déterminer qui allait en bénéficier, de la bureaucratie fédérale ou de celle des Républiques.



Catherine Samary

● Professeur d'économie appliquée à l'université Paris-Dauphine. Catherine Samary, cinquante-trois ans, fait aussi partie du Roses, un laboratoire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), spécialisé sur les problèmes de la transition des économies de l'ex-bloc de l'Est.

● Elle a publié *La Déchirure yougoslave, une expérience pour l'Europe*, en 1994, aux éditions de l'Harmattan.

– Quels étaient les enjeux de ces conflits ?

– Il y avait, d'un côté, les plus riches, la Croatie et la Slovénie, favorables à la création d'une confédération qui leur donnerait une quasi-indépendance ; de l'autre, les moins favorisés, la Bosnie et la Macédoine, qui se battaient pour le maintien d'une République fédérative avec le renforcement des mécanismes de redistribution. La Serbie était favorable à une solution qui renforcerait le pouvoir des Serbes, tant sur le plan politique qu'économique, en faisant notamment valoir le poids de la population serbe dans l'ensemble yougoslave.

Dans les conflits qui vont s'enchaîner à partir de 1992, il y a évidemment un enjeu de contrôle des territoires, c'est-à-dire des ressources. Le discours de Slobodan Milosevic s'appuie certes sur le thème des droits des minorités serbes dans les autres Républiques. Mais il y a aussi la tentation d'aller jusqu'à la mer en s'emparant de Dubrovnik. Et il s'agit bien là d'un enjeu économique.

Aujourd'hui, le conflit avec le Kosovo est un nouveau mode de légitimation pour Belgrade. D'autant plus efficace que la Serbie se présente comme une victime. Victime d'un complot de la communauté internationale, victime des frappes de l'OTAN, victime des sanctions économiques. Cette position rend plus acceptable une situation économique qui n'a cessé de se dégrader.

– Le discours nationaliste dans les Balkans, sur le plan politique, s'est-il accompagné d'un nationalisme économique dans les différentes Républiques ?

– Certainement. Chacune d'entre elle s'est efforcée de privatiser pour elle-même, et aussi de se tourner vers l'Union européenne en ordre dispersé. Dans cette démarche, la Slovénie et la Croatie se sont présentées comme les *« vrais européens »* et les bons élèves, contre les peuples balkaniques, incapables de se mettre à travailler.

Pour autant, la transition vers l'économie de marché n'a pas balayé la singularité du modèle yougoslave fondé sur la propriété sociale, *« à tous et à personne »*. La tendance à étatiser la propriété pour briser l'autogestion s'est manifestée partout, mais elle s'est heurtée partout à des formes de résistance des managers socialistes soutenus par les salariés. En Slovénie, par exemple, les privatisations ne sont pas très avancées.

Le nationalisme continue de se manifester ici par une volonté de contrôler le processus de transition et de transformation de l'économie.

– Quatre ans après les accords de Dayton, dans quelle situation se trouvent les Républiques de l'ex-fédération yougoslave ?

– L'éclatement de la Fédération yougoslave n'a pas encore débouché sur une alternative cohérente. La situation reste très fragile. Et cela vaut aussi pour la Slovénie. Dans cette République, le chômage touche plus de 10 % de la population active alors qu'il était inexistant à la fin des années 80.

Ce coût social de la transition pose un problème pour approfondir le processus des réformes. Les pouvoirs nationalistes, en place partout, sont des éléments d'instabilité car ils empêchent une gestion coopérative de la région. La course pour l'appropriation des territoires et des richesses n'est pas finie. Le processus d'éclatement reste en cours. Le Monténégro affirme de plus en plus clairement son souhait d'indépendance vis-à-vis de Belgrade.

C'est pourtant le processus inverse qu'il faudrait enclencher. Pour qu'il n'y ait pas de grande Serbie, de grande Albanie, il faut proposer des solutions politiques et trouver des modes de coopération.

– Comment analysez-vous la viabilité économique de la zone alors que sa cohérence construite sous le régime communiste a volé en éclats ?

– Les petites entités des Balkans dont la population dépasse à peine 2 millions d'habitants pour la Macédoine ou pour la Slovénie n'ont pas vocation à vivre seules. Il y a donc un double mouvement, de décomposition et de recomposition.

Cette recomposition se fait vers l'Union européenne pour tous les pays de l'Europe centrale et orientale. Mais je crois qu'elle est insuffisante et dangereuse car elle crée une dépendance et une ouverture de ces économies à l'égard de l'Union européenne qui n'est certainement pas tout bénéfice.

Leurs balances commerciales enregistrent toutes des déficits. Leurs exportations et leur croissance dépendent aujourd'hui de la croissance de leurs voisins industrialisés. Alors que, dans le même temps, leur ouverture et leur nouveau mode de consommation a généré des besoins d'importations qui fragilisent leurs équilibres financiers.

Pour stabiliser la région, il faudrait reconstruire, sans l'opposer aux liens avec l'Union européenne, un espace économique commun. L'éclatement de la Yougoslavie en 1991 a été interprété comme l'échec d'une construction artificielle.

Je ne partage pas cet avis. Je pense que l'échec est venu du manque de démocratie dans le processus de décision et d'un manque de maîtrise des mécanismes socio-économiques permettant de réduire les disparités régionales. Cet échec devrait être médité par l'Union européenne. »

Propos recueillis par Laurence Caramel

Des contrats pour les Occidentaux ?

Rien de tel qu'une bonne guerre pour dynamiser les économies, ont coutume de dire les cyniques. Dans le cas du conflit au Kosovo, les avis sont partagés. Les marchés de renouvellement de l'armement ne seront pas dopés : *« Cela ne concernera que les produits consommables, les bombes ; l'impact ne sera pas significatif »*, estime Tassos Philippakos, spécialiste du secteur de l'armement au bureau de Moody's à New York.

La plupart des matériels utilisés par les armées de l'OTAN sont anciens (à l'exception du bombardier furtif B-2 de Northrop Grumman), et ne seront donc pas renouvelés ; c'est en particulier le cas du chasseur furtif américain F-117 A de Lockheed, abattu dès les premiers jours du conflit.

Les conséquences sont même clairement négatives pour l'industrie de l'armement française pour qui *« la Yougoslavie a été un marché très intéressant »*, explique Christian Schmidt, professeur à l'université Paris-Dauphine et spécialiste des répercussions des guerres sur l'économie. *« Malgré l'absence de chiffres officiels depuis 1996*, explique-t-il, *on sait que de nombreux matériels utilisés par les Serbes sont français. Les Gazelle et Falcon ont été fabriqués en coproduction avec les Serbes. Les Français ont définitivement perdu ce marché. »*

MARCHÉ BOURSIER

Cette guerre ne va-t-elle pas néanmoins dynamiser les investissements militaires ? A New York, les experts de Merrill Lynch se demandent si *« le fait que les bombardements n'aient pas stoppé le nettoyage ethnique au Kosovo ne va pas dissuader les gouvernements d'investir dans la modernisation de leur forces militaires et leur système aérien »*. Mais il leur semble plus probable que cette dissuasion ne joue pas. Le marché boursier réagit d'ailleurs dans ce sens.

A Wall Street, près d'une semaine après le début des frappes aériennes, la progression des actions des entreprises du secteur de la défense était en moyenne plus forte que la hausse de la Bourse, qui elle-même se comportait très bien.

Sans doute les investisseurs anticipaient-ils également des effets positifs quant à l'augmentation des budgets du Pentagone. Le 1er février, Bill Clinton leur avait déjà donné des espoirs. Lors de la présentation de son projet de budget pour l'année fiscale 1999-2000 au Congrès américain, il a proposé, pour la première fois depuis 1985, d'augmenter les dépenses militaires. Les budgets de défense des petits pays devront également être révisés. *« L'effondrement des budgets militaires suite à la chute du mur de Berlin, va être enrayé par ces micro-conflits*, estime le représentant d'une grande banque d'affaires américaine, qui préfère garder l'anonymat. *Cela va encourager les pays du monde entier à se surarmer. »*

NORMES

Certes, comme le fait remarquer Tassos Philippakos, il ne faut pas s'attendre à retrouver les effets de la guerre du Golfe qui s'étaient traduits en *« achats significatifs de plusieurs milliards de dollars de la part des pays voisins »*. Les pays voisins de la Serbie n'ont pas les moyens de l'Arabie saoudite, du Koweït ou des Emirats arabes unis. *« Mais cela pourrait inciter l'OTAN, à les aider financièrement à s'armer »*, estime Christian Schmidt.

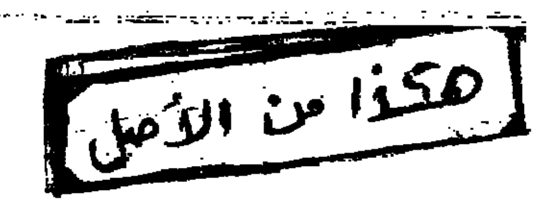
La situation pourrait aussi avoir des conséquences sur la mise aux normes des armées polonaise, tchèque et hongroise, qui ont intégré l'OTAN le 12 mars. *« Les pays concernés n'en ont pas les moyens. Et les Américains ne veulent pas la financer »*, estime Dominique David, de l'Institut français des relations internationales (IFRI). *« Les Américains pourraient revenir sur leur position »*, rétorque Christian Schmidt.

Les industriels américains seraient alors les premiers bénéficiaires de la situation. Déjà *« ce sont eux qui décident des normes, et favorisent donc leurs industriels »*, analyse Dominique David. Le conflit au Kosovo leur a en outre offert une belle vitrine. Le bombardier furtif B-2, qui a fait ses débuts opérationnels dans les Balkans le 24 mars, a été amplement vu. Alors que *« les Européens étaient présents, mais ne voulaient pas trop le montrer »*, observe Christian Schmidt.

Les industriels français ne font pourtant pas grise mine. *« Le conflit a montré la nécessité de disposer de systèmes d'armes stand-off, comme le Tomahawk américain. Or les Apache et Storm Shadows de l'entreprise franco-britannique Matra-Bae Dynamics seront disponibles dès le début de l'année prochaine »*, note un représentant des industriels français.

« La multiplication des micro-conflits va profiter à tout le monde », conclut cyniquement un analyste. Une opinion partagée par Christian Schmidt. *« De plus, si Milocevic s'en va, les premiers gagnants seront les opérateurs de BTP qui participeront à la reconstruction. Les Français seront alors les mieux placés. Ils sauront à nouveau faire valoir leur amitié traditionnelle avec la Serbie... »*

Annie Kahn



DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

L'électricité ouverte à la concurrence

Depuis le 19 février 1999, le secteur de l'électricité s'est partiellement ouvert à la concurrence. Pour parvenir à ce premier pas vers une libéralisation, il a fallu neuf années, durant lesquelles se sont opposés les partisans d'une ouverture progressive attachés à la notion de service public et les tenants d'une libéralisation immédiate. La directive du 19 décembre 1996 (1), qui organise le marché européen de l'électricité, traduit ce compromis. Elle prévoit une ouverture progressive de ce secteur, en permettant d'abord aux gros consommateurs de s'approvisionner auprès d'un producteur de leur choix, installé sur le territoire d'un Etat membre de la Communauté européenne. Ces clients « éligibles », qui bénéficient en premier de l'ouverture du marché, sont déterminés en fonction de leur consommation annuelle. Il s'agit des industriels qui consomment plus de 100 gigawattheures par an. Ils peuvent donc désormais choisir librement leur fournisseur sans qu'il soit besoin qu'une loi nationale transpose le texte européen en droit interne, car la directive est d'application directe. Cela concerne, en France, environ 200 sites industriels représentant une consommation estimée à 17,5 milliards de francs (2,67 milliards d'euros), soit 20 % des ventes d'EDF.

Pour les autres consommateurs, la directive laissait à chaque Etat membre le soin de fixer la date d'accès à la concurrence par une loi nationale. Celle-ci devait être prise dans un délai maximal de deux ans, c'est-à-dire avant le 19 février 1999. La France est en retard, puisqu'elle n'a toujours pas transposé la directive. Le projet de loi qui doit le faire est en cours de discussion devant le Parlement (2).

Ce projet prévoit une transposition a minima qui respecte les exigences de Bruxelles en matière de libéralisation, mais sans aller au-delà. En clair, il reproduit à l'identique les seuils minimaux d'ouverture imposés par le texte européen. Ainsi, dès l'entrée en vigueur de cette loi, les industriels consommant plus de 40 GWh par an auront accès à la concurrence. Ce seuil d'ouverture est ensuite abaissé à 20 GWh pour l'an 2000, puis à 9 GWh en 2003. Si cette libéralisation est progressive, elle est néanmoins significative, puisqu'elle concernera, pour la tranche des consommateurs de plus de 40 GWh, 440 entreprises représentant 26 % de la consommation nationale, puis 800 entreprises en l'an 2000, soit 30 % de la consommation française, et enfin 3 000 industriels en 2003, soit un tiers de la consommation nationale.

Pour relever ce défi et affronter le marché à armes égales avec ses concurrents, le projet de loi prévoit une modernisation de l'entreprise publique, qui passe notamment par une diversification de ses activités. EDF, comme ses concurrents, pourra ainsi proposer une offre « multiservice » et « multiénergie ». L'opérateur aura la possibilité de vendre des prestations techniques ou commerciales connexes à la fourniture d'électricité, telle, par exemple, l'installation de réseaux de chaleur. Ces nouveaux services devraient permettre de répondre aux besoins de ses gros clients, comme Usinor, Renault, ou Air Liquide, qui en ont déjà fait la demande. EDF pourra également proposer une offre « multiénergie » dans le cadre de laquelle un rapprochement avec GDF serait alors sérieusement envisagé. En revanche, le projet de loi ne prévoit pas de modification importante dans la structure d'EDF, qui reste une entité intégrée de production, de distribution et de transport de l'électricité. Toutefois, l'activité de transport sera gérée séparément afin de garantir un transit « loyal » de l'énergie produite par ses concurrents. A cet effet, le gestionnaire du réseau de transport (GRT) devra fonctionner en toute indépendance, même s'il demeure intégré à EDF... Il sera doté de moyens propres, son budget et sa comptabilité seront individualisés et ses tarifs seront transparents. Notons qu'EDF n'a pas attendu la transposition de la directive pour anticiper cette évolution. L'opérateur a d'ores et déjà confié à une direction la charge de négocier avec les clients les modes techniques de raccordement et d'utilisation du réseau de transport, ainsi que les conditions de facturation. Enfin, le projet de loi précise – pour la première fois – les missions de services publics qui sont imparties à l'opérateur. L'entreprise est tenue de garantir l'approvisionnement pour tous, sur l'ensemble du territoire, à un prix égal, ce qui implique le maintien de la péréquation géographique des tarifs. Pour compenser le surcoût résultant de ces missions de service public, le projet de loi institue un mécanisme de financement, qui prend la forme d'*« un fonds du service public de la production d'électricité »*. Ce fonds, géré par la Caisse des dépôts et consignations, sera alimenté par des contributions versées par l'ensemble des producteurs qui vendront de l'électricité en France.

Le retard pris par la France pour transposer la directive européenne pourrait pénaliser EDF, car le texte interdit au producteur d'un pays dont les clients n'ont pas accès à la concurrence de démarcher les consommateurs des autres Etats membres

Pour veiller au bon fonctionnement du marché, autrement dit à l'exercice d'une concurrence loyale, le projet crée une commission de régulation indépendante, dotée d'un pouvoir de sanctions. Cette instance devra notamment donner son avis sur les tarifs pratiqués par EDF pour faire transiter l'électricité de ses concurrents, tarifs qui seront fixés par décret.

Il reste que le retard pris par la France pour transposer la directive pourrait pénaliser EDF, car le texte européen comporte une clause de réciprocité qui interdit au producteur d'un pays dont les clients éligibles n'ont pas accès à la concurrence faute de transposition de la directive de démarcher les consommateurs des autres Etats membres. En outre, l'ouverture a déjà eu pour conséquence de faire perdre à l'entreprise publique deux de ses gros clients (consommant plus de 100 GWh par an), qui ont préféré s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs.

Il semble pourtant, selon le rapport de la Commission des lois (3) qu'EDF soit bien placée au niveau des tarifs. L'opérateur a amorcé une baisse de ses prix depuis une dizaine d'années, à la suite d'importants gains de productivité. Ainsi, entre 1989 et 1996, ses prix hors taxes ont augmenté moins vite que l'inflation, ce qui correspondrait à une diminution de 8,1 % en francs constants. Par ailleurs, le contrat d'entreprise 1997-2000 prévoit une baisse des prix de l'électricité de 14 % sur quatre ans en faveur des clients captifs, principalement les particuliers, qui n'ont pas accès à la concurrence et continuent de dépendre d'EDF.

Agence Juris Presse

(1) Directive 96/92 CE, du 19/12/1996.
(2) Projet de loi n° 1253 « relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité ».
(3) Rapport de la commission de la production et des échanges auprès de l'Assemblée nationale n° 1371.

La monnaie unique commence à séduire les Français

Pour la première fois, les habitants de l'Hexagone trouvent autant d'avantages que d'inconvénients à l'instauration de l'euro. Ils rejoignent ainsi les autres membres de l'Union

Trois mois après que la monnaie unique européenne a vu le jour, une fois passée l'« europhorie » qui a marqué sa naissance, l'euro ne fait pas vraiment recette auprès de l'opinion publique. Pourtant, à en croire l'étude sur « Le paysage européen de la consommation après la création de l'euro », réalisée par Ipsos pour le compte de Sofinco – sondage réalisé du 15 au 25 février auprès de 6 643 personnes âgées de 15 ans et plus, dans sept pays européens intérieurs à la zone euro (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal) et un extérieur (Grande-Bretagne) –, les Français rejoignent le reste des Européens qui, y compris les Allemands pourtant longtemps hostiles à l'idée d'abandonner le « mark fort », considèrent, à présent, que l'instauration de la monnaie unique a finalement plus d'avantages que d'inconvénients.

Certes, les deux camps sont encore à égalité (38 % des personnes interrogées expriment un avis positif alors qu'une proportion identique est encore réticente) mais *« pour la première fois depuis deux ans, les pro-euro et les anti sont en équilibre, ce qui est le signe d'une confiance citoyenne beaucoup plus marquée »*, estime Pierre Giacometti, directeur d'Ipsos.

UN VÉRITABLE TOURNANT

A titre de comparaison, lors du précédent sondage, effectué en novembre 1998, à l'aube de la mise en place de l'euro, 44 % des Français voyaient encore plus d'inconvénients que d'avantages à abandonner le franc (alors que 36 % y étaient favorables). *« Tout au long de la crise financière asiatique, puis, à l'été 1998, au plus fort de la crise russe, on a tellement répété aux Européens que l'euro constituait, par avance, un bouclier efficace contre les chocs monétaires qu'ils ont fini par intégrer ce discours »*, explique M. Giacometti.

Mais, ajoute-t-il, *« le véritable tournant est intervenu après l'accord d'Amsterdam, destiné à améliorer le contenu du traité de Maastricht, et après mai 1998 lorsque la liste des pays admis à constituer la monnaie unique a été connue »*.

Le basculement a été particulièrement marqué en Allemagne, devenue aujourd'hui le pays le plus confiant dans les avantages de l'euro (53 % des personnes interrogées) alors qu'en février 1998, lors d'une précédente vague de consultations réalisée par Ipsos/Sofinco dans les mêmes conditions, une large majorité (63 %) trouvait plus d'inconvénients que d'avantages à se lancer dans l'aventure de la monnaie unique.

On constate aussi, pour la première fois depuis un peu plus de deux ans qu'est mené ce type d'étude, une véritable homogénéisation de l'opinion publique à l'égard de l'euro, ce qui équivaut à une légitimation des politiques économiques menées en Europe dans la perspective de la monnaie unique, estiment les responsables de l'étude. Cependant, tiennent-ils à souligner, il s'agit là d'un comportement global. Dans le détail, des nuances sont à apporter.

Ainsi, dans le cas de la France, en dépit de la nette amélioration constatée, sur une période récente, vis-à-vis des avantages que peut procurer l'euro, certaines catégories de Français continuent à manifester leur inquiétude. *« Les femmes, les personnes âgées et les bas revenus s'interrogent plus que d'autres sur l'arrivée encore lointaine de la monnaie unique »*, relève l'étude.

UNE SOURDE INQUIÉTUDE

A ces réserves, il faudrait ajouter les aléas de la conjoncture et des événements par nature imprévus (la guerre dans l'ex-Yougoslavie, par exemple), lesquels auront un effet certain sur le moral des Européens et sur le sentiment de confiance qu'ils éprouvent à l'égard de la sécurité du continent – politique et économique – et donc à l'endroit de l'euro.

Bien avant que se produisent les frappes de l'OTAN, la publication, de part et d'autre de l'Atlantique, des traditionnels indicateurs économiques de fin d'année est venue confirmer le décalage marqué des conjonctures économiques européenne et américaine.

A l'intérieur même de la zone euro, un net écart est à présent perceptible entre la situation économique de l'Allemagne et de l'Italie (préoccupante) et celle de la France (plus favorable). La Commission européenne, elle-même, a une nouvelle fois révisé ses prévisions de croissance à la baisse pour les 11 pays composant la monnaie unique en annonçant, le 30 mars, une croissance qui devrait être ramenée à 2,2 % seulement en 1999, soit 0,4 % de moins qu'à l'automne et 1 point de moins que lors de ses précédents pronostics, au printemps 1998.

Autant d'éléments qui peuvent peser sur l'euro, face à un dollar toujours aussi fringant, surtout si le conflit yougoslave s'enlise. Et qui risquent de ternir la confiance placée dans la monnaie unique. A l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe.

Serge Marti

▼ L'euro plaît surtout aux Allemands

PENSEZ-VOUS QUE L'INSTAURATION DE LA MONNAIE UNIQUE PRESENTE POUR VOUS, CONSOMMATEUR...

en pourcentage

	PLUS D'AVANTAGES QUE D'INCONVÉNIENTS	PLUS D'INCONVÉNIENTS QUE D'AVANTAGES
ALLEMAGNE	53	39
PORTUGAL	43	19
ESPAGNE	43	23
ITALIE	42	26
PAYS-BAS	41	36
GRANDE-BRETAGNE	40	44
FRANCE	38	38
BELGIQUE	38	24
ENSEMBLE	44	34

Source : Sofinco-Ipsos.

Les consommateurs italiens moins confiants

Les prévisions de croissance confirment un maintien de la France dans la moyenne, un rétablissement de l'Allemagne alors que la Péninsule perd pied

Par la faute du « trou d'air » résultant des vents mauvais venus d'ailleurs, les prévisions de croissance pour l'ensemble de l'année 1999 sont révisées en légère baisse dans l'ensemble des pays européens. Y compris en France. Il reste, qu'avec une croissance de 3,2 % en 1998, l'Hexagone a figuré parmi les économies les plus dynamiques d'Europe, recollant à un peloton toujours mené à un rythme accéléré par l'Irlande (+ 7,7 %) alors que l'Allemagne perd du terrain (+ 2,6 % seulement, après un dernier trimestre 1998 en chute de 0,4 %).

HARMONISATION

Si les écarts de croissance restent encore marqués d'un pays à l'autre de l'Union, au niveau de la consommation des ménages – l'un des principaux éléments contribuant à la composition du produit intérieur brut – c'est plutôt l'harmonisation qui prévaut. Ce phénomène s'est sensiblement accéléré depuis un an, à en juger par l'indice européen de la consommation établi par Ipsos pour le compte de Sofinco. Au vu des résultats du dernier sondage – réalisé en février auprès de 6 643 personnes dans cinq pays européens (Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie) – si les consommateurs anglais continuent à faire cavaliers seuls, bien au-dessus des autres consommateurs de l'Union, la France se maintient dans la moyenne européenne. L'Allemagne, elle, opère un net rétablissement, amorcé depuis un an, tandis que l'Italie semble perdre pied.

En comparant ces résultats aux constatations observées en décembre 1996 lorsque fut créé cet indice, considéré comme un indicateur avancé de conjoncture destiné à tester les intentions d'achat, on observe *« un net processus d'harmonisation des tendances de la consommation européenne et l'apparition de ce qu'on pourrait appeler un climat européen qui se substitue à ce qui était jusque-là une agrégation de climats nationaux »*, explique Patrick Valroff, PDG de Sofinco. *« Aujourd'hui, le paysage de la consommation apparaît sensiblement élargi, l'opinion des ménages converge et ces derniers sont désormais perméables à un discours européen, un sentiment accru par la naissance de la monnaie unique »*, souligne-t-il.

Partout en Europe, la confiance économique progresse, entraînée par les Néerlandais qui, à 84 %, se disent optimistes sur l'avenir. La France qui, il y a deux ans, affichait encore 60 % d'opinions négatives, a basculé dans le camp de l'espoir avec 50 % d'avis favorables. La seule ombre au tableau est le cas de l'Italie où les opinions défavorables l'emportent largement (54 %), les Italiens se distinguant en affichant l'unique déficit de confiance de cet échantillon. Mais derrière cette façade au revêtement beaucoup plus uni qu'auparavant, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. L'indice Ipsos/Sofinco décline un certain nombre de variables d'ajustement qui corrigent les défauts d'un simple instantané de tendance. La France présente ainsi un certain nombre de singularités. Selon les tranches d'âge et de revenus, un fossé continue à prévaloir dans l'Hexagone, bien supérieur à la moyenne européenne, en termes de confiance dans le pouvoir d'achat. *« Les ménages français figurant dans la catégorie des bas revenus sont beaucoup plus pessimistes que leurs homologues des autres pays qui se trouvent pourtant dans la même situation. Il y a là un phénomène de »* « mémoire de crise » *« bien plus marqué qu'ailleurs, même si, depuis six mois, le climat général a changé »*, relèvent les responsables de l'étude.

A l'inverse, en Allemagne, un pays pourtant gagné par la morosité, les foyers à bas revenus ont restauré une grande partie de leur confiance en matière de pouvoir d'achat.

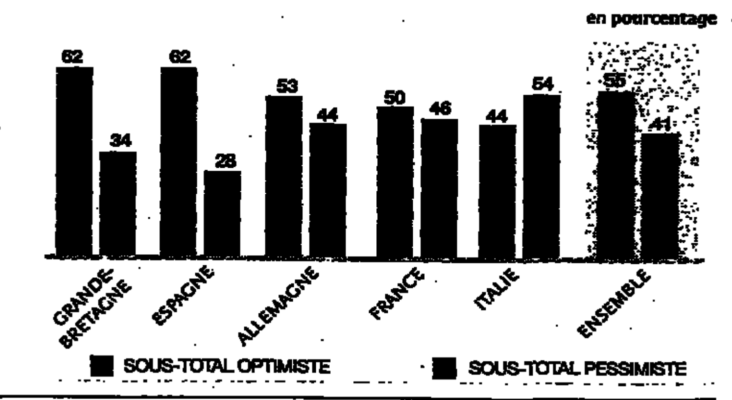
FRACTURE SOCIALE

Au-delà des revenus, les tranches d'âge sécrètent aussi leurs clivages. Si les jeunes ont retrouvé le moral, au-delà de 35 ans, les Français continuent à générer, en majorité, des réflexes pessimistes, admet Pierre Giacometti, directeur d'Ipsos, soulignant qu'en dépit d'une amélioration d'ensemble, *« l'écart continue à se creuser entre les groupes sociaux et les générations »*. Signe que la fracture sociale est une réalité qui perdure.

S. M.

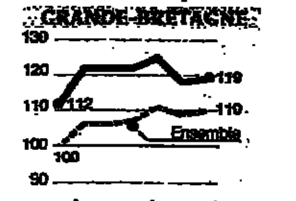
▼ Le retour de la confiance

QUAND VOUS PENSEZ À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE VOTRE PAYS, QUEL EST VOTRE ÉTAT D'ESPRIT ?



▼ Indice européen de la consommation dans cinq pays

en base 100 = Décembre 1996



ommence à sédui

moins confiants

EUROPE

▼ L'informatique, moteur de la production industrielle

ÉVOLUTION D'OCTOBRE-DÉCEMBRE 1998 PAR RAPPORT À JUILLET-SEPTEMBRE 1998

en %

-4 -3 -2 -1 0 1 2 3 4 5

INFORMATIQUE
RADIO, TV, COMMUNICATION
VÉHICULES À MOTEUR
TOTAL INDUSTRIE
IND. AGROALIMENTAIRES
ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE
CHIMIE
MACHINES ET ÉQUIPEMENT
TEXTILES ET HABILLEMENT
MÉTALLURGIE ET TRAVAIL DES MÉTAUX

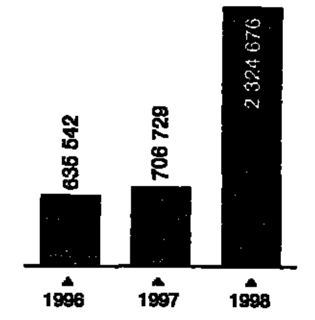
Source : Eurostat

■ **POUR LA PÉRIODE D'OCTOBRE-DÉCEMBRE 1998,** la production industrielle de la zone euro ainsi que celle des Quinze ont diminué, en tendance, de 0,3 % par rapport aux trois mois précédents.
■ **LES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES,** le textile-habillement et la fabrication de machines et d'équipements sont les plus touchés. En revanche, l'informatique et le matériel de télécommunication connaissent encore une forte croissance.
■ **EN MOYENNE ANNUELLE,** la croissance de la production manufacturière pour 1998 reste assez soutenue : 4,1 % pour la zone euro et 3,6 % pour l'Union européenne. Parmi les pays les plus dynamiques : la Finlande (+ 7,6 %), l'Espagne (+ 5,4 %), l'Allemagne (+ 4,6 %) et la France (+ 4,5 %). Le Royaume-Uni (+ 0,9 %) et l'Italie (+ 0,8 %) sont en queue de peloton.

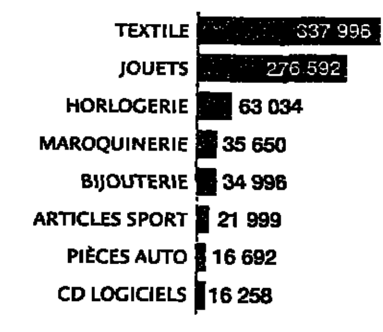
FRANCE

▼ L'explosion de la contrefaçon

NOMBRE D'ARTICLES SAISIS



NATURE DES PRINCIPAUX ARTICLES



Source : Service des douanes

■ **LES SAISIES** d'articles de contrefaçon ont progressé de plus de 228 % en 1998 par rapport à 1997. Cette forte augmentation serait liée, d'après la douane, à trois éléments majeurs : l'affinement des méthodes de ciblage, la coopération accrue avec les titulaires de marques et la mobilisation des douaniers pour lutter contre la contrefaçon des produits dérivés de la Coupe du monde.
■ **PARMI LES PRINCIPAUX TYPES D'ARTICLES** saisis, le textile vient en tête (15 %), suivi par les jouets (12 %) et les articles de luxe (6 %). 30 % des articles saisis étaient destinés au marché français, le reste à l'ensemble de l'Europe. 31 % provenaient de Corée, 13 % de Thaïlande, 12,7 % d'Italie, 11,6 % de Chine ; le solde venant de Hongkong, du Pakistan, de l'Inde, de la Turquie, et du Royaume-Uni.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO11	UE15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	1,8 (déc.)	– 6,3 (déc.)	1,6 (déc.)	– 5,3 (déc.)	3,4 (déc.)	0,3 (déc.)	– 7,6 (déc.)	– 1,7 (déc.)	0,1 (déc.)	– 0,2 (déc.)	– 0,2 (déc.)
Sur trois mois	0,3 (déc.)	– 0,8 (déc.)	0,1 (déc.)	– 0,2 (déc.)	0,4 (déc.)	0,4 (déc.)	– 0,5 (déc.)	0,2 (déc.)	– 0,3 (déc.)	– 0,3 (déc.)	– 0,3 (déc.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (janv.)	4,3 (sept. 98)	9,1 (janv.)	8,4 (janv.)	17,8 (janv.)	11,6 (janv.)	12,3 (oct. 98)	3,6 (nov. 98)	6,2 (oct. 98)	10,6 (janv.)	9,5 (janv.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,7 (janv.)	– 0,1 (juil.)	0,2 (fév.)	1,0 (fév.)	1,8 (fév.)	0,3 (fév.)	1,4 (fév.)	2,0 (fév.)	1,5 (fév.)	0,8 (fév.)	1,0 (fév.)
Sur un mois	0,2	– 0,6	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,7	0,2	0,3	0,3
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	3e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trim. 1998	4e trim. 1998
Sur un an	4,3	– 3,0	2,6	2,2	3,6	2,8	1,2	3,3	1,1	2,4	2,3
Sur trois mois	1,5	– 0,8	0,4	0,3	0,7	0,7	0,5	1,2	0,1	0,2	0,2
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	72,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)**	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trim.	3e trim.
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,49	0,7	– 0,19	1,13	0,21	0,72	0,91	0,74	0,23	0,39	0,36

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

Les chiffres de l'économie française

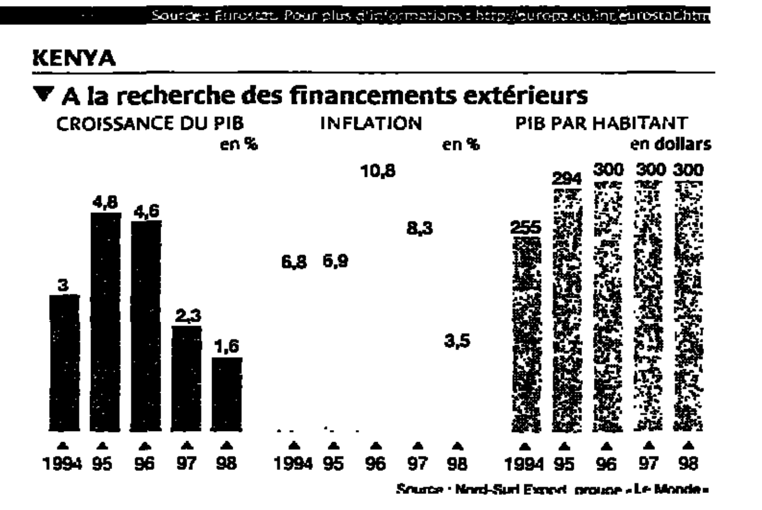
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	– 3,4 % (fév.)	– 4,6 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,2 % (3e trim. 98)	– 5,9 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,5 % (3e trim. 98)	2,6 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	– 0,3 % (4e trim. 98)	– 1,2 %
INVESTISSEMENT	+ 1,4 % (4e trim. 98)	– 0,4 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 9,477 MdF / + 1,4 milliard d'euros (jan.)	– 16,7 %
(solde cumulé sur 12 mois)	– 151,850 MdF / – 23,2 milliards d'euros (98/99)	– 7,4 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 7 (fév.)	– 21**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 22 (mars)	– 22**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	17,3 % (fév.)	– 4,6 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38,3 % (fév.)	+ 0,4 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 054 900 (fév.)	– 0,87 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	365 428 (fév.)	– 9,1 %
INTÉRIM	532 098	+ 28,8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS — **solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic

KENYA

▼ A la recherche des financements extérieurs



Source : Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »

■ **AVEC UNE CROISSANCE DE 1,6 %** seulement en 1998,le Kenya se relève d'une année très décevante, marquée par la crise du tourisme et la baisse de la production de certaines matières premières comme le café.
■ **LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL** (FMI) a interrompu, le 31 juillet 1997, le versement d'une « *facilité d'ajustement structurel renforcé* » (FASR) d'un montant total de 205 millions de dollars (187,5 millions d'euros). Ce blocage a fortement pénalisé le pays en 1998. Pour bénéficier à nouveau d'un accord avec le FMI, le Kenya va devoir prendre des mesures énergiques de lutte contre la corruption, ce qui passe, notamment, par une plus grande démocratisation du régime (*Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »*).

UN CHIFFRE

65 %

LE POURCENTAGE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS QUI SE PRODUISENT SUR LA ROUTE

Quasiment deux tiers des accidents du travail mortels ont lieu sur la route. L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) vient de publier les derniers chiffres disponibles (qui correspondent à la moyenne de trois années : 1994-1995-1996) et annonce 580 décès lors du trajet professionnel et 300 lors de missions.

Ces accidents du travail – qui concernent les chauffeurs routiers, les cadres au volant, etc. – représentent environ un quart des dépenses de la branche accidents du travail (hors maladies professionnelles) de la Sécurité sociale, soit près de 10 milliards de francs en coût direct pour les entreprises.

La route tue donc plus que les chutes de hauteur et les accidents électriques, qui constituent l'essentiel des 35 % restants. Le phénomène n'est pas exclusivement français. La dernière enquête d'Eurostat sur les accidents du travail (4,9 millions) au sein de l'Union européenne montre que la route est désormais la troisième cause (après la construction et l'industrie) d'accidents mortels.

L'INRS a décidé de s'associer avec la direction de la sécurité et de la circulation routières pour essayer de mieux prévenir ce risque professionnel et propose depuis février (en prêt gratuit pour les entreprises du régime général auprès de chaque Caisse régionale d'assurance-maladie, sinon en vente à l'INRS) deux vidéogrammes, intitulés « *Dérapages* » et « *Prévenir les accidents de la circulation* », afin d'inciter les dirigeants à mettre en place une démarche de prévention.

L'économie tchèque continue de s'appauvrir

Après une croissance limitée à 1 % en 1997, le PIB a baissé de 2,7 % en 1998. La compétitivité des entreprises reste insuffisante

En République tchèque, l'année 1998 s'est à nouveau conclue, sur un bilan médiocre. Le PIB du pays a baissé de 2,7 %, après une croissance limitée à 1 % en 1997, sans que cette contre-performance ne corresponde à un choc clairement identifiable.

Ainsi, le pays n'a pas souffert directement de la crise des marchés émergents, que ce soit en termes financiers ou commerciaux. On a plutôt observé une poursuite des tendances au déclin lent, visible depuis deux ans : au printemps 1997, un plan de stabilisation avait déjà sanctionné l'impossibilité de maintenir une croissance supérieure à 2 % ou 3 % l'an, en raison d'une compétitivité insuffisante.

A cet égard, la croissance de 12 % des exportations obtenue l'an dernier, dans une conjoncture internationale difficile, serait un bon signe si les importations n'avaient pas augmenté dans le même temps de 9 %. Ceci n'est guère rassurant, quand la consommation intérieure recule de 1,4 % et l'investissement productif de 3,7 %.

LICENCIEMENTS

Un tel écart indique que l'appareil de production ne s'est toujours pas ajusté à la structure de la demande intérieure, qui continue d'absorber des volumes importants de biens et de services étrangers. En d'autres termes, tout laisse penser qu'une reprise même modérée de la croissance aboutirait, comme en 1995-1996, à un gonflement rapide du déficit commercial.

L'hypothèse d'une microéconomie faible ressort également de l'analyse de la récession en 1998 : celle-ci ne peut pas être expliquée par la politique économique, tant au premier semestre, pendant lequel Vaclav Klaus dirigeait un gouvernement de centre-droit, qu'après les élections de juin qui ont permis l'arrivée au pouvoir de M. Zeeman, issu du parti social-démocrate. Sur l'ensemble de l'année, la politique budgétaire a été légèrement accommodante, avec un déficit de 1 % du PIB après un quasi-équilibre l'année précédente ; parallèlement, la politique monétaire était progressivement détendue, mais sans qu'elle apporte un soutien fort à l'activité.

Par ailleurs, le plan de stabilisation de 1997 avait mis un terme aux augmentations de salaires extravagantes des années antérieures : ceci avait permis une amélioration sensible des coûts salariaux unitaires des entreprises (+ 13 %), qui a été préservée en 1998. Sur les deux années ce résultat a toutefois été obtenu au prix de licenciements importants, qui expliquent le doublement du taux de chômage en deux ans, à 8,1 % actuellement.

Le problème est que ce meilleur contrôle du coût du travail ne reflète pas une amélioration tangible de la compétitivité des entreprises. En principe, une telle évolution aurait dû leur donner les moyens de reconstituer leurs marges, et de financer des programmes de restructurations et de relance de l'investissement. Du moins est-ce ainsi que la croissance hongroise, depuis deux ans, a été préparée par le plan de stabilisation de 1995, assez comparable au programme tchèque de 1997.

Toutefois, dans le cas présent, le redressement partiel des deux dernières années n'a intégré aucune reprise nette de la productivité du travail, au-delà des fluctuations courtes de l'activité (+ 2 % en moyenne sur 1996-98). Or, on sait que dans les économies en transition, la productivité est non seulement la principale source de financement des entreprises, dans les phases de reprise de la croissance, mais qu'elle est aussi le signe le plus tangible du progrès des restructurations, sur le plan microéconomique.

L'inefficacité de la gestion et de l'organisation du travail étaient telles, sous le régime centralisé, que des ajustements même limités ont permis, dans les années 1990, de réaliser à peu de frais des progrès très rapides. Or, contrairement à la Hongrie et à la Pologne, la République tchèque reste une économie à croissance très lente de la productivité, ce qui reflète l'inertie de sa structure d'offre.

Tout se passe comme si les entreprises avaient répondu au durcissement de leurs contraintes financières par des variables quantitatives immédiates (salaires et licenciements), sans montrer de capacités stratégiques fortes, à moyen terme.

Plus récemment, le dynamisme limité de la microéconomie tchèque a été accentué par l'accélération de la crise bancaire. Après une croissance forte du crédit aux entreprises, entre 1992 et 1997, il est apparu que les banques avaient accumulé des pertes colossales. Aussi, depuis deux ans, cette source de financement peu exigeante s'est tarie, l'Etat ne parvenant ni à stabiliser les principales institutions, ni à les vendre à des investisseurs étrangers.

CRISE BANCAIRE

Dans un premier temps, ceci s'est traduit par une baisse du crédit aux entreprises, calculé en termes réels (déflaté de l'inflation). Mais la tendance s'est aggravée l'an dernier : malgré une réduction des taux d'intérêt de 15,8 % en juin dernier à 7,2 % actuellement (3 mois interbancaire), le crédit nominal se contracte depuis le milieu de 1998, au rythme de 10 % l'an. On est donc entré dans une situation de *credit crunch*, dans laquelle la politique monétaire est neutralisée par la crise des banques. Cette évolution intervient en outre dans un environnement de plus en plus déflationniste, où la baisse de la production dans de nombreux secteurs industriels se conjugue avec celle des prix à la production. A l'évidence, ceci ne va pas faciliter la définition de stratégie de restructuration à moyen terme.

OPACITÉ

Cette impasse de la transition tchèque rappelle certains traits des économies des Balkans ou de l'ancienne Union soviétique. Quand les sources de financements faciles sont épuisées et que les banques sont paralysées, les entreprises se retournent contre leurs salariés, mais résistent toujours aux restructurations de fond. Pour franchir ce pas, on sait qu'il faut consolider rapidement le secteur bancaire et renforcer la gouvernance des entreprises, soit deux plans sur lesquels l'échec des privatisations de masse, visible depuis plusieurs années, n'a toujours pas été dépassé.

Actionnariat privé fragmenté, fonds d'investissements absentéistes ou spéculatifs, présence diffuse et inerte de l'Etat-actionnaire, opacité des marchés de capitaux, faiblesse de la relation de crédit : tous ces caractères de l'économie tchèque, désormais très marqués, expliquent qu'il reste difficile de savoir qui contrôle un directeur d'entreprise ou de banque, et quels objectifs il doit suivre. Dès lors, comme beaucoup d'autres dans ce pays encore assez riche, il vit à la petite semaine et s'ajuste à vue.

Jérôme Sgard
Cepii

▼ Des entreprises confrontées à la pénurie de crédit

en %

25 · 20 · 15 · 10 · 5 · 0 · -5 · -10

22,4 · 9,5 · 5,5 · - 8,9

1995 · 1996 · 1997 · 1998

— CROISSANCE DES SALAIRES RÉELS
··· CROISSANCE DU CRÉDIT RÉEL AUX ENTREPRISES

Source : Banque nationale tchèque



LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Produits ou prestations ?

L'économie traite des produits, c'est-à-dire des éléments transformés de la nature, et chacun d'entre nous achète, vend, reçoit, transforme, utilise des produits, qu'ils soient matériels (biens), ou immatériels (services). La transformation est donc l'acte essentiel, qui fait passer tel ou tel élément du domaine non économique (celui des biens libres) à celui de l'économie, avec ce que ceci implique de travail (attention, effort, expertise), d'imagination, de désir (pouvoir, profit), de contrainte (concurrence, règles) et de risque.

Bien évidemment, face à l'immense monde des produits, la théorie économique a tendance d'abord à simplifier. Elle part ainsi d'un bien, qu'elle qualifie d'homogène et dont la seule caractéristique sera le prix, seul aspect sur lequel portera la concurrence. C'est ensuite qu'elle lui adjoint d'autres fonctions et aspects qui le différencieront du produit de départ. Ils impliqueront et éventuellement légitimeront un prix supérieur, et donc un profit supplémentaire.

En réalité, il n'est pas bien sûr que l'on puisse analyser les biens et services qui nous entourent à partir de cette clé de lecture : produit homogène + ajouts, et cela pour trois raisons. D'abord, parce que la tendance est à produire des biens offrant de plus en plus de caractéristiques. Le bien simple et homogène a depuis longtemps disparu (a-t-il jamais existé ?). Ensuite parce que s'y ajoutent des services. Enfin parce que les ensembles ainsi créés ne sont pas seulement constitués pour le client final mais aussi pour l'ensemble des intermédiaires dans la chaîne de production-distribution.

Pratiquement, donc, il vaut mieux considérer que les produits que l'on voit, achète, envie, utilise, présentent un ensemble de caractéristiques, et offrent un ensemble de prestations. Ces prestations sont la couleur, le poids, la robustesse, la capacité mémoire, la teneur en calories... selon le produit concerné. Et bien sûr le prix.

Si l'on se dit qu'il ne faut plus parler produits, biens ou services, mais ensemble de caractéristiques, de prestations, on voit comment peut se développer la concurrence

Mais ce qui paraît clair, c'est que toutes les prestations offertes ne sont pas nécessairement pertinentes pour le client final. Par exemple, les produits surgelés que nous consommons peuvent durer des années, alors que nous les gardons en moyenne deux ou trois semaines. Certaines prestations offertes par le produit final permettent donc aussi un stockage de longue durée, l'acquisition des ingrédients à des moments opportuns, des conditions spéciales de transport... tous éléments utiles dans la chaîne amont, mais peu ou pas signifiants pour le client final.

Si l'on se dit donc qu'il ne faut plus parler produits, biens ou services, mais ensemble de caractéristiques, de prestations, on voit comment peut se développer la concurrence. Une part de cette concurrence nous concerne, avec des prestations offertes qui tenteront de répondre mieux à nos souhaits. Les produits bancaires, d'assurance, de voyage, d'alimentation, se dotent ainsi de traits de plus en plus nombreux. Censés répondre à une segmentation de plus en plus poussée, ils s'affinent de plus en plus, jusqu'à faire penser qu'ils ont été conçus à nos seules mesures.

En réalité, cette prolifération des prestations doit être toujours très précisément mesurée, et cela pour trois raisons. D'abord, parce que les prestations supplémentaires offertes doivent évidemment intéresser le client et faire qu'il accepte de les payer. Ensuite, cette organisation de paquets de prestations (prestations réelles, de financement, d'assurance, de garantie, de tarification...) doit être gérée de façon rentable par l'organisation, ce qui implique de sa part des alliances avec des prestataires externes et des systèmes précis de comptabilisation et de gestion des données.

Le lien prestations-alliances, allant parfois jusqu'à des liens capitalistiques, est typique de ce qui se passe actuellement : l'offreur a certes une expertise dans les prestations qu'il propose au départ et qu'il définit comme son métier de base. Mais, pour étendre sa gamme, il lui faut des expertises nouvelles, des alliés de qualité et sûrs qui vont gérer dans leurs usines (de produits matériels ou immatériels, comme par exemple les centraux téléphoniques) les prestations qu'ils apportent. En troisième lieu, la connaissance de plus en plus fine des prestations souhaitées est la condition de l'amélioration de la satisfaction du client, de sa fidélisation, et donc de sa rentabilisation. Il ne faut jamais oublier que la valeur d'une entreprise est la somme actualisée de ses gains nets prévisibles sur l'ensemble de ses clients.

Prévisibles, car ces paquets de prestations sont et seront toujours remis en cause. Vient un moment en effet où les options de l'automobile deviennent de la série, où la qualité nouvelle voit son aspect distinctif s'émousser. Vient surtout un moment où un paquet de prestations va en englober un autre. Le four à micro-ondes « fait » aussi four traditionnel et « mange » ce dernier. Le téléviseur devient lecteur de cassettes et bientôt de DVD, donc aussi chaîne hi-fi ; nul besoin donc de « boîtes » à côté. Et l'ordinateur peut lui-même lire des DVD et son moniteur ressemble terriblement à un téléviseur.

Alors, comment faire pour continuer ? D'abord être le plus possible fabricant de paquets de prestations plus larges pour englober les autres, ensuite continuer dans la prolifération, segmenter par grappes, ou alors simplifier massivement. Fabriquer des prestations plus larges signifie que les batailles futures se livreront avec les fabricants d'ordinateurs multifonctions, ou avec les fabricants de logiciels, ou avec les gestionnaires de réseaux. Continuer dans la prolifération consiste à ajouter des caractéristiques nouvelles à l'offre, avec l'idée que tout acheteur trouvera ce qu'il cherche. La prolifération provoque des barrières à l'entrée, mais suppose aussi que l'offreur donne à ses distributeurs les moyens de la gérer (toujours l'idée que les prestations ne sont pas seulement faites pour le client final mais prennent aussi en compte les besoins ou contraintes des intermédiaires). La segmentation sera une (nouvelle) réorganisation des paquets de prestations en fonction de catégories de clients, jusqu'à ce que reparte le mouvement de prolifération sur des bases redessinées. Reste enfin le choix drastique et opposé de l'offreur de prestations ultra-simplifiées à des coûts très faibles, celui du *low-cost producer* qui offrira des paquets vacances un peu spartiates, des gammes réduites de crédits ou d'assurances à d'excellentes conditions, le portable avec conditions d'utilisations minimales, l'ordinateur cistercien. Moralité : la dynamique des prestations est celle du système dans son entier.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

La face cachée des prélèvements obligatoires

Les taux varient beaucoup d'un pays à un autre. Mais ils recouvrent des réalités différentes

Malgré la promesse faite par le gouvernement Jospin, les prélèvements obligatoires n'ont pas connu de réelle baisse en 1998. Ils seraient, d'après les premières prévisions du ministère des finances, restés à un niveau proche de celui, record, atteint en 1997, soit 46,1 % du PIB. La France est régulièrement montrée du doigt comme figurant dans le peloton de tête des Etats les plus gourmands au sein de l'Union européenne, le taux de la pression fiscale était, en moyenne, de 42,4 %, en 1996, selon l'OCDE.

LIMITES

Se prêter à des comparaisons à partir de ce seul indicateur comporte, néanmoins, des limites évidentes, celui-ci recouvrant des réalités fort différentes d'un pays à l'autre. Certains prélèvements *ne figurent pas dans les statistiques de tous les pays.* Obligatoires en France, les cotisations de retraite complémentaire ne sont pas prises en compte en Allemagne *et au Royaume-Uni*, où elles relèvent de régimes privés.

« En ne s'intéressant qu'aux recettes, la comparaison des taux de pression fiscale ne prend pas en compte la contrepartie des prélèvements, relève Jacques Le Cacheux, directeur du département études de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). *Or le niveau de pression fiscale d'un pays est sensible au degré de socialisation de certaines consommations importantes telles que la santé ou l'éducation. Ces fonctions sont plus largement assurées par le secteur privé dans certains pays.* » Les modalités des politiques publiques ont également une incidence. Ainsi, au Royaume-Uni et en Allemagne, les mesures sociales d'aide à la famille sont-elles accordées sous forme de crédits d'impôt et se traduisent donc par de moindres rentrées fiscales, tandis qu'en France elles donnent lieu à des allocations financées par les recettes fiscales. La composition des prélèvements obligatoires n'est pas neutre non plus. Au Royaume-Uni, les dépenses d'assurance-maladie sont financées par l'impôt, tandis qu'en France et en Allemagne elles le sont en grande partie par les cotisations sociales. En Europe, le choix d'un niveau élevé de protection sociale s'est globalement traduit par un poids des cotisations sociales dans le PIB beaucoup plus fort qu'aux Etats-Unis et au Japon. Hormis le Royaume-Uni, le Portugal, le Danemark et l'Irlande, où ce type de prélèvements est sensiblement plus faible, les pays européens présentent, en règle générale, des taux de cotisations sociales rapportés au PIB compris entre 12 % et 15 %, selon l'OCDE. Seuls les Pays-Bas et la France affichent un taux plus élevé (respectivement 17,1 % et 19,7 %).

Ce faisant, la France occupe une position assez atypique en Europe. Car les prélèvements sur les salaires sont les plus élevés, l'impôt sur le revenu est sensiblement plus faible en termes de recettes fiscales qu'au Royaume-Uni et en Allemagne (6,4 % contre 9,3 % et 9,4 % du PIB). Seule la Grèce a un impôt sur le revenu inférieur à la France.

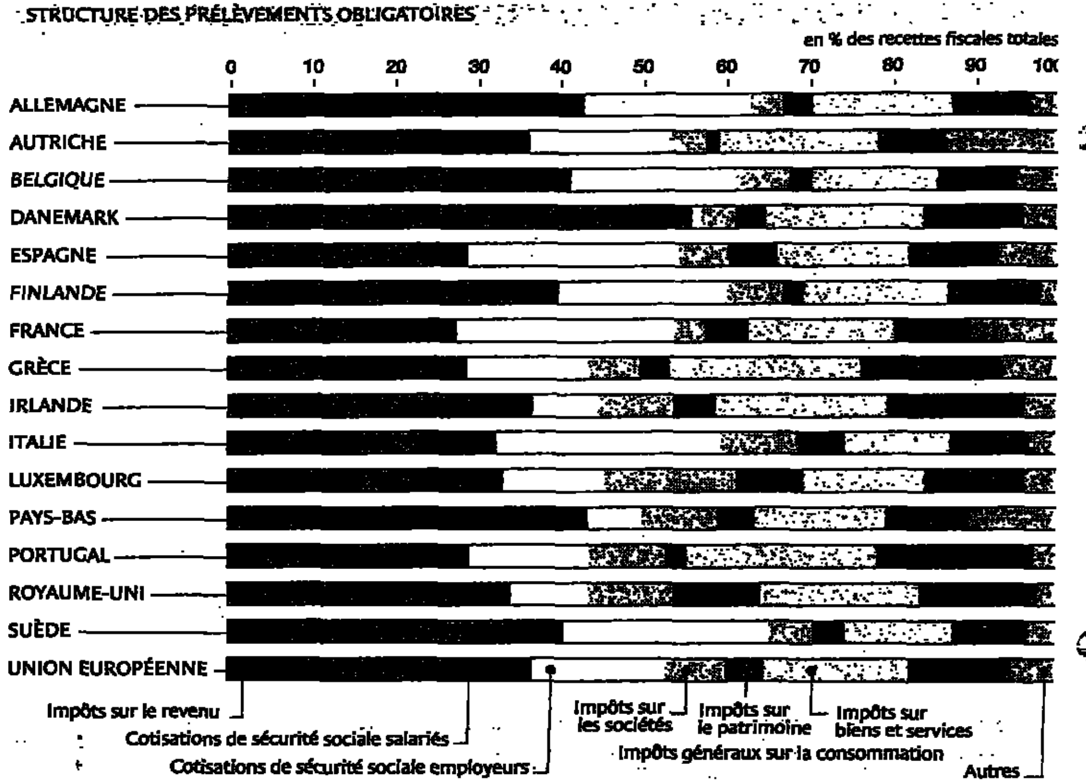
Au total, en additionnant le poids des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu, la France se situe dans une position médiane par rapport à ses partenaires européens. L'ensemble de ces prélèvements représente 27 % du PIB, soit un taux proche de celui que l'on peut observer en Allemagne, en Italie ou encore aux Pays-Bas. Le Royaume-Uni se distingue, pour sa part, avec un poids de ces recettes sociales et fiscales relativement faible, de l'ordre de 16 %.

Aussi, ajoute Jacques Le Cacheux, *« la singularité française doit être relativisée, dans la mesure où les cotisations sociales salariées s'apparentent à un prélèvement à la source sur les revenus – du seul travail, il est vrai. En outre, les évolutions récentes ont sensiblement modifié la répartition entre les types de financement, avec la montée en puissance de la contribution sociale généralisée (CSG), dont l'assiette est beaucoup plus large que celle des cotisations sociales qu'elles a remplacées. »*

Laetitia Van Eeckhout

▼ Des systèmes fiscaux très disparates

STRUCTURE DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES



La difficile marche vers l'harmonisation fiscale européenne

Deux dossiers-clés : la fiscalité sur l'épargne et celle sur les sociétés. De nombreux blocages persistent

Parce qu'il met en évidence la forte disparité entre les régimes fiscaux des Etats européens, l'euro pourrait accroître les risques de concurrence entre les pays.

Dans les premières années de la construction européenne, l'effort a surtout porté sur les prélèvements indirects. Les progrès ont toutefois été modestes et n'ont abouti, à la fin des années 80, qu'à la définition de règles communes pour la TVA. Ce régime « transitoire » définit trois types de taux – normal, réduit et « super-réduit », détermine le classement des produits selon ces taux, et fixe des taux planchers – 15 % et 5 % pour les deux premiers. Si cette modeste harmonisation a engendré une certaine convergence des taux normaux de TVA, la fourchette demeure cependant encore assez large : de 15 % à 22 % au sein de l'Euroland, et jusqu'à 25 % si l'on inclut le Danemark et la Suède.

La fiscalité directe n'a encore fait l'objet d'aucune réelle harmonisation négociée. La faible mobilité des individus limite les risques de concurrence en matière d'imposition sur le revenu des personnes. Mais il n'en est pas de même dans les domaines de la fiscalité des entreprises et des placements financiers. Sous l'effet de la concurrence fiscale, les taux d'imposition des bénéfices des sociétés se sont rapprochés, s'inscrivant dans une fourchette allant de 28 % à 45 %. En apparence seulement. Car les taux effectifs d'imposition continuent d'afficher d'importants écarts, les règles de détermination de l'assiette n'ayant pas été modifiées par chacun des Etats. Or ces règles diffèrent fortement d'un pays à l'autre : la prise en compte des amortissements, des provisions, des plus-values, des mutations, etc., est très variable. C'est avant tout l'existence de régimes fiscaux préférentiels qui pose problème, certains étant particulièrement avantageux. En Irlande, le taux d'imposition des entreprises industrielles est de 10 % dans la zone franche des docks de Dublin.

Il existerait près de 85 mesures préférentielles de ce type, selon un premier recensement effectué par un groupe mis en place par la Commission européenne afin de rendre opérationnel un code de conduite adopté fin 1997.

Pour éviter une multiplication des régimes dérogatoires, les Etats se sont engagés à ne plus adopter et à démanteler, dans les cinq ans, les mesures fiscales de « concurrence dommageable », qui établissent un seuil d'imposition des sociétés nettement inférieur au niveau national. Cela vise en particulier les régimes favorables réservés aux entreprises non résidentes.

D'ici à la fin de l'année, ce groupe doit procéder à un examen approfondi de l'ensemble de ces dispositifs. Reste que *« l'application effective du code de conduite tient à la bonne volonté des Etats. Cet accord n'a pas la valeur juridique d'une directive*, relève Catherine Plichon, maître de conférence à Sciences-Po Paris. *Même s'il a recueilli l'assentiment de tous les Etats, il ne s'agit que d'un simple engagement politique.* » Un premier pas, malgré les réticences de l'Irlande et du Luxembourg, a *néanmoins été franchi.*

Une telle avancée semble encore loin d'être acquise en matière de fiscalité de l'épargne. Or, dans ce domaine, les risques de concurrence ne sont pas moindres. D'autant que l'euro, en supprimant les risques de changes, va faciliter les opérations transfrontalières de capitaux. Si prévaut là encore une grande disparité entre les régimes d'imposition, l'harmonisation se heurte ici à un frein majeur, celui du secret bancaire. Certains Etats (France, Danemark, Espagne) ont des systèmes déclaratifs (les établissements payeurs déclarant auprès du fisc les sommes placées et l'identité des bénéficiaires). D'autres, les plus nombreux, pratiquent une retenue à la source, libératoire ou pas, selon que le contribuable opte ou non pour l'intégration des sommes à sa déclaration de revenus. De plus, beaucoup d'Etats européens appliquent des systèmes plus attractifs pour les non-résidents.

Craignant de voir s'accentuer la concurrence entre institutions financières au sein de l'Union monétaire, la Commission a récemment présenté un nouveau projet de directive visant à instaurer sur les revenus d'épargne une retenue non libératoire à la source. Retenue qui constituerait une borne inférieure à l'imposition de tels revenus et limiterait ainsi la concurrence fiscale. Cependant, l'adoption d'une telle directive est soumise à la règle de l'unanimité. Or plusieurs Etats se montrent très réservés.

Les gouvernements allemand et français, soucieux d'avancer, se sont dit favorables à ce que, dans le domaine fiscal notamment, des décisions puissent être prises à la majorité qualifiée. Mais telle n'est pas la position des Pays-Bas, du Luxembourg et du Royaume-Uni, même si cette dernière soutient aujourd'hui les initiatives visant à mettre fin à certaines formes de concurrence déloyale.

L. V. E.

Le dernier espace de souveraineté budgétaire

Délicat dossier que celui de la fiscalité. Et pour cause : il touche à l'un des derniers espaces de souveraineté budgétaire des Etats européens. Un espace qu'il est, pour tous, *difficile de voir remis en cause.* D'autant que le pacte de stabilité et de croissance, prévu par le traité de Maastricht et révisé à Amsterdam, soumet à une contrainte forte en matière de déficit budgétaire. Or, face aux difficultés des pays à réduire les dépenses publiques, leur autonomie dans la levée des ressources – les impôts – *leur est précieuse* pour respecter cette contrainte.

Reste qu'aujourd'hui, ayant aliéné leur souveraineté monétaire, certains gouvernements pourraient, faute de pouvoir dévaluer leur monnaie, être tentés de recourir à l'arme de la concurrence fiscale pour améliorer la compétitivité de leurs entreprises et la force d'attraction de leur territoire. Or, si la concurrence fiscale devait s'exercer librement, les Etats verraient leur assiette imposable diminuer et, dès lors, leur marge de manœuvre se réduire encore davantage.

Bon gré mal gré, les partenaires européens semblent bien conduits à rechercher, si ce n'est une harmonisation, du moins une coordination pour éviter que ne se multiplient les régimes fiscaux préférentiels.

La nouvelle retraite par répartition s'inventerait-elle en Russie ?

par Antoine Delarue

En Russie, le système de retraite prévoit un départ normal à cinquante-cinq ans pour les femmes et soixante ans pour les hommes. Mais un salarié sur trois bénéficie de pensions « privilégiées » qui permettent d'anticiper le départ de cinq ans, tandis que près d'un quart des retraités cumulent emploi et retraite.

Le système russe, c'est aussi la faillite financière, malgré un taux de cotisations largement supérieur au nôtre, des prestations relatives (en pourcentage du salaire) nettement inférieures et un rapport démographique restant, en dépit des départs anticipés, plus favorable qu'en France. Comment expliquer ce paradoxe ?

Une analyse plus attentive fait apparaître au-delà de l'étendue des privilèges et des carences de gestion, un facteur fondamental de dégradation : l'absence de contributivité. Tant pour le stock que pour le flux de nouveaux retraités, les montants de retraites servis sont, à de rares exceptions près, identiques quelle que soit la carrière passée et donc quels que soient les montants de cotisations versées. Cet extrême égalitarisme des droits à la retraite, alors que le salaire déclaré varie tout de même de 1 à 3, n'incite évidemment pas au versement de cotisations. De fait, rapportée au PIB, la base cotisée, est moitié moindre que celle des pays occidentaux, ce qui explique le paradoxe relevé plus haut.

L'extrême irrégularité des versements des salaires et des cotisations, l'ampleur et la persistance des arriérés, les paiements de salaires en nature et le développement de la polyactivité : autant de signes de la disparition de fait du salariat

Au-delà des injonctions des experts concernant le renforcement des contrôles administratifs ou la résorption des privilèges, l'élargissement de l'assiette, à l'évidence liée à la restauration d'une véritable contributivité, devient le problème central du financement des retraites en Russie.

Les responsables russes, un moment tentés par une transposition du modèle chilien (basé sur la mise en place d'un étage en capitalisation réservé aux générations les plus jeunes) avant d'en réaliser les risques d'éclatement de l'unité et de la solidarité qu'il ferait courir à 30 millions de retraités, se sont ralliés à cette stratégie de création d'un régime de base unitaire, conciliant de façon évolutive, contributivité, solidarité, et le moment venu constitution de réserves.

Alors que la mise en place de comptes de retraite individuels pour l'ensemble de la population est bien engagée, reste à déterminer le mécanisme (annuités à l'allemande, système suédois, ou points à la française) le plus adapté au terrain.

L'économie et la société russe sont, comme chacun sait, dans une situation dite de « transition », dont la manifestation la plus tangible est la montée en puissance de l'économie grise (23 % du PIB 1997 d'après le Goskomstat lui-même !) et, du côté de l'économie officielle, la presence d'arriérés massifs et généralisés a tous les niveaux, touchant de plein fouet salaires, cotisations, et donc prestations. Pour l'expert occidental, le terme de « transition », c'est-à-dire la période qui précède le retour au cadre connu et sécurisant de nos économies de marché, constitue un redoutable piege sémantique car il évoque une parenthèse passagère. Même si les solutions éprouvées à l'ouest paraissent dans l'immédiat difficilement applicables, la tentation est néanmoins d'en engager la mise en place car elles représentent à terme, aux yeux de l'expert, la meilleure solution possible.

Afin de ne pas paraître douter de la vocation de leur pays à rejoindre rapidement le paradis capitaliste, les autorités russes sont mal à l'aise pour dénoncer cette stratégie sous-jacente de l'expert. Du coup, une complicité de fait a pu laisser penser que le rétablissement de la contributivité des retraites russes ne nécessitait finalement que la transposition des techniques de nos régimes, la seule difficulté étant de choisir la meilleure variante parmi les différents « modèles » présentés.

Une investigation de terrain dans des entreprises jugées « normales » et une région jugée « prospère » montre pourtant combien la « transition » constitue une situation à la fois nouvelle et durable : l'ampleur et la persistance des arriérés de salaires et de cotisations (plusieurs années !), l'extrême irrégularité des versements tant des salaires que des cotisations (il n'est pas rare de voir se succéder, pour l'ensemble des salariés de l'entreprise, des périodes de « diète » de plusieurs mois suivis de rattrapages erratiques d'une ampleur analogue !), les versements de salaires en nature, enfin le développement de la polyactivité (certains travailleurs ayant jusqu'à une dizaine de « contrats »), sont autant de signes de ce qu'il faut bien appeler la disparition de fait du salariat au sens de la garantie d'un revenu stable.

Cette situation inédite pose problème non seulement pour le recouvrement mais aussi, ce qui a été moins vu, pour le report des droits retraite sur les comptes de chaque cotisant russe. En effet, quels droits faut-il reporter sur ces comptes ? Ceux correspondants aux salaires et cotisations déclarés, aux salaires payés ou aux cotisations effectivement versées ? La pratique actuelle, tres occidentale d'ailleurs, de retenir ceux des salaires déclarés, qu'ils soient versés ou non, conduirait à reporter des droits sans rapport avec les cotisations versées, ce qui viderait de sa substance l'esprit de la réforme !

De même, l'organisation du report des droits aux comptes est à repenser. Sa périodicité annuelle sur la base d'un seul récapitulatif détaillé des salaires versées, telle que pratiquée chez nous, n'est à l'évidence adaptée qu'à des entreprises « régulières et bonnes cotisantes » qui sont, et resteront longtemps, exceptionnelles en Russie.

Ces questions invitent à sortir des sentiers battus occidentaux afin d'imaginer un fonctionnement qui respecte le principe « pas de droits sans cotisation, ni de cotisation sans droits », indispensable au report de droits cotisés dans des entreprises « instables ». La technique française des points, qui introduit un lien simple et direct entre cotisation et droit retraite, pourrait, la encore, s'avérer particulièrement pertinente.

En résumé, génerer une nouvelle dynamique contributive dans les pays en transition ne va pas de soi. La crise condamne la Russie à avancer sur un terrain vierge et à imaginer des solutions inédites, tant pour définir un systeme unitaire, à la fois contributif et solidaire, que pour y réinsérer les entreprises « instables » qui sont une composante essentielle de sa future vitalité économique.

Mais nos économies et sociétés ne sont-elles pas, par bien des côtés, aussi en transition ? Il y aurait finalement quelque ironie à ce que l'actuaire occidental, participant à cette refondation en Russie, y trouve matière à renouveler aussi ses pratiques domestiques !

Antoine Delarue est directeur-fondateur de Servac, cabinet d'actuariat-conseil.

ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

Economie et psychologie

STRATEGIC IGNORANCE AS A SELF DISCIPLINING DEVICE,
de J. D. Carillo et T. Mariotti
Document de travail, Ecare (Bruxelles), 1997.
GOLDEN EGGS AND HYPERBOLIC DISCOUNTING,
de D. I. Laibson
Quarterly Journal of Economics, 1997.

L'une des critiques habituellement adressées à la théorie économique est de manquer de « finesse » lorsqu'elle aborde le comportement de l'*Homo economicus*. Comment peut-on réduire les décisions humaines aux froids calculs d'un agent rationnel qui evaluerait les coûts-bénéfices de chacune de ses décisions avant « d'optimiser » rationnellement la décision finale ? Ces critiques, parfois pertinentes, pèchent souvent par excès de généralité. Qu'y a-t-il en effet de plus circonstanciel, de plus « irrationnel » diraient certains, que les suicides ? Ça n'empêche qu'ils se répètent chaque année avec une étonnante régularité. Derrière l'acte individuel, une « logique » est à l'œuvre que la sociologie moderne a permis de décrypter.

La « logique économique » rend-elle droit aux activités humaines ? Avant de répondre, il faut s'entendre sur ce qu'elle recouvre. En pratique, la rationalité économique se résume à une hypothèse : celle de la « transitivité » des choix. Si un agent prefère une option A à une option B et une option B à une option C, alors il préfère l'option A à l'option C. C'est tout, et c'est beaucoup. C'est beaucoup, car rien n'oblige qu'il en soit ainsi. Les histoires d'amour sont pleines de contradictions où l'on aime A plus que B et B plus que C, et où l'on préfère pourtant C à A. L'amour n'est pas « rationnel ». La logique économique est plus adaptée lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre. Pourtant, même lorsqu'il s'y soumet, l'*Homo economicus* – au sens qui vient d'être circonscrit – n'est pas un homme en paix. Il n'est pas à l'abri de doutes, de remises en question.

L'*Homo economicus* doit souvent recourir à des subterfuges pour encadrer sa conduite, notamment sa conduite future. L'exemple de référence est celui d'Ulysse, qui s'attache aujourd'hui pour s'empêcher d'agir librement demain. Ulysse enfreint-il les règles de la rationalité économique ? Non : il peut préférer A à B, B à C et A à C, mais redouter que l'ordre qu'il préfère *aujourd'hui* soit inversé *demain*. Le classement de ses préférences est cohérent au moment où il embarque, et il le serait aussi au moment où les sirènes lui feraient préférer leur chant au chemin du devoir. Mais l'Ulysse qui décide (aujourd'hui) contraint rationnellement celui qu'il sait qu'il deviendra en écoutant les sirènes.

Une nouvelle génération d'auteurs ont rénove cette idée et lui ont donné d'autres applications. David Laibson regénère ainsi la théorie de l'épargne, en expliquant par exemple pourquoi les plans d'assurance-vie sont plébiscités : ils permettent de geler l'épargne (et donc s'interdire de la consommer), mais pas trop...

Juan Carillo et Thomas Mariotti expliquent, eux, pourquoi l'agent rationnel se comporte de façon en apparence irrationnelle lorsqu'il décide d'agir sans explorer toutes les options qui s'ouvrent à lui. Si je veux arrêter de fumer aujourd'hui, mais redoute de changer d'avis demain, je ne chercherai pas à connaître les informations qui se rapportent aux nouvelles marques de cigarettes, même si elles peuvent m'offrir des options de nicotine plus intéressantes. Chaque *Homo economicus* construit ainsi un monde qui lui est propre, parfois fermé aux autres. Ce qui l'expose, comme en amour, à des déconvenues et des changements d'humeurs.

PARUTIONS

● **LA SOCIOLOGIE DU TRAVAIL,**
de Sabine Erbès-Seguin
Sabine Erbès-Seguin décrit et analyse l'apparition et l'essor de la sociologie du travail en France ; celle-ci s'est développée en réaction à l'école des relations humaines américaine. Elle visait d'abord à comprendre la classe ouvrière, plutôt qu'à accroitre la productivité de l'individu au travail.
L'auteur passe en revue les thèmes traités par la sociologie du travail et les mutations actuelles qu'elle contribue à éclairer : importance grandissante de l'entreprise dans les relations professionnelles, montée de la notion de compétence par rapport à celle de « *qualification négociée* », précarisation croissante, passage à « *un système économique où c'est l'organisation du travail (et son partage), et non plus le salaire, qui devient centrale* »... (La Découverte, « Repères », 128 p., 49 F, 7,47 €). **D. U.**

● **LE GUIDE DES CABINETS D'AUDIT ET D'EXPERTISE-COMPTABLE,**
de Caura Barszcz
Il n'existe pas *une* profession comptable, mais *des* professions qui ont des organisations et des modes de fonctionnement divers, « *allant de la boutique à la multinationale* ».
Ce guide présente le champ d'activité, les caractéristiques et l'organisation des soixante-quinze premiers cabinets et groupements de cabinets d'audit et d'expertise-comptable (il en existe plus de 10 000 en France). Il décrit le rôle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, ainsi que les règles et les contrôles auxquels ils sont soumis, et donne une idée des tarifs pratiqués (Les Editions du management-*L'Expansion*, 446 p., 440 F, 67 €). **D. U.**

Haro sur les dépenses improductives de l'Etat

Un rapport patronal dénonce les dérives de la Sécurité sociale et des collectivités locales, mais aussi la gestion des administrations centrales

Année après année, l'Etat français prélève une part toujours croissante du revenu national pour financer des dépenses toujours moins productives, estime l'Institut de l'entreprise, un satellite du Medef. En 1999, trois ans après avoir constaté qu'avec un montant de dépenses publiques supérieur à 54 % du PIB, la France était le pays le plus dépensier du G7, l'Institut récidive. Un nouveau rapport piloté par Yves Cannac, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat, souligne que les dépenses se sont maintenues à un niveau très élevé (54,1 % du PIB en 1997), mais qu'en sus l'écart de comportement avec les autres pays européens s'est accru.

L'Etat italien a réduit ses dépenses de 6 points de PIB en quatre ans, l'Allemagne a fait un effort notable malgré le coût de la réunification, les Pays-Bas ont engagé leur politique de réduction de dépenses dès 1983... La France (avec le Portugal) est le « *seul membre de l'OCDE où l'impuissance à réduire la dépense publique ne s'explique pas par des circonstances économiques particulières, mais par un choix politique* ».

La singularité française éclate encore plus clairement si l'on considère la dépense publique « *hors charges de la dette* » – autrement dit, sans tenir compte du poids des gestions antérieures. Elle atteint alors 50,7 % du PIB, contre 44,5 % en Allemagne, 42,9 % en Italie, 37,8 % au Royaume-Uni et 30,1 % aux Etats-Unis.

L'un des intérêts du rapport Cannac est qu'il met à mal une idée traditionnellement répandue : à savoir que les dérives sont dues essentiellement aux dépenses de santé et à la gabegie des collectivités locales. En fait, l'Etat lui-même ne donne nullement le bon exemple. Compte tenu du fait que les transferts aux autres administrations sont restées stables en francs constants entre 1990 et 1997 (+ 0,8 %), les hausses de dépenses de l'Etat apparaissent comme de « vraies » dépenses.

Mais ces hausses sont restées masquées car elles ont pris la forme de dotations de plus en plus importantes à des organismes d'administration centrale. Selon le rapport Cannac, « *les dépenses de ces organismes sont passés de 2,8 à 3,3 % du PIB entre 1990 et 1997* ». Si bien qu'une fois ces transferts consolidés, la hausse des dépenses de l'Etat apparaît en ligne avec celles de la Sécurité sociale ou des collectivités locales : + 14,3 % en francs constants entre 1990 et 1997.

Point important : les administrations centrales ont donné le sentiment de maîtriser leurs « *consommations intermédiaires* » en les faisant passer de 3,2 à 2,7 % du PIB. Mais, en réalité, cette économie a entièrement été consacrée à augmenter les charges en personnel. Conclusion logique : l'Etat a « *réduit ses achats de biens et de services au secteur privé* » pour mieux augmenter « *le nombre et la rémunération de ses agents* ». Il y a eu « *internalisation* » des dépenses au détriment de la collectivité nationale.

Les excès en personnel des collectivités locales sont, eux, connus de longue date : dépenses en hausse de 66 % sur huit ans, ce qui représente près de 5,7 % du PIB. « *Pour chaque franc de transfert ou d'investissement, les collectivités locales dépensent 1,55 franc en frais de personnel et consommation intermédiaire, alors qu'elles rendaient le même service en 1990 pour 1,31 franc* ». Quant aux organismes de Sécurité sociale (santé et retraite), ils défraient trop régulièrement la chronique pour qu'il soit nécessaire de s'y appesantir ici.

MANQUE DE CONTRÔLE

La critique du contrôle des dépenses est également l'un des points clés du rapport Cannac. Faute d'informations claires, le Parlement est systématiquement mis dans l'incapacité d'exercer un quelconque droit de regard. Immeubles ou voitures de fonction ne sont jamais précisément dénombrés. L'absence de comptabilité patrimoniale ne permet pas non plus d'évaluer le bien-fondé des dépenses de fonctionnement d'un ministère.

La technique dite des « services votés » est également inflationniste : sur un budget déterminé, les dépenses sont découpées en deux, d'un côté, le renouvellement de services approuvés les années précédentes et, de l'autre, les « mesures nouvelles ». Le Parlement est invité à approuver en bloc le premier ensemble, sans avoir le pouvoir de remettre en cause des dépenses antérieures.

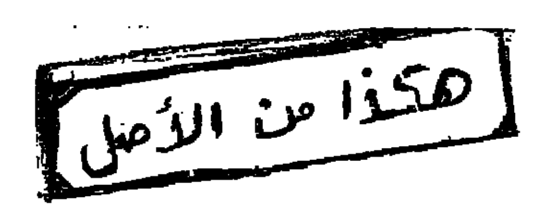
Compte tenu des dérives, il est plus que pertinent de s'interroger sur la fonction économique de la dépense publique en France. En théorie, le budget de l'Etat est un facteur crucial de croissance. A condition qu'il ne tourne pas au « *gaspillage* ». « *Ce n'est pas un hasard si, parmi les pays du G7, le classement selon le taux de chômage coïncide strictement avec le classement selon le poids de la dépense publique.* »

Les rapporteurs remarquent ensuite que la dépense publique n'est pas également répartie. Elle bénéficie « *essentiellement* » à la classe moyenne protégée, c'est-à-dire aux fonctionnaires, au détriment du secteur privé. Rien d'étonnant donc si « *les investissements de l'Etat ont continué de se réduire* », au point de ne plus représenter que 6 % de la dépense totale en 1997.

Yves Mamou



Yves Cannac
● Normalien et énarque, Yves Cannac est aujourd'hui maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat.
● Il a été directeur adjoint au cabinet du ministre des finances Valéry Giscard d'Estaing et secrétaire général adjoint de l'Elysée entre 1974 et 1978.
● Yves Cannac a également été directeur général de Havas (1978-1981) et président de la Cegos jusqu'en 1998.



Les cinq types de décideurs européens

A en croire une étude menée par le cabinet de ressources humaines Garon Bonvalot (enquête quantitative réalisée auprès de 1 071 cadres dirigeants dans neuf Etats membres), les dirigeants européens se répartissent en cinq familles.

Les « innovateurs sociaux » (27 %) sont ouverts au changement. Les hommes y sont considérés comme une ressource-clé, justifiant une formation et une gestion des compétences personnalisées. Ils cherchent à concilier les souhaits de leurs salariés et la recherche du profit. On les rencontre surtout en Irlande, en Espagne et en Grande-Bretagne.

Les « mutants volontaires » (14 %) sont engagés dans un processus de transformation en profondeur de leurs structures et préfigurent un type d'entreprise nouveau : l'entreprise en réseaux. Le salariat y évolue vers une plus grande individualisation des rémunérations. Dans ce domaine, c'est l'Italie qui montre la voie.

Les « normatifs » (27 %), au contraire des « mutants », sont rétifs au changement qui pourrait entraîner une autonomie croissante de leurs salariés. Ils sont essentiellement néerlandais et anglais.

Les « sans états d'âme » (11 %), plus présents en Suisse et en Allemagne, seront plus nombreux que la moyenne à procéder à des restructurations et à réduire le nombre de leurs salariés permanents. Ils vont accroître la flexibilité et la réactivité.

Enfin les « inquiets » (21 %) réagissent aux pressions de l'environnement sans stratégie clairement établie. Ils dirigent plutôt des entreprises de taille moyenne. Ce groupe, surtout composé d'Allemands et de *Suisses, est le plus pessimiste de la* typologie. *Seuls 26 %* prévoient une nette amélioration de la situation de leur entreprise dans les prochaines années – un taux très inférieur à celui de l'échantillon (47 %).

DÉPÊCHE

● **INTERNATIONAL.** L'accueil d'étudiants, de chercheurs, de professionnels étrangers qui viennent se former dans les établissements d'enseignement et les entreprises françaises est, pour les institutions d'accueil, un casse-tête notoire, souvent faute de moyens. Le Centre international des étudiants et stagiaires (CIES) est le mandataire de 800 de ces institutions pour organiser plus de 30 000 séjours par an. De statut associatif, le CIES vient d'absorber l'Agence pour l'accueil des *personnalités étrangères (Apape), un organisme similaire.*
Renseignements : 01-40-40-59-04, www.cies.fr.

AGENDA

● **TECHNOLOGIES.** La huitième édition des Entretiens européens de la technologie se dérouleront les 9 et 10 avril à Bruxelles. Ils seront *précédés, le 8 avril,* du *Marché européen de la technologie, axé, cette* année, sur le multimédia, où acheteurs et vendeurs de technologie, universités et entreprises, PME ou porteurs de projets et investisseurs, pourront se rencontrer. Les entretiens proposent des dizaines d'ateliers en parallèle dans différents domaines : matériaux, information, logistique, énergie et environnement, biotechnologies et santé.
Renseignements : 01-53-53-07-79.

● **CRÉATION D'ENTREPRISES.** Après l'Essonne et d'autres départe*ments, le Val-d'Oise organise son premier Salon de la création* d'entreprises les 9 et 10 avril à Pontoise. Les porteurs de projet ou dirigeants d'entreprise pourront rencontrer une soixantaine d'acteurs institutionnels et financiers de la création d'activités nouvelles.
Renseignements : 01-34-25-32-43.

● **FINANCE.** Les marchés financiers, montrés du doigt lorsque se dérèglent les mécanismes de l'économie, se veulent aussi « moteurs du développement local et de l'emploi » et « source d'une épargne productive ». *Ce sont, en tout cas, les thèmes des deux tables rondes* organisées le 13 avril à Paris par Paris Europlace, l'organisation chargée de promouvoir le développement de la place financière de la capitale.
Renseignements : 01-53-32-55-98.

● **EMPLOI.** L'employabilité, concept-valise aujourd'hui très utilisé, sera l'objet d'une conférence de Bernard Gazier, professeur à Paris-I, organisée le 13 avril par le Centre d'éducation permanente de cette université et intitulée : « L'employabilité : des concepts aux implications politiques ».
Renseignements : 01-40-77-46-60.

● **COLLECTIVITÉS LOCALES.** La baisse des taux, la naissance de l'euro, créent un nouvel environnement pour le financement des collectivités locales. Les Rencontres financières de Tours, organisées le 13 avril dans cette ville, proposeront trois ateliers thématiques sur *ces questions : bilan et fonctionnement du marché des emprunts* obligataires, méthodes de notation des collectivités locales, communication financière.
Renseignements : 02-47-21-66-33.

● **IMMIGRATION.** L'Etat et les municipalités vont entamer le processus qui conduira à la signature de « contrats de ville » pour le début du prochain siècle. L'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration tiendra une place importante dans cette négociation. L'Agence pour le développement des relations interculturelles (Adri) propose, le 13 avril à Paris, un séminaire, « L'intégration dans les prochains contrats de ville », destiné à faire le point sur les politiques en vigueur et leurs possibles développements.
Renseignements : 01-40-09-69-19.

● **ENTREPRISES.** La vague des fusions-acquisitions, l'externalisation, mais aussi la mise en réseau des entreprises, créent de nouvelles formes d'entreprises. Entreprise & Personnel organise, le 14 avril à Paris, une journée d'études « Formes d'entreprise : quels changements et quelle signification au-delà des modes ? » sur les conséquences de ces nouvelles formes en matière de gestion des res*sources humaines et de relations sociales, en présence de dirigeants* d'entreprise et de syndicalistes.
Renseignements : 01-43-92-13-00.

● **FORMATION.** Nombre de dispositifs de téléformation, utilisant les nouvelles technologies de la communication, sont aujourd'hui disponibles sur le marché. Le Préau, organe de prospective de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), et le cabinet de conseil Aska ont réalisé une étude comparative sur ces dispositifs, dont ils présenteront les résultats les 14 et 15 avril à Paris, avant de les publier en mai 1999.
Renseignements : 01-45-87-55-03.

● **COMPÉTENCES.** L'organisation en réseau de certaines entreprises pose en termes nouveaux l'évaluation et l'évolution des compétences des travailleurs. L'Anvie (Association pour la valorisation de la recherche en sciences sociales) organise, les 14 et 15 avril à Paris, un séminaire interentreprises intitulé « Des compétences... aux télécompétences », en présence d'Alain d'Iribarne (CNRS) et Vincent Degot (Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique).
Renseignements : 01-49-54-21-16.

Depuis Limoges, Legrand contrôle sa mondialisation

L'entreprise, leader de l'équipement électrique, a ouvert un centre de formation destiné à diffuser ses innovations auprès de ses clients et distributeurs

LIMOGES
de notre correspondant

Passée en une génération de la *modeste manufacture* familiale de porcelaine de Limoges (médaille d'or à l'Exposition universelle de 1937) à la position de multinationale leader de l'équipement électrique basse tension, Legrand SA a *fait le choix de franchir* toutes les étapes de sa croissance en conservant le cœur de son activité dans le Limousin, son terroir natal. Le grand espace immobilier qui, au sud de Limoges, accueille déjà le siège social, l'usine-mère et tous les laboratoires de recherche de l'entreprise, vient de s'enrichir d'un vaste vaisseau de verre de 7 200 mètres carrés construit par l'architecte François Gauthier, spécialiste de constructions pédagogiques (neuf lycées en France) : Innoval, centre international de formation et de communication.

Cette initiative est une réponse aux problèmes que posait de plus en plus fortement la rapidité de développement du groupe. Il s'agit d'abord, explique Nicolas de Chassey, le directeur, d'*« assurer la cohésion et la pérennité de la culture Legrand »* et ensuite de diffuser le plus efficacement possible les innovations issues des laboratoires vers ses clients et ses distributeurs.

Opérationnel depuis le début *1999, Innoval doit accueillir* 7 000 stagiaires par an dont une bonne moitié d'étrangers. Il a déjà reçu des groupes turc, grec, slovaque, tchèque. Il attend des Danois, des Slovènes, des Israéliens, des Saoudiens. Technico-commerciaux maison, collaborateurs des filiales étrangères, mais aussi artisans-installateurs, tous suivent une série de stages courts, de deux à quatre jours, très techniques.

Exemples : les systèmes de sécurité incendie et d'alarme, les opérations de précâblage, les systèmes de protection, les *commandes à distance, les automatismes*... Une trentaine de modules au total, enseignés par une quinzaine de formateurs, tous issus du sérail Legrand, dans un environnement pédagogique multimédia très sophistiqué, réalisé par l'agence de communication parisienne Image-Force, mais aussi au travers de travaux réels en atelier, avec table de montage et boîte à outils, par petits groupes de six ou douze. Car, dit Nicolas de Chassey, *« il est évident que pour des stagiaires qui sont aussi des professionnels qualifiés, rien ne remplace la pratique ».*

DIVERSITÉ

Legrand se donne ainsi les moyens de contrôler, à partir de son terroir d'origine, le maillage international de *ses unités industrielles* et de ses comptoirs commerciaux, en constant accroissement sur tous les continents. Cette mondialisation par acquisitions successives d'entreprises locales est motivée, explique la direction, par l'extrême *diversité* des standards, des modules et des produits (un voyageur français en fait l'expérience lorsqu'il tente de brancher son rasoir électrique dans une prise d'une chambre d'hôtel texane, brésilienne ou japonaise). Mais aussi par la multiplicité des éléments nécessaires à l'installa*tion d'un réseau électrique basse* tension dans les trois secteurs pour lesquels travaille Legrand : les bâtiments industriels, le tertiaire, le logement.

« Il était donc bien plus rationnel, dit Nicolas de Chassey, *d'adapter un savoir-faire et une ingénierie uniques à la multiplicité des standards nationaux que de tenter depuis la maison-mère d'organiser l'exportation d'un ingérable fourmillement d'éléments et de références. »* L'homme, très imprégné de l'esprit maison, est surtout un acteur de terrain : il a animé durant cinq ans les réseaux de vente en Asie avant de diriger l'usine Legrand au Maroc. Il a connu les problèmes que l'ouverture d'Innoval a pour but de résoudre. Il s'agit, résume-t-il, de *« former des formateurs »*, capables de démultiplier l'information et les choix Legrand dans le monde.

La diffusion rapide de l'innovation technologique est également un atout majeur de Legrand sur les marchés internationaux. Depuis 1994, la firme a consacré le tiers de ses investissements industriels à des produits nouveaux, et notamment à l'insertion de la micro-électronique dans les installations électriques. Il s'agit non seulement d'assurer la pénétration la plus rapide possible de ces innovations dans le process de production des filiales industrielles à travers le monde, mais aussi de les faire connaître très vite aux distributeurs et aux installateurs de terrain dans un contexte de rude concurrence internationale.

VITRINE

La réalisation d'Innoval a reçu une aide du conseil régional, qui y voit un instrument de promotion internationale pour tout le Limousin. Elle n'est pas contestée à l'intérieur de l'entreprise. Lydie Dhélias (CGT, syndicat majoritaire à 60 %, tous collèges confondus) estime *n'avoir rien à en dire : « C'est une formation pour les clients, pas pour le personnel, cela ne nous concerne pas. »* Tout au plus regrette-t-elle au passage que *« la politique générale de formation ne prenne pas assez en compte celle des ouvriers non qualifiés ».*

Denis Delorme (CGC), responsable des relations de l'entreprise avec l'enseignement technique, estime que *« cet outil très novateur »* est *« porteur d'images fortes, à la fois pour Legrand et pour la région »*. Avec un bémol : *« L'investissement en personnel est-il à la hauteur de l'investissement matériel ? »* Serge Sénamaud (FO) juge que *« cette réalisation est la vitrine dont l'entreprise avait besoin »*. Il y voit en outre *« un renforcement confirmé de son ancrage dans la région ».*

Car c'est une inquiétude qui a périodiquement besoin d'être apaisée en Limousin : celle de voir un jour Legrand, ce seul poids lourd industriel, quitter sa ville natale pour aller s'installer quelque part du côté de la « banane bleue », cet axe du plus fort développement européen qui va de Londres à Milan en passant par Bruxelles, Paris, Francfort et Lyon.

Georges Chatain

Repères

● Legrand SA emploie environ 5 000 salariés à Limoges et dans ses neuf établissements implantés dans des cantons ruraux alentour (Haute-Vienne, Corrèze, Charente) *et 22 100 au total, dans ses autres* usines françaises et ses filiales étrangères. Il est implanté dans cinquante et un pays.
● Le chiffre d'affaires consolidé, en 1998, s'est monté à 14,3 milliards de francs (2,18 milliards d'euros), soit une progression de 10 % par rapport à 1997. De 1996 à 1997, la progression avait été de 13 %. A l'international, la croissance annuelle a été de 17 % en moyenne sur les dix dernières années.
● La réalisation de l'institut Innoval a représenté un investissement de 73,5 millions de francs (11,2 millions *d'euros). La contribution du conseil* régional du Limousin s'est montée à 662 000 francs (100 921 euros).

La fonction ressources humaines à la traîne des nouvelles technologies

Allemands, Français et Anglais réagissent différemment au développement de l'informatisation

Heureusement, il y a l'avènement de l'euro et le passage à l'an 2000. Sinon, à en croire les résultats que vient de publier Renaissance, un cabinet international de conseil en organisation et en management, l'informatisation de la gestion des ressources humaines continuerait à progresser à un pas tranquille de *sénateur.*

L'enquête menée auprès de 600 directeurs de ressources humaines et directeurs informatiques dans trois pays (France, Allemagne, Royaume-Uni) indique que deux tiers des entreprises interrogées introduisent actuellement des nouvelles technologies (Internet, Intranet, Windows, etc.) dans leur département RH. Quand on examine les raisons qui les poussent à agir ainsi, on distingue une Europe à deux vitesses (rupture qui perdure d'ailleurs quasiment dans l'ensemble du sondage) : d'un côté, la France et l'Allemagne, qui présentent une image vieillotte, de l'autre, un Royaume-Uni qui apparaît beaucoup plus dynamique.

Les Français agissent à la majorité (55 %) en raison des contraintes informatiques (euro, bogue de l'an 2000), les Allemands aussi, en partie (22 %), mais également afin de réduire leurs coûts (37 %). Seuls les Anglais (82 %) plébiscitent en ces nouvelles technologies un outil pour changer profondément la fonction RH.

Dans l'Hexagone, et outre-Rhin, il s'agit, en priorité, d'*« assurer les fonctions administratives de base »* : informatisation de la paie, de l'administration du personnel, etc. Au Royaume-Uni, on va plus loin : les projets intègrent de nouvelles solutions organisationnelles, des serveurs vocaux interactifs, par exemple. Autre illustration du clivage France-Allemagne/Royaume-Uni : à qui incombe la responsabilité du projet ? *La DRH* est maître d'œuvre dans 70 % des cas dans *les entreprises anglaises, alors que* ce pourcentage tombe à 57 % chez les Allemands et les Français, où les informaticiens jouent donc presque à armes égales avec les RH.

L'enquête montre aussi qu'aucun des trois pays ne maîtrise financièrement la démarche : 40 % en moyenne des répondants ne peuvent pas en évaluer le coût global ! De même, plus de 50 % ne parviennent pas à mesurer le poids respectif des dépenses engagées : licence, mise en œuvre, etc. Dès qu'un problème apparaît, Français et Allemands incriminent majoritairement *« les comportements de résistance face au changement »*, alors que les Anglais estiment que les freins rencontrés tiennent plutôt à *« l'inadaptation des infrastructures existantes ».*

Quels outils sont utilisés ? L'infrastructure de base (Windows, messagerie, etc.), note l'enquête, semble se mettre en place dans chacun des trois pays. Mais, là encore, la France, qui fait, cette fois-ci, cavalier seul, est à la traîne. Alors que les départements RH des entreprises anglaises et allemandes disposent, à une très large majorité, d'Internet (88 % et 85 % respectivement), les firmes françaises ne sont que 64 % dans ce cas-là. Constat identique concernant l'informatisation de la gestion de documents (48 % en France contre 65 % au Royaume-Uni et 67 % en Allemagne) ou le recours à un centre d'appels ressources humaines (12 % en France, contre 25 % en Allemagne et 36 % au Royaume-Uni). Pourtant les trois pays sont unanimes à reconnaître l'importance de la démarche technologique *« dans l'amélioration de la performance des départements RH »* car elle permet l'accès à des banques de données utiles mais surtout une mise à jour et une validation en temps réel des informations.

Une fois n'est pas coutume, la dernière question, celle de l'accès aux données informatisées, donne lieu à des réponses quasiment équivalentes dans les trois pays. Il y a une réticence générale à « démocratiser » les informations. Tout logiquement, 95 % des projets prévoient un accès direct à l'ensemble des collaborateurs de la DRH. Mais seulement 50 % sont ouverts aux cadres dirigeants et aux managers. Et une minorité des projets (moins de 20 %) sont accessibles à l'ensemble des salariés en France et en Allemagne, le Royaume-Uni réalisant un meilleur score : 35 %. Peur des indiscrétions ? Pas évident, car on pourrait très bien imaginer que certains services ne soient accessibles que grâce à un code.

Et s'il s'agissait plutôt d'une réaction corporatiste ? En permettant, d'un côté, aux cadres dirigeants de s'informer en direct sur le tableau de bord ressources humaines de l'entreprise et, de l'autre, aux salariés de trouver les réponses aux questions qu'ils se posent (points légaux, dispositifs de formation, etc.), les responsables RH scient la branche sur laquelle ils sont assis. Or ils n'y ont pas vraiment intérêt car l'enquête, dont c'est la deuxième édition, signale que les effectifs des DRH sont en diminution par rapport à l'année dernière : aujourd'hui, deux tiers des sondés déclarent que leur département représente moins de 1 % de l'effectif total du groupe. L'introduction de nouvelles technologies ne renversera sûrement pas cette tendance. Au contraire.

Marie-Béatrice Baudet

▼ Qu'est-ce qui motive la mise en place de nouvelles technologies au sein de la fonction Ressources humaines ?

en %

	France	Allemagne	Grande-Bretagne
STRATÉGIE ET POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES	39	28	82
POLITIQUE OU CONTRAINTES INFORMATIQUES	55	22	13
RÉDUCTION DES COÛTS	6	37	3

هكذا من الأصل